

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de Philosophie et Lettres

LA VIE DE SAINT ÈVRE DE TOUL

Édition critique et analyse textuelle

Louvain-la-Neuve 1999

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui nous ont aidé et accompagné dans cette recherche et sans l'appui desquels elle n'aurait pu être menée à bien. Notre reconnaissance va d'abord aux Professeurs R. Noël et G. Philippart, qui ont assuré de conserve la direction de ce travail et nous ont guidé et encouragé tout au long de nos recherches. Nous leur sommes redevable non seulement pour le choix du sujet mais aussi pour de nombreuses suggestions bibliographiques et d'indispensables indications de méthode, sans lesquelles le néophyte risque de perdre pied dans une matière faisant appel à des compétences multiples et variées. Nous avons également une dette de reconnaissance envers M. Van Uytfanghe, spécialiste de la littérature hagiographique mérovingienne et professeur à la Rijksuniversiteit Gent, qui a eu la gentillesse de répondre à nos questions orales et écrites, chaque fois que le besoin s'en fit sentir, et nous a fait profiter ainsi de ses connaissances approfondies en la matière. Nous aimerions enfin remercier tout particulièrement nos parents pour leur aide dans la relecture et la correction du texte, ainsi que pour leur soutien moral et leur patience.

Introduction

Depuis l'édition qu'en ont fournie les Bollandistes en 1755, la vie de saint Aper (Èvre ou Epvre, † première moitié VI^e siècle) n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. Il est vrai qu'il s'agit d'un saint qui ne jouit pas d'une célébrité démesurée. D'après les Bollandistes, le récit de sa vie a été composé vers la fin du X^e siècle par un moine de l'abbaye Saint-Èvre de Toul. En ce qui concerne l'identité de l'auteur, ils avancent avec prudence la paternité possible d'Adson de Montier-en-Der, auteur célèbre par son traité *Sur la naissance et l'époque de l'Antéchrist*, qu'il adressa à la reine Gerberge, mais aussi et surtout par ses multiples récits hagiographiques. Hormis le doute concernant l'identité de l'auteur, tout semblait donc avoir été dit au sujet de la *uita* du septième évêque de Toul. Jusqu'au jour où, dans un fragment de parchemin du VIII^e siècle, on en découvrit une recension antérieure, dont la *uita* connue des Bollandistes était manifestement tributaire. Le professeur F. Herzog, à qui l'on doit la découverte, en publia le contenu, malheureusement incomplet, dans un article paru pendant la seconde guerre mondiale. Cette première publication, qui s'attachait plus à l'expertise et à l'histoire du parchemin fragmentaire qu'aux problèmes posés par la connaissance d'une nouvelle recension de la *uita*, n'était pas assortie d'une analyse du texte lui-même. Plus récemment, M. Van Uytfanghe, considérant ce document comme étant antérieur à la seconde moitié du VIII^e siècle, l'intégra dans le corpus de sources qu'il examina dans le cadre de sa thèse concernant la stylisation biblique dans les *uitæ* mérovingiennes. Cependant, la place accordée à cette *uita* était en l'occurrence si modeste — en réalité, elle n'est citée qu'à deux reprises — que l'étude textuelle de celle-ci restait encore à faire.

Comme par ailleurs, grâce à un manuscrit de la Stiftsbibliothek de Saint-Gall, le professeur G. Philippart avait connaissance d'un autre exemplaire de la *uita* également antérieur au IX^e siècle, il nous a semblé intéressant de faire le point sur ce dossier. Contrairement au fragment publié par F. Herzog, le manuscrit de Saint-Gall comporte heureusement le texte complet de la *uita* en question. Dès lors, nous étions à même d'en proposer une édition provisoire, étayée par la découverte que nous avons faite par la suite de la même recension de la *uita* dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale à Bruxelles. Enfin, en vue de la publication du présent travail, nous avons tenu à consulter l'ensemble des manuscrits recensés à ce jour pour pouvoir en fournir une édition critique.

La différence entre la version connue des Bollandistes et cette recension antérieure est suffisamment importante pour qu'on puisse y voir deux *uitæ* distinctes. Il est en effet indéniable que l'auteur de la *uita* du X^e siècle est mu par une intention dépassant largement la simple copie d'un texte antérieur. C'est pourquoi nous

désignerons la *uita* éditée par les Bollandistes par *Vita secunda*, tandis que nous réserverons à la recension antérieure la dénomination de *Vita prima*¹.

Prendre la *Vita prima* comme point de départ de notre recherche ouvrait plusieurs perspectives de travail. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, il s'agit d'un texte qui reste à ce jour inédit. La préparation d'une édition critique s'imposait donc naturellement. Cependant, avant même de se livrer à l'analyse proprement dite de la *uita*, il était nécessaire de procéder à une estimation chronologique et géographique de sa production. Cette démarche s'est révélée extrêmement difficile, étant donné que le plus ancien manuscrit est daté du VIII^e siècle et que la mort du saint remonte au VI^e siècle. De plus, comme cette *uita* comporte manifestement davantage de lieux communs de la littérature hagiographique que de faits individualisés, elle n'offre aucun indice de datation précis. Abstraction faite du nom d'Aper et de celui de la ville de Toul, il pourrait tout aussi bien représenter la *uita* d'un évêque du Midi postérieur de deux siècles. La datation du document a donc exigé d'emblée une analyse littéraire et philologique, seule apte à préciser davantage l'époque de sa rédaction.

Nous avons également cherché tous les documents concernant saint Èvre, de quelque type qu'ils soient, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, il n'était pas exclu qu'on retrouve par ce biais une trace ancienne de l'existence de la *Vita prima* et qui soit susceptible de fixer un nouveau *terminus ante quem* de sa rédaction. Ensuite, une connaissance de l'ensemble des documents évoquant saint Èvre était indispensable pour adopter un point de vue critique sur la valeur historique relative de la *Vita prima*. Car, s'il est vrai qu'il convient désormais d'utiliser l'hagiographie « non pas pour les faits qu'elle rapporte, mais pour l'histoire des manières de penser et d'agir dans la société où elle a été composée »², nous entendions néanmoins éclaircir au mieux les problèmes posés autrefois par des historiens soucieux de connaître avec plus de précision les faits et gestes de cet évêque. Enfin, sachant qu'une société produit les textes dont elle a besoin, nous avons tenté de déceler les fonctions auxquelles répondait la composition de la *Vita prima*. Notre analyse de celle-ci répondra donc à ces diverses préoccupations.

¹ Le critère de l'intentionnalité de l'auteur est celui que suggèrent en définitive F. Dolbeau, M. Heinzelmann et J.-Cl. Poulin (*SHG*, p. 708) : « Ici se pose le problème de la reconnaissance d'une recension autonome d'un document hagiographique. À l'âge du manuscrit, les textes vivent tout au long de leur reproduction et diffusion ; des différences plus ou moins ténues séparent toujours les divers exemplaires d'un même texte. À partir de quelle amplitude d'écart par rapport à l'*exemplar* initial un texte mérite-t-il d'être considéré comme une version nouvelle ? (...) Le critère qui sera adopté pour décider de l'opportunité de détacher une recension de son rameau d'origine et de lui reconnaître une personnalité propre, est celui de l'intentionnalité de l'auteur : à partir du moment où nous pouvons déceler l'intervention délibérée d'un scribe qui a cherché à être plus ou autre chose qu'un simple copiste, que ce soit pour amplifier, réduire ou modifier notablement la forme ou le contenu d'un document préexistant, il y a lieu de créer une case spéciale pour le produit de son intervention sur la tradition manuscrite ».

² SOT, *Hagiographie*, p. 70.

Elles expliquent la séparation que nous avons adoptée entre le commentaire général, la critique de l'authenticité des faits rapportés et la récapitulation de ses fonctions.

Dans la même perspective, nous avons cherché à connaître les raisons qui ont pu pousser Adson de Montier-en-Der à rédiger la *Vita secunda*, à supposer qu'il en soit l'auteur. Cette piste nous a amené à présenter brièvement la vie de cet auteur, parfois considéré comme l'hagiographe le plus fécond du x^e siècle, et de passer en revue les œuvres qui lui valent cette renommée. Nous offrons un aperçu du contexte dans lequel ses écrits se situent, à savoir celui d'une vaste réforme monastique en Lorraine au x^e siècle. Nous procédons ensuite à l'analyse de la *Vita secunda*, en déterminant sa valeur historique quant à la vie du saint, puis en relevant les éléments nouveaux qu'elle apporte par rapport à la *Vita prima*. Cette comparaison permettra de se demander si elle présente ou non un nouveau type de sainteté et si elle répond à de nouveaux besoins.

Nous terminerons en résumant les points sur lesquels la découverte de la *Vita prima* et son analyse ont pu favoriser une connaissance plus fiable à la fois de la vie de saint Èvre et de l'histoire des conceptions hagiographiques.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AA. SS.	<i>Acta Sanctorum</i> (Bollandistes)
AA. OSB.	<i>Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti</i> (Mabillon)
AB	<i>Analecta Bollandiana</i>
BÉC	<i>Bibliothèque de l'École des Chartes</i>
BHL	<i>Bibliotheca hagiographica latina</i>
Catholicisme	<i>Catholicisme : hier, aujourd'hui, demain</i>
CC	<i>Corpus Christianorum, Series Latina</i>
CETEDOC	<i>Centre de Traitement Électronique des Documents</i> (U.C.L. Louvain-la-Neuve)
CLCLT	<i>Cetedoc Library of Christian Latin Texts</i>
DACL	<i>Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie</i>
DHGE	<i>Dictionnaire d'histoire et de géographie</i> <i>ecclésiastiques</i>
DSp	<i>Dictionnaire de spiritualité</i>
DThC	<i>Dictionnaire de théologie catholique</i>
HZ	<i>Historische Zeitschrift</i>
MGH	<i>Monumenta Germaniæ Historica</i>
Auct. ant.	<i>Auctores antiquissimi</i>
Cap	<i>Capitularia (Leges, Legum Sectio 2)</i>
Dipl. Karol.	<i>Diplomata Karolinorum</i>
Dipl. Germ.	<i>Diplomata regnum et imperatorum Germaniæ</i>
Dipl. Germ. Karol.	<i>Diplomata regnum Germaniæ ex stirpe Karolinorum</i>
Ep.	<i>Epistolæ</i>
Merov.	<i>Scriptores rerum merovingicarum</i>
SS.	<i>Scriptores</i>
PL	<i>Patrologie latine</i> (éd. Migne)
RHE	<i>Revue d'histoire ecclésiastique</i>
RHÉF	<i>Revue d'histoire de l'Église de France</i>
RHT	<i>Revue d'histoire des textes</i>
SC	<i>Sources Chrétiennes</i>
SH	<i>Subsidia Hagiographica</i>

LES SOURCES MANUSCRITES

Dans ce travail, nous avons utilisé les sources manuscrites d'une manière très circonstanciée. Nous avons d'abord cherché la trace de tout manuscrit comportant le texte de la *Vita Sancti Apri* et des *Miracula*. Cette prospection a abouti à la constitution d'un premier tableau, qui présente succinctement les trente exemplaires recensés. Elle a également permis de dresser un deuxième tableau, qui reprend des livres liturgiques conservés en France, dont certaines pièces citent le nom de saint Èvre. Par commodité, ces tableaux ont été reportés aux pages viii-x. Nous y indiquons, pour chaque manuscrit, les références techniques (lieu de conservation, bibliothèque, côte, etc.), ainsi que des estimations quant à leur provenance et à leur datation. On trouvera, en abrégé dans la dernière colonne, les catalogues auxquels nous devons ces indications. Les références bibliographiques complètes de ceux-ci sont les suivantes :

Analecta Bollandiana

Analecta Bollandiana, éd. Société des Bollandistes, Bruxelles, 1892-.

AUVRAY, Baluze

AUVRAY, L. et POUPARDIN, R., *Catalogue des manuscrits de la collection Baluze*, Paris, 1921.

BRUCKNER, Scriptoria

BRUCKNER, A., *Scriptoria Medii Aevi Helvetica / Denkmaler schweizerischer Schreibkunst des Mittelalters*, 14 vol., Genf, 1935-1978.

Catalogue départementaux

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, éd. ss. la dir. du MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, 64 vol., Paris, 1886-1989.

Catalogues départementaux in-4°

Catalogues général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, éd. ss. la dir. du MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, 7 vol, Paris, 1849-1883.

Catalogus Hagiae

Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Regiae, t. I : *Libri theologici*, La Haye, 1922.

DOLBEAU, Anciens

Fr. DOLBEAU, *Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris*, dans *RHT*, IX (1979), p. 138-238.

GASSE

M.-J. GASSE GRANDJEAN, *Livres manuscrits et librairies dans les abbayes et chapitres vosgiens des origines au XVI^e s.*, thèse dactylographiée, Nancy, 1988.

LEROQUAIS, *Bréviaires*

V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, 5 vol., Paris, 1934.

LEROQUAIS, *Livres d'heures*

V. LEROQUAIS, *Les livres d'heures de la Bibliothèque Nationale*, 3 vol., Paris, 1927.

LEROQUAIS, *Pontificaux*

V. LEROQUAIS, *Les pontificaux manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, 4 vol., Paris, 1937.

LEROQUAIS, *Psautiers*

V. LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, 3 vol., Paris, 1940-1941.

LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*

V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et missels manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, 4 vol., Paris, 1924.

LOWE, *Codices*

E. A. LOWE, *Codices latini antiquiores. A Palaeographical Guide to Latin Manuscripts prior to the Ninth Century*, 12 vol., Oxford, 1934-1971.

SCHERRER, *Verzeichniss*

G. SCHERRER, *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von St. Gallen*, Halle, 1875.

SCHÖNHERR, *Solothurn*

A. SCHÖNHERR, *Die mittelalterlichen Handschriften der Zentralbibliothek Solothurn*, Soleure, 1964.

Subsidia Hagiographica

Subsidia Hagiographica, éd. Société des Bollandistes, Bruxelles, 1886-.

Verzeichnis

Verzeichnis der Handschriften der Stiftbibliothek von Sankt-Gallen, Halle, 1875.

Tableau n° 1 : Inventaire des manuscrits des *Vitæ* et *Miracula sancti Apri*

	BHL	Siècle	Dépôt	Bibliothèque	Cote Ms.	Folios	Provenance	Catalogue
1.	617	8 (2)	Lucerne	Stiftsarchiv St. Leodegar	Schachel n° 96		Reichenau / Pfäfers?	Lowe, n°887
2.	617	8 (ex)	Saint-Gall	Stiftsbibliothek	548	117-127	St-Gall	Lowe, n° 940
3.	617	9	Saint-Gall	Stiftsbibliothek	566	41-49	St-Gall	Verzeichnis, p. 181
4.	617	11/12	Bruxelles	Bibliothèque Royale	9636-37	221v-222r	Liège (St-Laurent)	SH 1,II, p. 348
5.	617	15	Berlin	theol.	fol. 706	7v-8	Cologne	AB 54, p. 333
6.	617	15	Cologne	Wallrafianos	164 A.	212-213	Cologne (Mon. Corporis Christi)	AB 61, p. 155,58
7.	617	15	Cologne	Gymnasial Bibliothek	Fol 86	134/5	Cologne (Mon. Corporis Christi)	AB 61, p. 174,27
8.	616	11	Saint-Gall	Stiftsarchiv	12	166-171	?	
9.	616+618	11/12	Châlons-s-Marne	BM	57	33-41	Châlons-s-Marne (St-Pierre)	dép. III, p. 23
10.	616	11/12	Dijon	BM	638-342	49v	Cîteaux	dép. V, p. 176
11.	616	12	La Haye	Bibliothèque Royale	70 H 45	126v-159	Cambron	Hag. Comit., p. 264.
12.	616	12	Lisbonne	BN	Alcobaça, 422	163-70	Alcobaça	AB 102, p. 290
13.	616	12	Monpellier	BM	30	92-93v	Dijon (St-Bénigne)	AB 34-35, p. 244,33
14.	616+618	12	Nancy	Bibliothèque Thiéry-Solet	1258	44-67	Toul	Martin, p. xiv.
15.	616	12	Paris	BN	9740	222r-v	Echternach	SH 2,II, p. 580
16.	616	12	Paris	BN	5308	42r-42v	Metz (D)	SH 2,II, p. 66
17.	616	12	Paris	BN	16733	21r-22r	Paris (St-Martin-des-Champs)	SH 2,III, p. 343
18.	616	12	Paris	BN	17006	34v-36r	Feuillants	SH 2, III, p. 394, 17
19.	616	12	Saint-Dié	BM	4	72v-76r	?	Gasse, n°143
20.	616	12	Verdun	BM	1	72v-73v	St-Vanne	SH 56, p. 107.32
21.	616	12 (ex)	Montpellier	BM	1, t. II.	43v-46	Clairvaux	AB 34-35, p. 231,21
22.	616	13	Charleville	BM	214	131-133v	Chatreuse de Mont-Dieu	SH 56, p. 54
23.	616	13	Paris	BN	5278	207r-209v	Mosellane (D)	SH 2,I, p. 473
24.	616	13	Trèves	Église cathédrale	35	72-74v	Trèves (St-Maximin)	AB 49, p. 250,25
25.	616	13(D)/1	Paris	BN	5353	37v-39v	Bonport (D)	SH 2,II, p. 306
26.	616	15	Münster (détruit)		23	262-264v	Bodecken	AB 27, p. 329,85
27.	616	15	Soleure	Zentralbibliothek	SI 211	31r-v	Constance (diocèse)	Schönherr, p. 147.
28.	616	17	Bruxelles	Bollandistes	143	138-141	Acey	AB 79, p. 378
29.	616	17	Paris	BN	Baluze, 57	174-186	Toul	AUVRAY, p. 71
30.	618	11	Metz (perdu)	BM	653		Metz (St-Arnoul)	dep in-4° V, p. 226.
31.	autre	15	Nancy	BM	1732	27v-	Toul	dép. XLVI, p. 375
32.	autre	15	Trèves	BM	1172	132v	Trèves (St-Matthias)	AB 52, p.234,58
33.	autre	16	Trèves	BM	1376	56-57v	Trèves (St-Matthias)	AB 52, p.259,20

(in) = début de siècle ; (ex) = fin de siècle ; (med) = milieu de siècle ; (1) = première moitié ; (2) = seconde moitié ; (D) = selon DOLBEAU, *Anciens*.

Tableau n° 2 : Inventaire des manuscrits de livres liturgiques mentionnant saint Èvre conservés en France

Dépôt	Cote	Origine / Appartenance	Datation	Livre Lit.	Place	Leroquais
Angers	18 (14)	? bénédictin	9 (1 ou med)	Psautier	litanie	I, 22
Besançon	157	Toul (d'Antoine de Neufchatel)	1461-1495	Pontifical	litanie	I, 87
Chaumont	30	Montier-en-Der	14	Bréviaire	litanie	I, 325
Colmar	461	Altdorf	15	Bréviaire	sanctoral	II, 10
Épinal	70	? usage Remiremont	12 (ex)	Psautier	litanie	I, 194
Épinal	76	Senones	1580	Bréviaire	cal.+sanctoral+litanie	II, 83-84
Épinal	101	Toul	15	Bréviaire	sanctoral+translatio+lit.	II, 92
Épinal	103	Toul	15	Bréviaire	sanctoral	II, 93
Épinal	116	Toul	15	Bréviaire	sanctoral+cal.+litanie	II, 95
Épinal	97	Verdun (St-Maur de)	13	Bréviaire	sanctoral	II, 90
Metz	336	? usage Metz	13 (ex)	Pst-LDH	litanie	I, 256
Metz	462	Metz	15	Bréviaire	sanctoral	II, 252
Metz	585	Metz (St-Arnould)	13 (ex)	Bréviaire	sanctoral	II, 254
Metz	45	Metz (St-Arnould)	1324	Bréviaire	sanctoral+litanie	II, 224
Metz	573	Metz (St-Arnould)	14	Bréviaire	litanie	II, 247
Orléans	125 (103)	St-Benoît-sur-Loire	13	Bréviaire	sanctoral	II, 294
Paris	lat 11550	? usage St-Germain-des-Prés	11	Pst-Hymnaire	litanie	II, 107
Paris	lat 13159	Aix-la-Chapelle ? (Charlemagne)	795-800	Psautier	litanie	II, 114
Paris	Arsenal 595	Châlons-s-Marne	14 (in)	Missel et Brév	sanctoral	II, 188
Paris	nvl. acq. Lat. 302	Lorraine (Antoine le Bon, Duc de)	1533	LDH	calendrier	II,243
Paris	lat 10491	Lorraine (René II de)	15 (ex)	Bréviaire	calendrier	III, 216
Paris	Mazarine 419	Montier-en-Der	14 (2)	Missel	sanctoral	II, 307
Paris	lat 17998	St-Sauveur en Voges	15	Bréviaire	calendrier+litanie	III, 359
Paris	lat 13280	Toul	15	LDH	litanie	II, 80
Paris	ms. Fr. 1874	Toul	15	LDH	litanie	II, 292
Paris	lat 11592	Toul	15 (2)	Missel	cal.+sanctoral	III, 123-124
Paris	lat 1029 A	Verdun (St-Maur de)	14 (in)	Bréviaire	sanctoral	III, 12
Paris	lat 12079	Ville-s-Ilion (Henri de)	1420	Pontifical	litanie	II, 171
Saint-Dié	58	? abbaye de Prémontré	15	Bréviaire	cal.+sanctoral+litanie	IV, 132-133
Saint-Dié	60	? allemande	13 (med ou 2)	Psautier	litanie	II, 201
Saint-Dié	59	St-Dié	14	Bréviaire	cal.+sanctoral+litanie	IV, 134
Verdun	110	Toul (St-Mansuy)	15 (med ou 2)	Bréviaire	cal.+sanctoral+litanie	IV, 311
Verdun	111	Verdun (St-Vanne)	13 (2)	Bréviaire	litanie	IV, 313
Vesoul	13	Besançon	15	Pst-LDH	Litanie	II, 271

LES SOURCES ÉDITÉES

Les sources éditées auxquelles nous avons eu recours pour cette étude se répartissent en quatre groupes, selon le genre littéraire dont elles relèvent. Nous décrivons en premier lieu les documents tirés de la correspondance de personnages dont nous aurons à reparler plus loin. Ils sont suivis par les annales, chroniques et gesta, puis par les actes diplomatiques. Nous terminons par l'ensemble des sources hagiographiques, qui est la partie la plus fournie, étant donné le sujet de ce travail. Pour chaque document, nous proposons une estimation de sa date de production, en fonction des préfaces des éditions mentionnées ou d'autres études qui en ont traité avant nous³. La dernière édition indiquée est celle que nous avons utilisée dans notre recherche, sauf quand une autre édition est explicitement indiquée dans une note en bas de page. Les références bibliographiques complètes de ces éditions — collections et ouvrages particuliers — sont indiquées ci-dessous.

Éditions de sources

- BOUQUET, M., *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. IX, Paris, 1757 (nv. éd., ss. la dir. de L. Delisle, Paris, 1874).
- CALMET, A., *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, t. I (« Preuves »), 2e éd., Nancy, 1745.
- CAVALLIN, S., *Vitæ SS. Honorati et Hilarii*, Lund, 1952.
- Corpus Christianorum, collectum a monachis O.S.B. abbatiæ S. Petri in Steenbrugge. Series Latina, Turhout, 1953-.
- D'HERBOMEZ, A., *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, Paris, 1898.
- DUCHESNE, A., *Historiæ Francorum scriptores coætanei ..., quorum plurimi nunc primum ex variis codicibus mss. in lucem procedunt : alii vero auctiores et emendatiores*, 5 vol., Paris, 1636-1649.
- DUCHESNE, L., *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 3 vol., Paris, 1907-1915.
- GRAT, F. et a., *Recueil des actes de Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II, rois de France (877-884)*, Paris, 1978 (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, 11).
- LABBE, Ph. et COSSART, G., *Sacrosancta Concilia ad regiam editionem exacta ..., 15 vol.*, Paris, 1671-1672.
- LABBE, Ph., *Novæ bibliothecæ manuscriptorum librorum tomus primus Opera et studio P. Labbe*, 2 vol., Paris, 1657.
- LAPEYRE, C. G., *Vie de saint Fulgence de Ruspe*, Paris, 1929.
- Monumenta Germaniæ Historica

³ Nous faisons allusion aux travaux récents de M. HEINZELMANN, *Studia sanctorum* et de W. BERSCHIN, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter* (cf. *infra*, B. Travaux, p. xvii et s).

Auctores antiquissimi, 15 vol., Berlin, 1877-1919.

Epistolæ, 8 vol., Berlin, 1887-1939.

Diplomata Karolinorum. T. 1 : Die Urkunden Pippins, Karlmanns und Karls des Grossen, éd. E. MÜHLBACHER, Berlin, 1906. T. 3 : Die Urkunden Lothars I. und Lothars II., éd. Th. SCHIEFFER, Berlin, 1966.

Diplomata regum Germaniæ ex stirpe Karolinorum. T. 1 : Die Urkunden Ludwigs des Deutschen, Karlmanns und Ludwigs des Jüngeren, éd. P. F. KEHR, Berlin, 1932-1934. T. 2 : Die Urkunden Karls III., éd. P. F. KEHR, Berlin, 1936-1937. T. 3 : Die Urkunden Arnolfs, éd. P. F. KEHR, Berlin, 1940. T. 4 : Die Urkunden Zwentibolds und Ludwigs des Kindes, éd. P. F. KEHR, Berlin, 1960.

Leges, Legum Sectio 2 : Capitularia regnum Fracorum. T. I : éd. A. BORETIUS, Hanovre, 1883. T. 2 : éd. A. BORETIUS et V. KRAUSE, Hanovre, 1897.

Scriptores, 32 vol., Hanovre-Leipzig, 1826-1934.

Scriptores rerum merovingicarum, 7 t. en 8 vol., Hanovre-Leipzig, 1884-1920.

Patrologiæ cursus completus ... Series Latina, éd. J.-P. MIGNE, 221 vol., Paris, 1844-1920.

Sources Chrétiennes. Collection dirigée par H. de Lubac S. J. et J. Daniélou S. J., Paris, 1942-.

VARIN, P., *Vie de saint Eutrope*, Paris, 1849.

Correspondances

AUSPICUS, *Epist. ad comitem Arbogastem*, éd. CC, 117, *Epistolæ Austrasicæ*, n. 23.

FROTHAIRE, *Epistolæ*, éd. K. HAMPE, *MGH Ep.*, t. V, p. 275-298.

GERBERT, *Epistola*, éd. DUCHESNE, *Hist. Franc. Script.*, t. III (1641).

HIERONYMUS *Epist.*, éd. PL, XXII, col. 325-1224.

PAULIN DE NOLE, *Epistolæ*, éd. PL, LXI, col. 153-418.

SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist. ad Arbogastem*, éd. MHG Ep., t. IV, 17.

SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist. ad Auspicium*, éd. MGH Ep., t. VII, 10.

WICARDUS, *Epist. ad Fortharium* = Frothaire, *Epist.* 30, p. 296-297.

Annales, chroniques, catalogues et gesta episcoporum

- Catalogue épiscopal de Toul* (début XII^e siècle), éd. DUCHESNE, *Fastes*, III, p. 61.
- Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, éd. MGH SS, t. VII, p. 235-238 (extraits de 1041 à 1052) ; PL, 162, col. 755-848.
- De diversis casibus Dervensis cænobii et miraculis S. Bercharii abbatis Dervensis* (BHL 1179), réd. vers 1000, éd. AA. SS., Oct. VII, p. 1019-1030.
- FLODOARD, *Historia Remensis ecclesiæ*, éd. PL, 135, col. 97-101 ; MGH SS., t. XIII, p. 405-599.
- Gesta episcoporum Tullensium* (fin IX^e-début XII^e siècle), éd. MGH SS. t. VIII, p. 632-648.
- HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronique de Verdun* (fin XII^e siècle), éd. LABBE, *Novæ bib. ms.*, t. I, p. 75-272 ; MGH SS, t. VIII, p. 288-502.
- PAUL DIACRE, *Gesta episcoporum Tullensium usque ad a. 766*, réd. fin VIII^e s. (après 783), éd. CALMET, *Histoire*, t. I, *Preuves*, p. 51-60 ; MGH SS, t. II, p. 260-268.

Actes diplomatiques

- [1] 11 juin 788 : Diplôme de Charlemagne (MHG, *Dipl. Karol.*, t. I, p. 218-219, n. 161). Charlemagne confirme la cession de l'abbaye de Gorze, conclue entre l'archevêque de Metz Angilram et l'évêque de Toul Bronon. Authentique.
- [2] 812/848 : Charte de Frothaire (MABILLON, *De Re dipl.*, p. 524, n. 74) L'évêque de Toul rétablit une communauté monastique à Saint-Èvre. Authentique.
- [3] 16 juin 845 : Diplôme de Lothaire I^{er} (MGH, *Dipl. Karol.*, t. III, p. 212-214, n. 88). Lothaire offre l'église Saint-Amand à l'évêque de Toul. Authentique.
- [4] 852/855 : Diplôme de Lothaire I^{er} (MGH, *Dipl. Karol.*, t. III, p. 353-354, n. 199). Lothaire restitue l'abbaye Saint-Èvre à l'église de Toul. Diplôme reconstitué à partir de celui de Louis le Bègue, daté du 9 décembre 877 (cf. BOUQUET, *Recueil*, p. 398, n. 1 et GRAT, *Recueil*, p. 7, n. 4).
- [5] 6 août 858 : Diplôme de Lothaire II (MGH, *Dipl. Karol.*, t. III, p. 395-397, n. 9). Lothaire II restitue à l'église de Toul l'abbaye Saint-Èvre, autrefois ravie par son père Lothaire I^{er}. Authentique.
- [6] 21 juin 885 : Diplôme de Charles III (MGH, *Dipl. Germ. Karol.*, t. II, p. 199-202, n. 125). Charles confirme à l'abbaye Saint-Èvre les propriétés destinées à l'entretien de quarante moines et le droit d'appel auprès du métropolitain, ou du roi si nécessaire, contre les abus de pouvoir de l'évêque Frothaire, dont il fixe le statut.
- [7] 2 février 893 : Diplôme d'Arnulf (MGH, *Dipl. Germ. Karol.*, t. II, p. 164-165, n. 112). Arnulf rend les abbayes Saint-Èvre et Saint-Germain à l'évêque Arnaud, après que celui-ci lui ait juré fidélité et ait demandé et obtenu son pardon. Authentique.
- [8] 892 : Diplôme d'Arnulf (MGH, *Dipl. Germ. Karol.*, t. II, p. 290-291, n. 188). Suite à la plainte, déposée à Constance par l'évêque Arnaud et traitée à Worms, au sujet des abus de pouvoir des comtes Stéphane, Gérard et Matfrid, Arnulf confirme à l'église de Toul l'immunité autrefois accordée par le roi Dagobert. Authentique.

- [9] 28 décembre 897 : Diplôme de Zwentibold (*MGH, Dipl. Germ. Karol.*, t. IV, p. 47-48, n. 17). Zwentibold concède à l'église de Toul et à l'abbaye Saint-Èvre divers droits sur ses forêts et la Moselle.
- [10] 31 octobre 900 : Diplôme de Louis l'Enfant (*MGH, Dipl. Germ. Karol.*, t. IV, p. 104-105, n. 7). Louis confirme à l'Église de Toul la possession des abbayes Saint-Èvre et Saint-Germain. Authentique.
- [11] 19 octobre 906 : Diplôme de Louis l'Enfant (*MGH, Dipl. Germ. Karol.*, t. IV, p. 172-174, n. 49). Louis confirme des titres de propriétés concédés à l'évêque de Toul par Charles III. Authentique.
- [12] 16 décembre 933 : Charte de l'archevêque Adalbéron de Metz (D'HERBOMEZ, *Cartulaire de Gorze*, p. 169-173). Adalbéron permet à Einold et ses amis de s'établir à l'abbaye de Gorze dans le but de la réformer. Authentique.

Sources hagiographiques

- Additum Nivialense de obitu et sepultura S. Foillani martyris Fossis* (BHL 3211), réd. VII^e s. Éd. *MGH Merov.*, t. IV, p. 449-451.
- De diversis casibus Dervensis cœnobii et miraculis S. Bercharii abbatis Dervensis* (BHL 1179), réd. vers 1000. Éd. AA. SS., Oct. t. VII, p. 1019-1030.
- Gorgonii Translatio Gorziam an 764/765 et Miracula* (BHL 3621), réd. Jean de Gorze (?) vers 954-962. Éd. AA. SS., Sept. t. III, p. 343-354.
- Miracula Apri* (BHL 618), réd. Adson (?) vers 978. Éd. AA. SS., Sept., t. V, p. 70-79.
- Miracula Basoli* (BHL 1035), réd. par Adson vers 991. Éd. AA. OSB., t. II, p. 65-75.
- Miracula et Translatio Glodesindis abb. Mettensis* (BHL 3564), réd. Jean abbé de Saint-Arnoul (?) vers 951-962. Éd. AA. SS., Iul. t. VI, p. 198-225.
- Miracula Mansueti* (BHL 5210), réd. Adson 963-992. Éd. AA. SS., Sept. t. I, p. 637-651.
- Passio Eliphii m. Tulli Leucorum sub Iuliano apostata* (BHL 2481), réd. peu après 1036. Éd. AA. SS., Oct. t. VII, p. 812-815.
- Passio Leodegarii ep. Augustodunensis* (BHL 4851), réd. Ursinus fin VII^e siècle. Éd. *MGH Merov.*, t. V, p. 323-356 ; CC, 117, p. 587-634.
- Sermo de Vita S. Honorati ep. Arelatensis* (BHL 3975), réd. Hilaire d'Arles vers 431. Éd. CAVALLIN, *Vitæ* ; VALENTIN, SC 235.
- Vita Adalberonis ep. Mettensis* (BHL 29), réd. Constantin vers 1015. Éd. *MGH SS.*, t. IV, p. 659-672.
- Vita Albini* (BHL 234), réd. Venance Fortunat, fin VI^e s. Éd. *MGH. Auct. ant.*, t. IV-2, p. 27-33.
- Vita Amandi ep. Traiectensis* (BHL 332), réd. vers 750. Éd. *MGH Merov.*, t. V, p. 428-449.
- Vita Ambrosii ep. Mediolanensis* (BHL 377), réd. Paulinus vers 423. Éd. *PL*, 14, p. 27-46.
- Vita Arnulfi ep. Mettensis* (BHL 689/91), réd. seconde moitié VII^e siècle. Éd. *MGH Merov.*, t. II, p. 432-446.
- Vita Audoini ep. Rotomagensis* (BHL 750), réd. vers 700. Éd. *MGH Merov.*, t. V, p. 553-567.

- Vita Augustini ep. Hipponensis* (BHL 785), réd. Possidius vers 431-439. Éd. *PL*, 32, col. 33-66 ; *AA. SS.*, Aug. t. VI, p. 427-440.
- Vita Basoli* (BHL 1034), réd. Adson vers 991. Éd. *AA. OSB.*, t. II, p. 65-75.
- Vita Basoli brevior* (BHL 1030) ; réd. fin IX^e siècle. Éd. *AA. OSB.*, t. II, p. 636-637.
- Vita Bercharii* (BHL 1178), réd. par Adson vers 992. Éd. *AA. SS.*, Oct. t. VII, p. 1010-1018.
- Vita Boniti (seu Boni) ep. Arvernus* (BHL 1418), réd. vers 720. Éd. *MGH Merov.*, t. VI, p. 119-139.
- Vita Caddroe ab. Walciodorensis et Mettensis* (BHL 1494), réd. 982/983. Éd. *AA. SS.*, Mart. t. I, p. 474-481.
- Vita Chrodegangi ep. Mettensis* (BHL 1781), réd. Jean de Gorze vers 960. Éd. *MGH SS.*, t. X, p. 553-572.
- Vita Clementi ep. Mettensis* (BHL 1860f), réd. vers 1000. Éd. *MGH. Poetæ Latini*, t. V, p. 112-145.
- Vita Cypriani ep. Carthaginensis* (BHL 2041), réd. Pontius vers 260, *AA. SS.*, Sept. t. IV, p. 325-331.
- Vita Eutropii ep. Arausicanensis* (BHL 2782), réd. Verus d'Orange, fin V^e s. Éd. VARIN, *Vie*.
- Vita Frodoberti* (BHL 3178), réd. Adson 963-992. Éd. *AA. SS.*, Jan., t. I, p. 506-513 ; *MGH Merov.*, t. V, p. 74-78.
- Vita Fulgentii ep. Ruspensis* (BHL 3208), réd. Ferrand vers 535. Éd. LAPEYRE, *Vie*.
- Vita Galli ep. Arvernensis* (BHL 3259), réd. Grégoire de Tours vers 573-594. Éd. *MGH Merov.*, t. I, p. 679-686.
- Vita Gaugerici ep. Cameracensis* (BHL 3286), réd. seconde moitié VII^e siècle. Éd. *MGH Merov.*, t. III, p. 652-658.
- Vita Germani abb. Grandivallensis* (BHL 3467), réd. Bobolenus fin VII^e siècle. Éd. *AA. SS.*, Feb. t. III, p. 266-269.
- Vita Germani ep. Autisidoriensis* (BHL 3453/57), réd. Constance de Lyon vers 480. Éd. BORIUS, *SC* 112 ; *MGH Merov.* t. VII, p. 247-283.
- Vita Germani ep. Parisiensis* (BHL 3468), réd. Venance Fortunat, fin VI^e s. Éd. *MGH. Auct. ant.*, t. IV-2, p. 11-27.
- Vita Hilarii ep. Arelatensis* (BHL 3882), réd. Reverentius d'Arles (?) fin V^e siècle. Éd. CAVALLIN, *Vitæ* ; VALENTIN, *SC* 235.
- Vita Hilarionis ab. in Palæstina* (BHL 3879), réd. Hieronymus vers 386-391. Éd. *AA. SS.*, Oct. t. IX, p. 43-48.
- Vita Iohannis ab. Gorziensis* (BHL 4396), réd. Jean, abbé de Saint-Arnoul vers 976-984. Éd. *MGH SS.*, t. IV, p. 337-377.
- Vita Landiberti ep. Traiectensis* (BHL 4677), réd. 727-743. Éd. *MGH Merov.*, t. VI, p. 355-384.
- Vita Leodegarii ep. Augustodunensis* (BHL 4849b/4850), réd. 679-692. Éd. *MGH Merov.*, t. V, p. 282-322 ; *CC*, 117, p. 527-586.
- Vita Lupi ep. Trecensis* (BHL 5087), réd. première moitié VI^e s., *MGH Merov.*, t. VII, p. 295-302.

- Vita Magdalvei ep. Virodunensis* (BHL 5132 t), réd. 1004-1046. Éd. VAN DER STRAETEN, *Manuscripts*, p. 190-203.
- Vita Mansueti* (BHL 5209), réd. Adson 963-992. Éd. AA. SS., Sept. t. I, p. 637-651.
- Vita Martini ep. Turonensis* (BHL 5610), réd. Sulpice Sévère vers 397. Éd. FONTAINE, SC, 133-135.
- Vita Nicetii ep. Lugdunensis* (BHL 6089), réd. Grégoire de Tours vers 573-594. Éd. MGH Merov., t. I, p. 690-702.
- Vita Nicetii ep. Treverensis* (BHL 6090), réd. Grégoire de Tours vers 573-594. Éd. MGH Merov., t. I, p. 727-733.
- Vita Pauli ep. Virdunensis* (BHL 6600), réd. vers 980. Éd. AA. SS., Feb. t. II, p. 175-178.
- Vita Pirminii ep.* (BHL 6855), réd. vers 1000-1010. Éd. AA. SS., Nov. t. II, p. 2-56.
- Vita Præiecti ep. Arvernus* (BHL 6915/16), réd. vers 680. Éd. AA. SS., Jan. t. II, p. 630-633 ; AA. OSB., t. II, p. 640-645.
- Vita prima Apri* (BHL 617), réd. Antimond, évêque de Toul, fin VI^e siècle (?). Inédit (voir notre édition, p. 33 et s.).
- Vita prima Geretrudis abb. Nivialensis* (BHL 3490), réd. 670, MGH Merov., t. II, p. 453-464.
- Vita prima Geretrudis abb. Nivialensis. Recensio altera* (BHL 3491), réd. VII^e-VIII^e s. Éd. MGH Merov., t. II, p. 453-464.
- Vita prima Hugberti ep. Traiectensis* (BHL 3993), réd. VIII^e s. Éd. MGH Merov., t. VI, p. 482-496.
- Vita prima Trudonis ab. Hasbaniensis* (BHL 8321), réd. Donatus VIII^e s. Éd. MGH Merov., t. VI, p. 453-461.
- Vita secunda Apri* (BHL 616), réd. Adson (?) vers 978. Éd. AA. SS., Sept., t. V, p. 55-70.
- Vita Theodorici ep. Mettensis* (BHL 8055), réd. Sigebert de Gembloux vers 1050. Éd. MGH SS., t. IV, p. 463-483.
- Vita Theodorici ep. Mettensis* (BHL manque), réd. Alpert de Metz vers 1005-1017. Éd. MGH SS., t. IV, p. 696-723.
- Vita Vedastis ep. Atrebatensis* (BHL 8501/03), réd. Iona vers 643-646. Éd. MGH Merov., t. III, p. 406-414.
- Vita Waldeberti* (BHL 8775), réd. Adson (?) vers 967-992. Éd. AA. SS., Mai. t. I, p. 277-282.
- Vita Wandregisili ab. Fontanellensis* (BHL 8804), réd. vers 700. Éd. MGH Merov., t. V, p. 13-23.
- Vitæ Romarici et Adelphi, abb. Habendensis* (BHL 7322-23 et 73-74), réd. X^e siècle. Éd. MGH Merov., t. IV, p. 208-228.

BIBLIOGRAPHIE

AIGRAIN, *Hagiographie*

R. AIGRAIN, *L'hagiographie. Ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, 1953.

ANGENENDT, *Liturgie*

A. ANGENENDT, *Die Liturgie in der Vita des Johannes von Gorze*, dans PARISSE, *Gorze*, p. 193-212.

ARNDT, *Reisebericht*

W. ARNDT, *Reisebericht*, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, II (1877).

AUPEST-CONDUCHÉ, *Sainteté*

D. AUPEST-CONDUCHÉ, *Deux formes divergentes de la sainteté épiscopale au VI^e siècle : Félix de Nantes et saint Melaine de Rennes*, dans *La piété populaire au Moyen Âge. Actes du congrès de Besançon, 1974*, Paris, 1977, p. 117-128.

BALAU, *Étude*

S. BALAU, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au Moyen Âge*, Bruxelles, 1902-1903.

BANNIARD, *Viva voce*

M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, 1992 (Études Augustiniennes. Série Moyen Âge et Temps Modernes, 25).

BENOÎT-PICART, *Histoire*

G. PICART, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1707.

BERLIÈRE, *Abbon*

U. BERLIÈRE, *Abbon de Fleury*, dans *DHGE*, I (1912), col. 49-51.

BERSCHIN, *Biographie*

W. BERSCHIN, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, 3 vol., Stuttgart, 1986-1991

BEUGNET, *Adson*

A. BEUGNET, *Adson* dans *DThC*, I (1909), col. 463-464.

BEUMANN, *Gregor*

H. BEUMANN, *Gregor von Tours und der sermo rusticus*, dans *Festschrift M. Branbach*, Münster, 1964, p. 69-98.

Bibliotheca hagiographica latina

Bibliotheca hagiographica latina antiquæ et mediæ ætatis, 2 vol., Bruxelles, 1898-1901 (SH, VI) et 1 vol. (Supplementum), Bruxelles, 1911 (SH, XII).

Bibliotheca sanctorum

Bibliotheca sanctorum, 13 vol., Rome, 1961-1970.

BLAISE, *Lexicon*

A. BLAISE, *Lexicon Latinitatis Medii Ævi*, Turnhout, 1975 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis).

BOSL, *Adelsheilige*

K. BOSL, *Der Adelsheilige. Idealtypus und Wirklichkeit, Gesellschaft und Kultur im Merowingerzeitlichen Bayern des 7. und 8. Jahrhunderts*, dans F. PRINZ, *Mönchtum und Gesellschaft im Frühmittelalter*, Darmstadt, 1976. p. 354-386.

BREMOND, *Exemplum*

Cl. BREMOND, J. LE GOFF, et J.-Cl. SCHMITT, *L'exemplum*, Turnhout, 1982 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 40).

BRIQUET, *Filigranes*

Ch.-M. BRIQUET, *Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier*, Leipzig, 1923.

BRUCKNER, *Scriptoria*

A. BRUCKNER, *Scriptoria Medii Ævi Helvetica / Denkmaler schweizerischer Schreibkunst des Mittelalters*, 14 vol., Genf, 1935-1978.

CALMET, *Histoire*

A. CALMET, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, 5 vol., 2^e éd., Nancy, 1745.

CAMUSAT, *Promptuaire*

N. CAMUSAT, *Promptuaire sacré des antiquités de Troïes*, Troyes, 1610.

CARASSO-KOK, *Repertorium*

M. CARASSO-KOK, *Repertorium van verhalende historische bronnen uit de middeleeuwen. Heiligenlevens, annalen, kronieken en andere in Nederland geschreven verhalende bronnen*, La Haye, 1981.

CAROZZI, *Fin*

C. CAROZZI et H. TAVIANI-CAROZZI, *La fin des temps. Terreurs et prophéties au Moyen Âge* (Préface de G. Duby), Paris, 1982 (Moyen Âge).

Catalogus codicum hagiographicorum

BOLLANDISTES, éd. *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecæ regiæ Bruxellensis. Pars I. Codices latini membranei*, 2 vol., Bruxelles, 1886-1889 (SH, I).

CHÉLINI, *Aube*

CHÉLINI, J., *L'aube du Moyen Âge. Naissance de la chrétienté occidentale. La vie religieuse des laïcs dans l'Europe carolingienne (750-900)*, Paris, 1991.

CHOUX, *Décadence*,

J. CHOUX, *Décadence et réforme monastique dans la province de Trèves (855-959)*, dans *Revue Bénédictine*, LXX (1960), p. 204-223.

CHURCHILL, *Watermarks*

W. A. CHURCHILL, *Watermarks in paper in Holland, England, France, etc. in the XVII and XVIII centuries and their interconnection* by W. A. Churchill, Amsterdam, 1935.

COENS, *Notes*

M. COENS, *Notes sur un ancien manuscrit de Malonne*, dans *AB*, LIII (1935).

CONSTABLE, *Nudus*

G. CONSTABLE, *Nudus nudum Christum sequi and parallel formulas in the XIIIth century*, dans WILLIAMS, G. H. et a., *Continuity and discontinuity in Church History*, Leyde, 1979 (Studies in the History of Christian Thought, 19).

CURTIUS, *Littérature*

E. R. CURTIUS, *La Littérature Européenne et le Moyen Âge latin*, Paris, (trad. frse.), 1956.

DALHAUS, *Gesta*

J. DALHAUS, *Zu den Gesta episcoporum Tullensium*, dans *Papstgeschichte und Landesgeschichte. Festschrift für Hermann Jakobs zum 65. Geburtstag*, Köln, 1995 (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 39), p. 177-194.

D'HERBOMEZ, *Cartulaire*

A. D'HERBOMEZ, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, Paris, 1898.

DE GAIFFIER, *Hagiographie*

B. DE GAIFFIER, *L'hagiographie et son public au XI^e siècle*, dans *Miscellanea historica in honorem Leonis Van der Essen*, Bruxelles-Paris, 1947, t. I, p. 135-166.

DE GAIFFIER, *Mentalités*

B. DE GAIFFIER, *Mentalités de l'hagiographie médiévale d'après quelques travaux récents*, dans *AB*, LXXXVI (1968), p. 391-399.

DELEHAYE, *Leçons*

H. DELEHAYE, *Cinq leçons sur la méthode hagiographique*, Bruxelles, 1934 (*SH*, 21).

DELEHAYE, *Légendes*

DELEHAYE, H., *Les légendes hagiographiques*, 4^e éd., Bruxelles, 1955 (*SH*, 18a).

DOLBEAU, *Hagiographie*

Fr. DOLBEAU, *Hagiographie latine et prose rimée : deux exemples de vies épiscopales rédigées au XII^e siècle*, dans *Sacris Erudiris*, XXXII (1991), p. 223-268.

DOLBEAU, *Liber*

Fr. DOLBEAU, *Notes sur la genèse et la diffusion du Liber de Natalitiis*, dans *RHT*, VI (1976), p. 143-195.

DOLBEAU, HEINZELMANN et POULIN, *SHG*

Fr. DOLBEAU, M. HEINZELMANN, et J.-Cl. POULIN, *Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an Mil (SHG). Inventaire, examen critique, datation (avec Annexe)*, dans *Francia*, XV (1987), p. 701-731.

DONNAT, *Vie*

L. DONNAT, *Vie et coutume monastique dans la Vita de Jean de Gorze*, dans *PARISSE, Gorze*, p. 159-182.

DREVES, *AHMA*

G. M. DREVES et C. BLUME, *Analecta hymnica Medii Aevi*, t. XVIII, Leipzig, 1894.

Du PLESSIS, *Aveux*

M. Du PLESSIS, *Les aveux d'ignorance de Grégoire de Tours sont-ils contradictoires du caractère de sa langue ?*, dans *Revue des Langues Romanes*, LXXVIII (1968), p. 53-69.

DUBOIS, *Listes*

J. DUBOIS, *Les listes épiscopales, témoins de l'organisation ecclésiastique et de la transmission des traditions*, dans *RHÉF*, LXII (1976), p. 9-23.

DUCHESNE, *Fastes*

L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 3 vol., Paris, 1907-1915.

DURLIAT, *Finances*

J. DURLIAT, *Les finances publiques dans l'empire latin de Dioclétiens aux Carolingiens (284-888)*, Sigmaringen, 1990 (Beihefte der Francia, 21).

DUVAL, *Ad sanctos*

Y. DUVAL, *Auprès des saints corps et âme. L'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du III^e au VII^e siècle*, Paris, 1988.

EBERT, *Littérature*

A. EBERT, *Histoire générale de la littérature du Moyen Âge en Occident*, 3 vol. (trad. frse.), Paris, 1883-1889.

FLAMMARION, *Sources*

H. FLAMMARION, *Les sources narratives en Lorraine autour de l'an Mil*, dans *Religion et culture autour de l'an mil. Royaume capétien et Lotharingie. Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an Mil. Auxerre, 26 et 27 juin 1987, Metz, 11 et 12 septembre 1987*, Paris, 1990.

FONTAINE, *Vie*

J. FONTAINE, *Sulpice Sévère, Vie de saint Martin*, 3 vol., Paris, 1967-1969 (Sources Chrétiennes, 133-135)

GAIFFIER, *Hagiographie*,

B. DE GAIFFIER, *Hagiographie et historiographie. Quelques aspects du problème*, dans *La Storiografia altomedievale*, Spolète, 1970 (Settimane di studio del Centro italiano di studi dell'alto medioevo, 17), p. 139-146.

Gallia Christiana

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa, que series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciæ vicinarumque ditionum, ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appostis, 16 vol., Paris, 1715-1865.

GAMS, *Series*

P. B. GAMS, *Series episcoporum ecclesiæ catholicæ : quotquot innotuerunt a beato Petro apostolo*, 2 vol., Ratisbone, 1873-1886.

GANSHOF, *Avitianus*

Fr.-L. GANSHOF, *Saint Martin et le comte Avitianus*, dans *AB*, LVII (1949), p. 203-223.

GAUDEMET, *Église*

J. GAUDEMET, *L'Église dans l'Empire romain (IV^e-V^e siècles)*, Paris, 1958 (Histoire du droit et des institutions en Occident, t. III).

GAUDEMET, *Élections*

J. GAUDEMET, *Les élections dans l'Église latine : des origines au XVI^e siècle*, Paris, 1979 (Institutions, société, histoire, 2).

GAUTHIER, *Évangélisation*

N. GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen-Âge (III^e-VIII^e siècles)*, Paris, 1980.

GAUTHIER, *Topographie*

N. GAUTHIER, *Province ecclésiastique de Trèves (Belgica Prima)*, Paris, 1986 (Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, t. I).

GENICOT, *Valeur*

L. GENICOT, *Valeur de la personne*, dans *Miscellanea Mediævalia in memoriam Jan Frederik Niermeyer*, Groningen, 1967.

GRAUS, *Volk*

Fr. GRAUS, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger. Studien zur Hagiographie der Merowingerzeit*, Prague, 1965.

GYSELING, *Namurois*

M. GYSELING, *Le Namurois, région bilingue jusqu'au 8^e s.*, dans *BCTD*, XXI (1947), p. 201-209.

HALLINGER, *Gorze-Kluny*

K. HALLINGER, *Gorze-Kluny ; Studien zu den monastischen Lebensformen und Gegensätzen im Hochmittelalter*, 2 vol., Graz, 1971 (Studia Anselmiana, 22-25).

HEFFERMAN, *Biography*

J. HEFFERMAN, *Sacred Biography. Saints and Their Biographers in the Middle Ages*, New York-Orford, 1988.

HEINZELMANN, *Aspekten*

M. HEINZELMANN, *Neue Aspekten der biographischen und hagiographischen Literatur in der lateinischen Welt (1.-6. Jh.)*, dans *Francia*, 1 (1973), p. 27-44.

HEINZELMANN, *Bischofsherrschaft*

M. HEINZELMANN, *Bischofsherrschaft in Gallien. Zur Kontinuität römischer Führungsschichten vom 4. bis zum 7. Jahrhundert. Soziale, prosopographische und bildungsgeschichtliche Aspekte*, Munich, 1976 (Beihefte der Francia, 5).

HEINZELMANN, *Prosopographie*,

M. HEINZELMANN, *Gallische Prosopographie 260-527*, dans *Francia*, X (1982), p. 531-718.

HEINZELMANN, *Studia*

M. HEINZELMANN, *Studia sanctorum. Éducation, milieux d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne*, dans *Haut Moyen-Âge. Culture éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, s.l., 1990, p. 125-138

HEINZELMANN, *Aristocratie*

M. HEINZELMANN, *L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin jusqu'à la fin du VIII^e siècle*, dans *RHÉF*, LXII (1976), p. 75-90.

HERZOG, *Vita*

Fr. HERZOG, *Die Vita S. Apri. Ein unbekanntes Pergamentfragment im Stiftarchiv St. Leodegar, Luzern*, dans *Innerschweizerisches Jahrbuch für Heimatkunde*, VIII-X (1944-1946), p. 34-39.

HEUCLIN, *Origines*

J. HEUCLIN, *Aux origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et reclus du V^e au XI^e siècle*, Lille, 1988.

Histoire littéraire de la France

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE S. MAUR, *Histoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des sciences parmi les Gaulois et parmi les François ... avec les éloges historiques des Gaulois et des François*, 12 vol. , Paris, 1733-1763.

HOCQUARD, *Adson*

G. HOCQUARD, *Adson, Asson, Azon, Hemericus*, dans *Catholicisme*, I (1948), col. 164-165.

HOCQUARD, *Idéal*

G. HOCQUARD, *L'idéal du pasteur des âmes selon Grégoire le Grand*, dans *La tradition sacerdotale. Études sur le sacerdoce*, Le Puy, 1959, p. 143-167 (Bibliothèque de la Faculté catholique de théologie de Lyon, 7).

HUIJBEN, *Abbon*

J. HUIJBEN, *Abbon de Fleury*, dans *D. Sp.*, I (1974), col. 61-63.

JACOBSEN, *Johannes*

P. Ch. JACOBSEN, *Die Vita des Johannes von Gorze und ihr literarisches Umfeld*, dans *PARISSE, Gorze*, p. 25-50.

JANICKE, *Othrich*,

K. JANICKE, *Othrich*, dans *Allgemeine deutsche Biographie*, XXIV (1887), p. 538.

JUNGMANN, *Missarum*

J.-A. JUNGMANN, *Missarum Solemnia. Explication génétique de la messe romaine*, 3 vol., Paris, 1952-1958 (Théologie. Études publiées sous la direction de la Faculté de théologie S. J. de Lyon-Fourvière, 19-21).

KONRAD, *De ortu*

R. KONRAD, *De ortu et tempore Antechristi. Antichristvorstellungen und Geschichtsbild des Abtes Adso von Montier-en-Der*, Lassleben, 1964 (Münchener historische Studien, section Mittelalterliche Geschichte, 1).

LAPIERE, *Lettre*

M.-R. LAPIERE, *La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine (XI^e-XII^e s.)*, Paris, 1981.

LAUWERS, *Mort*

M. LAUWERS, *Raconter la mort au Moyen Âge. Le rituel et l'imaginaire de la mort dans la littérature hagiographique du haut Moyen Âge*, Mémoire de Licence inédit (Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.C.L., Louvain-la-Neuve, 1985).

LEMAIRE, *Introduction*

J. LEMAIER, *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve, 1989 (Publications de l'Institut d'Etudes médiévales, 2^e série : Textes, études, congrès, 9).

LOWE, *Codices*

E. A. LOWE, *Codices latini antiquiores. A Palæographical Guide to Latin Manuscripts prior to the Ninth Century*, 12 vol., Oxford, 1934-1971.

LOYEN, *Lettres*

A. LOYEN, *Sidonius Appolinarius. Lettres*, 3 vol., Paris, 1970, (Coll. des Universités de France. Auteurs latins. Texte et traduction).

MANITIUS, *Geschichte*

M. MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, 3 vol., Munich, 1911-1931 (Handbuch der Altertumswissenschaft, IX/2).

MARTÈNE, *Thesaurus*

E. MARTÈNE et U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 vol., Paris, 1717.

MARTIMORT, *Lectures*

A. G. MARTIMORT, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Turnhout, 1992 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 64).

MARTIN, *Adson*

E. MARTIN, *Adson, Azon ou Asson*, dans *DHGE*, I (1912), col. 636).

MARTIN, *Histoire*

E. MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, 3 vol., Nancy, 1901.

MUNDING, *Verzeichnis*

E. MUNDING, *Das Verzeichnis der St. Galler Heiligenleben und ihrer Handschriften in Codex Sangall. No. 566*, dans *Texte und Arbeiten herausgeg. durch die Erzabtei Buron*, I, 3-4, Beuron, 1918.

OMONT, *Catalogue*

H. OMONT, *Catalogue de la bibliothèque de l'abbé Adson de Montier-en-Der (992)*, dans *BÉC*, XLII (1881), p. 157-160.

Orbis latinus,

Th. GRÄSSE et a., *Orbis latinus : Lexikon lateinischer geographischer Namen des Mittelalters und der Neuzeit*, 3 vol., Braunschweig, 1972.

PARISSE, *Abbaye*

M. PARISSE, *L'abbaye de Gorze dans le contexte politique et religieux lorrain à l'époque de Jean de Vandières (900-974)*, dans PARISSE, *Gorze*, p. 51-90.

PARISSE, *Gorze*

M. PARISSE et O. G. OEXLE (ss. la dir. de), *L'abbaye de Gorze au X^e siècle*, Nancy, 1993.

PARISSE, *Histoire*

M. PARISSE (ss. la dir. de), *Histoire de Lorraine*, Toulouse, 1978 (*Univers de France et des pays francophones*. Série : *Histoire des provinces*, 38).

PARISSE, *Lorraine*

M. PARISSE, *La Lorraine monastique au Moyen Âge*, Nancy, 1981.

PHILIPPART, *Saint*,

G. PHILIPPART, *Le saint comme parure de Dieu, héros séducteur et patron terrestre d'après les hagiographes lotharingiens du X^e siècle*, dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle). Actes du colloque organisé par l'École française de Rome avec le concours de l'Université de Rome « La Sapienza »*, Rome, 27-29 octobre 1988, Rome, 1991 (*Collection de l'École française de Rome*, 149).

PILIPPART, *Légendiers*

G. PILIPPART, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, 1977 (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 24-25).

PIROT, *Bibliothèque*

F. PIROT, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège*, Liège, 1968.

POLHEIM, *Die lateinische Reimprosa*

K. POLHEIM, *Die lateinische Reimprosa*, Berlin, 1935.

POULIN, *Idéal*

J.-Cl. POULIN, *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, Laval, 1975 (*Travaux du laboratoire d'histoire religieuse de l'Université de Laval*, 1).

PRINZ, *Stadtherrschaft*

F. PRINZ, *Die bischöfliche Stadtherrschaft im Frankenreich vom 5. bis 7. Jahrhundert*, dans *Historische Zeitschrift*, XXVII (1973), p. 135 et ss.

RICHÉ, *Éducation*

P. RICHÉ, *Éducation et culture dans l'Occident barbare (VI^e-VIII^e siècles)*, 3^e éd., Paris, 1972 (*L'Univers Historique*).

ROUCHE, *Matricule*

M. ROUCHE, *La matricule des pauvres. Évolution d'une institution de charité du Bas-Empire jusqu'à la fin du haut Moyen Âge*, dans MOLLAT, M., *Études sur l'histoire de la pauvreté (Moyen Âge-XVII^e siècle)*, 2 vol., Paris, 1974, p. 83-110.

ROUSSELLE, *Aspects*

A. ROUSSELLE, *Aspects sociaux du recrutement ecclésiastique au IV^e siècle*, dans *Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité*, LXXXIX (1977), p. 333-370.

ROZE, *Saint-Èvre*

Fr. ROZE, *L'abbaye Saint-Èvre de Toul au haut Moyen-Âge*, dans *Le pays lorrain*, LXI (1981), p. 73-83.

SILVESTRE, *Autographes*

H. SILVESTRE, *Les autographes d'Adrien d'Oudenbosch et la date de la mort de Rupert de Deutz*, dans *Scriptorium*, XVIII (1964), p. 274-277.

SNIEDERS, *Influence*

I. SNIEDERS, *L'influence hagiographique irlandaise sur les vitæ des saints irlandais en Belgique*, dans *RHE*, XXIV (1928), p. 596-627.

SOT, *Arguments*

M. SOT, *Arguments hagiographiques et historiographiques dans les Gesta episcoporum*, dans *Hagiographie, cultures et sociétés (IV^e-XII^e s.)*. Actes du colloque Nanterre et Paris (2-5 mai 1979), Paris, 1981 (Études Augustiniennes).

SOT, *Gesta*

M. SOT, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turnhout, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 37).

SOT, *Hagiographie*,

M. SOT, *Du bon usage de l'hagiographie médiévale*, dans *L'Histoire*, I (1978), p. 69-70.

STEIN, *Adson*

H. STEIN, *Adson*, dans *Dictionnaire de Biographie Française*, I (1933), col. 642-643.

STIENNON, *Millénaire*

J. STIENNON, *Exposition du Millénaire de Saint-Laurent de Liège, église, abbaye, hôpital militaire. Liège, Cloîtres de la Cathédrale, 23 sept.-28 oct. 1968*, Liège, 1968.

THIÉRY, *Toul et ses évêques*

A. D. THIÉRY, *Toul et ses évêques*, 2 vol., Paris, 1841.

TOMBEUR, *Thesaurus*

P. TOMBEUR (ss. la dir. de), *Thesaurus Linguae Scriptorum Operumque Latino-Belgicorum Medii Aevi. Première partie : le vocabulaire des origines à l'an mil*, t. I : *Méthodologie et informatique : du texte aux analyses. Index général des lemmes*, Bruxelles, 1986.

TOMEA, *Tradizione*

P. TOMEA, *Tradizione apostolica e coscienza cittadina a Milano nel medioevo. La leggenda di san Barbara*, Milan, 1993 (Bibliotheca erudita. Studi e documenti di storia e filologia, 2).

VAN DER ESSEN, *Étude*

L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les uitæ des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain-Paris, 1907.

VAN DER ESSEN, *Siècle*

L. VAN DER ESSEN, *Le siècle des saints (625-739). Étude sur les origines de la Belgique chrétienne*, Bruxelles, 1948 (Notre Passé).

VAN UYTFANGHE, *Empreinte*

M. VAN UYTFANGHE, *L'empreinte biblique dans l'hagiographie*, dans J. FONTAINE et C. PIETRI (ss. la dir. de), *Le monde latin antique et la bible*, Paris, 1985, p. 565-611.

VAN UYTFANGHE, *Hagiographie*

M. VAN UYTFANGHE, *L'hagiographie : un genre chrétien*, dans AB, 111 (1993), p. 135-182.

VAN UYTFANGHE, *Protohistoire*

M. VAN UYTFANGHE, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, dans *Romanica Gandensia*, XVI (1976), p. 5-89.

VAN UYTFANGHE, *Public*

M. VAN UYTFANGHE, *L'hagiographie et son public à l'époque mérovingienne*, dans E. A. LIVINGSTONE (ss. la dir. de), *Studia Patristica. XVI. Papers Presented to the Seventh International Conference on Patristic Studies Held in Oxford 1975*, Berlin, 1985 (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur), p. 54-62.

VAN UYTFANGHE, *Stylisation*

M. VAN UYTFANGHE, *Stylisation biblique et condition humaine dans l'hagiographie mérovingienne (600-750)*, Bruxelles, 1987 (Verhandelingen van de kon. Acad. voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België. Klasse der letteren, jaargang 49, 120).

VERHELST, *Adson*

D. VERHELST, *Adson*, dans *Religion et culture autour de l'an mil. Royaume capétien et Lotharingie. Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'an Mil. Auxerre, 26 et 27 juin 1987, Metz, 11 et 12 septembre 1987*, Paris, 1990.

VERHELST, *Préhistoire*

D. VERHELST, *La préhistoire des conceptions d'Adson de Montier-en-Der concernant l'Antéchrist*, dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, XL (1973), p. 52-103.

VERHELST, *Traktaat*

D. VERHELST, *Adso's traktaat over de Antikrist en zijn verschillende versies. Een bijdrage tot de studie van de eschatologische literatuur in de Middeleeuwen*. (Mémoire de Licence de la Faculté de Philosophie et Lettres de la K.U.L., Leuven, 1963).

VERSEUIL, *Clovis*

J. VERSEUIL, *Clovis ou la naissance des rois*, Paris, 1992 (Coll. *L'Histoire en tête*, série *Les grandes familles*).

VÖGTLE, *Tugendkataloge*

A. VÖGTLE, *Tugendkataloge*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, X (1955), col. 399-401.

VON HERTLING, *Heiligentypus*

P. L. VON HERTLING, *Der mittelalterliche Heiligentypus nach dem Tugendkatalogen*, dans *Zeitschrift für Ascese und Mystik*, VIII (1933), p. 260-268.

WAGNER, *Gorze*

A. WAGNER, *La vie culturelle à Gorze au x^e siècle d'après la Vita de Jean de Gorze et le catalogue de la bibliothèque*, dans *PARISSE, Gorze*, p. 213-232.

WERNER, *Abbo*

K.-F. WERNER, *Abbo von Fleury*, dans *LMA*, I (1980), col. 15.

WERNER, *Adso*

K.-F. WERNER, *Adso*, dans *LMA*, I (1980), col. 169-170.

WERNER, *Aristocratie*

K.-F. WERNER, *Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du Nord-Est de la Gaule*, dans *RHEF*, LXII (1976), p. 45-73.

CHAPITRE PREMIER

**HISTORIOGRAPHIE
ET CADRE HISTORIQUE**

Dans ce qui suit, nous avons tenu à présenter une brève description des travaux majeurs, qui nous ont aidé à nous familiariser avec les divers sujets traités dans cette étude. Nous les avons répartis en plusieurs rubriques, selon le domaine dont ils traitent. Tout d'abord, il y a les travaux des historiens du diocèse de Toul, dans la mesure où tous ces auteurs ont été, à un moment ou à un autre de leur étude, confrontés à l'épiscopat d'Aper, ou à l'histoire de l'abbaye Saint-Èvre. Ensuite viennent les études plus particulières consacrées à saint Èvre et aux *uitæ* écrites en son honneur. Enfin, nous ne pouvions laisser inexploités certains ouvrages de fond consacrés à la culture et à la société à l'époque mérovingienne, celle-là même qui a vu la rédaction de la *Vita prima sancti Apri*.

A. L'HISTORIOGRAPHIE

1. HISTOIRE DE TOUL

La tradition historiographique toulousaine est fort ancienne, puisque dès la fin du IX^e siècle, des chroniqueurs se sont attachés à conserver la mémoire de leurs évêques dans de courtes notices, résumant les moments importants de leur vie, de leur épiscopat, voire de leur cité. Il n'y a pas lieu de traiter ici des *Gesta episcoporum Tullensium*, étant donné que nous les analysons en détail dans le chapitre suivant⁴.

On pourrait encore remonter la filière jusqu'aux premiers pas de l'historiographie toulousaine, si l'on prenait en compte les « sources » des auteurs de ces *Gesta*. En effet, ceux-ci mentionnent à plusieurs reprises des *Libri auctoriales*, aujourd'hui perdus, sur lesquels ils fondent certaines assertions pour le moins sujettes à caution. Ils se servent également des *uitæ* de certains évêques proclamés saints. Dans le cas de saint Èvre, la tradition peut ainsi remonter jusqu'au VI^e siècle, puisque c'est à cette époque que fut vraisemblablement rédigée la première de ses deux *uitæ*.

Plus tard, sur la base de ces *Gesta*, d'autres auteurs toulousains ont tenté d'esquisser une histoire de leur diocèse en résumant les notices déjà présentes dans les *Gesta* et en poursuivant jusqu'à un nouveau terme les « fastes » de leurs évêques. Ces documents plus tardifs, nommés *Schedulæ* et *Historia Leucorum*⁵, n'apportent cependant pas d'éléments neufs concernant saint Èvre ou les premiers évêques de la cité. On notera

⁴ Chapitre II. B. Sources majeures. 1. Les « *Gesta episcoporum Tullensium* », p. 21 et s.

⁵ Les *Schedulæ* sont probablement de la seconde moitié du XVI^e siècle, et l'*Historia Leucorum* de la seconde moitié du XVII^e siècle.

néanmoins que l'*Historia Leucorum* intègre dans sa préface le premier essai d'une histoire générale du diocèse de Toul⁶.

La différence typologique qui sépare ces *uitæ, gesta, schedulæ* et autres *historiæ* anonymes, des ouvrages plus « modernes » n'est pas évidente a priori. On aurait tendance à qualifier les premières de « sources » de l'histoire de Toul et les secondes de « travaux » ou d'« études » constituant la bibliographie en la matière. Ce fait résulte de l'ambiguïté inhérente au travail de l'historien : à la recherche des traces subsistantes d'une époque révolue, il « trace » lui-même des faits constituant de nouveaux témoignages du passé — et de sa façon de le penser — pour une époque à venir⁷. Ceci le distingue d'ailleurs des gardiens de la mémoire collective des sociétés orales, dites *sans histoire*.

À la fin du XVII^e siècle, Claude de l'Aigle rédige des *Mémoires pour servir à faire l'histoire du diocèse de Toul*⁸. Comme l'indique son titre modeste, cet ouvrage n'est pas à proprement parler une « histoire »⁹. Son auteur ne fait en effet que confronter les renseignements qu'il trouve dans les *Gesta*, les *Schedulæ*, l'*Historia Leucorum* et la *Gallia Christiana*. Induit en erreur par la chronologie approximative de ces documents, il avance notamment à propos de saint Èvre l'hypothèse maladroite que ce saint fut un contemporain et ami de Paulin de Nole¹⁰.

Au début du XVIII^e siècle, De Riguet établit un *Système chronologique et historique des évêques de Toul*¹¹. Une nouvelle fois, il ne s'agit pas d'une histoire du diocèse, mais, comme l'annonce le titre, d'un essai de chronologie. Il contribue néanmoins à distinguer saint Èvre de ses homonymes avec lesquels les ouvrages précités le confondaient.

À la même époque, en 1707, le Père Benoît de Toul (G. Picart), dit Benoît-Picart, publie son *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Toul*. Cet historien, également auteur de *La vie de saint Gérard, évêque de Toul, avec des notes pour servir à l'histoire du pays*, parue en 1701, rassemble une large documentation et

⁶ Cf *infra*, p. 25.

⁷ Cette ambivalence de la démarche historique se retrouve dans la double signification du verbe anglais *to trace*, qui désigne aussi bien l'action de celui qui *laisse* une trace que l'action de celui qui la repère et la *suit*.

⁸ Le manuscrit original de ce document inédit appartient à la cathédrale de Toul. Il en existe cependant des copies qu'on trouvera dans les bibliothèques municipales de Nancy (n° 125), d'Aix (n° 313/681 et 317/679) et de Grenoble (n° 1164).

⁹ Le titre lui-même indique la conscience progressive que l'on prend de la différence entre « sources » et « études » historiques.

¹⁰ Paulin de Nole a effectivement écrit deux *epistolæ* adressées à un certain Aper. Celui-ci n'est cependant pas assimilable au septième évêque de Toul, ne fût-ce que par l'écart chronologique qui l'en sépare (voir *infra*, Les « *epistolæ* » de Paulin de Nole, p. 19).

¹¹ L'ouvrage a paru en 1701 à Nancy.

réalise des progrès critiques par rapport aux historiens précédents. Il rend notamment à saint Auspice et à saint Èvre la place qui leur convient. Toutefois, il semble avoir péché par précipitation, n'exploitant pas toutes les sources dont il pouvait disposer.

En 1728, A. Calmet publie la première édition de son *Histoire de Lorraine*. Il y accorde une large place aux évêques de Toul, dont il retrace l'histoire dans sa préface. Il présente également, de chapitre en chapitre, une histoire très détaillée du diocèse de Toul, axée sur ses évêques. On pourrait néanmoins lui reprocher les mêmes défauts qu'à Benoît-Picart, puisqu'il se sert de manière inopportune de certaines sources, dont il n'a d'ailleurs qu'une connaissance assez approximative¹².

Le XIX^e siècle n'a pas vu paraître d'études originales sur l'histoire du diocèse de Toul. On mentionnera cependant l'*Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy* (Nancy, 1866-1867) de l'abbé Guillaume, même si, aux yeux d'Eugène Martin, ce dernier « témoigne de plus de bonne volonté que d'aptitudes historiques ». Cette histoire suit en effet pas à pas l'ouvrage de Benoît-Picart et n'apporte guère d'éléments nouveaux.

Avec le début du XX^e siècle, l'historiographie toulaise franchit un nouveau pas. Dans les trois volumes de son *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié* (Nancy, 1901), E. Martin apporte un sang neuf à la critique des sources du diocèse de Toul. Il fournit des hypothèses intéressantes au sujet de la rédaction des *Gesta episcoporum Tullensium* et des vies de saints qui s'y trouvent insérées. Dans son premier volume, il reprend méthodiquement et avec beaucoup d'esprit critique les divers problèmes des origines de l'Église de Toul et des avatars que celle-ci a connus tout au long du Moyen Âge. Ce travail reste néanmoins une « histoire » classique qui peut paraître, malgré ses nombreuses qualités, quelque peu dépassée aujourd'hui.

Nous terminons cet aperçu historiographique avec l'ouvrage auquel nous devons le plus. Il s'agit de l'excellente étude de Nancy Gauthier sur *L'évangélisation des pays de la Moselle*. Grâce à l'analyse rigoureuse de l'ensemble des sources connues, l'auteur a réalisé une synthèse incontournable des connaissances historiques pour l'époque qui l'occupe, à savoir les III^e-VIII^e siècles. En ce qui concerne saint Èvre, elle ne pouvait tenir compte de la *Vita prima* qui lui était inconnue, ce qui l'induit à penser que la *uita*, telle que mentionnée par l'auteur de la notice concernant le saint dans les *Gesta episcoporum Tullensium*, était « la Vie que nous possédons encore », et que dès lors ces *Gesta* n'avaient pu être écrits qu'après la *Vita secunda*, hypothèse que nous croyons devoir réfuter¹³. Elle se fie également au témoignage de Benoît-Picart, pour avancer que

¹² Dans un des diplômes dont il donne l'édition en annexe, il confond les abbayes Saint-Èvre et Saint-Amand, ce qui, moyennant un raisonnement boiteux, le mène à conclure que l'abbaye Saint-Èvre était originellement dédiée à Saint-Maurice (cf. *infra*, p. 93 et s.).

¹³ Cf. *supra*, Chapitre II. B. Sources majeures. 1. Les « *Gesta episcoporum Tullensium* », p. 21 et s.

l'abbaye Saint-Èvre était originellement dédiée à saint Maurice, alors que l'affirmation de cet auteur est plus que douteuse¹⁴. Ces deux objections ne portent toutefois que sur des points de détail et ne prétendent en aucune façon diminuer les mérites du travail réalisé par N. Gauthier.

2. SAINT ÈVRE ET LES « VITÆ SANCTI APRI »

Peu de travaux ont été consacrés à saint Èvre ou aux *uitæ* écrites en son honneur. Si les études mentionnées précédemment évoquent toutes l'épiscopat du saint, elles se contentent généralement de situer chronologiquement ce dernier ou de répéter ce qu'en disent les *Gesta episcoporum Tullensium* ou la *Vita secunda*.

On peut ajouter à ces travaux les notices consacrées à Aper dans la *Gallia Christiana* et dans la *Bibliotheca sanctorum*. Malheureusement, ces deux collections se satisfont d'un résumé fidèle de la *Vita secunda*. Par rapport à celle-ci, on ne trouvera pas d'élément nouveau, si ce n'est, dans la *Gallia Christiana*, les dates de l'épiscopat du saint, incertaines et conventionnelles, mais que cet ouvrage oublie de présenter comme telles¹⁵. Dans sa *Series episcoporum*, (1873-1886) P. B. Gams tente également de situer chronologiquement l'épiscopat de saint Èvre et propose la même fourchette, mais avec plus de prudence. Dans ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* (1907), L. Duchesne rencontre lui aussi le nom d'Aper, dont il rappelle que la fête est marquée au 15 septembre dès le VIII^e siècle et que son « biographe, fort tardif [lui non plus ne connaît pas la *Vita prima*] lui attribue sept ans d'épiscopat ».

Le premier à s'être réellement intéressé de manière critique à la *Vita sancti Apri* et aux renseignements que l'on pouvait légitimement en tirer, est le Bollandiste Constantin Suyskens, dans un article de 1755, introduisant l'édition de la *Vita secunda* et des *Miracula*¹⁶. Il s'agit d'une excellente étude, qui, malgré son ancienneté, a pu résoudre la plupart des problèmes posés par ces textes. Elle pèse, sans se prononcer définitivement, les arguments favorables et défavorables à l'attribution de la *Vita* et des *Miracula* à Adson de Montier-en-Der et affirme, pour la première fois, qu'il existait à coup sûr une *uita* antérieure, dont on avait alors perdu la trace. Son auteur fait aussi la part belle à l'histoire du saint, en corrigeant bon nombre d'erreurs commises par les historiens antérieurs. Il réalise une large critique des *epistolæ* de Paulin de Nole et de Sidoine Apollinaire, adressées à un certain Aper. Selon ce Bollandiste, il ne fait aucun doute que les premières ne pouvaient avoir eu pour destinataire saint Èvre, septième évêque de

¹⁴ Cf. *infra*, p. 93 et s.

¹⁵ Elle propose comme date d'entrée en fonction l'an 500, car on pense qu'il fut évêque au début du VI^e siècle, et comme date de décès 507, car selon les *Gesta episcoporum Tullensium*, il exerça sa fonction pendant sept ans, ce qui, comme nous le verrons, est plus que douteux (voir p. 85).

¹⁶ AA SS, Sept. t. V, p. 55-66 (l'édition suit, aux p. 66-80)

Toul. Si cette conclusion paraît aujourd'hui évidente pour des raisons chronologiques, elle avait été à l'époque de Suyskens le fruit d'une longue démonstration, confrontant les données des *epistolæ*, celles de la *Vita* et ce que l'on en savait par ailleurs. En revanche, son jugement est plus nuancé en ce qui concerne les *epistolæ* de Sidoine Apollinaire. Il lui semble même possible, à partir de celles-ci, de remettre en cause le lieu de naissance du saint, tel que décrit dans la *Vita*, et de préciser le profil de son éducation. Il s'attache finalement à l'histoire de l'abbaye Saint-Èvre et relève les différentes églises qui ont porté la dédicace de ce saint. Il va sans dire que notre travail doit beaucoup à Suyskens, même si nous avons dû parfois nous écarter des ses hypothèses.

Depuis lors, l'article du Bollandiste a fait référence et aucune autre étude ne s'est attachée à ce sujet. La *Vita* a parfois été traitée indirectement dans des articles consacrés à la figure d'Adson de Montier-en-Der, mais aucun ne semble s'y être intéressé pour elle-même. Certains, comme M. Manitius, paraissent d'ailleurs méconnaître la *Vita* et ne parlent que des « *Miracula* » *sancti Apri*, soit qu'ils l'ignorent simplement, soit qu'ils la confondent avec les *Miracula*. Il est vrai que les deux doivent probablement être attribués au même auteur.

Pendant la seconde guerre mondiale, le professeur suisse F. Herzog publiait un article, où il faisait état d'une étonnante découverte. Il avait en effet trouvé par hasard un bout de parchemin dans la reliure d'un livre de recettes de l'église de Root, près de Lucerne. Daté du VIII^e siècle, le document comportait une *Vita sancti Apri* de même qu'une partie de la *Passio* de sainte Eugénie. La Vie de saint Èvre, dont tout le début (plus ou moins un tiers) faisait malheureusement défaut, était à l'évidence une version plus ancienne que celle jusqu'alors connue. L'auteur de l'article s'intéresse cependant moins au contenu de cette *uita* qu'à l'histoire étonnante du fragment retrouvé. Il reproduit néanmoins le texte du manuscrit à la fin de son article, ce qui nous a permis d'en relever les variantes pour notre édition.

3. CULTURE ET HAGIOGRAPHIE MÉROVINGIENNES

Nous n'entendons pas faire ici un tour d'horizon complet des ouvrages de référence obligée ou de méthodologie générale sur le sujet. Il suffira d'indiquer ceux qui nous ont été les plus utiles dans la perspective plus restreinte de notre étude. Parmi ceux-ci, nous pouvons distinguer deux sortes, à savoir ceux qui nous ont procuré les renseignements nécessaires sur la réalité sociale et culturelle de cette période, et ceux qui nous ont éclairé à travers la littérature hagiographique sur des points plus spécifiques.

Dans le premier groupe, il convient de citer les ouvrages de P. Riché, *Éducation et culture en Occident* et de M. Heinzelmann, *Bischofsherrschaft in Gallien*. Grâce à ces deux études, nous avons pu nous faire une idée plus précise de ce que représentait à cette époque la culture et l'éducation de la noblesse romano-germanique d'une part, et l'image que donnaient d'eux-mêmes les évêques issus de ce groupe social à travers leurs épitaphes des IV^e-VI^e siècles d'autre part. C'était là une démarche indispensable pour qui souhaite acquérir un point de vue critique sur l'image que la *Vita prima Apri* donne de l'évêque.

Nous avons aussi eu recours à des études de l'hagiographie mérovingienne, afin de pouvoir comparer la logique conceptuelle et littéraire de l'auteur de la *Vita prima Apri* à celle de ses contemporains. Sur ce point, nous sommes grandement redevables à M. Van Uytenghe, dont la thèse intitulée *Stylisation biblique* nous a permis de mieux dégager les idéaux de sainteté présents dans la *Vita prima*, ainsi que les origines bibliques de ceux-ci. Nous devons également mentionner à ce sujet les travaux de M. Heinzelmann, *Studia sanctorum* et de M. Lauwers, *La mort au Moyen Âge*, qui nous ont apporté des points de vue intéressants sur les épisodes clés d'une *uita*, que sont l'éducation et la mort du saint.

B. HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE TOUL DU IV^e AU X^e SIÈCLES

Comme nous le verrons plus loin, la rédaction des deux *uitæ* consacrées à Aper sont distantes de plus de quatre siècles. Avant de les examiner, il n'est pas inutile de fixer la cadre historique dans lequel sont apparus ces deux textes. Les divers essais d'histoire générale du diocèse de Toul ont choisi pour fil conducteur la succession des différents évêques sur le siège épiscopal toulais et les avatars qu'ont connus les institutions monastiques de ce diocèse. Comme les pages qui suivent veulent donner un bref aperçu historique, nous nous contenterons de résumer les acquis de l'historiographie sur le sujet, sans y apporter d'éléments neufs.

1. LES ORIGINES DE L'ÉGLISE DE TOUL

Les études consacrées aux origines apostoliques de la Gaule présentent souvent deux tendances extrêmes. Soit que, suivant la tradition du lieu, on recule exagérément les dates de fondation, soit que, dans le doute que suscitent ces traditions locales, on en

retarde trop prudemment l'époque¹⁷. À Toul, la tradition veut que le fondateur de l'Église locale soit un certain Mansuetus (en français, Mansuy ou Mansuet) dont Adson de Montier-en-Der a rédigé la *Vita* au x^e siècle. Selon cet auteur, saint Mansuy aurait été envoyé à Toul depuis Rome par saint Pierre en personne. Il fonde cette opinion sur la foi des *Gesta episcoporum Tullensium* et du catalogue épiscopal de cette cité, qui fait de saint Mansuy le premier évêque toulouais. Mais une telle assertion ne peut résister à une analyse sérieuse de ces sources. Nous savons en effet qu'Auspicius, cinquième évêque mentionné dans le catalogue épiscopal, était contemporain de Sidoine Apollinaire, lequel mourut vers 488. En estimant la durée moyenne d'un épiscopat à vingt années, on pourrait difficilement reculer l'épiscopat de saint Mansuy au delà du iv^e siècle. Or lorsqu'on sait qu'au iv^e et v^e siècles, ces régions de la Gaule étaient encore largement livrées aux superstitions du paganisme, on a quelque difficultés à y imaginer un siège apostolique fondé depuis le i^{er} siècle.

Le problème de l'estimation chronologique de l'arrivée de saint Mansuy à Toul se double d'une autre énigme. En effet, dans la *Passio Eliphii* qui relate le martyre sous Julien l'Apostat (361-363) d'Éliphius, de sa sœur Libaire et de son frère Euchaïre, l'auteur présente ce dernier comme un évêque, sans en préciser le siège. Or, il n'est nulle part question d'un saint Euchaïre dans le catalogue épiscopal, ni dans les *Gesta* toulouais. Aussi, deux hypothèses ont été émises pour expliquer le silence de ces sources. Dans son *Système chronologique des évêques de Toul* (1701), De Riquet suggère que saint Euchaïre était évêque de Grand, cité voisine de Toul, au moment où saint Mansuy occupait le siège épiscopal de cette ville. Pour sa part, A. Digot, niant que les Leucques aient possédé deux sièges épiscopaux, préfère imaginer le transfert du siège épiscopal de Grand à Toul après le martyre de saint Euchaïre¹⁸.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'Église de Toul a connu des débuts difficiles. Aux iii^e et iv^e siècles, la cohésion du pouvoir central de l'empire romain est menacée par des partages successifs et par le danger croissant que représentent les tribus germaniques aux frontières de l'empire. De plus, la communauté chrétienne doit encore faire face à de nouvelles vagues de persécutions. Au v^e siècle, les régions de l'est de la Gaule sombrent dans l'insécurité la plus totale à cause des invasions des Huns qui dévastent Toul. On comprend aisément que ces conditions n'aient pas favorisé l'évangélisation de ces contrées encore à forte dominante païenne. Le catalogue épiscopal et les *Gesta* toulouais n'ont pas retenu beaucoup plus que les noms des

¹⁷ La tendance à reculer exagérément les origines apostoliques d'une cité est déjà abondamment illustrée dès le v^e siècle dans les *uitæ* et les *passiones* qui entendent ainsi souligner la primauté de leur Église (cf. GRIFFE, *Origines*, p. 3). Pour une bibliographie des travaux en la matière, voir TOMEA, *Tradizione*, p. 3-13. À ce jour, aucune étude n'a été consacrée aux origines apostoliques de Toul. L'ouvrage qui fait référence en la matière reste donc les *Fastes épiscopaux de la Gaule ancienne* de L. DUCHESNE.

¹⁸ Cf. DIGOT, *Mémoire*.

successeurs de saint Mansuy — encore que leurs noms aient pu subir des altérations. Dans la *Vita sancti Mansueti*, Adson de Montier-en-Der nous apprend qu'Amon, successeur de saint Mansuy fut enterré auprès de ce dernier dans l'église Saint-Pierre (Saint-Mansuy). Les évêques suivants se nomment Alchas et Celsinus.

2. L'ÉGLISE DE TOUL DU VI^e AU VIII^e SIÈCLES

Nous avons déjà évoqué la figure d'Auspicius, cinquième évêque de Toul. On a conservé de lui une lettre adressée au comte de Trèves Arbogast et on possède également deux lettres de Sidoine Apollinaire dont l'une lui est destinée et dont l'autre parle de lui avec avantage¹⁹. Ces sources permettent de situer avec suffisamment de certitude la fin de son épiscopat entre 474 et 480. À cette époque, l'approche de certaines tribus germaniques n'était pas de nature à rassurer les évêques toulous. En effet, les Francs Ripuaires, encore idolâtres, étaient arrivés à Trèves, alors que les Burgondes, convertis à l'hérésie arienne, s'installaient dans le sud de la région et qu'à la même époque, les Alamans venaient de passer le Rhin et menaçaient la Basse-Moselle²⁰. Sigisbert, chef des Francs Ripuaires, arrêta avec succès les Alamans qu'il défit à Tolbiac, mais sachant qu'il ne pourrait pas contenir l'avancée de ceux-ci beaucoup plus longtemps, il fit appel à Clovis. Celui-ci, qui était alors chef de la branche salique des Francs, installée plus à l'ouest, repoussa définitivement le danger. On sait les conséquences heureuses qu'eut cette victoire pour l'implantation du christianisme en Gaule. Sur le retour de cette campagne, Clovis, qui avait promis de se convertir à la religion de son épouse en cas de succès, s'arrêta à Toul, où l'évêque alors en place lui recommanda le jeune Vaast comme catéchiste²¹. Celui-ci aurait accompagné Clovis à Reims pour que le roi franc s'y fasse baptiser. L'auteur de la *Vita sancti Vedastis*, qui rapporte ces faits, ne précise cependant pas le nom de l'évêque toulous, qui confia le jeune Vaast au roi franc²². La tradition historiographique toulous n'a jamais douté qu'il s'agissait d'un nommé Ursus, mais cette conviction reste sujette à caution. Étant donné notre connaissance peu fiable de la chronologie des épiscopats toulous à cette époque reculée, il n'est pas exclu que l'évêque visé soit au contraire Aper, le successeur d'Ursus. Il n'est pas douteux qu'Aper fut contemporain de Clovis, puisque son épiscopat se situe vers la fin du V^e ou le début du VI^e siècle. Toutefois, dans l'état actuel des connaissances, les données sur lesquelles nous fondons cette conjecture

¹⁹ Cf. *infra*, p. 20.

²⁰ MARTIN, *Histoire*, t. I., p. 57.

²¹ Cf. VAN DER ESSEN, *Siècle*, p. 27-34.

²² « Victor deinde Alamannos cum rege in dicionem cœpit, ovansque ad patriæ festinus rediens, ad Tullum opidum venit. (3.) Et cum iam desiderium retineret, ut cæler ad baptismi gratiam confugiret, siscitando conperit, inibi beatum Vedastem sub relegionis cultu vitam degere, quem mox sibi itinere iunxit. » (*Vita Vedastis*, 2-3)

ne permettent pas de trancher avec certitude qui d'entre Ursus ou Aper accueillit Clovis à Toul et lui montra le chemin de la conversion²³.

À la mort de Clovis, en 511, le royaume qu'il avait constitué est divisé entre ses quatre fils. Le nord-est du royaume, avec Toul, revient à son fils aîné, Thierry, roi de Metz. On ignore si, à ce moment, Aper avait déjà cédé la charge épiscopale à Albaudus. Selon les *Gesta episcoporum Tullensium*, c'est ce dernier qui installa à Saint-Èvre la première communauté d'hommes²⁴. Dans un autre chapitre, nous aborderons plus en détail les origines et l'histoire de l'abbaye Saint-Èvre, qui ne sont pas sans poser d'épineux problèmes²⁵. En tout cas, cette abbaye resta longtemps la seule de tout le diocèse, voire de tout le territoire que recouvrait la province de Première Belgique²⁶. En effet, le climat politique de la fin du VI^e siècle, caractérisé par les incessantes guerres fratricides, décrites par Grégoire de Tours dans son *Historia Francorum*, n'était pas propice aux développements d'institutions ecclésiastiques. On peut également invoquer la décadence générale des villes et l'exode gallo-romain couplé à une implantation plus dense des Germains²⁷. Aussi, de nouvelles fondations ne sont pas apparues avant l'impulsion donnée par l'arrivée des Irlandais sur notre continent. Les premiers pas sont réalisés entre 575 et 595 par saint Colomban dans le diocèse de Besançon : Annegray, Luxeuil et Fontaine sont les premières fondations irlandaises dans le pays franc. Le mouvement gagne rapidement le diocèse de Toul, où l'on voit apparaître les abbayes de Remiremont (Habendum), Senones, Saint-Dié, Étival, Bonmoutier, Enfonvelle. On ne connaît pas toujours l'influence qu'ont pu exercer les évêques toulousiens sur ces fondations. En tout cas, celles-ci ont souvent été l'objet de dissensions entre évêchés voisins, notamment lorsque l'autorité temporelle incombait au premier et l'autorité spirituelle au second. C'est le cas pour Étival, Bonmoutier et Enfonvelle qui sont situées dans les limites du diocèse de Besançon mais qui relèvent, au temporel, du diocèse des évêques de Toul.

Ces dissensions ont parfois profité à certaines abbayes, qui se sont affranchies du pouvoir de l'un et l'autre diocèse. La volonté d'indépendance vis-à-vis de l'évêque est d'ailleurs caractéristique des monastères « colombaniens ». Ceux-ci ont souvent

²³ Cf. *infra*, *Épiscopat de saint Èvre. Chronologie*, p. 85 et s.

²⁴ *Gesta episcoporum Tullensium*, c. 9 : « Is [Albaudus] desiderabile votum sui præcessoris adimplevit, et ecclesiam, quam cœperat sanctus Aper, sagaci studio peredificavit. Atque inibi fideles viros, sub apostolum victuros exemplo, aggregans, apostolicum præceptum de eodem cenobio nactus est a summis pontificibus et martyribus Stephano et Fabiano, ut in antiquissimis repperitur thomocartis ».

²⁵ Cf. *infra*, p. 93.

²⁶ Hormis Saint-Èvre, le seul monastère connu à cette époque dans les limites de la Province de Belgique Première est celui de Vulfilaicus, près de Carignan, dans le département des Ardennes (GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 245-246). C'est probablement en raison de cette situation géographique qu'Arnoul, futur évêque de Metz, ainsi que Romaricus, futur fondateur de Remiremont, pensent d'abord se diriger vers le sud, à Lérins : « Cum hoc [Romarico], [Arnulphus], relictis omnibus, Lerinum usque monasterium ad peregrinandum propter Christum iterare disposuit » (*Vita Arnulfi*, 6).

²⁷ Cf. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 271.

constitué des enclaves à l'intérieur d'un diocèse et ont établi une hiérarchie entre eux. L'abbaye de Remiremont constituait ainsi le relais de Luxeuil pour toute la vallée de la Moselle. La vie colombanienne se distinguait notamment par la dureté des travaux manuels, la confession des péchés et par certaines qualités et tâches intellectuelles comme l'éloquence de la prédication. N. Gauthier exprime fort bien comment la spiritualité de Colomban s'adaptait mieux aux nouveaux cadres dessinés par l'immixtion de populations germaniques que ne le faisait la spiritualité « gallo-romaine »²⁸. Cette dernière, gouvernée par la *raison*, trouvait l'illustration de ses principes dans le service public, notamment dans la charge épiscopale. À l'inverse, la règle de vie colombanienne, caractérisée par une *passion violente et héroïque*, se distinguait par la pratique d'une vie commune disciplinée et empreinte d'un ascétisme rigoureux.

Vers la fin du VII^e siècle, alors que le mouvement irlandais s'essouffle, l'évangélisation et l'implantation de nouvelles communautés monastiques dans le royaume franc ne cessent pas pour autant. Un nouvel élan est donné par un bénédictin anglo-saxon, Willibrord (657-739). Celui-ci, ayant obtenu l'appui de Pépin de Herstal († 714) et du pape Serge I^{er} (687-701), concentre ses efforts dans l'évangélisation des Frisons. Il constitue pour ceux-ci une Église indépendante des Églises gauloises et se fait nommer archevêque par le Pape qui fixe le siège épiscopal à Utrecht²⁹. Cette nouvelle Église jouit d'un grand nombre de donations royales et Willibrord obtient pour les Frisons convertis des privilèges dits *beneficia*. De ce mouvement naissent plusieurs abbayes. La première, Echternach, est directement attachée à l'œuvre de Willibrord, puisqu'il en sera le premier abbé. D'autres fondations suivront, comme Pfalz, près de Trèves, Sainte-Gosselinde à Metz, et Prüm, à quelque cinquante kilomètres au nord d'Echternach.

Dans le diocèse de Toul, on assiste à cette époque à la fondation de l'abbaye de Moyenmoutier, ainsi nommée du fait qu'elle était située à mi-chemin entre Senones et Étival. Il semble que les évêques toulous aient également obtenu la direction des abbayes de Moyenvic et de Beaulieu-en-Argonne³⁰. On note toutefois que la vie communautaire en vigueur dans ces monastères avait fortement évolué par rapport à la

²⁸ Cf. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 272.

²⁹ Cf. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 316.

³⁰ Les *Gesta episcoporum Tullensium* rapportent que, sous l'épiscopat d'Eutulanus (vers 614), une pieuse femme décida de faire donation de ces deux abbayes à l'évêque :

« Quo episcopali cathedra residente, quædam Dei famula, atque in augmentandis ecclesiis devota, nomine Prætorii, dedit ad præscriptam sedem s. Mariæ Dei genetricis semperque virginis et s. prothomartyris Stephani ecclesiam s. Maximini villamque Videliacum et aliam villam eodem nomine nuncupatam, Buchuliacum quoque necnon et abbatiam s. Pientii et alium locum, qui dicitur Ardinio sive Titiliacum, et Brueriacum, sicut in eius carta continentur. »

Les origines de l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne sont incertaines (voir LEVISON, *Geschichte*, p. 102 et PARISSE, *Monastique*, p. 15).

période marquée par la spiritualité de Colomban. Ces nouvelles institutions, ainsi que d'autres, plus anciennes, affichent un certain « embourgeoisement ». En effet, les richesses de ces abbayes sont de plus en plus importantes, et ce, dès leur fondation. Elles offrent plus de confort qu'auparavant, puisque certains moines peuvent y vivre entourés de leur famille et qu'ils ont de toute manière une large équipée de serviteurs pour les besoins matériels³¹. De plus, s'agissant des nouvelles abbayes, on constate qu'elles se situent dans des contrées de moins en moins hostiles. Les monastères « colombaniens » s'étaient implantés au fond du massif des Vosges (par exemple Remiremont), alors qu'au VIII^e siècle, les fondations comme Pfäzel ou Echternach se situent dans des contrées dont les conditions de vie sont beaucoup plus favorables. D'un point de vue juridique, les abbayes sont de plus en plus indépendantes vis-à-vis de leur évêque, sans pour autant échapper à la « protection » de plus en plus astreignante des Grands du royaume. En plus, depuis que le cumul des fonctions de l'abbé est autorisé, ce dernier est de moins en moins présent dans son ou ses monastères, ceux-ci étant forcés de s'organiser sans lui. Ce phénomène a pour conséquence de décharger la fonction abbatiale de toute implication pastorale et donc de confier celle-ci à des laïcs.

Cette évolution est perceptible tout au long du VIII^e siècle, à travers les relations très instables entre le pouvoir épiscopal et le pouvoir royal et comtal. Après l'assassinat de Dagobert II dans la forêt de Woëvre, les Leudes et leur évêque, Adéodat, choisissent pour chef Pépin de Herstal, plutôt que le roi de Neustrie Thierry III et son maire du palais Ébroïn. C'est pourquoi les relations entre les évêques toulousains et Pépin de Herstal ont été plutôt heureuses. Celui-ci leur offre même le contrôle épiscopal sur l'abbaye de Montier-en-Der, à l'époque de l'évêque Garibald († vers 730). Mais lorsque son fils Charles Martel lui succède, celui-ci prend pour habitude de donner des monastères ou des églises en bénéfice à ses guerriers. C'est le cas des abbayes de Saint-Dié, Senones et Moyenmoutier. L'exemple est immédiatement suivi par les comtes, Odoacre s'emparant de Saint-Èvre³². Sous l'épiscopat de Godon (vers 750-755), la ville de Toul connaît un incendie qui fait disparaître toutes les archives de l'Église³³. L'évêque obtient alors de Pépin le Bref le renouvellement des anciens privilèges³⁴. Vers 756 Jacob succède à Godon, puisqu'il souscrit au Concile de Compiègne de 757³⁵. Il assiste également à la dédicace de l'abbaye de Gorze, fondée quelques années plus tôt par Chrodegang, évêque de Metz. En 765, Jacob se retire dans le monastère de Guémin, sur la Sarre, et cède sa place à Bornon³⁶. Celui-ci assiste à un nouvel incendie de la ville³⁷ et entreprend

³¹ Cf. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 344.

³² Cf. CALMET, *Histoire*, t. I, col. 535-536.

³³ Cf. CALMET, *Histoire*, t. I, col. 535.

³⁴ Cf. *Chronique de Verdun* (éd. LABBE, *Nov. Bibl.*, t. I, p. 106).

³⁵ Cf. LABBE, *Concil.*, t. VI, p. 1700 : « Jacob peccator Episcopus subscripsi ».

³⁶ MARTIN, *Histoire*, t. I, p. 93.

³⁷ Il est possible que la tradition ait confondu Bornon avec Godon, qui avait déjà affronté la même situation.

de réparer les dégâts causés par ce nouveau désastre. Il emprunte pour cela aux Églises de Metz et de Verdun mais Pépin le Bref aurait pris sur lui la créance de l'évêque toulousain³⁸. En 804, Charlemagne confirme à nouveau les biens et les privilèges de l'Église de Toul³⁹.

On sait peu de choses du successeur de Bornon, Wannic. Il assiste en 813 au sacre d'Austran, évêque de Verdun, mais il meurt peu de temps après et est enterré à Saint-Èvre. La documentation est par contre beaucoup plus riche pour l'épiscopat de son successeur, Frothaire, qui mérite qu'on lui consacre un paragraphe distinct.

3. L'ÉGLISE DE TOUL SOUS L'EMPIRE CAROLINGIEN

Frothaire fut sans doute élève et religieux à Gorze, puis à Saint-Èvre. En 814, il obtint la consécration épiscopale à l'assemblée de Noyon. On a conservé de cet évêque une précieuse correspondance⁴⁰ permettant de mesurer ce que représentait la charge épiscopale sous les Carolingiens. Cette correspondance laisse entrevoir les différentes luttes qu'a dû mener l'évêque. Contre l'empereur tout d'abord, qui faisait des donations en précaire de manses de l'Église toulousaine ou de Saint-Èvre, sous la réserve d'un cens trop peu souvent payé. Contre les seigneurs ensuite qui, envahissant les domaines ecclésiastiques, n'avaient aucun scrupule à se saisir des biens d'Église. Contre les *missi dominici* enfin, qui, loin de remédier aux abus, commettaient les mêmes usurpations que l'empereur et les seigneurs. Frothaire s'est beaucoup investi dans la réforme des abbayes de son diocèse. Pour Saint-Èvre⁴¹, il a institué la règle de Saint Benoît à la place de la règle d'Agaune qui s'y trouvait observée depuis la fin du VI^e siècle⁴². Il a augmenté les revenus des moines et lutté contre les usurpations des laïcs, mais, en contrepartie, il s'est réservé le droit d'élire l'abbé et il a exigé des redevances fixes⁴³.

Vers 826, lorsqu'un nouvel incendie se déclara dans la ville, Frothaire décida de rebâtir la cathédrale Saint-Étienne avec plus de splendeur encore. Elle fut malheureusement détruite un siècle plus tard lors des invasions normandes et

³⁸ Cf. MARTIN, *Histoire*, t. I, p. 93.

³⁹ Cf. La notice de Bornon dans les *Gesta episcoporum Tullensium* : « (...) sed ipse impetravit a Carolo Rege restaurationem Cartharum igne crematarum, atque ab eodem Rege acquisivit Abbatiam de Offonis villa » (éd. CALMET, *Histoire*, t. I, p. clxix (dans les « preuves »).

⁴⁰ 32 lettres éditées par DUCHESNE, *Hist. Franc. Script.*, t. II, p. 712-723 et MIGNE, *PL*, 106, col. 863 et s.

⁴¹ Frothaire portait une affection particulière à l'abbaye Saint-Èvre depuis qu'il y avait été élève. On sait qu'il envoya à Wicard, abbé d'Inden, des reliques de saint Èvre et un exemplaire de sa Vita, preuve qu'il gardait toujours le saint en considération (cf. *infra*, p. 39).

⁴² Ceci pourrait expliquer que l'abbaye Saint-Èvre se soit placée sous le patronage de saint Maurice à cette époque (cf. *infra*, p. 93).

⁴³ À propos des dispositions prises par Frothaire à Saint-Èvre, consulter CALMET, *Histoire*, t. I, col. 633-634.

hongroises. Frothaire a également voulu reconstituer les archives, ce qui fut possible par la bienveillance des fils de l'empereur Louis et de Lothaire, alors unis. Ceux-ci ont d'abord confirmé tous les anciens privilèges, puis en ont ajouté de nouveaux : ils cèdent à l'Église de Toul la forêt d'Ermundies et l'immunité sur toutes les terres, de sorte que les habitants des *uillæ* épiscopales n'aient plus à payer au comte de droits de douane, de péage, ni de transport. Mais ces nouveaux avantages sont accompagnés de charges plus pesantes pour l'Église de Toul. En outre, le pouvoir impérial s'intéresse de plus en plus à la direction spirituelle des Églises, tandis qu'en matière temporelle, l'évêque est progressivement plus dépendant de l'empereur. Ainsi, l'évêque doit obligatoirement se rendre aux assemblées générales de l'empire et, en tant que grand propriétaire, il doit participer aux expéditions militaires. Frothaire prend d'ailleurs part aux campagnes d'Italie en 817 et d'Espagne en 827. Le devoir de présence aux assemblées générales implique également le don de nombreux « présents » à l'empereur. Enfin, l'évêque peut être appelé à remplir un certain nombre de corvées, tel qu'accueillir dans ses *uillæ* l'empereur et sa suite et d'organiser son séjour, ce qui représente souvent de grandes dépenses. Les difficultés de Frothaire s'accroissent lorsque des dissensions apparaissent entre l'empereur Louis le Pieux et ses fils. Le pouvoir pouvant basculer d'un camp à l'autre, Frothaire a dû déployer des trésors de diplomatie. C'est ainsi qu'il a d'abord soutenu l'empereur avant de reconnaître son fils Lothaire.

Frothaire meurt en 849 et cède sa charge à Arnoul⁴⁴. Celui-ci engage alors une longue lutte contre l'empereur Lothaire puis contre Lothaire II, son héritier. Lothaire avait en effet donné à des amis laïcs les abbayes de Saint-Èvre, Saint-Martin et Saint-Germain, mais à sa mort, en 855, il promet de les faire restituer par ses enfants. C'est ce que fait Lothaire II en 858⁴⁵. Toutefois, cette entente entre l'évêque et l'empereur cessa au moment où celui-ci, ne pouvant avoir d'enfant de son épouse, décida de se choisir une nouvelle femme. Le pape s'opposa immédiatement à cette décision et Arnoul se rangea à ce parti et l'excommunia⁴⁶. En guise de punition pour cette « infidélité » de l'évêque, Lothaire II ravit l'abbaye de Bonmoutier et plusieurs autres domaines⁴⁷. À sa mort, Lothaire II n'ayant pas d'héritier, son royaume fut divisé au traité de Mersen (870), entre ses deux oncles, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Le diocèse de Toul fut alors coupé en deux, la partie occidentale, avec les abbayes de Enfonvelle et de Senones, revenant à Charles le Chauve, Louis le Germanique s'emparant de la partie orientale, avec les abbayes de Bonmoutier, Étival et Moyenmoutier.

⁴⁴ Pour plus de détails sur l'épiscopat de Frothaire, voir MARTIN, *Histoire*, t. I, p. 95-111.

⁴⁵ Voir le diplôme du 6 août 858 (*MGH Dipl. Karol.*, t. III, p. 395-397, n. 9).

⁴⁶ Cf. *Gesta episcoporum Tullensium*, § 27, p. 637-638.

⁴⁷ Voir les diplômes de Louis le Bègue du 9 déc. 877 (BOUQUET, *Recueil*, p. 398) et de Charles III du 21 juin 885 (*MGH Dipl. Germ. Karol.*, t. II, p. 199-202, n. 125).

Arnaud, le successeur d'Arnoul, est sacré en 872 par le célèbre archevêque Hincmar de Reims⁴⁸. Le nouvel évêque soutient très tôt le roi de France, Louis II le Bègue, mais à la mort de ce dernier, c'est Louis III le Jeune, fils de Louis le Germanique, qui récupère au traité de Ribemont (880) la partie française de la Lotharingie, dont le diocèse de Toul. À la mort de Louis III le Jeune (882), son frère Charles III le Gros, roi d'Italie et couronné empereur par le pape Jean VIII, hérite du royaume franc oriental. En 883, il réunit toutes les couronnes, après que les Grands de France lui confient le royaume franc occidental. Mais la lâcheté dont le nouveau souverain fait preuve face aux attaques normandes incite chaque peuple à se choisir un nouveau roi. Les Allemands choisissent Arnulf, neveu de Charles le Gros, tandis que les Français approuvent Eudes, Comte de Paris (888-898) et que les Bourguignons élisent Rodolphe (888-912). Dans le diocèse de Toul, deux partis s'affrontent. L'évêque Arnaud tient pour celui de Rodolphe, roi de Bourgogne, mais c'est le parti opposé, celui d'Arnulf, qui l'emporte. Ce dernier ne manque pas de punir l'évêque en confisquant les abbayes de Saint-Èvre et de Saint-Germain, qu'il lui rendra néanmoins en 892⁴⁹.

4. LE X^e SIÈCLE : ENTRE DEUX ROYAUMES

En 895, lorsque Ludelme succéda à Arnaud, la ville avait une nouvelle fois été incendiée. Pour relever la cité de ses cendres, Ludelme obtient l'aide des évêques voisins et du roi Zwentibold, fils d'Arnulf⁵⁰, puis de son demi-frère, Louis III l'Enfant (900-911). Ludelme meurt en 905 ou 906 et, rompant une tradition en vigueur depuis le VI^e siècle, il est inhumé suivant sa volonté dans la cathédrale Saint-Étienne, plutôt qu'à Saint-Èvre, en raison des mauvaises relations qu'il a entretenues de son vivant avec les moines de cette abbaye. L'évêque Drogon lui succède en 907. À la mort de Louis l'Enfant (911), la branche allemande de la dynastie carolingienne s'éteint. Les Grands d'Allemagne élisent Conrad I^{er} (911-918) mais la Lorraine préfère se rattacher au royaume de Franconie occidentale. Elle se trouve dès lors entre les influences franque et germanique, de telle manière que les rois des deux pays tentent de s'ingérer dans les affaires du diocèse. C'est durant l'épiscopat de Drogon que la ville de Toul doit affronter les premières invasions hongroises. En effet, vers 917, en raison des craintes qu'inspirent alors les envahisseurs, les frères de Saint-Èvre se réfugient à l'intérieur de l'enceinte de la cité, emportant avec eux les reliques de leur saint patron⁵¹. Mais après le pillage des Hongrois, Drogon désire garder les reliques qui ont été déposées dans le sanctuaire de Saint-Jean-du-Cloître. Les frères de Saint-Èvre n'ont dès lors pas d'autre solution que d'envoyer deux d'entre eux enlever en secret les reliques du saint et de les

⁴⁸ Cf. MARTIN, *Histoire*, t. I, p. 114.

⁴⁹ Voir le diplôme d'Arnulf du 2 février 892 (*MGH Dipl. Germ. Karol.*, t. III, p. 164-165, n. 112).

⁵⁰ Voir le diplôme de Zwentibold du 28 déc. 897 (*MGH Dipl. Germ. Karol.*, t. IV, p. 47-48, n. 17).

⁵¹ Cf. *Miracula sancti Apri*, c. 22-24.

cacher. Les relations entre les moines et l'évêque ne sont donc pas meilleures sous Drogon que sous Ludelme et c'est pourquoi, comme ce dernier, Drogon se fait enterrer dans la cathédrale.

En 922, le roi de France Charles III le Simple installe sur le siège épiscopal toulinois un notaire de sa chancellerie, Gauzelin⁵². Il s'agissait donc d'un homme de confiance qui laissait présager une bonne entente entre le roi et l'évêque. Gauzelin doit lui aussi faire face aux raids des Hongrois. À deux reprises, ceux-ci dévastent Toul et ses environs, en 928 d'abord, puis en 954, la plus terrible des deux intrusions. Gauzelin était également bien vu par le successeur de Conrad I^{er}, Henri I^{er} l'Oiseleur (919-936). Ainsi, il reçoit de celui-ci un soutien important pour relever l'état de la ville⁵³. Henri I^{er} lui cède notamment la très riche *uilla* de Grondeville en 930. Othon I^{er} le Grand (936-973), fils et successeur d'Henri l'Oiseleur, rend à l'évêque les abbayes de Bonmoutier et de Moyenmoutier. De même, le roi de France Louis IV d'Outremer (936-954) offre à Gauzelin l'abbaye de Montier-en-Der. L'évêque entreprend dès lors une réforme globale des abbayes de son diocèse et de sa juridiction. À Saint-Èvre, il accroît le domaine, réintroduit la règle de Saint Benoît qui avait été oubliée⁵⁴ et fait confirmer ses dispositions par Othon I^{er}. Il place à la tête de la communauté Archambaud et fait venir Adson pour diriger l'école abbatiale en même temps que l'école du chapitre épiscopal. Lorsque Gauzelin envoie Albéric, un moine de Saint-Èvre, et Adson à Montier-en-Der pour réformer cette abbaye, il remplace l'écolâtre par Bernier, diacre de Toul. L'école abbatiale accueille de nombreux étudiants réguliers et séculiers, dont Jean de Vandières, futur abbé et inspirateur de la réforme à Gorze. Saint-Èvre devient d'ailleurs un véritable relais de cette réforme⁵⁵.

En 963, Gérard succède à Gauzelin, mort l'année précédente et dont la dépouille est déposée à l'abbaye de Bouxières. Gérard s'attache plus spécialement à la réforme de l'abbaye Saint-Mansuy de Toul. Il y fait venir Adalbert, abbé de Moyenmoutier, pour diriger la communauté désordonnée et fait rédiger par Adson une *uita* en l'honneur de saint Mansuy, premier évêque de la cité. Il s'attache aussi à promouvoir le culte de saint Èvre dont il « invente » les reliques, perdues depuis l'époque où deux frères de Saint-Èvre les avaient ravies à l'évêque Drogon, et les fait transporter vers leur lieu d'origine⁵⁶. Il reçoit également de l'évêque de Troyes, pays d'origine de saint Èvre, les reliques de la sœur de ce dernier, sainte Aprône, dont le culte fut, semble-t-il, inauguré au X^e siècle⁵⁷.

⁵² Cf. CALMET, *Histoire*, t. I, col. 887-888.

⁵³ Cf. BENOÎT-PICART, *Histoire*, p. 303.

⁵⁴ Cf. *Miracula sancti Apri*, § 30 (éd. MGH SS, t. IV, p. 519).

⁵⁵ Cf. *infra*, *Décadence et réforme monastiques en Lorraine*, p. 109.

⁵⁶ Cf. *Miracula sancti Apri*, 29-33.

⁵⁷ N. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 233.

L'*inuentio* et la *translatio* des reliques de saint Èvre sont situés en 978 par l'auteur des *Miracula sancti Apri*. Comme nous tenterons de le démontrer, c'est probablement à cette époque que furent rédigés la *Vita* et les *Miracula* du saint. C'est donc sur ces événements que nous refermons cet aperçu historique. Il aura permis de se faire une idée des péripéties politiques, militaires et économiques qu'a connues la cité dans laquelle les deux *uitæ* en l'honneur de saint Èvre furent composées, et de mesurer l'espace qui sépare la rédaction de l'une et de l'autre.

Dans ce qui suit, nous tenons à présenter une brève description des travaux majeurs, qui nous ont aidé à nous familiariser avec les divers sujets traités dans cette étude. Nous les avons répartis en plusieurs rubriques, selon le domaine dont ils traitent. Tout d'abord, il y a les travaux des historiens du diocèse de Toul, dans la mesure où tous ont été, à un moment ou à un autre de leur étude, confrontés à l'épiscopat d'Aper, ou à l'histoire de l'abbaye Saint-Èvre. Ensuite viennent les études plus particulières consacrées à saint Èvre et aux *uitæ* écrites en son honneur. Enfin, nous ne pouvions laisser inexploités certains ouvrages de fonds sur la culture à l'époque mérovingienne, à savoir au moment de la rédaction de la *Vita prima sancti Apri*.

CHAPITRE DEUXIÈME

SOURCES RELATIVES À
SAINT ÈVRE

Dans ce chapitre, nous nous proposons de présenter un à un les écrits qui concernent directement saint Èvre. Notre analyse suit un principe directeur : déterminer pour chaque source son milieu et son époque de rédaction. Elle permettra de dégager ainsi les lignes maîtresses de la production « littéraire » au sujet de la vie du saint. Plutôt que de présenter ces sources chronologiquement, nous avons préféré les répartir en deux groupes. En premier lieu sont traitées celles qui ne font que mentionner le nom d'Aper ou bien dans lesquelles l'identité de la personne ainsi dénommée reste incertaine. Comme elles ne présentent qu'un caractère secondaire pour notre étude, nous les avons intitulées « sources mineures ». Le second groupe comprend les textes qui constituent le point de départ de notre travail et que nous avons appelés pour cette raison « sources majeures ».

A. LES SOURCES MINEURES

1. LES « FASTES » DE L'ÉGLISE DE TOUL⁵⁸

Le catalogue des évêques de Toul (à ne pas confondre avec les *Gesta episcoporum*) est connu par deux manuscrits, l'un du XII^e et l'autre du XVII^e siècle⁵⁹. Tous deux se présentent sous la forme d'une liste de noms qui se succèdent dans l'ordre chronologique. Aper s'y trouve enregistré à la septième place, entre Ursus et Albinus, comme dans les *Gesta episcoporum*. Les deux manuscrits offrent de part et d'autre des variantes dans l'orthographe des noms des évêques, ce qui, comme nous le verrons, peut entraîner certaines confusions.

2. LES « EPISTOLÆ » DE PAULIN DE NOLE

Trois lettres de Paulin de Nole (n° 38, 39 et 44) sont adressées à un ami appelé Aper. On constate cependant que ce dernier n'a rien en commun avec saint Èvre. Il aurait en effet été avocat et aurait eu plusieurs enfants d'une épouse nommée Amanda. Nulle part dans ces lettres il n'est question d'un évêcat ou d'une fonction religieuse exercée par cet ami de Paulin de Nole. De plus, comme nous le verrons plus loin, saint Èvre a exercé sa charge épiscopale au tournant des V^e et VI^e siècles, alors que Paulin de

⁵⁸ Édités par DUCHESNE, *Fastes*, t. III, p. 61-62.

⁵⁹ Conservés respectivement à Düsseldorf (Panzer, n° 290) et à Amiens (Bibliothèque municipale, n° 500). Le second est une copie d'un manuscrit du XII^e siècle aujourd'hui perdu.

Nole est décédé vers 431. Force est donc de distinguer entre l'ami de celui-ci et l'évêque de Toul⁶⁰.

3. LES « EPISTOLÆ » DE SIDOINE APOLLINAIRE

Deux lettres de Sidoine Apollinaire (*epistola 21 libri 4* et *epistola 14 libri 5*) nous font connaître un Aper originaire d'Auvergne. Rien n'empêche ici de faire le rapprochement avec l'évêque de Toul. Du point de vue chronologique, la coïncidence est même probable, puisque Sidoine écrit ces lettres durant son propre épiscopat (471-488) et qu'il les adresse à un jeune homme apparemment âgé de 25 à 30 ans. Ce correspondant de Sidoine Apollinaire aurait donc eu à peu près 50 ans au moment de l'élection à l'épiscopat de saint Èvre, située à cheval sur les V^e et VI^e siècles. Dès lors, il est tout à fait plausible qu'on a affaire à la même personne.

4. LES ÉCRITS LITURGIQUES

Nous avons pris connaissance des écrits liturgiques qui faisaient mention de saint Èvre. Ceux-ci présentent un double intérêt pour notre étude. Tout d'abord pour l'histoire de la *Vita prima*. En effet, il n'était pas exclu a priori que ces sources liturgiques, à condition d'être suffisamment anciennes, indiquent certaines relations instructives avec celle-ci, ne fût-ce qu'en vue de sa datation. D'autre part, ces écrits pouvaient attester de l'étendue du culte de saint Èvre et de son évolution dans le temps.

Pour s'en faire une idée plus précise, nous avons consulté le travail minutieux de V. Leroquais en y relevant tous les manuscrits conservés en France, où était mentionné le nom du saint⁶¹. Malheureusement, les manuscrits les plus anciens ne mentionnent saint Èvre que dans les litanies ou dans le calendrier liturgique. Et les plus anciens livres liturgiques susceptibles de transmettre des « leçons » empruntées à la *Vita* — ou rédigées à partir d'elle — ne semblent pas antérieurs aux XIII^e-XIV^e siècles. Les plus anciens sont les bréviaires de St-Maur de Verdun, de St-Arnoul de Metz et de St-Benoît-sur-Loire, conservés respectivement à Épinal, Metz et Orléans⁶². Une étude systématique de tous les documents liturgiques permettra peut-être de repérer dans tel ou tel formulaire du « propre de saint Èvre » des traces plus anciennes de l'influence de la *Vita prima*.

⁶⁰ Voir à ce sujet la démonstration de SUYSKENS dans AA. SS. Sept., t. V, p. 58-60.

⁶¹ Cf. LEROQUAIS, *Bréviaires* ; ID, *Psautiers* ; ID, *Sacramentaires et missels* ; ID, *Pontificaux* ; ID, *Livres d'heures*.

⁶² Voir le tableau n° 2, dressé à la page x.

Quant à l'étendue du culte, les origines des manuscrits semblent encore indiquer un rayonnement géographique de faible ampleur. Ces livres sont originaires de la région de Toul, Verdun, Metz, Châlons-sur-Marne, Sens, Montier-en-Der, Remiremont, à l'exception de quelques modestes incursions peu éloignées à Besançon, Paris et Orléans⁶³.

Nous avons également trouvé la trace d'une hymne composée en l'honneur de saint Èvre, dans un bréviaire allemand de 1479, signalé par Dreves⁶⁴. De toute apparence, le texte a été composé d'après la notice des *Gesta episcoporum Tullensium*, puisque, à l'instar de ceux-ci, il mentionne une *uita* déposée auprès de la tombe du saint, dans la basilique où il fut enterré :

« Sicut in historia Sanctæ uitæ reperitur
Ejus in ecclesia
Rurali, qua sepelitur ».

B. LES SOURCES MAJEURES

1. LES « GESTA EPISCOPORUM TULLENSIUM »

La datation de la rédaction des *Gesta episcoporum* toulousains reste à ce jour un problème délicat. Cinq manuscrits seulement ont conservé le texte de ces notices épiscopales⁶⁵. Le plus ancien, produit au XII^e siècle à Saint-Mansuy, s'arrête à l'épiscopat de Brunon de Dagsbourg (1026). Les deux autres, provenant respectivement de l'abbaye de Cambron et de Saint-Mansuy de Toul, contiennent les notices des évêques jusqu'au temps de Pibon (mort en 1107). Dans un article récent⁶⁶, J. Dalhaus en mentionne encore deux autres : un manuscrit conservé à Berlin (Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, Ms. Phill. 1757/III, p. 69-77)⁶⁷ et un manuscrit de Carpentras (Bibliothèque Inguimbertaine, Ms. 1782 'Peiresc XIV', f. 452-473)⁶⁸. Certains, comme les Bollandistes⁶⁹ ou G. Waitz⁷⁰, considèrent ces *gesta* comme un ensemble cohérent de

⁶³ Voir notre tableau n° 2, p. x.

⁶⁴ Cf. DREVES, *AHMA*, t. XVIII, p. 20-21.

⁶⁵ Voir tableau n° 1, p. viii.

⁶⁶ DALHAUS, *Gesta*, p. 185-187

⁶⁷ Cf. V. ROSE, *Verzeichnis der lateinischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, t. I, Berlin, 1893, p. 477.

⁶⁸ Cf. *Catalogues départementaux*, 35 (1899), p. 266-282.

⁶⁹ Dans les *AA. SS.*, Sept. t. I, p. 618.

⁷⁰ Dans les *MGH SS.*, t. VIII, p. 630.

notices présentant une méthode et un style communs. Celles-ci auraient été écrites au plus tôt dans la première moitié du XII^e siècle, après l'épiscopat de Pibon. D'autres⁷¹, au contraire, estiment qu'il s'agit d'une collection de notices collationnées au XII^e siècle, mais rédigées de manière continue jusqu'à cette époque, de la même manière que le *Liber pontificalis*. En effet, si les *gesta* de chaque évêque présentent une certaine uniformité, on ne peut en déduire pour autant qu'ils sont tous de la même main. La présentation uniforme peut simplement indiquer la volonté de suivre le plus fidèlement possible les premiers exemples de la tradition. En fait, ainsi que le préconise M. Sot, il est nécessaire, pour traiter ce type de sources, de distinguer le « noyau primitif » des additions faites ultérieurement⁷².

L'étude de ces *gesta* permet effectivement de dissocier deux groupes différents de notices. Celles qui précèdent l'épiscopat de Ludelme (895-906) sont nettement plus courtes et comportent moins de précisions que celles qui le suivent. Ce qui peut signifier, soit qu'un seul auteur a rédigé le tout mais que la documentation disponible était plus importante à partir du X^e siècle, soit que la première partie des *Gesta* existait dès la fin du IX^e siècle et que les notices suivantes ont été rédigées ensuite⁷³. Cette seconde hypothèse se trouve confirmée dans la Vie de saint Mansuy, écrite par Adson de Montier-en-Der dans le dernier tiers du X^e siècle. L'auteur y invoque à plusieurs reprises des *gesta* écrits longtemps avant lui. Et lorsqu'on compare la notice de saint Mansuy dans les *Gesta* et la *uita* écrite par Adson, on en conclut sans aucune hésitation que ce dernier devait posséder un exemplaire des *Gesta episcoporum Tullensium* au moment où il entreprit son ouvrage.

⁷¹ Notamment MARTIN, *Histoire*, t. I, p. VIII-XI.

⁷² Cf. SOT, *Gesta*, p. 17 et 42.

⁷³ Benoît-Picart rapporte sur la foi d'un auteur dont il ne donne malheureusement pas les références, que ces notices ont été écrites par un auteur inconnu au temps de l'épiscopat de Ludelme (cf. BENOÎT-PICART, *Vie*, p. 137).

Gesta episcoporum Tullensium, 2

« Emundata igitur omni idolorum superstitiosa et vana spurcitia, ædificavit ibi Domino templum in honore perpetuæ Virginis Genitricis eius, sanctique protomartyris Stephani, aliasque circumquaque ecclesias, ordinatis presbyteris et diaconibus, ubi « glorificaretur ammirabilis Deus in sanctis suis, usque in præsentem diem⁷⁴. »

Vita Sancti Mansueti, 20

« Sicut in gestis eius quæ multo ante nos conscripta sunt, studioso lectori perfacile est inveniri, emundata eadem Leuchorum urbe omni idolorum superstitiosa spurcitia, ædificavit intra mœnia civitatis templum Domino, in honore videlicet Genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi ac perpetuæ Virginis necnon et sancti protomartyris Stephani (...) Deinde autem per omnem diocesis suæ provinciam, plurimas construxit ecclesias, ordinatis presbyteris et diaconibus, ubi divinæ Majestati debita laus redditur et glorificatur Deus admirabilis in sanctis suis, usque in præsentem diem (...)»⁷⁵ »

Il semble clair qu'Adson a emprunté ce passage, en l'étoffant quelque peu, aux *Gesta* qu'il cite d'ailleurs comme source (*Sicut in gestis eius quæ multo ante nos conscripta sunt*). L'hypothèse inverse est beaucoup moins vraisemblable. D'aucuns pourtant l'ont défendue, estimant que les *Gesta* étaient postérieurs à la *Vita*. Ils ont basé leur conclusion sur le seul fait que les deux plus anciens manuscrits conservés⁷⁶ insèrent intégralement la *Vita* de saint Mansuy juste après la notice qui lui est consacrée. Selon J. Dalhaus, la première rédaction des *Gesta* daterait de 1049/1050 et leur auteur se serait inspiré des récits hagiographiques et non l'inverse.

Pourtant, si l'on distingue, comme nous l'avons fait, entre le « noyau primitif » et les additions ultérieures, l'examen critique indique qu'il y a bien eu copie, mais dans les deux sens et au moins à deux époques différentes. La première partie des *Gesta* a probablement été écrite à la fin du IX^e siècle (vers 895), ce qui correspond d'ailleurs à l'époque de rédaction des *Gesta* des évêques des diocèses voisins⁷⁷. À cette époque, les diverses pièces hagiographiques évoquées n'étaient pas encore produites, et l'on chercherait en vain une trace d'emprunt en ce sens dans ces premières notices. Au contraire, comme nous l'avons rappelé plus haut, c'est Adson — il l'avoue explicitement — qui s'inspira des *Gesta* au moment de rédiger sa *Vita Mansueti*. Les allusions dans la notice de saint Èvre à d'autres hagiographies du saint n'impliquent en rien qu'il s'agissait de la *Vita* et des *Miracula* composés au X^e siècle. Deux passages pourraient effectivement prêter à confusion, l'un au milieu de la notice : *Sicut in libro uitæ eius legitur...* ; l'autre à la fin : *omittentes ergo ea quæ de eo iam ab aliis scripta*

⁷⁴ Éd. MGH SS, t. VIII, p. 633 et AA. SS., Sept. t. I, p. 636.

⁷⁵ Éd. AA. SS., Sept. t. I, p. 642-643.

⁷⁶ Cf. p. viii, tableau n° 1 : ms. n° 14 (XII^e s., orig. Toul) et ms. n° 11 (XII^e s., orig. Cambron).

⁷⁷ Cf. SOT, *Gesta*, p. 15-17. On retiendra notamment les *Gesta* des évêques de Metz, rédigés dès la fin du VIII^e siècle par Paul Diacre.

novimus, successorum eius et gesta in quantum novimus et nomina inseramus. J. Dalhaus invoque ce dernier extrait pour étayer sa thèse, en oubliant toutefois que ces *scripta* pouvaient très bien désigner la *Vita prima Apri*.

Si J. Dalhaus a raison de penser que les *Gesta* comprennent des emprunts aux *Miracula Apri*, à la *Vita Gerardi*, à la *Vita Mansueti*, et à d'autres récits encore, il est frappant de constater néanmoins que les emprunts qu'il relève se trouvent tous dans les notices des évêques postérieurs à 895 (à partir de Ludelme). C'est qu'il y a eu, selon nous, deux auteurs des *Gesta*, sinon davantage, qui ont œuvré à des époques différentes, le plus récent ou les plus récents continuant le travail entrepris par le premier, en donnant pour chaque évêque défunt une notice comparable aux précédentes, bien que plus longue et plus généreuse en détails. Une compilation a été réalisée au plus tard au XII^e, date du plus ancien manuscrit, qui contient, outre les « gestes » des évêques toulousains jusqu'à Brunon de Dagsbourg (1026), la *Vita sancti Mansueti* d'Adson de Montier-en-Der⁷⁸, la *Vita* et les *Miracula sancti Apri*, rédigés par un moine de Saint-Èvre à la fin du X^e siècle⁷⁹ et la *Vita sancti Gerardi* composée par Widric dans le deuxième quart du XI^e siècle⁸⁰. Une dernière touche a été apportée au cours du XII^e siècle, par l'adjonction des notices des évêques jusqu'à Pibon (1107). Les deux manuscrits qui connaissent ce dernier ajout ne reprennent cependant pas toutes les vies et miracles mentionnés précédemment.

Les « gestes » de saint Èvre font donc partie des notices qui ont été écrites vers la fin du IX^e siècle, soit près de quatre siècles après la mort du saint. L'auteur de ce petit texte d'une dizaine de lignes mentionne parmi ses sources une *uita (sicut in libro uitæ eius legitur)*⁸¹ qui, comme nous l'avons déjà suggéré, pourrait être la *Vita prima*, mais sûrement pas la *Vita secunda* écrite un siècle plus tard. Il mentionne également des *libri auctores (ut in libris auctoralibus reperitur)*⁸² qui l'incitent à penser que saint Èvre aurait vécu au temps de l'empereur Adrien (117-138). Une erreur de chronologie aussi grossière situe bien l'écart important qui sépare la rédaction de ces *libri auctores* — et donc des *gesta* — de la vie du saint. Elle nous invite à la plus grande circonspection quant à l'authenticité des événements rapportés.

Il est encore question de saint Èvre dans les *gesta* d'autres évêques. On apprend ainsi que la basilique qu'il avait commencé d'édifier fut achevée durant l'épiscopat de son successeur Albaudus. Celui-ci y aurait installé une communauté d'hommes sur l'ordre des papes et martyrs Fabien (236-250) et Étienne (254-257). L'auteur de la

⁷⁸ Cf. *infra*, *Vie et œuvre d'Adson de Montier-en-Der*, p. 99 et s.

⁷⁹ Il s'agit bien entendu de la *Vita secunda*.

⁸⁰ La *Vie de saint Gérard* fut commandée par l'évêque Brunon, qui occupa le siège épiscopal de Toul de 1026 à 1049 (Cf. FLAMMARION, *Sources*, p. 303).

⁸¹ Éd. MGH SS, t. VIII, p. 634.

⁸² *Ibid.*, p. 634.

notice fonde cette opinion sur d'anciens documents de l'église de Toul⁸³. Dans une autre notice encore, on apprend qu'un certain Antimundus, évêque de Toul vers la fin du VI^e siècle, aurait favorisé le développement du culte de saint Èvre en promouvant l'essor du monastère qui lui était consacré et en rédigeant plusieurs écrits et répons en son honneur⁸⁴. Il n'est pas impossible que les *nonnulla scripta* en question correspondent à la *Vita prima*⁸⁵.

Signalons, pour terminer, que les *Gesta episcoporum Tullensium* ont également été reproduits dans des ouvrages plus vastes. Ainsi les *Schedulæ*⁸⁶ reproduisent généralement les notices des *Gesta* et en ajoute jusqu'à l'épiscopat d'Hector d'Ailly (1524-1533). Ces *Schedulæ* constituent en somme une nouvelle continuation des *Gesta*, sans cependant en reprendre le titre. Le cas de saint Èvre diffère néanmoins quelque peu, puisque l'auteur de ces *Schedulæ* réalise une synthèse de la notice des *Gesta* et de la *Vita secunda*, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné que celle-ci se trouvait insérée dans les *Gesta* depuis leur compilation au XII^e siècle⁸⁷. Un autre document, que la tradition historiographique toulousaine a retenu sous le nom de *Leucorum Historia*⁸⁸, est attribué à Jean Midot, archidiacre de Toul au milieu du XVII^e siècle. Il s'agit là aussi d'une continuation des *Gesta*, puisque les soixante-neuf premières notices ne sont que la « réédition » des *Gesta* et des *Schedulæ*. Cet ouvrage offre cependant la particularité d'un essai d'histoire générale du diocèse de Toul en guise d'introduction. Ces deux continuations n'apportent cependant guère d'éléments nouveaux en ce qui concerne saint Èvre.

⁸³ « Atque inibi fideles viros, sub apostolorum victuros exemplo, aggregans, apostolicum præceptum de eodem cenobio nactus est a summis pontificibus atque martyribus Stephano et Fabiano, **ut in antiquissimis repperitur thomocartis**. » (éd. WAITZ, *MGH SS.*, VIII, p. 634.) Selon Blaise, qui cite d'ailleurs ce texte, le terme « thomocarta » renvoie à un cartulaire, bien que rien n'autorise dans cet exemple de réfuter son acception première dans laquelle le mot désigne un rouleau de papyrus (BLAISE, *Lexicon*). Duchesne estime quant à lui qu'il s'agissait du chartrier de la cathédrale (voir DUCHESNE, *Fastes*, p. 59). En tous cas, ces documents ne pouvaient être d'époque puisqu'un des nombreux incendies qui se sont déclarés à Toul réduisit en cendres les archives de l'église au temps de l'épiscopat de Garibalde (È vers 735). Voir CALMET, *Histoire*, t. I, p. 535.

⁸⁴ « Is in memoriam Christi confessoris Apri sollicita devotione excoluit, cuius et cœnobium in divina religione augmentavit, et in eius veneratione **nonnulla scripta ac responsoria** ad posterorum recordationem exaravit. » (éd. WAITZ, *MGH SS.*, VIII, p. 635.)

⁸⁵ Cf. *infra*, *Datation de la Vita prima*, p. 26 et s.

⁸⁶ Éd. CALMET, *Histoire*, t. I, col. ccxj-ccxxxix, d'après un manuscrit connu par A. De l'Aigle.

⁸⁷ Nous reproduisons la notice des *Schedulæ* concernant Aper en annexe, p. 138.

⁸⁸ Le texte en est conservé dans deux manuscrits de la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence (n° 314/678 et 315/680) et dans un manuscrit de la bibliothèque municipale de Grenoble (n° 1164).

2. LA « VITA PRIMA »

2.1. Édition

À ce jour, la *Vita prima* n'a pas encore fait l'objet d'une édition critique. Certes, une partie du texte a déjà été reproduite dans un article de F. Herzog, d'après un manuscrit datant de la deuxième moitié du VIII^e siècle, conservé à Lucerne⁸⁹. Mais le souci de l'auteur était moins de donner une édition critique de la *Vita prima* — à laquelle il ne prête d'ailleurs qu'une attention secondaire —, que de réaliser une étude paléographique, susceptible de fournir des renseignements sur l'histoire de l'abbaye Saint-Léger de Lucerne, d'où provient le manuscrit. C'est pourquoi nous avons tenu à présenter ici une édition du texte dans son intégralité.

2.1.1. Les manuscrits

Cette première version de la *Vita* nous est connue par sept manuscrits. Les trois plus anciens sont actuellement conservés en Suisse, plus précisément à Saint-Gall et Lucerne. D'après les caractéristiques codicologiques, le premier date de la seconde moitié du VIII^e siècle, le second, de la fin du même siècle, et le dernier semble devoir être situé au IX^e siècle. Un autre exemplaire est conservé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Il s'agit d'un codex provenant de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège, qui rassemble des textes copiés au cours d'une période relativement longue, à cheval sur les XI^e et XII^e siècles. La transcription de la *Vita prima Apri* date sans doute du début du XII^e siècle. Les trois derniers manuscrits, enfin, conservés à Cologne et Berlin, ont tous les trois été produits à Cologne au XV^e siècle. Nous proposons ci-dessous une brève fiche signalétique pour chaque manuscrit.

A. Saint-Gall, Stiftsbibliothek 548

caractéristiques principales :

- plusieurs mains de la fin du VIII^e siècle dont l'une apporte des corrections orthographiques, telles que l'assimilation du *n* devant *l* ou *m* (LOWE, *Codices*, p.30) ;
- ms. de 90 folios numérotés de 1 à 180 (dont p. 1-2 et 177-180 sont des feuilles de papier détachées) ;

coordonnées du texte :

- p. 117-127 ;
- texte complet de la *Vita prima* ;

contexte :

- livre de passions et vies de saints ;

⁸⁹ Cf. HERZOG, *Vita*.

bibliographie :

- LOWE, *Codices*, p. 30 ;
- BRUCKNER, *Scriptoria*, t. II, p. 77-78 ;
- SCHERRER, *Verzeichnis*, p. 168.

1. Saint-Gall, Stiftsbibliothek 566

caractéristiques principales :

- IX^e siècle (SCHERRER, *Verzeichnis*, p. 181) ;
- 342 pages

coordonnées du texte :

- f. 41-49 ;

contexte :

- recueil de vies de saints formé à partir de trois anciens codices (en tout : 342 folios) ;
- au fol. 1, ancienne table des chapitres ;

bibliographie :

- SCHERRER, *Verzeichnis*, p. 181 ;

2. Lucerne, Stiftsarchiv St. Leodegar, Schachtel 96

caractéristiques principales :

- fragment de deux folios, datant de la 2^e moitié du VIII^e siècle (LOWE, *Codices*, 16) ;
- origine : Suisse (LOWE, *Codices*, 16) / abbayes de Reichenau ou Pfäfers (HERZOG 1944-46, 38) ;

coordonnées du texte :

- le fragment contient à peu près les deux derniers tiers de la *Vita prima* ;
- fac-similé dans HERZOG 1944-46, p. 39 ;

contexte :

- le fragment contient également le début de la *Passio S. Eugeniae* (BHL 2666-2667) ;

bibliographie :

- LOWE, *Codices*, p. 16 ;
- HERZOG 1944-46, p. 34-39 ;

3. Bruxelles, Bibliothèque Royale 9636-37

caractéristiques principales :

- ms. de 247 folios, composé à St-Laurent de Liège, probablement sous l'abbatit de Béranger [1077-1116] (SH 1, t. II, 1889, p. 348) ;
- plusieurs mains de copistes (de la fin du XI^e au début du XII^e siècle) et de correcteurs (dont un du XV^e siècle) ;

coordonnées du texte :

- fol. 222r-v ;
- texte complet de la *Vita prima* (BHL 617) ;

contexte :

- livre de vies de saints confesseurs centré sur les provinces de Trèves et de Cologne ;

bibliographie :

- VAN DEN GHEYN, t. V, p. 217-219 (n° 3228) ;

4. Berlin, Statsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, Theol. Fol. 706

caractéristiques principales :

- 8 feuilles de papier foliotées de I à VIII et 278 folios de parchemin (BECKER et BRANDIS 1985, p. 247-250) ;

- rédigé en 1460 à la Chartreuse Sainte-Barbe de Cologne par Hermann Greven (AB 54, 1928, p. 316-358 ; BECKER et BRANDIS 1985, p. 247-250) ;
- mis en vente par le couvent à la Révolution, il devint la propriété de Leander van Ess, puis de Sir Thomas Phillips ; finalement acquis par la bibliothèque de Berlin en 1910 (BECKER et BRANDIS 1985, p. 247-250) ;

coordonnées du texte :

- f. 7v-8 ;
- le prologue est absent de cet exemplaire ;

contexte :

- environ 250 Vies de saints, souvent de saints locaux ;
- les Vies y sont rarement reproduites dans leur intégralité, mais plus souvent résumées ou abrégées ;

bibliographie :

- BECKER et BRANDIS 1985, p. 247-250 ;

5. Cologne, Stadtarchivs, W. 164 A.

caractéristiques principales :

- rédigé par une seule main en 1463 (MGH Merov., VII, p. 540) ;
- originaire de l'abbaye du Corpus Christi de Cologne (AB 61, 1943, p. 144-145) ;

coordonnées du texte :

- f. 212-213 ;

contexte :

- constitue, avec les n°164 et 164b, un légendier qui comprenait originellement cinq volumes (AB 61, 1943, p. 144-145) ;

bibliographie :

- AB 61, 1943, p. 144-145 ;

6. Cologne, Stadtarchivs, G.B. F° 186

caractéristiques principales :

- XV^e siècle (AB 61, 1943, p. 144-145) ;
- originaire de l'abbaye du Corpus Christi de Cologne (Ibid.) ;

coordonnées du texte :

- f. 134-135 ;

contexte :

- les f. 35-218 constituaient à l'origine un codex folioté de 1 à 184 ;

bibliographie :

- STEHKÄMPER, *Mitteilungen*, t. VI/1, Köln, 79-80 ;
- AB 61, 1943, p. 144-145.

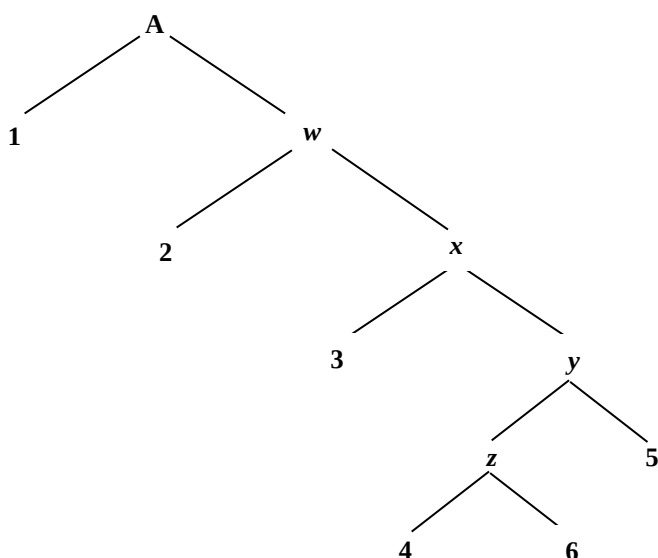
2.1.2. Le stemme

Pour établir l'ordre généalogique des manuscrits, nous avons suivi la méthode exposée par Dom Froger dans son ouvrage *La critique des textes et son automatisaton*. Nous avons choisi un manuscrit de base, à partir duquel nous avons réalisé la collation des variantes que présentent les six autres manuscrits. Comme manuscrit de base (A), nous avons choisi le n° 548 de la Stiftsbibliothek de Saint-Gall parce qu'il est la première vue plus ancien et plus complet que les autres, mais la méthode poursuivie n'impliquait pas a priori ce choix, puisqu'il s'agit en principe d'un référent arbitraire. Le tableau suivant présente les groupes de variantes. Ont été exclues de ce tableau les

variantes relevées dans des passages où un ou plusieurs manuscrits présentent des lacunes.

groupes de variantes	nombre de lieux
1,2,3,4,5,6	1
2,3,4,5,6	4
3,4,5,6	9
4,5,6	8
3,5,6	1
1,3,4	1
4,6	6
3,5	1
5,6	1
1	2
2	22
3	8
4	3
5	4
6	4

Nous pouvons déduire de ce tableau un stemme non orienté. Pour ce faire, il faut néanmoins écarter certains groupes qui posent problème. Heureusement — ce n'est d'ailleurs pas un hasard — il s'agit de ceux qui ne comprennent qu'un seul accord qui peut s'expliquer à chaque fois pour des raisons spécifiques. Le stemme ainsi constitué se présente comme suit.



En dépit du premier groupe de variantes où **1**, **2**, **3**, **4**, **5** et **6** s'accordent contre **A**, nous avons choisi de placer **1** dans la ligne directe de **A**. Ce choix se justifie par le fait

que **1** intègre des modifications qui ont été apportées par une main plus récente sur **A** que ne présentent pas les autres manuscrits. On en trouve deux beaux exemples dans les variantes 129 et 218. Dans le premier cas, une main plus récente insère un *eius* au-dessus de la ligne que seul **1** reproduit. Dans le second cas, **A** comporte, à un endroit où le manuscrit semble avoir été gratté, un *quod* que **1** est de nouveau le seul à reproduire. Les autres manuscrits présentent la variante *et* qui pourrait bien avoir été la leçon que portait **A** avant d'avoir été gratté. En comparaison, la seule variante où **1** s'accorde avec les autres manuscrits contre **A** n'est pas suffisamment significative pour mettre en cause notre choix. Elle est en fait due à une erreur du copiste de **A** qui écrit *loquem* au lieu de *loco quem* que **1** corrige naturellement.

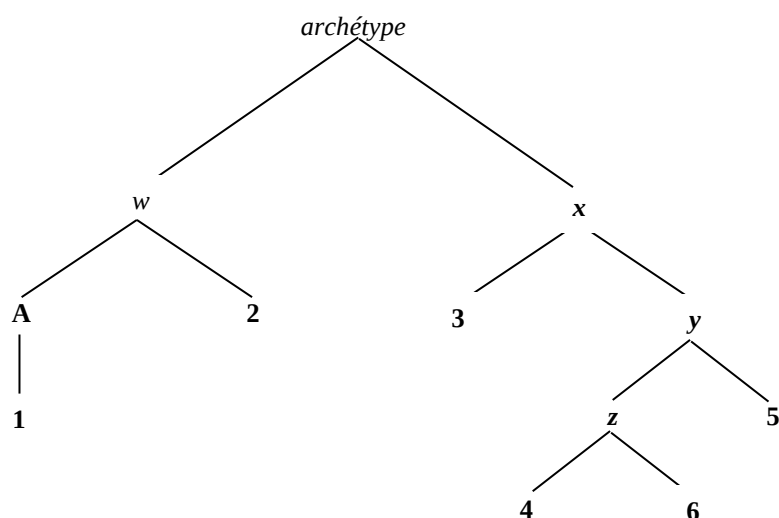
Les groupes de variantes qui posent apparemment problème peuvent aussi trouver une explication logique. On peut lire dans les manuscrits **3**, **5** et **6** « *Multorum* linguæ in usu loquendi laxantur », là où les autres copient « *Mutorum* linguæ ... ». Le fait que **4** ne suive pas **x** comme on s'y attendrait peut à nouveau s'expliquer par une correction logique ou par une faute de lecture.

Le groupe **1**, **3**, **4** est plus problématique. Ici, ces trois manuscrits qui n'ont en principe pas d'autre modèle commun que l'archétype portent la même leçon fautive d'une citation du Nouveau Testament : « Omnibus *namque* omnia factus est secundum apostulum ut omnes lucrifaceret » (I Cor 9, 19-22). Les autres manuscrits présentent *nempe* au lieu de *namque*. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une citation, cet accord inattendu de **1**, **3** et de **4** peut être dû au fait que leur copiste se serait référé à une version différente du Nouveau Testament.

L'accord de **3** et de **5**, qui copient *expectaculum* au lieu de *spectaculum* comme les autres manuscrits, implique d'après notre stemme que **x** présente *expectaculum* et que **z** l'aie corrigé en *spectaculum*.

Enfin, le groupe **5**, **6** n'est pas réellement significatif, puisqu'il porte sur une question d'orthographe. Ces deux manuscrits comportent *hiis* au lieu de *his*. La leçon fautive doit être imputée à **y** que **4** corrige facilement.

Orientation du stemme



Le plus ancien manuscrit conservé est notre n°2. Il ne peut pourtant être question d'en faire l'archétype de notre stemme, car il est celui qui présente le plus grand nombre de fautes grammaticales et d'erreurs inhérentes à la copie. Ainsi, à la note 152, le copiste reproduit *clam* au lieu de *dum*, erreur qui s'explique par le fait qu'il a eu recours à un modèle dans lequel le *a* était ouvert et pouvait ressembler à deux *cc*, ou à un *u*, caractéristique paléographique fréquente dans les manuscrits produits en Suisse. Les fautes grammaticales sont nombreuses dans l'emploi des terminaisons casuelles ou verbales. Parfois, la construction de la phrase elle-même est bousculée par une simple variante : à la note 162, le manuscrit 2 indique *stimulans* à la place de *stimulis*, seule forme grammaticalement correcte. N'ayant pas de raison de douter que cette version ait été rédigée dans un latin correct⁹⁰, il serait paradoxal que l'archétype soit plus éloigné de la version autographe que ne le sont les manuscrits qui en dérivent. Un exemple suffira pour illustrer ce phénomène. L'auteur de la *Vita prima* emprunte littéralement un épisode de la Vie de Saint Martin⁹¹. Or, dans la première phrase de ce passage, le manuscrit 2 comporte deux variantes fautives par rapport à l'exemple de Sulpice Sévère (*sumptu* au lieu de *sumpto* et *que* au lieu de *quis*), alors que les autres manuscrits sont tout à fait conformes à l'original. On pourrait objecter que l'auteur de la *Vita prima* a pu se servir d'un exemplaire de la Vie de Saint Martin d'ores et déjà vicié. Mais on conçoit moins aisément qu'un auteur avisé reproduise les erreurs d'un mauvais copiste.

Le manuscrit A, étant moins ancien que le 2, ne peut donc pas non plus être considéré comme l'archétype de notre stemme, pas plus, a fortiori, que le 1 qui, comme

⁹⁰ Il est en effet manifeste que l'auteur de la *Vita prima* est un écrivain au style relevé et respectueux de la langue normative. On l'imagine donc peu enclin aux écarts grammaticaux (cf. *infra*, *Style et conscience linguistique* », p. 42 et suivantes).

⁹¹ Sur la comparaison du texte de Sulpice Sévère et celui de la *Vita prima*, cf. *infra*, p. 50.

on l'a vu, copie **A**, ni que **3**, **4**, **5** et **6** tous quatre beaucoup plus récents. Il reste donc trois archétypes possibles : **w**, **x**, ou un manuscrit intermédiaire aux deux. Entre **w** et **x**, l'archétype le plus vraisemblable est sans doute **w**. On peut en effet constater que **w** présente en plusieurs endroits une *lectio difficilior* là où **x** comporte une leçon dont on peut penser qu'elle a été rendue plus « facile »⁹². Il nous semble toutefois peu probable que **x** compte **w** parmi ses antécédents, et ceci pour des raisons géographiques. Il ne fait pas de doute que le texte original de la *Vita prima* a été composé à Toul⁹³. Or, les caractéristiques paléographiques indiquent clairement que **A**, **1** et **2** ont été produits en Suisse. On peut même supputer que **2** a été copié à partir d'un modèle suisse, si l'on se réfère à la mauvaise lecture d'un *a* ouvert évoquée précédemment. De leur côté, les manuscrits **3**, **4**, **5** et **6** ont été produits à Liège et à Cologne, ce qui conduit naturellement à supposer que leur ancêtre commun, **x**, provient de la même région. Or il est peu vraisemblable que le copiste de **x** ait eu recours à un modèle suisse, alors qu'il pouvait disposer, dans un environnement moins éloigné, de l'autographe ou d'une copie toulousaine. Il semble donc plus opportun de supposer que ni **x** ni **w** ne constitue l'archétype. C'est pourquoi nous avons proposé un stemme qui puisse refléter la répartition géographique des manuscrits en deux aires majeures (Suisse et Liège/Cologne), sans impliquer un lien direct entre elles.

Conclusion pour la reconstitution du texte

Lors de l'établissement du stemme, il ne nous a pas semblé opportun de considérer que **x** était tributaire de **w**. Il n'en convient toutefois pas moins de préférer celui-ci à celui-là au moment de choisir un manuscrit de base pour notre édition. Concrètement, on reproduira le texte du manuscrit **A**, plus complet et plus correct que **2** sauf lorsque ce dernier s'accorde avec **x** contre lui. Ce cas ne se présente d'ailleurs que quatre fois. Un de ces cas a déjà été mentionné lorsque nous avons illustré la dépendance directe de **1** par rapport à **A** : il s'agit du *eius* ajouté par une main plus récente sur **A** et copié par **1** (variantes 129). À cette variante s'en ajoutent trois autres : **A** et **1** comportent *in* au lieu de *inter* (variante 166), *sese* au lieu de *se* (variante 190) et *perlato* au lieu de *relato* (variante 209).

⁹² Voir, par exemple, les variantes 136 et 140.

⁹³ Cf. *infra*, p. 49 et s.

2.1.3 Le texte

*Prologue*⁹⁴

1. Scripturus uitam sancti ac beatissimi apri habitorem eius inuoco spiritum sanctum, ut qui illi uirtutes patandi largitus est gratiam mihi quoque ad easdem narrandas⁹⁵ sufficientem eloqui tribuat uenustatem, ne sanctæ conuersationis eius optata cognitio auditorum, ut assolet⁹⁶, animis impolita uerborum iunctura uilescat.

2. Beatissimi igitur apri tullensis urbis episcopi hodie sollempnitas⁹⁷ ueneranda⁹⁸ recolitur. Quæ quotiens reuolutis annorum circulis⁹⁹ innouatur totiens christianis populis annuæ exultationis deuotio cumulatur. Et sanctorum gaudiorum porta posteris aperitur cum proprii patroni festiuitas instauratur. Gregis quippe animos pastoris¹⁰⁰ triumphus attollit¹⁰¹. Et discipulorum corda lætificat¹⁰² ueneratio impensa magistro.

Chapitre unique

1. Denique¹⁰³ beatus aper in pago senonico¹⁰⁴ uilla tranquillo¹⁰⁵ præsentis uitæ sumpsit exordium, christianis parentibus editus mox¹⁰⁶ et ipse factus est christianus. Qualis autem in pueritia uel¹⁰⁷ adolescentia institutionis fuerit, maturioris¹⁰⁸ procul dubio ætatis profectus ostendit. Erat namque uenerandus aspectu, mitis alloquio, uultu serenus. Et ut genitalis cespitis uocabulum¹⁰⁹ morum suorum sinceritate monstraret, expers feritate cognominis¹¹⁰, tranquilla cunctis extiterat lenitate placabilis. Præcipuam

⁹⁴ La division prologue/chapitre et la numérotation des paragraphes ont été rajoutées pour permettre la synopse avec l'édition des Bollandistes (cf. *infra*, p. 127 et s.). D'autre part, nous avons choisi de rendre les *e* cédillés par le caractère *æ*.

⁹⁵ narrandi 6.

⁹⁶ adsolet A, 1.

⁹⁷ solemnitas A, 1.

⁹⁸ ueneranda *om.* 6.

⁹⁹ reuolutus annorum circulus 5.

¹⁰⁰ pastoris animos 6.

¹⁰¹ lætificat 5, 6.

¹⁰² attollit 5, 6.

¹⁰³ Incipit ... denique] *om.* 4.

¹⁰⁴ Trecassino 3, 4, 5, 6..

¹⁰⁵ uilla tranquillo] uico tranquillo 3, 4, 5, 6.

¹⁰⁶ moxque 3.

¹⁰⁷ uel] qualisue in 4 ; qualis in 5, 6.

¹⁰⁸ maturæ A, 1.

¹⁰⁹ uocabulum A ; qui, ut diximus, appellabatur tranquilluss *add.* 3..

¹¹⁰ expers feritate cognominis] expertem se feritatis ostenderet quam in solo nomine præferebat sed innocentia vite et morum et actuum modestia exusabat notam beluini nominis 3 ; expers feritate 4 ; expars feritate cognominis 5.

præterea circa pauperes curam ita¹¹¹ sanctus puer habebat¹¹², ut¹¹³ in eorum alimenta cuncta¹¹⁴ quæ possederat erogaret.

2. Moris¹¹⁵ etiam erat illi sanctos quosque pro studio imitationis adire. Propriasque singulorum uirtutes in uitæ propriæ ornamenta uertebat. Huius continentiam illius sectabatur iocunditatem. Istius lenitate¹¹⁶, illius uigilias, alterius legendi emulabatur industriam¹¹⁷. Istum ieiunantem, illum in sacco et cinere quiescentem mirabatur¹¹⁸. Unius patientiam, alterius mansuetudinem prædicabat. Omnium quoque uicariam erga se retinens caritatem, atque uniuersis uirtutum generibus irrigatus ad sedem pristinam remeabat, ibique secum uniuersa retractans, omnium in se bona, uelut apes¹¹⁹ prudentissima nitebatur exprimere¹²⁰.

3. Cumque his¹²¹ et aliis uirtutum generibus fama sancti longe lateque crebresceret, ad pontificium¹²² Leucorum ciuitatis concordii sacerdotum uel ciuium uoluntate, non minus raptus quam electus adducitur. Et licet¹²³ resultaret¹²⁴ protinus¹²⁵ consecratur¹²⁶.

4. Jam uero sumpto¹²⁷ episcopatu, qualem se quantumque præstiterit, nostræ non est facultatis euoluere. Idem namque constantissime perseuerabat, qui¹²⁸ prius fuerat. Eadem in corde¹²⁹ humilitas, eadem et¹³⁰ in uestitu uilitas erat. Nec delictiores¹³¹ sumebat dapes, quam¹³² ante consueuerat. Atque ita plenus auctoritatis et gratiæ, implebat¹³³ episcopi¹³⁴ dignitatem, ut non tamen¹³⁵ propositum pristinae religionis¹³⁶

¹¹¹ *om.* 4, 5, 6.

¹¹² habebatur 3.

¹¹³ in tantum ut 3.

¹¹⁴ *om.* 4, 5, 6.

¹¹⁵ Mos 4, 6.

¹¹⁶ illius sectabatur iocunditatem. Istius lenitate] *om.* A, 1.

¹¹⁷ industria 1.

¹¹⁸ imitabatur 3, 4, 5, 6.

¹¹⁹ apes 3, 4.

¹²⁰ nitebatur exprimere] trahere nitebatur 4 ; nitebatur 6.

¹²¹ hiis 5, 6.

¹²² ponteficiū A, 1.

¹²³ oblectando *add.* 3.

¹²⁴ Incipit ... resul] *om.* 2.

¹²⁵ protenus 2.

¹²⁶ consecratus 2.

¹²⁷ sumptu 2.

¹²⁸ que 2.

¹²⁹ eius *add. rec. manu* A ; *add.* 1.

¹³⁰ ei 4, 5, 6.

¹³¹ ore 3, 4, 6 ; de ore 5.

¹³² plusquam 3, 4, 5, 6.

¹³³ agebat 4, 5, 6.

¹³⁴ episcopu 3.

¹³⁵ iam 3.

amitteret¹³⁷, quin potius tantum augebantur¹³⁸ lucra¹³⁹ uirtutum¹⁴⁰, quantum¹⁴¹ erat sublimior dignitas sacerdotis. Omnibus nempe¹⁴² omnia factus est¹⁴³, secundum apostolum ut omnes lucrificeret. Quis enim umquam ad ipsum mestus accessit¹⁴⁴, et consolatus non rediit? Omnium ille passiones suas credebat. Et gaudentium prosperitatem, propriam reputabat.

5. Cumque in omnibus Christi mandatis feruente semper spiritu anhelaret, consuetudinem fecerat ut omnes circumquaque regiones uel urbes, uerbum sanctæ exhortationis adnuntians¹⁴⁵, perlustraret. Et si qua¹⁴⁶ idolorum¹⁴⁷, uel superstitionis æthnicæ uestigia¹⁴⁸ comperiret¹⁴⁹, destruere¹⁵⁰ satagebat¹⁵¹. Quodam itaque tempore, dum¹⁵² talia gereret, ad cauillonensium¹⁵³ urbem beatissimus¹⁵⁴ Dei famulus diuino nutu¹⁵⁵ peruenit, ubi tunc forte¹⁵⁶ pro commissio facinore, tres reos repperit¹⁵⁷, uinctos ac detentos in carcere. Pro quorum absolutione, solita pietate permotus¹⁵⁸, cucurrit ad iudicem qui per id temporis erat¹⁵⁹ nomine Adrianum¹⁶⁰, eiusque pedibus solo prostratus reis indulgentiam precabatur. Qui crudelitatis ingenitæ¹⁶¹ stimulis¹⁶² et tumore inflatus superbiam¹⁶³, uirum Dei despiciens, maiora acrioraque tormenta carcere trusus se¹⁶⁴ illaturum promisit. Sed¹⁶⁵ inter¹⁶⁶ hæc ilico¹⁶⁷ diuinæ¹⁶⁸ miserationis non tardauit¹⁶⁹ auxilium.

¹³⁶ pristinæ propositum religionis A, 2 ; pristinæ religionis propositum 1.

¹³⁷ intermitteret 3.

¹³⁸ in eo *add.* 3.

¹³⁹ luchra 3.

¹⁴⁰ uirtutis A, 1, 2.

¹⁴¹ tantum augebantur lucra uirtutis quantum] augebantur lucra uirtutis tantum quantum 4, 5, 6.

¹⁴² namque 1, 3, 4.

¹⁴³ est *add. rec. manu* A ; *om.* 2 ; erat 3.

¹⁴⁴ mestus accessit ad ipsum 4, 6.

¹⁴⁵ annuncians 4, 5, 6.

¹⁴⁶ quis 2.

¹⁴⁷ ydolorum 4, 5, 6.

¹⁴⁸ æthnicæ vestigia] nutricem 4, 6 ; æthnicæ *om.* 2 ; vestigia *om.* 3, 5.

¹⁴⁹ inueniret 2 ; comperisset 3, 4, 5, 6.

¹⁵⁰ destruere 2.

¹⁵¹ satageret 3.

¹⁵² clam 2.

¹⁵³ cabillonensium 4, 6.

¹⁵⁴ sanctissimus 2.

¹⁵⁵ diuino nutu *om.* 4 ; nutu *om.* 6.

¹⁵⁶ forte *om.* 3, 5, 6 ; tunc forte *om.* 4.

¹⁵⁷ reperit 4, 6.

¹⁵⁸ promotus 5.

¹⁵⁹ qui per id temporis erat] *om.* 4.

¹⁶⁰ Adrianu 2.

¹⁶¹ ingenitæ *om.* 3, 4, 5, 6.

¹⁶² stimulans 2.

¹⁶³ tumore superbiam inflatus 5.

¹⁶⁴ sese 3, 4, 5, 6.

¹⁶⁵ uirum Dei ... Sed] *om.* 2.

6. Nam uniuersa damnatorum¹⁷⁰ uincula et carceris¹⁷¹ claustra, uelut putrescentia¹⁷² fila, simul disrupta¹⁷³ sunt. Nulloque prohibente, soluti, concito cursu, secum uincula¹⁷⁴ portantes, ad locum ubi uir dei iacebat absque ulla trepidatione¹⁷⁵ concurrunt. Tunc pariter ab omnibus qui ad hoc spectaculum¹⁷⁶ aderant¹⁷⁷, gratiæ multiplices domino referuntur. Iudex etiam ille¹⁷⁸ nequissimus, iustam, subito priusquam dei¹⁷⁹ seruus surgeret, perpessus est ultionem. Nimiis namque uexatus doloribus, in terram elisus nec ueniam meruit, nec habere¹⁸⁰ salutem.

7. His¹⁸¹ ita¹⁸² peractis, beatus aper ad propria remeans uidit eminus iuuenem spiritu immundo¹⁸³ correptum. E¹⁸⁴ cuius ore et naribus, instar fornacis, flamma sulphurea¹⁸⁵ prorumpebat. Cumque uirum dei procul aspexisset, seuire et frendere et obuios¹⁸⁶ quosque laniare dentibus coepit. Tunc uniuerso populo in fugam uerso¹⁸⁷, ad beatum antistitem præpeti¹⁸⁸ cursu uexatus aduenit. Ille uero intrepidus, uexilloque¹⁸⁹ sanctæ crucis armatus, sese¹⁹⁰ furenti obiecit. Eleuataque obuiam dextera¹⁹¹, stare statim iussit obsessum¹⁹². Sed cum spuma flammea¹⁹³ sancti uiri uultus¹⁹⁴ aspergeret, hiantique¹⁹⁵ ore morsum minaretur, statim opposita manu, cum ei per os sanctæ crucis uexillo signatum minime liceret exire, poenis et cruciatibus coactus¹⁹⁶ excedere¹⁹⁷,

¹⁶⁶ in A, 1.

¹⁶⁷ ilico] illico 2, 5 ; *om.* 4, 6.

¹⁶⁸ divini 2.

¹⁶⁹ tardabit 1.

¹⁷⁰ dampnatorum 3, 4, 5, 6.

¹⁷¹ carceres 2.

¹⁷² putrescentia 2 ; putrida 3.

¹⁷³ disrupta 4.

¹⁷⁴ vincla 3 ; le u est surajouté dans A.

¹⁷⁵ trepidatione 2.

¹⁷⁶ expectaculum 3, 5.

¹⁷⁷ A : adherant *avec un h barré*.

¹⁷⁸ Iudex ille etiam 6.

¹⁷⁹ Domini 2.

¹⁸⁰ habere nec 3, 4, 5, 6.

¹⁸¹ Hiis 5, 6.

¹⁸² itaque 4, 6.

¹⁸³ immundu 2.

¹⁸⁴ E *add. rec. manu* A ; *om.* 2 ; Ex 3, 4, 5, 6.

¹⁸⁵ sulphorea A ; sulfuria 4, 6.

¹⁸⁶ obuius 2.

¹⁸⁷ acto 4, 5, 6.

¹⁸⁸ perpeti 2 ; pernici 3, 4, 5, 6.

¹⁸⁹ vexillumque 2.

¹⁹⁰ se A, 1.

¹⁹¹ dextra 2.

¹⁹² stare statim iussit obsessum] stare statim iussit obsesso A ; obsesso statim iussit stare 1.

¹⁹³ *om.* 4, 5, 6.

¹⁹⁴ faciem 5.

¹⁹⁵ hiantique 2 ; hijantique 4.

¹⁹⁶ coactius 6.

¹⁹⁷ excedere *om.* 3, 4, 5, 6.

congruo suis meritis¹⁹⁸ exitu, immundus spiritus foeda relinquens uestigia, fluxu uentris egestus est¹⁹⁹.

8. Sunt plura præterea miraculorum insignia²⁰⁰, quæ succinctæ compendio breuitatis omitto²⁰¹, ne sermo prolixior sacris missarum mysteriis²⁰² uel²⁰³ deuotum obsequiis onerosus²⁰⁴ existat. Post hæc uir beatissimus extra muros urbis²⁰⁵ ecclesiam ædificare exorsus, antequam ad perfectum consurgeret fabrica, uiri²⁰⁶ dei anima corporeis nexibus absoluta est.

9. Tunc uniuersorum communi consilio in eodem loco quem²⁰⁷ struere coeperat, uenerabile corpus traditur sepulturæ. Quo illuc²⁰⁸ cum magna totius populi frequentia relato²⁰⁹, tanta miri odoris fragrantia²¹⁰ ibidem est aspersa, ut omnium florum genera²¹¹ crederentur esse delata. Cumque sancta membra tumulo conderentur, celum a pluribus uisum est aperiri, et duæ columnæ²¹² nubis ad sancti exequias²¹³ uisæ sunt descendisse. Et ab ore sancti antistitis²¹⁴, niue candidior, ad cælum columba uisa est euolare, quæ sancti uiri simplicitatis²¹⁵ et innocentiae meritum²¹⁶ creditur conprobasse.

10. Postquam uero debita sepulturæ officia sunt peracta, inchoatum illius templi ædificium, cum summa totius populi festinatione peractum est²¹⁷, et²¹⁸ in nomine sancti apri placuit dedicari. Ubi cottidianis²¹⁹ uirtutum miraculis integra fide petentibus, sancti confessoris merita coruscare²²⁰ non cessant. Sæpe namque egri ueniunt et sanantur. Mutorum²²¹ linguæ in usum²²² loquendi laxantur. Leprosi mundantur, ab²²³ obsessis

¹⁹⁸ meritis A.

¹⁹⁹ egressus est 1.

²⁰⁰ plura præterea miraculorum insignia] præterea plura ... 3 ; præterea miraculorum plura insignia 4, 6.

²⁰¹ omittuntur 4.

²⁰² ministeriis 2 ; misteriis 3, 5.

²⁰³ sacris missarum mysteriis uel *om.* 4

²⁰⁴ honerosus 2.

²⁰⁵ urbis] urbis Leuchorum 3, 5 ; Leuchorum 4, 6.

²⁰⁶ sancti uiri 3.

²⁰⁷ loquem A.

²⁰⁸ illic 2.

²⁰⁹ perlato A, 1.

²¹⁰ frangantia 3, 4, 6.

²¹¹ genere 2.

²¹² columpne 3, 4, 5, 6.

²¹³ exuuias 2.

²¹⁴ antestitis 2.

²¹⁵ simplicitas 2.

²¹⁶ emeriti 2.

²¹⁷ *om.* 4, 6.

²¹⁸ quod A, 1 ; *om.* 4.

²¹⁹ cotidianis 3, 4, 6.

²²⁰ corruscare 2 ; choruscare 4, 6.

²²¹ multorum 3, 5, 6.

²²² usu 6.

corporibus immundi spiritus effugantur²²⁴. Cecis restituitur uisus et surdis auditus et diuersis uinculorum generibus uincti soluuntur.

11. Quapropter²²⁵, me quoque peccatorum nexibus alligatum, ipso inter cedente credo esse soluendum. Quia et si ipse non ita uiuo, ut meo exemplo alios ad melioris uitæ studia ualeam inuitare. Dedi tamen operam, ne²²⁶ omnino lateret, qui uitæ exemplo esset a cunctis imitandus. Concordet ergo mecum totius populi communis oratio²²⁷, ut, cum in futuro examine bonus pastor oues ab hædis suprema sorte²²⁸ diuidet²²⁹, sancti apri suffragio in²³⁰ dextera parte²³¹ mereamur²³² adscisci²³³. Egit²³⁴ autem confessor sanctissimus episcopatum annis circiter XV et die XVII kalendarum octobrium²³⁵, de²³⁶ hac luce migravit ad christum, cui est²³⁷ honor et gloria cum patre et spiritu sancto per omnia secula seculorum. Amen. Nonis septembris dedicatio basilice sancti apri²³⁸.

²²³ ab] et 5 ; et ab 4, 6.

²²⁴ obsessis corporibus immundi spiritus effugantur] obsessis corporibus spiritus immundi effugantur 4, 6.

²²⁵ Quapropter ...adscisci] *om.* 4.

²²⁶ ut non 6.

²²⁷ oratus 3, 5.

²²⁸ diuid. suprema sorte 5, 6.

²²⁹ dividat 2, 5 ; diuidit 6.

²³⁰ in *om.* 3.

²³¹ dexteram partem 5.

²³² mereamus 2.

²³³ adipisci 3, 5, 6.

²³⁴ Ægit 3.

²³⁵ kalendas octobris 4 ; kal octobris 5.

²³⁶ ab 5.

²³⁷ *om.* A, 1, 2.

²³⁸ Nonis ... apri] *om.* 1, 3, 4, 5, 6 ; nonis septembris dedicatio 2.

2.2 Datation et milieu de production

2.2.1. *Terminus post quem* et *terminus ante quem*

Une datation précise de la *Vita prima* n'est pas sans soulever d'épineux problèmes. En effet, le manuscrit le plus ancien (deuxième moitié du VIII^e siècle) est postérieur de plus de deux siècles à la mort du saint (début VI^e siècle). Ces deux repères chronologiques sont les seuls dont on soit certain. L'existence d'une *uita* est bien attestée dans une lettre de Wicardus, abbé d'Inden, où celui-ci remercie l'évêque Frothaire de Toul de lui avoir fait parvenir des reliques de saint Èvre et un exemplaire des « actes de sa vie »²³⁹. Mais cette lettre doit malheureusement être datée du début du IX^e siècle et ne peut donc contribuer à faire reculer le *terminus post quem*. La critique interne du texte permet cependant d'avancer certaines hypothèses de nature à cerner de plus près l'époque à laquelle l'auteur a dû rédiger son document.

2.2.2. État des connaissances de l'auteur

Dès la première lecture, le texte étonne par sa brièveté et sa pauvreté en détails. Le lecteur n'échappe pas à l'impression que l'hagiographe est bien peu renseigné sur la vie de l'évêque. Il ne cite d'ailleurs aucune source, qu'il s'agisse de documents écrits ou de témoignages oraux. La *Vita* est composée sur le modèle type d'une vie d'évêque, alignant des événements généraux sans les rattacher à une situation concrète²⁴⁰. On peut penser que, si l'auteur avait été un contemporain ou un disciple du saint, il aurait été plus prolix dans la narration des activités de son personnage durant l'épiscopat et plus soucieux du détail dans la description de son milieu de vie. De plus, il n'aurait pas manqué de renforcer la crédibilité de son récit en se présentant comme témoin direct des événements rapportés. Tout invite donc à reculer l'époque de la rédaction du document d'au moins une génération par rapport à la vie du saint.

2.2.3. Étude des noms propres

Après ce qui vient d'être dit, on ne s'étonnera pas de constater que le texte est avare de noms propres. On rencontre certes quelques toponymes, comme le lieu de naissance de l'évêque (*in pago Senonico, uilla Traquillo*) ou le nom d'une cité où il

²³⁹ « Insuper ad cumulum vestrae caritatis circa nos demonstrandum, quod nobis auro ditius esse potest, sancti Apri reliquias necnon et beatæ suæ conuersionis actus humilitati nostræ nunc mittere estis dignati. » (WICARDUS, *Epist. ad Frotharium*, p. 296).

²⁴⁰ Cf. *infra*, *Structure de la Vita prima*, p. 62.

accomplit un miracle (*Caillonensium urbem*), mais ces noms ne permettent guère de préciser l'époque de la rédaction du document. Si l'on excepte le nom d'Aper lui-même, le seul anthroponyme fourni par la *Vita* est celui d'un juge appelé Adrianus²⁴¹. Or ce magistrat étant contemporain de saint Èvre, la mention de son nom n'est d'aucune utilité pour faire reculer le *terminus post quem*.

2.2.4. Modèles patristiques et hagiographiques

L'étude des emprunts littéraires réalisés par l'auteur de la *Vita prima* présente un double intérêt. D'un point de vue historique, elle permet de relativiser l'authenticité des faits rapportés par l'auteur, lorsque celui-ci s'inspire des actes tirés de la *uita* d'un autre saint. D'un point de vue littéraire, l'inventaire des formules et des phrases empruntées à des auteurs célèbres permettrait de faire reculer le *terminus post quem* de la rédaction du document, dans la mesure où il s'agirait d'auteurs postérieurs à la mort du saint. C'est dans ce but que nous abordons ici l'analyse des modèles patristiques ou hagiographiques.

Nous avons relevé les emprunts littéraires présents dans la *Vita prima* grâce à la consultation du CLCLT au CETEDOC à Louvain-la-Neuve. Il en résulte que la préface de la *Vita prima* est fortement inspirée de celle de la *Vita sancti Hilarionis* de Jérôme :

Vita sancti Hilarionis, Prol.

Scripturus vitam beati Hilarionis, habitatorem eius invoco spiritum sanctum, ut, qui illi virtutes patrandi largitus est, gratiam mihi ad easdem narrandas tribuat, ut facta dictis exæquentur.

Vita prima sancti Apri, Prol.

Scripturus uitam sancti ac beatissimi Apri, habitatorem eius inuoco spiritum sanctum, ut, qui illi uirtutes patrandi largitus est, gratiam mihi quoque ad easdem narrandas sufficientem eloqui tribuat venustatem, ne sanctæ conversationis eius optata cognitio auditorum, ut adsolet, animis (sic) impolita verborum iunctura vilescat.

Pareillement, le récit des premiers moments qui suivirent l'élection de saint Èvre à l'épiscopat est emprunté en bonne partie à la Vie de saint Martin, telle que décrite par Sulpice Sévère :

²⁴¹ Cf. HEINZELMANN, *Prosopographie*, p. 544. Ce juge n'est connu par aucune autre source que la *Vita prima*.

Vita sancti Martini, 10, 2

Jam vero sumpto episcopatu, qualem se quantumque præstiterit, nostræ non est facultatis evoluere. Idem namque constantissime perseverabat qui prius fuerat. Eadem in corde eius humilitas, eadem et in vestitu eius vilitas erat; atque plenus auctoritatis et gratiæ, implebat episcopi dignitatem, ut non tamen propositum monachi virtutem desereret.

Vita prima sancti Apri, 4

Jam uero sumpto episcopatu, qualem se quantumque præstiterit, nostræ non est facultatis evoluere. Idem namque constantissime perseuerabat qui prius fuerat. Eadem in corde eius humilitas, eadem et in uestitu uilitas erat. Nec delicatiores sumebat dapes, quam ante consueverat. Atque ita plenus auctoritatis et gratiæ, implebat episcopi dignitatem, ut non tamen pristinæ propositum religionis amitteret.

De même, le récit de l'exorcisme d'un possédé s'inspire de la *Vita sancti Martini* et lui emprunte des formulations significatives :

Vita sancti Martini, 17, 5

Per idem tempus, in eodem oppido, ingressus patris familias cuiusdam domum, in limine ipso restitit, dicens horribile in atrio domus dæmonium se uidere. Cui cum ut discederet imperaret, cocum patris familias qui in interiore parte ædium morabatur arripuit. *Sæuire dentibus miser coepit, et obuios quosque laniare.* Commota domus, familia turbata, *populus in fugam uersus.* Martinus se *furenti obiecit*, ac primum *stare ei imperat. Sed cum dentibus fremeret hiantique ore morsum minaretur*, digitos *ei* Martinus in os intulit : si habes, inquit, aliquid potestatis, hos deuora. Tum uero, ac si candens ferrum faucibus accepisset, longe reductis dentibus digitos beati uiri uitabat attingere; et cum fugere de obsessore corpore *poenis et cruciatibus* cogeretur, nec tamen *exire ei per os liceret, foeda relinquens uestigia fluxu uentris egestus est.*

Vita prima sancti Apri, 7

His ita peractis, beatus Aper ad propria remeans uidit eminus iuuenem spiritu immundo correptum. E cuius ore et naribus, instar fornacis, flamma sulphurea prorumpebat. Cumque uirum dei procul aspexisset, *seuire et frendere et obuios quosque laniare dentibus coepit.* Tunc uniuerso populo in fugam uerso, ad beatum antistitem præpeti cursu uexatus aduenit. Ille uero intrepidus, uexilloque sanctæ crucis armatus, *sese furenti obiecit.* Eleuataque obuam dextera, *stare statim iussit obsessore.* Sed cum spuma flammea sancti uiri uultus aspergeret, *hiantique ore morsum minaretur*, statim opposita manu, cum *ei per os sanctæ crucis uexillo signatum minime liceret exire, poenis et cruciatibus coactus excedere*, congruo suis meritis exitu, immundus spiritus *foeda relinquens uestigia, fluxu uentris egestus est.*

Nous avons entrepris une recherche analogue dans les index des *Monumenta Germaniæ Historica*, *Scriptores Rerum Merovingicarum*, à partir de mots isolés cette fois, mais elle n'a pas permis de mettre en évidence d'autres emprunts. Les seuls auteurs hagiographiques ou patristiques sur lesquels l'auteur de la *Vita prima* a pris modèle sont donc Jérôme et Sulpice Sévère. Contrairement à ce qu'on avait espéré, le relevé des emprunts littéraires ne permet dès lors pas de faire reculer le *terminus post quem*. Néanmoins, l'absence de tout autre emprunt d'auteurs plus récents ne peut-elle pas être interprétée comme un indice confirmant l'ancienneté de la *Vita prima* ? C'est en tout cas un élément dont il faudra tenir compte à défaut de preuves formelles.

2.2.5. Style et « conscience linguistique »

L'étude de la langue dans laquelle le texte fut rédigé pourrait, elle aussi, apporter quelque appui en faveur d'une rédaction ancienne de la *Vita prima*. Or nous devons d'emblée affronter un problème de fond dans la mesure où notre connaissance de l'état primitif de ce texte est incertaine. Nous ne connaissons que la forme qu'il avait revêtue dans la deuxième moitié du VIII^e siècle, époque du manuscrit le plus ancien, et il est probable que l'état du texte fourni par celui-ci présente un certain nombre d'altérations par rapport à la version primitive. D'ailleurs, le manuscrit de Saint-Gall, qui date de la fin du VIII^e siècle, comporte lui-même de nombreuses corrections effectuées au IX^e siècle²⁴². Celles-ci portent principalement sur la morphologie de certaines formes lexicales. On retiendra notamment l'assimilation du *n* dans le préfixe *in-* devant *p*, *l* et *m*. Les correcteurs — on décèle en effet plusieurs mains — ont discrètement logé un trait supplémentaire entre les deux jambages de certains *n*. On lit dès lors **im**polita là où le manuscrit initial portait **in**polita, ou **im**mundus au lieu de **in**mundus. Pour l'assimilation du *n* devant le *l*, les correcteurs ont simplement ajouté un *l* au-dessus du *n*, sans barrer celui-ci. C'est le cas notamment pour le terme **in**laturum, qui doit alors se lire **ill**aturum. On retiendra également l'effacement du *e* au profit du *i* (par exemple, *protenus* → *protinus*, *hiante* → *hianti*). En ce cas, les correcteurs ont barré le *e* d'un trait vertical, ce dernier faisant office de *i*. Les archaïsmes morphologiques que les corrections font ressortir ne permettent cependant pas de situer avec plus de précision l'époque de rédaction de la *Vita prima*.

Un autre critère linguistique peut être utilisé pour définir l'époque de rédaction d'un document. Il s'agit de ce que M. Banniard a appelé la « conscience linguistique » de l'auteur. Il entend par là la façon dont celui-ci perçoit et qualifie sa langue²⁴³. Cette conscience s'exprime notamment dans la préface, où l'auteur avoue avec humilité la faiblesse de son style, selon une tradition déjà en vigueur chez les auteurs pré-chrétiens. Le fait que de telles affirmations soient devenues un lieu commun dans les récits hagiographiques des VI^e et VII^e siècles a souvent inspiré la conclusion hâtive qu'elles ne témoignaient plus à cette époque d'une quelconque réalité linguistique. À rebours de cette tendance, d'aucuns ont mis en lumière l'utilité que pouvaient avoir ces *topoi*, dans l'étude de l'évolution de la langue durant cette période²⁴⁴.

L'auteur de la *Vita prima* reproduit lui aussi ce *topos* de la modestie au début de la préface. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il copie en cela une phrase de la *Vita sancti Hilarionis* de saint Jérôme. À ce propos, il est très instructif d'examiner les variantes introduites dans la Vie de saint Èvre.

²⁴² Selon LOWE, *Codices*, t. VII, p. 30.

²⁴³ Cf. BANNIARD, *Viva voce*, p. 32-38 et 50-53.

²⁴⁴ Cf. BEUMANN, *Gregor* et Du PLESSIS, *Aveux*, cité par BANNIARD, *Viva voce*, p. 50.

Vita sancti Hilarionis, Prol.

Scripturus vitam beati Hilarionis, habitatorem eius invoco spiritum sanctum, ut, qui illi virtutes patrandi largitus est, gratiam mihi ad easdem narrandas tribuat, **ut facta dictis exæquentur.**

Vita prima sancti Apri, Prol.

Scripturus uitam sancti ac beatissimi Apri, habitatorem eius inuoco spiritum sanctum, ut, qui illi uirtutes patrandi largitus est, gratiam mihi quoque ad easdem narrandas sufficientem eloquii tribuat uenustatem, **ne sanctæ conuersationis eius optata cognitio auditorum, ut adsolet, animis impolita uerborum iunctura uilescat.**

La lecture comparative des deux documents permet de mettre en évidence les motifs différents pour l'invocation de l'Esprit Saint. L'aide demandée par Jérôme avant d'entamer son récit est inspirée par la crainte de ne pas être à la hauteur des faits et gestes de saint Hilarion. Elle ne fait que refléter le malaise qu'éprouve tout auteur à reproduire fidèlement le réel dans son discours. L'invocation de l'auteur de la *Vita prima Apri* est inspirée par une autre crainte, celle de voir la lourdeur de son style avilir l'âme de ses lecteurs. La préoccupation de cet hagiographe se situe au niveau de la communication entre lui et ses auditeurs, alors que chez saint Jérôme, elle concerne l'adéquation de son discours à la réalité.

Le problème que doit affronter l'auteur de la *Vita prima Apri* est de raconter la vie de saint Èvre dans un style qui soit digne de son public. Il écrit donc à une époque où la distance entre le latin littéraire et le latin parlé est encore suffisamment proche pour permettre à ses auditeurs de comprendre le récit. Il ne cherche pas à écrire délibérément dans une langue simple, encore moins dans une langue simplifiée. Cependant, la préoccupation d'une communication optimale entre auteur et auditeurs permet de situer la rédaction du document à une époque où le choix stylistique pose problème. Or on sait que dès le IV^e siècle, les auteurs chrétiens n'hésitent pas à avoir recours, en matière de langue et de style, à de multiples dérogations par rapport aux règles classiques. Augustin lui-même légitime déjà l'agrammaticalité en cas de conflit entre langue parlée et langue littéraire. Mais il faut attendre le VI^e siècle pour voir des auteurs opter explicitement pour la rusticité²⁴⁵. En Gaule, Césaire d'Arles et Grégoire de Tours illustrent très clairement ce changement de sensibilité. Toutefois, à cette époque, les tendances sont encore trop diverses et fluctuantes pour autoriser des généralisations. En effet, l'adoption du *sermo rusticus* ne se généralise en Gaule qu'au VII^e siècle. À ce moment, l'écart qui sépare la langue parlée du latin classique est trop important pour que les auteurs continuent à s'aligner sur les règles de l'éloquence classique. Au contraire, pour augmenter l'intelligibilité de leurs textes, ils n'hésitent pas à opter délibérément pour le langage des *rustici*.

²⁴⁵ Cf. BANNIARD, *Viva voce*, p. 52-53.

Or la *Vita prima Apri* nous révèle un auteur qui fait preuve d'une certaine habileté d'écriture. Au demeurant, rien ne permet de lui prêter l'intention d'emprunter un langage simplifié, qui soit plus facile à comprendre aux gens de peu. Certains passages témoignent au contraire d'une certaine ambition stylistique, comme par exemple ceux rédigés en prose rimée. Rappelons avec F. Dolbeau qu'au haut Moyen Âge, l'utilisation de la prose rimée n'était pas « une forme poétique d'énoncé, mais un procédé rhétorique, agréable à l'oreille ». Il s'agit d'une pratique empruntée aux auteurs de l'Antiquité tardive, qui tendaient déjà à favoriser les figures appelées *homoioptoton* et *homoioteleuton*. Et ce n'est qu'« en raison de l'évolution ultérieure des littératures vernaculaires que la rime est devenue, dans l'esprit des modernes, associée à la poésie »²⁴⁶. Un premier exemple illustre une succession de rimes *suffisantes* construites sur les désinences casuelles *-is* et *-as*, entrecroisées avec des rimes *riches dissyllabiques* fondées sur les désinences verbales *-itur* et *-atur*²⁴⁷.

« Beatissimi igitur apri tullensis urbis
episcopi hodie solemnitas
veneranda recolitur
Quæ quotiens revolutis annorum circulis
innovatur
totiens christianis populis annuæ exultationis
devotio cumulatur.
Et sanctorum gaudiorum porta posteris
aperitur
cum proprii patroni festivitas
instauratur. »²⁴⁸

Un autre exemple, plus simple celui-là, joue sur une double succession de *rimes suffisantes* et de *rimes riches dissyllabiques*, fondées sur les désinences verbales *-it* ou *-bat* :

²⁴⁶ DOLBEAU, *Hagiographie*, p. 223. À notre connaissance, aucun ouvrage de fond n'a été consacré à la prose rimée au Moyen Âge. L'étude qui fait actuellement référence est celle de K. POLHEIM, *Die lateinische Reimprosa*, mais elle s'attache aux proses rimées pratiquées dans les différents genres littéraires, de Cicéron à la Renaissance, et ne satisfait pas de ce fait à ce que l'on pourrait en attendre pour la littérature hagiographique au Moyen Âge.

²⁴⁷ Nous suivons ici les définitions de rimes énoncées par DOLBEAU, *Hagiographie*, p. 246. On entend donc par *assonance* une homophonie des voyelles finales, avec hétérophonie des consonnes subséquentes (*incidit/fraternis*). Une *rime pauvre* consiste en une homophonie des voyelles finales, en l'absence de tout phénomène subséquent (*natio/iugo*). Une *rime suffisante* s'entend pour qualifier une homophonie des voyelles finales et des consonnes subséquentes, quel que soit le nombre de ces dernières. Enfin, la désignation de *rime riche* s'applique à une homophonie qui remonte au-delà des voyelles finales ; on la dira *dissyllabique* quand l'homophonie remonte jusqu'à la voyelle pénultième (*speculo/oculo*) ou *trisyllabique* si elle remonte jusqu'à la voyelle antépénultième (*miserationis/benedictionis*).

²⁴⁸ *Vita prima, prologue* § 2.

« Quis enim umquam ad ipsum mestus accessit,
et consolatus non rediit ?
Omnium ille passiones suas credebat.
Et gaudentium prosperitatem, propriam reputabat. »

L'effort stylistique de l'auteur est également perceptible dans d'autres passages, qui se rapprochent davantage, par leur syntaxe plus recherchée, de la langue normative que de la latinité vivante (notons au passage la répétition de rimes suffisantes) :

« Qualis autem in pueritia vel adolescentia institutionis fuerit,
mature procul dubio ætatis profectus ostendit. »

D'autre part, on ne peut nier que les formes grammaticales sont le plus souvent correctes. La syntaxe et le vocabulaire ne trahissent encore aucun des traits protoromans qu'on rencontrera couramment à partir de la seconde moitié du VII^e siècle²⁴⁹. Si l'on considère ensemble ces différents critères linguistiques, à savoir la « conscience linguistique », le qualité du style et l'état d'évolution de la langue, tout semble pousser à la conclusion que la *Vita prima Apri* fut rédigée avant le VII^e siècle, ou du moins avant la deuxième moitié de ce siècle. Cette hypothèse se trouve d'ailleurs renforcée par la prise en compte d'autres critères de datation.

2.2.6. Une spiritualité empreinte d'archaïsmes

L'analyse littéraire et conceptuelle de la *Vita prima* a permis de fournir quelques indices d'ancienneté supplémentaires. Nous venons d'établir que les seuls emprunts littéraires effectués par l'auteur de la *Vita prima* portaient sur des textes de l'Antiquité tardive. Ce n'est dès lors pas une surprise de constater que le même auteur est très dépendant des modes de penser des auteurs, dont il reproduit les textes. Il est en effet indéniable que la *Vita prima* offre beaucoup plus de ressemblances avec les *uitæ* antiques que les *uitæ* des VII^e-VIII^e siècles. Elle comporte même quelques « archaïsmes » par rapport au *Heiligentypus* mérovingien, qui s'implante en Gaule dans le courant du VI^e siècle et qui est fréquemment illustré par les *uitæ* dès cette époque²⁵⁰. C'est ainsi que l'auteur de la *Vita prima* passe sous silence les origines sociales du saint et préfère souligner le fait que ses parents étaient chrétiens. Il n'évoque pas non plus sa formation scolaire, mais s'attarde plus volontiers sur la précocité dont Aper fit preuve en matière

²⁴⁹ Sur la chronologie des mutations linguistiques, voir BANNIARD, *Viva voce, chapitre IX : Conclusion. Évolution de la communication et époque du changement linguistique*, p. 485-533, et notamment p. 530-533 : *Polymorphisme et métamorphose au VII^e siècle et Débâcle de la compétence passive*.

²⁵⁰ Cf. VON HERTLING, *Heiligentypus*, p. 260-268.

d'éducation, sans apporter davantage de précisions²⁵¹. Cette façon de présenter le saint correspond tout à fait aux tendances développées à l'origine du genre hagiographique et reflète une réelle prise de position théologique : un auteur est d'autant plus enclin à négliger les particularités « terrestres » du saint (noblesse et culture profane) qu'il se revendique d'une conception providentialiste de la sainteté. Il relate alors avec plus d'emphase les manifestations de la grâce divine dans les attributs spirituels du saint, comme la religiosité, la précocité intellectuelle, les vertus innées, etc.

Or, la plupart des Vies mérovingiennes, même du VI^e siècle, s'inspirent d'une tendance inverse. Leurs auteurs se réjouissent de pouvoir indiquer la noblesse et l'éducation scolaire exemplaire de leur saint, même s'ils infléchissent ensuite leur position. Ce compromis de la grâce et des mérites est bien énoncé dans l'expression topique *nobilis genere, sed multo nobilior sanctitate*, empruntée à Jérôme²⁵². Même lorsqu'un saint n'est pas issu d'une famille aristocratique, les auteurs se résignent à avouer ce qu'ils considèrent comme une faiblesse, mais surenchérissement immédiatement dans la description des qualités qui fondent sa noblesse de mœurs. Il ne fait aucun doute que certains hagiographes mal informés de leur sujet n'ont pas hésité à ajouter cette particularité, qui était devenu une « valeur positive en soi »²⁵³. L'auteur de la *Vita secunda* n'échappe d'ailleurs pas à cette tentation, puisqu'il ajoute au récit de la *Vita prima* cette particularité devenue quasi obligatoire dès le VII^e siècle.

2.2.7. Fonction de la « Vita prima » dans la célébration de la messe

Pour une vie de saint mérovingienne, la *Vita prima* offre cette particularité d'avoir été introduite dans les lectures de la messe, si l'on en croit son auteur :

« Sunt plura præterea miraculorum insignia, quæ succinctæ compendio breuitatis omitto, ne sermo prolixior sacris missarum mysteriis uel deuotum obsequiis onerosus existat. »²⁵⁴.

De fait, il s'agit d'un témoignage assez exceptionnel pour l'époque mérovingienne. En effet, les lectures hagiographiques avaient presque partout disparu de la messe au profit des lectures bibliques²⁵⁵. Elles étaient néanmoins courantes à l'office, notamment aux matines ou aux vigiles. Cette distinction nous amène à nuancer l'interprétation du texte de la *Vita prima*, car le terme *missa* pourrait également désigner

²⁵¹ Cf. *infra*, p. 66 et s.

²⁵² HIERONYMUS, *Epist.* 108, § 1.

²⁵³ VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 169.

²⁵⁴ *Vita prima*, 8.

²⁵⁵ Cf. PHILIPPART, *Légendiers*, p. 113-114 et JUNGSMANN, *Missarum*, p. 156.

l'office²⁵⁶. Cela reviendrait toutefois à détourner le terme de son acception première, alors que celle-ci s'accorderait très bien avec l'ensemble des autres critères de datation, pour reconnaître à la *Vita prima* une certaine antiquité.

2.2.8. Un silence étrange : les origines de l'abbaye Saint-Èvre

La tradition historiographique toulousaine considère saint Èvre comme le fondateur de l'abbaye qui porta son nom. À l'origine, ce lieu aurait été, selon une hypothèse récente²⁵⁷, un ermitage où le saint aurait mené une vie ascétique, ce qui expliquerait l'épithète de confesseur accolé au nom d'Aper²⁵⁸ et le terme *cellula* employé dans certains documents pour désigner l'abbaye²⁵⁹. L'auteur de la *Vita prima* raconte que le saint entreprit la construction d'une église en dehors des murs de la ville et mourut avant de l'avoir achevée²⁶⁰. Le même auteur affirme que le peuple toulousain décida de l'y enterrer et de terminer en hâte la construction de l'édifice qu'il dédia au saint²⁶¹. Mais en aucun cas, il n'est fait allusion dans la *Vita prima* aux débuts de la vie communautaire.

Il faut consulter les *Gesta episcoporum Tullensium* pour apprendre qu'au temps d'Albaudus, successeur de saint Èvre, une communauté fut installée, une fois la construction de l'église achevée²⁶². La notice concernant Autmundus, douzième évêque de la cité, attribue à ce dernier une dévotion peu commune pour saint Èvre et un soin particulier au développement de l'abbaye²⁶³. C'est peut-être ce dernier évêque qui invita Apollinaire, abbé de Saint-Maurice d'Agaune, à prendre la direction de la communauté

²⁵⁶ Et plus particulièrement, les lectures des vigiles : MARTIMORT, *Lectures*, p. 97.

²⁵⁷ Cf. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 230-231.

²⁵⁸ Le martyrologe hiéronymien cite déjà Aper : « In Tullo civit. depos. sci apri conf. et epi » (éd. AA. SS., Nov. t. II, 2, p. 507).

²⁵⁹ Cf. un diplôme de Lothaire II du 6 août 858 : «...*cellulam* sancti Apri gloriosi confessoris, sitam iuxta Leucorum opidum » (éd. MGH, *Dipl. Karol.*, t. III, p. 396, n° 9).

²⁶⁰ « Post hæc, vir beatissimus extra muros urbis ecclesiam ædificare exorsus, antequam ad perfectum consurgeret fabrica, viri dei anima corporeis nexibus absoluta est. » (*Vita prima*, 8)

²⁶¹ « Tunc, universorum communi consilio, in eodem loco quem struere cœperat, venerabile corpus traditur sepulturæ. (...) Postquam vero debita sepulturæ officia sunt peracta, inchoatum illius templi ædificium, cum summa totius festinatione, peractum est. » (*Vita prima*, 9).

²⁶² « Successit vero illi domnus Albinus (ou Albaudus) episcopus vir egregius omnique bonitate conspicuus. Is desiderabile votum sui præcessoris adimplevit, et ecclesiam, quam cœperat sanctus Aper, sagaci studio peredificavit. Atque inibi fideles viros, sub apostolorum victuros exemplo, aggregans, apostolicum præceptum de eodem cenobio nactus est a summis pontificibus atque martyribus Stephano et Fabiano, ut in antiquissimis repperitur thomocartis » (éd. WAITZ, *MGH SS.*, t. VIII, p. 634). Comme le remarque très justement G. Waitz, l'auteur crée ici un anachronisme flagrant en faisant d'Albaudus un contemporain des papes et martyrs Étienne et Fabien qui vécurent au III^e siècle, donc bien avant l'évêque toulousain.

²⁶³ « Is memoriam Christi confessoris Apri sollicita devotione excoluit, cuius et cœnobium in divine religione augmentavit » (éd. WAITZ, *MGH SS.*, t. VIII, p. 635).

et à en devenir le premier abbé²⁶⁴. Il est probable que celui-ci, en apportant à la fois la règle en usage à Agaune et le culte de saint Maurice, ajouta au patronage de saint Èvre celui de cet autre saint, qui connut en Gaule un vif succès comme titulaire d'églises monastiques au VI^e siècle²⁶⁵.

L'abbaye Saint-Èvre est la première fondation à voir le jour dans le diocèse de Toul. Au VI^e siècle, elle représente l'une des deux seules fondations abbatiales sur le territoire de l'ancienne province de Première Belgique. Et il faut attendre la « vague colombarienne » pour voir éclore d'autres initiatives monastiques dans ces diocèses²⁶⁶. Il est donc pour le moins surprenant de voir l'auteur de la *Vita prima* passer sous silence cette initiative exemplaire et unique dans le diocèse. Les mérites d'une telle aventure ne pouvaient pourtant que rejaillir sur celui qui en avait jeté les bases et dont les *uirtutes* illuminaient encore chaque jour l'église où reposait sa dépouille²⁶⁷. Certes, l'auteur de la *Vita* donne quelques exemples de miracles réalisés auprès des restes du saint. Mais il n'évoque pas, autour de ceux-ci, la présence d'une communauté d'hommes et encore moins celle d'une abbaye. Par ailleurs, le texte ne cite pas le patronage de saint Maurice, ni l'adoption de la règle observée à Agaune. La seule précision cultuelle se trouve après la fin du texte : *Nonis septembris dedicatio basilice sancti Apri*. Faut-il supposer, comme le fait F. Herzog, que la dédicace eut lieu le 9 septembre de l'année suivant la mort du saint²⁶⁸ ? Le texte seul ne permet pas d'étayer cette hypothèse. Mais l'auteur de la *Vita* insiste sur la rapidité et le zèle avec lesquels la population acheva la basilique. Et il s'agit bien d'une *basilica* ou d'une *ecclesia* : nulle part il n'est question d'un *cænobium*, d'un *monasterium*, d'une *abbatia*, ni même d'une *cellula* ou d'une *cella sancti Apri*.

L'explication la plus plausible de cet étonnant silence se situe dans la chronologie relative de la rédaction du document et des origines de l'abbaye. En effet, si l'auteur avait écrit au début du VII^e siècle, il n'aurait pas manqué de vanter la situation unique que représentait l'abbaye dans le diocèse, lui prêtant par là même les vertus des célèbres expériences monastiques qui se vivaient dans le Sud de la Gaule. Ceci vaudrait à plus forte raison, s'il avait écrit dans la deuxième moitié du VII^e siècle, à savoir au moment où l'élan colombarien multiplie les fondations monastiques dans les Vosges. Il aurait alors sûrement signalé avec fierté la présence antérieure d'un monastère à Saint-Èvre. Par contre, si l'époque de la rédaction de la *Vita* se situe avant la fin du VI^e siècle, ou du

²⁶⁴ Le *Chonicon S. Benigni Divionensis* (éd. MIGNE, PL 162, col. 768-770) mentionne le double épiscopat d'Appollinaire à Saint-Maurice et à Saint-Èvre entre deux paragraphes relatant des événements survenus en 584 (voir *supra*, *Histoire de l'abbaye de Saint-Èvre*). Son arrivée à Saint-Èvre doit donc être située avant cette date.

²⁶⁵ Cf. *infra*, p. 93 et s.

²⁶⁶ Cf. *supra*, *Histoire du diocèse de Toul*, p. 10.

²⁶⁷ « ... illius templi ædificum (...) ubi cottidianis virtutum miraculis integra fide petentibus sancti confessoris merita coruscare non cessant. » (*Vita prima*, 10).

²⁶⁸ Cf. HERZOG, *Vita*, p. 35.

moins avant l'arrivée du premier abbé et l'adoption d'une règle, on conçoit volontiers que l'auteur n'aborde pas le sujet d'une vie communautaire en gestation, qui devait faire piètre figure à côté des monastères déjà florissants du reste de la Gaule.

Le silence de l'auteur sur les origines de l'abbaye Saint-Èvre pourrait dès lors indiquer qu'il écrit à une époque où la communauté, qui s'y est installée, n'a pas de commune mesure avec les abbayes du reste de la Gaule. Il est vraisemblable qu'il n'y eut à Saint-Èvre aucune vie monastique régulière avant l'arrivée du premier abbé, Apollinaire. On peut même supposer que la communauté d'hommes établie à Saint-Èvre dès l'épiscopat d'Albaudus, celle-là même évoquée par les *Gesta episcoporum* toulous, n'a représenté qu'un rassemblement fortuit d'ermites que la renommée du saint aura attirés là par hasard. On serait donc fondé à postposer de quelques décennies l'instauration d'une vie cénobitique à Saint-Èvre et à en faire coïncider les débuts avec la venue de l'abbé Apollinaire. Il semble dès lors raisonnable de situer la rédaction de la *Vita prima* dans la seconde moitié du VI^e siècle, au moment où apparaît l'intention de faire de l'église Saint-Èvre le siège d'une future abbaye. La chrétienté locale aurait alors tout naturellement éprouvé le besoin de faire connaître la vie du saint, dont la dépouille formait le centre autour duquel allait s'organiser la communauté.

2.2.9. Milieu de production

Cette dernière hypothèse nous a amené à déterminer le milieu de production de l'œuvre. Il n'y a pas de doute, en effet, que la *Vita prima* fut produite à Toul même. Certes, l'origine des manuscrits conservés actuellement n'autorise pas cette conclusion, mais il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont postérieurs d'au moins deux siècles à la rédaction originelle. Il est tout à fait probable que l'abbaye Saint-Èvre fut en possession d'une copie, voire du manuscrit autographe de la *Vita prima*. Certains documents font allusion à une *uita* composée en l'honneur du saint, qui aurait été conservée auprès de son tombeau²⁶⁹. C'est manifestement cette *uita* qu'utilisa l'auteur des *Gesta episcoporum Tullensium* et, très certainement, celui de la *Vita secunda*²⁷⁰.

Comme l'époque de la rédaction de la *Vita prima* correspond à celle de la « réforme » introduite à Saint-Èvre, à savoir la venue d'un abbé et d'une règle, il n'est pas interdit de voir un lien entre les deux événements. Or, les *Gesta* toulous ont gardé le souvenir d'un évêque qui, du fait de son admiration pour Aper, favorisa le développement du monastère de celui-ci et rédigea en son honneur « quelques écrits et

²⁶⁹ Les deux manuscrits toulous (voir tableau n° 1, p. x, ms. n° 14 et ms. n° 29) rapportent que « si quis nosse desiderat, **librum uitæ eius qui apud locum sepulcri illius habetur** perlegat » (WAITZ, *MGH SS.*, t. VIII, p. 634, n. 2). La même allusion est faite dans une hymne reproduite dans un bréviaire du XV^e siècle, mais dont nous ignorons l'époque de rédaction : « Sicut in historia / Sanctæ uitæ reperitur / Ejus in ecclesia / Rurali, qua sepelitur » (éd. DREVES, *AHMA*, t. XVIII, p. 20-21).

²⁷⁰ Cf. *supra*, *Fastes de l'église de Toul*, p. 19.

répons »²⁷¹. Cet homme, nommé Autmundus²⁷², fut le douzième évêque de Toul et vécut vers la fin du VI^e siècle²⁷³. Rien ne prouve cependant que ces « *nonnulla scripta* » désignent la *uita* ici étudiée, ni qu'il s'agisse seulement d'« écrits liturgiques », comme l'interprète N. Gauthier, qui ne les distingue pas des « *responsoria* ». Néanmoins, ce cas illustre un fait amplement attesté par ailleurs, à savoir que la réforme d'un monastère est accompagnée, voire soutenue, par la glorification de son saint fondateur. C'est d'ailleurs une pratique courante, que l'on constate aussi pour les siècles qui suivent. Au X^e siècle, la réforme inspirée de l'abbaye de Gorze, qui est appliquée dans plusieurs monastères lorrains, s'accompagne d'une production nouvelle de vies de saints fondateurs, ou du moins de saints anciens²⁷⁴. C'est également dans ce cadre qu'il faut replacer la rédaction de la *Vita secunda Apri*.

2.2.10. Conclusion

Deux sources font état d'un changement de l'abbaye Saint-Èvre, survenu à la fin du VI^e siècle. Dans le *Chronicon S. Benigni Divionensis*, on apprend qu'au temps du roi Gontran (561-592), l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune fut aussi celui de Saint-Èvre de Toul. De son côté, l'auteur des *Gesta episcoporum Tullensium* attribue à Autmundus, douzième évêque de Toul (fin VI^e siècle), les mérites d'un développement de l'abbaye Saint-Èvre. Il est permis d'établir un lien entre les événements rapportés par l'une et l'autre sources, en suggérant qu'Autmundus invita l'abbé d'Agaune à venir diriger la communauté rassemblée à l'église Saint-Èvre et à lui imposer la règle d'Agaune.

D'autre part, malgré l'absence de preuves formelles quant à la datation du document, la prise en considération de critères internes et externes permet de situer la rédaction de la *Vita prima Apri* avec un degré de probabilité suffisant dans la seconde moitié du VI^e siècle. Tout d'abord, l'évolution de la langue dans laquelle elle est rédigée permet d'avancer le *terminus ante quem* au milieu du VII^e siècle, voire au début de ce siècle. Ensuite, la « conscience linguistique » de l'auteur indique à suffisance qu'il rédige à une époque où la « langue écrite » est encore assez proche de la « langue vivante » et qu'il ne s'est pas plié à l'utilisation du *sermo rusticus*. Bien au contraire, il affiche dans sa préface l'ambition — du moins si Dieu lui en accorde la grâce — d'écrire dans un style digne de ses auditeurs. Ce trait nous invite à le situer au VI^e siècle

²⁷¹ « Is in memorian Christi confessoris Apri sollicita devotione excoluit, cuius et **cœnobium** in divina religione **augmentavit**, et in eius veneratione **nonnulla scripta ac responsoria** ad posterorum recordationem exaravit. » (éd. WAITZ, *MGH SS.*, t. VIII, p. 635.)

²⁷² Il existe des variantes de ce nom, sous les formes « Antimundus » et « Hutmundus ».

²⁷³ Voir GAMS, *Series*, p. 635.

²⁷⁴ Cf. *infra*, *Décadence et réformes monastiques en Lorraine*, p. 108.

plutôt qu'au VII^e, où la tendance du *sermo rusticus* se généralise en Gaule. L'hypothèse de l'ancienneté du document est aussi renforcée par le relevé des emprunts littéraires qui l'émaillent, puisque les auteurs les plus récents dont l'auteur s'est inspiré sont Jérôme (347-420) et Sulpice Sévère (v. 360 - v. 420). Or les récits hagiographiques plus tardifs introduisent couramment des passages d'auteurs célèbres plus tardifs, comme Grégoire le Grand par exemple, et il serait étonnant que la *Vita prima* échappe à cette règle. Le fait que l'on n'y trouve que deux des plus anciens auteurs imités au Moyen Âge peut donc être considéré comme un indice d'ancienneté relative. Mais les liens qui unissent la *Vita prima* à ses modèles ne sont pas que d'ordre littéraire. Son auteur reste en effet très attaché à la spiritualité de ses prédécesseurs et met en avant un type de sainteté qui laisse transparaître des archaïsmes par rapport au type couramment utilisé dans les *uitæ* mérovingiennes. Enfin, l'auteur n'évoque pas la pratique d'une vie cénobitique régulière à Saint-Èvre, ce qui laisse supposer qu'il écrit à une époque où l'état d'évolution de l'abbaye ne lui inspire pas l'admiration ou la fierté nécessaire, soit qu'il ne s'agit encore que d'une communauté vivant sans règle, soit que les débuts, peut-être laborieux, de la vie régulière n'ont pas été de nature à accroître la notoriété du saint « fondateur ». Par ailleurs, le *terminus post quem* de la rédaction peut être reculé d'au moins une génération par rapport à la mort de l'évêque, étant donné que l'auteur n'est visiblement pas un contemporain, ni même un disciple du saint.

L'instauration d'une vie cénobitique régulière et la rédaction d'une *uita* étant souvent des phénomènes simultanés, il nous a paru opportun d'établir entre eux un lien de cause à effet. Nous avons trouvé un appui à cette thèse en la personne d'Autmundus, évêque de Toul vers la fin du VI^e siècle. En effet, les *Gesta episcoporum Tullensium* rapportent que sa vénération pour saint Èvre l'a incité à « augmenter » l'abbaye dédiée à ce dernier et à écrire en son honneur « quelques écrits ». Nous n'en concluons pas sans autre forme de procès qu'Autmundus fut l'auteur de la *Vita prima*. Il semble néanmoins raisonnable d'émettre l'hypothèse que celle-ci fut rédigée pour « donner ses lettres de noblesse » à l'abbaye naissante.

3. LA « VITA SECUNDA »

Nous appelons *Vita secunda Apri* la *Vita* éditée par les Bollandistes dans les *AA. SS.* (Sept., t. V) et répertoriée dans la *BHL* au numéro 616. Comme nous allons le voir, elle est connue par une vingtaine de manuscrits et a fait l'objet de plusieurs éditions. Elle forme un ensemble avec les *Miracula sancti Apri* (BHL 618), qui ont manifestement été écrits par le même auteur, bien que la majorité des manuscrits ne

reproduisent que la *Vita*. Par ailleurs, elle ne constitue qu'un remaniement stylistique de la *Vita prima*, à laquelle elle emprunte un grand nombre de passages, sans changer le fond du récit.

3.1. Les manuscrits

La vingtaine de manuscrits qu'on vient d'évoquer peut être classée en plusieurs catégories²⁷⁵. La première, qui comprend la majorité d'entre eux, est faite d'exemplaires de légendiers ou de recueils de vies de saints. Ils ont ceci en commun qu'ils omettent les *Miracula* pour ne garder que la *Vita*. Le Légendier de Cîteaux, conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon, en constitue le plus ancien témoin, puisqu'il remonte probablement à la fin du XI^e siècle, sinon au début du XII^e siècle au plus tard²⁷⁶. Une autre catégorie de manuscrits est constituée par ceux qui reproduisent les *Gesta episcoporum Tullensium* auxquels un compilateur du XII^e siècle a ajouté la vie et les miracles de saint Èvre²⁷⁷. Enfin, deux autres manuscrits ne relèvent d'aucune des catégories précédentes. Le premier, daté de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle, contient à la fois la *Vita* et les *Miracula*, mais n'est pas un manuscrit des *Gesta*²⁷⁸. Le deuxième est un manuscrit dont le premier texte lisible est le récit des *Miracula*²⁷⁹. En effet, son mauvais état de conservation ne permet pas de lire les pièces qui précèdent les *Miracula*. Il est donc possible qu'il ait aussi comporté le texte de la *Vita* juste avant celui des *Miracula*.

3.2. Les éditions

Le premier à avoir édité la *Vita secunda* est A. Calmet, en 1728, dans ses « preuves » qu'il a fournies en annexe à son *Histoire de Lorraine*²⁸⁰. Il reproduit en fait le texte d'un manuscrit des *Gesta episcoporum Tullensium*²⁸¹ dans lequel figurent à la fois la *Vita* et les *Miracula*. Peu après, Dom Martène a lui aussi édité le texte des *Gesta toulous*, mais d'après un autre manuscrit, celui de l'abbaye de Cambron, qu'il a estimé plus complet que celui utilisé par Calmet. Les deux éditions présentent effectivement un certain nombre de variantes, notamment dans les graphies. Pour ce qui concerne plus

²⁷⁵ Voir tableau n° 1, p. viii.

²⁷⁶ Sur les influences réciproques qui ont pu se faire sentir dans la composition des divers légendiers, voir DOLBEAU, *Liber*, p. 143-195.

²⁷⁷ Ce compilateur a également inséré dans les *Gesta* les récits d'autres saints évêques toulous, à savoir la vie et les miracles de saint Mansuy par Adson de Montier-en-Der et la vie de saint Gérard écrite par un certain Widric (voir *supra*, *Les Gesta episcoporum Tullensium*, p. 21).

²⁷⁸ Voir p. viii, tableau n° 1, ms. n° 9 (Châlons-sur-Marne).

²⁷⁹ Voir p. viii, tableau n° 1, ms. n° 30 (Saint-Arnoul de Metz). Il s'agit d'un manuscrit qui a disparu pendant la Seconde Guerre Mondiale.

²⁸⁰ Cf CALMET, *Histoire*, t. I, col. cxx et s.

²⁸¹ Voir p. viii, tableau n° 1, n° 14.

précisément la *Vita*, on notera que, dans le manuscrit consulté par Calmet, une partie importante de la fin du texte est manquante tandis qu'elle est présente chez Martène²⁸². Enfin, les Bollandistes ont également édité une version de la *Vita* et des *Miracula sancti Apri* dans leurs *Acta Sanctorum*²⁸³, mais elle ne fait que reproduire celles de Calmet et de Martène, tranchant en faveur de l'un ou l'autre en cas de variante graphique et empruntant à Martène le passage manquant chez Calmet. Notons enfin que G. Waitz a lui aussi édité les *Gesta episcoporum Tullensium* dans les *MGH SS*, t. VIII, mais qu'il a choisi de ne pas reproduire les écrits hagiographiques qui ne sont pas du même auteur que les *Gesta*. C'est la raison pour laquelle, on y cherchera en vain la vie de saint Èvre. En conclusion signalons que, faute de mieux, c'est l'édition des Bollandistes qui sera prise comme référence de la *Vita secunda* dans cette étude.

3.3. Datation de la « *Vita secunda* »

La datation de la *Vita secunda* ne soulève pas autant de problèmes que celle de la *Vita prima*, à condition toutefois d'admettre que l'auteur des *Miracula* est le même que celui de la *Vita secunda*. Or il n'y a pas de raison valable d'en douter, puisque l'auteur annonce dans la préface de la *Vita* son intention de raconter à la fois la *uita* et les *miracula* de saint Èvre. En affirmant ceci, il ne fait d'ailleurs qu'adapter en conséquence la préface de la *Vita prima*, comme on pourra le déduire de la comparaison suivante :

Vita prima, Prol.

Scripturus uitam sancti ac beatissimi Apri habitatorem eius inuoco spiritum sanctum, ut qui illi uirtutes patrandi largitus est gratiam mihi quoque ad easdem narrandas sufficientem eloquii tribuat uenustatem.

Vita secunda, Prol.

Huius igitur talis ac tam egregii Viri Dei *uitam et Miracula descripturus*, habitatorem ejus invoco Spiritum sanctum, [ut,] qui illi uirtutes patrandi largitus est gratiam, mihi quoque ad easdem narrandas sufficientem eloquii tribuat venustatem.

De cette lecture juxtaposée, il apparaît clairement que l'auteur de la *Vita secunda*, tout en copiant la préface de la *Vita prima*, avait la ferme intention d'ajouter à la vie du saint une série de miracles. Si l'auteur de la *Vita secunda* s'était limité à la narration de celle-ci, il se serait contenté de recopier « *uitam (de)scripturus* ». Au contraire, on voit qu'il ajoute un élément, absent dans la *Vita prima*, à savoir l'intention d'écrire aussi le récit des miracles (*post mortem*) du saint. Or, si la *Vita secunda* n'offre pas en elle-

²⁸² Ce passage manquant correspond à la fin du § 11, tout le § 12 et la plus grande partie du § 13 de l'édition que nous en donnons en annexe.

²⁸³ Voir *AA. SS.*, Sept. t. V, p. 55-80.

même les indices de datation indispensables, il n'en va pas de même avec les *Miracula*, qui peuvent être précisément datés.

Le dernier sujet abordé par l'auteur des *Miracula*²⁸⁴ est la translation des reliques de saint Èvre, qui eut lieu au temps de l'évêque Gérard, en 978²⁸⁵. Le *terminus ante quem* attesté par le plus ancien manuscrit ne remonte pas plus haut que le XI^e siècle. Mais un indice fourni par l'auteur permet de préciser la rédaction. En effet, celui-ci signale que presque soixante années le séparent de l'invasion hongroise, qui a poussé les moines de Saint-Èvre à se réfugier à l'intérieur des murs de la cité avec les reliques de leur saint²⁸⁶. Ces péripéties pouvant être situées vers 918, cela repousserait la rédaction des *Miracula* soixante années plus tard, soit vers 978. La vie et les miracles de saint Èvre auraient donc été écrits juste après la translation de ses reliques, qui auraient suscité un nouvel élan de dévotion.

3.4. Lien avec les « *Gesta episcoporum Tullensium* »

La datation de la *Vita secunda* ne peut être envisagée sans considérer les rapports que celle-ci entretient avec les *Gesta episcoporum Tullensium*. Nous avons déjà évoqué plus haut les problèmes que soulevait une datation unique pour l'ensemble de ces *gesta*. Ainsi, dans la *Vita sancti Mansueti*, Adson utilise une source qu'il nomme les *gesta eius (sancti Mansueti)*. Et les phrases qui suivent sont manifestement empruntées aux *Gesta* qui sont actuellement connus. Malgré ces évidences, certains avaient jugé que les *gesta* d'Adson n'étaient pas ceux qui sont aujourd'hui connus sous ce nom, et que c'est l'auteur de ces *gesta* qui, au XII^e siècle, avait copié le texte d'Adson. Nous avons réfuté cette hypothèse, en distinguant le « noyau primitif » des *Gesta* et leurs continuations. Or, le même phénomène peut être observé pour les *Miracula sancti Apri*, dans lesquels on retrouve des passages intégralement empruntés aux *Gesta*, comme la mort de Ludelme, les invasions hongroises et danoises sous l'épiscopat de Drogon et l'épiscopat de Gauzelin.

²⁸⁴ Il convient de considérer séparément le dernier miracle ajouté par Pierre Diacre au XI^e siècle et l'ensemble des autres *Miracula*. On ne pourrait conclure, comme le fait E. MARTIN, *Histoire*, t. I, p. XVI, que les *Miracula* ont été l'objet de rédaction successives et devaient être tenus à jour comme de « véritables annales ».

²⁸⁵ « Translatus autem est beatus hic Pater noster anno ab Incarnatione Domini dcccclxxviii, terris Ottone, per sæcula vero Domino Salvatore nostro cum Patre et Spiritu sancto regnante. » (éd. AA. SS., Sept. t. V, p. 77-78, § 33.)

²⁸⁶ « Taliter ergo per lx ferme annos ab oculis remotus in sacrario divinitatis se viventem expectentibus... » (éd. AA. SS., Sept. t. V, p. 75, § 28.)

Gesta episcoporum Tullensium, 29

Hic itaque decem annis pontificali regimine potitus, undecimo gravi brachii dolore est percussus. Quo ingravescente et penetrante vitalia, præsensem vitam mutavit alia, seque in civitate sepeleri mandavit, multis mirantibus, cum nullus hoc ante fecerit ; qui iam pridem sepulturam suam apud monasterium sancti Apri in suburbio delegerat.

Gesta episcoporum Tullensium, 30.

Eius tempore seva danorum pestis, Hungrorum rabiei iuncta, carceribus suæ nativæ habitationis egressa, multarum regionum finibus devastatis, post cedem Germaniæ Galliam Belgicam incendit.

Miracula sancti Apri, 25

Hic itaque decem annis regimine potitus, undecimo gravi brachii dolore percussus est. (...)

(...) Post hæc etenim paucis exactis diebus, supra memorato dolore brachii ingravescente, ac vitalia penetrante, præsensem vitam alia mutavit ; multis mirantibus, cum nullus hoc ante fecerit ; qui iam pridem sepulturam apud Monasterium beati Apri in suburbio delegerat.

Miracula sancti Apri, 27

Cum ex incomprehensibili secreto æterni consilii occultum iudicium Dei, virgam gentilium peccatorum super fortem Ecclesiæ, culpis filiorum ejus exigentibus, ponere decrevisset, sæva Danorum pestis Hungrorum rabiei iuncta, carceribus suæ nativæ habitationis remotis (...) Tunc Norica succensa, Rhetiam surbrueret, perque Histriæ fines debachantes, Nerviorum perditis rebus, post cædem Germaniæ, Galliam Belgicam incenderunt.

Gesta episcoporum Tullensium, 31

Cui pastor et amor gregis domnus Gauzlinus successit, vir summe catholicus, atque monasticæ religionis cultor devotissimus. Qui Francorum nobili sanguine ortus, in palatio inter regni proceres altus est, atque mox futurus pontifex, super multos sui generis cœtaneos enituit geminæ scientiæ dono. Omnium ergo votis pontificali infula sublimatus, 16. Kal. Aprilis est, christo favente, ordinatus, dulcedinemque suæ prosapiæ, benivolentia clementissimi cordis, serenitateque adeo iocundi vultus et lenitate sermonis sedule superabat : totus in vigiliis, in elemosinis intentus. Qui ad cumulum bonorum suorum quarto decimo ordinationis suæ anno, nutu Dei, regulam sancti Benedicti huius regni habitatoribus omnibus ignotam, diu quæsitam, proculque inventam, sancti Apri instituit loco.

Miracula sancti Apri, 29

Venerabili autem Drogone, septimo Sacerdotii anno rebus humanis exuto, Pastor et amor gregis Domnus Gauzlinus successit, Vir summe Catholicus, atque monasticæ Religionis cultor devotissimus. Qui Francorum nobili sanguine ortus, in Palatio inter Proceres regni altus est, atque futurus mox Pontifex infula sublimatus, dulcedinem suæ regionis atque prosapiæ, benevolentia clementissimi cordis, serenitateque adeo jocundi vultus, et lenitate sermonis sedule superabat : totus in vigiliis, in eleemosynis intentus ; (...)

Qui ad cumulum bonorum suorum quarto decimo suæ ordinationis anno, nutu Dei, per merita B. Apri, Regulam S. Benedicti huius Regni habitatoribus omnibus ignotam, diu quæsitam proculque inventam, hoc instituit loco.

3.5. Auteur de la « Vita secunda »

D'aucuns ont vu en Adson de Montier-en-Der l'auteur de la *Vita secunda* et des *Miracula sancti Apri*. Il fonde cette hypothèse sur le fait que la plus ancienne version conservée des *Gesta episcoporum Tullensium* commençait par la *Vita sancti Mansueti* écrite par Adson à la demande de l'évêque Gérard. Ainsi, dans son édition des *Gesta episcoporum Tullensium*, A. Calmet a fait précéder la notice sur saint Mansuy par la préface d'Adson à la vie de saint Mansuy. Il considère d'ailleurs Adson comme l'auteur des *Gesta* pour la partie antérieure à la vie de saint Gérard, écrite par Widric ou Werri, abbé de Saint-Èvre²⁸⁷. E. Martène, plus prudent, n'attribua à Adson, outre la vie de saint Mansuy, que la vie et les miracles de saint Èvre, exception faite pour le miracle rapporté par Pierre Diacre.

Dans l'*Histoire Littéraire de France*²⁸⁸, l'auteur de l'article sur Adson penche également en faveur de l'attribution de la vie et des miracles de saint Èvre à Adson. Ses arguments sont les suivants. Premièrement, l'auteur est manifestement un moine de Saint-Èvre qui écrit peu après la mort de l'évêque Gauzelin, ce qui correspond à ce que nous savons d'Adson. Ensuite, on reconnaît dans cet ouvrage tout son génie et sa manière d'écrire. Enfin, dans le poème acrostiche qu'il dédie à saint Mansuy, il joint un éloge de saint Èvre qui semble annoncer la rédaction de sa vie.

²⁸⁷ Cf. FLAMMARION, *Sources*, p. 303.

²⁸⁸ *Histoire littéraire de France*, t. VI, p. 485-486.

Ces arguments n'ont qu'une valeur probatoire toute relative. En effet, si Adson fut effectivement écolâtre à Saint-Èvre, en 978, date probable de la rédaction du document, il était déjà abbé de Montier-en-Der depuis vingt-six ans. D'autre part, il faut une imagination excessive pour trouver une promesse dans l'acrostiche dédié à saint Mansuy. Adson y évoque en effet le nom de saint Èvre, mais on y chercherait en vain, même entre les lignes, l'annonce d'une rédaction de la vie de ce saint. Enfin, le style des *Miracula* pourrait correspondre à celui d'Adson, mais étant donné l'ascendant des modèles et l'engouement pour l'imitation au Moyen Âge, il pourrait tout aussi bien être celui d'un autre auteur.

De son côté, M. Manitius estime que les *Miracula sancti Apri* sont bien de la main d'Adson²⁸⁹. Toutefois, il ne fait pas allusion à la *Vita*, soit qu'il ne la distingue pas des *Miracula* (les miracles constituent la majeure partie du document pris dans son ensemble), soit qu'il ignore le problème de l'identité hypothétique de l'auteur des *Miracula* et de celui de la *Vita*. À son avis, le fait que dans les *Miracula*, Adson se fait passer pour un moine de Saint-Èvre n'a rien de contradictoire avec sa charge d'abbé à Montier-en-Der. L'auteur se met simplement à la place de ceux à qui le document est destiné, comme il l'a déjà fait pour d'autres ouvrages. D'ailleurs, les indices sur lesquels certains se basent pour affirmer qu'il s'agit d'un moine de Saint-Èvre n'ont rien d'explicite. Il s'agit le plus souvent de pronoms personnels ou possessifs au pluriel, du genre *prouisoris tutorisque nostri* ou *nos catena*, qui ne signifient pas pour autant que l'auteur était réellement à Saint-Èvre au moment de la rédaction du document.

En ce qui concerne la *Vita* proprement dite, l'hypothèse de l'autorité d'Adson se voit peut-être consolidée du fait qu'il s'agit d'un remaniement stylistique d'une *uita* plus ancienne, procédé qu'on retrouve à l'origine de la plupart des *uitæ* dues à Adson. C'est très nettement le cas de la *Vita sancti Basoli* et de la *Vita sancti Bercharii*, pour lesquelles il subsiste des traces de *uitæ* plus anciennes. Comme il ressort de l'exemple qui suit, Adson n'hésite pas à emprunter des passages entiers de ces anciennes hagiographies :

²⁸⁹ Cf. MANITIUS, *Geschichte*, t. II, p. 436.

Vita sancti Basoli brevior²⁹⁰

Divinitus ergo provocatus vir summæ nobilitatis, Armoricana a regione, ex territorio videlicet Lemovicino, B. Basolus Remensem ad urbem peregre profectus est, patrocina almi Remigii desiderabiliter apperens, relictis magnis copiis Aquitaniæ sanctam sibi pauperem elegit Remensis Campaniæ : præclarus terrigena sublimitate, sed nobilior cælesti dignitate, generosus humana propinquitate, sed generosior Angelica societate. Cui sicut ac initio divina providentia Sanctis suis peregre proficiscentibus benignum comitem contulit Angelum, ita et isti cælestem merito aptavit custodem, ut quo tendebat pede vel mente, æthereum secum haberet ducem, quem et meruerat habere beata intentione consortem. Apparuit ergo Angelus Domini B. Basolo socius itineris, qui erat jam particeps effectus vero cultu Divinæ majestatis, sicut scriptum est de cunctis veri Dei cultoribus, quod cum inhæremus Deo, non est Angelus nostra mente potentior, restante Domino de resurgentium dignitate : « Erunt sicut Angeli Dei in cælo ».

Vita sancti Basoli auctore Adson²⁹¹

Cum enim sanctissimus Christi Concessor extra regni sui fines pedem peregrinaturus extenderet, ut quantus esset in cælo qui peregrinabatur in terra divina virtus ostenderet, *sicut et ab initio sæculi omnibus Sanctis sui peregre proficiscentibus, ita et isti merito aptavit ductorem, ut quo tendebat pede vel mente, æthereum secum haberet custodem, quem et meruerat interna intentione consotem, itaut de eo scriptum esse videatur : « Ecce ego mitto Angelum meum qui præcedat te et custodia semper ».* Apparuit siquidem ei Angelus Domini socius itineris, qui erat jam particeps effectus vero cultu divinæ majestatis, sicut scriptum est de veris Dei cultoribus : quia cum inhæremus Deo, non est Angelus nostra mente potentior, (...) Divinitus ergo, ut creditur, beatus Basolus a regione Armoricana atque ex territorio Lemovicino provocatus, has est ingressus : qui relictis magnis copiis Aquitanæ, sanctam sibi paupertatem elegit Remensis Campaniæ ; nobilis terrigena sublimitate, sed nobilior cælesti dignitate, generosus humana prosapia, sed generosior societate Angelica : quem sic ideo Deus exaltavit, quia ipse in conspectu divinæ majestatis, seipsum semper humilitate studuit.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, dans la *Vita sancti Mansueti*, Adson s'inspire de la notice des *Gesta episcoporum Tullensium*, appelée aussi « Vie brève de saint Mansuy ». Cependant, il est à noter qu'Adson recopie rarement un passage à la lettre, et les exemples que nous avons pu citer restent des exceptions. D'habitude il s'agit d'une refonte générale qui donne au document un aspect très différent en quantité et en qualité. D'abord il est généralement bien plus long que celui des versions d'origine, ne fût-ce que parce que l'auteur profite de la réécriture pour insérer force références culturelles. Ainsi, pour illustrer ou mettre en relief les hauts faits de la vie du saint, il les projette sur un arrière-fond biblique, soulignant la continuité de la sainteté. Quant à la qualité du texte, il est clair qu'Adson enrichit les versions anciennes par des procédés stylistiques plus recherchés. Or force est de constater que cette interprétation libre et créative est beaucoup moins marquée dans la *Vita secunda Apri*. Au contraire, les reprises textuelles sont nettement plus nombreuses, la version antérieure s'y lit

²⁹⁰ Éd. MABILLON, AA. OSB., p. 65.

²⁹¹ Éd. MABILLON, AA. OSB., p. 70.

facilement en filigrane, parce qu'elle est à peine altérée par quelques nouvelles conjonctions ou tournures, et parfois interrompue par quelques développements qui n'apportent rien de neuf quant au fond du récit. Même les allusions bibliques, si abondantes dans les écrits authentifiés d'Adson, telle la *Vita sancti Mansueti*, sont ici beaucoup moins nombreuses. On doit donc se rendre à l'évidence que l'auteur de ce document reste beaucoup plus dépendant de la *Vita prima* que ce n'est le cas dans les *uitæ* réécrites par Adson. Il s'agit donc probablement d'un auteur moins expérimenté qu'Adson, et peut-être d'un de ses disciples de Saint-Èvre, qu'il aurait influencé à l'époque où il y occupait la fonction d'écolâtre. Cette hypothèse offrirait une alternative pour expliquer la ressemblance stylistique entre les *Miracula* d'une part et les autres écrits d'Adson d'autre part : la griffe d'Adson ne s'y lirait pas directement mais par l'effet d'une influence pédagogique.

Les arguments qui militent en faveur de l'hypothèse de l'autorité d'Adson de Montier-en-Der ne font donc pas le poids. De plus, il est tout de même significatif que le biographe d'Adson ne cite pas la *Vita* et les *Miracula sancti Apri* dans le catalogue qu'il dresse des œuvres hagiographiques de l'abbé de Montier-en-Der²⁹². Force est donc de constater que, de même que pour la *Vita prima*, nous ne pouvons déterminer avec certitude l'identité de l'auteur de la *Vita secunda*. Néanmoins, il n'est pas douteux que la *Vita secunda* a été écrite dans le même cadre et avec les mêmes préoccupations que les *uitæ* écrites par Adson à la même époque. C'est ce qui nous a permis de suggérer l'hypothèse que la *Vita secunda* a pour auteur un disciple d'Adson. Celle-ci présente le double avantage de fournir une explication à la fois pour l'indéniable lien culturel et idéologique avec l'œuvre hagiographique d'Adson, et pour certaines dérogations manifestes par rapport à celle-ci, comme l'interprétation plus littérale de l'ancienne version et l'allusion biblique moins développée.

²⁹² Cf. *infra*, Adson de Montier-en-der, p. 99.

CHAPITRE TROISIÈME

ANALYSE DE LA « VITA PRIMA »

Comme son titre l'indique, ce chapitre est consacré exclusivement à l'étude de la *Vita prima*. À cette fin, nous avons adopté plusieurs démarches répondant à des questionnements différents. Avant l'analyse proprement dite, nous avons jugé utile de présenter succinctement le contenu de cette *uita* (A), étant donné que le lecteur n'a pas encore eu l'occasion de se familiariser avec celui-ci, si ce n'est de manière indirecte dans le premier chapitre. Ensuite, nous avons tenté de dégager la structure du récit (B) et de la comparer à ce qui se faisait à la même époque dans d'autres vies d'évêques. C'est à partir des composantes successives de cette structure que nous avons entamé un commentaire général (C) qui a pour but de dévoiler le type de sainteté qui s'y trouve en filigrane et, à partir de celui-ci, les « mentalités » du milieu de production dont l'auteur est issu. À ce type de démarche en succède un tout autre, qui vise à établir la valeur historique (D) du récit à propos de la vie du saint et de son culte. Nous profiterons de l'occasion pour y développer certains sujets qui ne sont traités que trop brièvement dans la *Vita* et que nous compléterons par le biais d'autres sources. Nous pourrions alors conclure ce chapitre en tentant de cerner les fonctions qu'a remplies la *Vita prima* (E) pour le milieu dans lequel elle a été produite.

A. RÉSUMÉ DE LA « VITA PRIMA »

L'auteur commence, d'après un *topos* courant des préfaces de vies de saints, par invoquer l'aide de l'Esprit Saint, afin d'acquérir l'éloquence nécessaire à l'œuvre qu'il entreprend. Suit une petite introduction « liturgique », où il évoque l'influence heureuse qu'exerce sur les fidèles la fête du saint et le rappel de ses actes.

Saint Èvre naquit dans le *pagus* de Sens ou de Troyes, d'une famille chrétienne, si bien qu'il fut lui-même très tôt initié au christianisme. Il montra d'ailleurs dès sa jeunesse les qualités et les vertus qu'on prêtait habituellement aux saints. Son visage était pur et son apparence extérieure vénérable. Il était tendre par la parole et dénué de toute férocité. Enfin, il portait un intérêt particulier aux pauvres, allant jusqu'à leur offrir tout ce qu'il possédait. À ces qualités « innées », s'ajoutaient celles qui lui furent inspirées par l'exemple d'autres saints. C'est ainsi qu'il pratiquait l'abstinence, le jeûne et le zèle de la lecture et des veillées. Il prônait également la patience et la mansuétude. S'attirant ainsi les faveurs de tous, sa réputation s'accrût au point qu'il fut élevé à la charge épiscopale suivant la volonté commune du peuple et des prêtres. Cela ne l'empêcha pas de maintenir la rude discipline de vie qu'il s'était imposée auparavant. Durant son épiscopat, il voyagea et s'efforça de faire disparaître toutes les survivances d'idolâtrie et de paganisme. Il arriva un jour à Chalon-sur-Saône où, à force de prières, il parvint à libérer trois condamnés de leurs chaînes et de leur prison, alors qu'un juge

cruel et arrogant n'avait pas daigné les gracier. Il accomplit un autre miracle, en exorcisant un possédé qui crachait des flammes et dévorait ceux qu'il trouvait sur son chemin.

À Toul, Aper entreprit de bâtir une église à l'extérieur des murs de la ville. Il ne put cependant l'achever avant que, Dieu le rappelant à lui, « son âme fût délivrée des liens corporels ». On décida de l'ensevelir dans l'église qu'il avait commencé d'édifier et, au moment des obsèques, de nouveaux miracles se produisirent : des parfums se répandirent en l'air, tandis que deux colonnes de nuées descendirent vers le saint, de la bouche duquel une colombe prit son envol. Après les funérailles, tout le peuple se mit à l'ouvrage pour achever rapidement la construction de l'église, qui fut dès lors dédiée à saint Èvre. Un grand nombre de miracles s'y produisirent, notamment des guérisons de sourds ou de muets, de lépreux ou de possédés.

L'auteur conclut en invitant chacun à suivre l'exemple donné par la vie de ce saint et à s'attirer par la prière ses bonnes grâces, afin qu'il intercède favorablement auprès du Seigneur au moment du jugement de l'âme. Il précise également la durée de l'épiscopat d'Aper (15 ans), ainsi que le jour de sa mort (le 17 des calendes d'octobre) et le jour de la dédicace de son église (le 1^{er} des nones de septembre).

B. STRUCTURE DE LA « VITA PRIMA »

Avant d'analyser pas à pas les différentes composantes de la *Vita prima*, tentons de discerner la ou les spécificités de la structure du texte. Pour ce faire, nous avons consulté une série de *uitæ* de saints évêques francs, d'époque mérovingienne ou carolingienne, afin d'en tirer un éventail de points de comparaison suffisamment large. Comme B. de Gaiffier l'a conseillé : « Quiconque entreprend l'étude de la Vie d'un saint du haut Moyen Âge ne limitera pas sa recherche à celle-ci, mais la confrontera à des œuvres antérieures ou contemporaines non seulement pour y déceler des emprunts, mais pour découvrir combien l'auteur se conforme à un genre littéraire dont les règles s'imposaient à tous »²⁹³. Il ressort effectivement de cet examen que chaque *uita* reproduit un certain nombre de moments importants de la vie de l'évêque, suivant l'ordre chronologique dans lequel ils sont survenus :

- (a) la naissance du saint
- (b) son éducation
- (c) ses vertus manifestées dès l'enfance
- (d) son élection à l'épiscopat

²⁹³ B. DE GAIFFIER, *Hagiographie*, p. 165.

- (e) son comportement durant l'épiscopat
- (f) ses miracles
- (g) sa mort
- (h) ses obsèques
- (i) ses miracles *post mortem*

Or, dans la plupart des cas, la narration de ces événements constitue une doublure de la *uita* d'un autre saint plus célèbre, ou une imitation de la vie du Christ. L'ossature du texte de la vie d'un évêque est donc composée d'une série de *topoi*, reproduit d'âge en âge, de *uita* en *uita*. Sur cette trame²⁹⁴, l'auteur ajoute, en fonction de sa connaissance des faits, certaines précisions contingentes à la vie propre du saint. Par exemple, dans la vie de saint Arnoul, évêque de Metz († vers 640), l'auteur intercale entre la jeunesse du saint et son élection à l'épiscopat un épisode où il fut envoyé au palais du roi et engagé dans l'armée. On y apprend aussi qu'après avoir participé à la guerre, Arnoul se maria et eut deux enfants. C'est ensuite qu'il rencontra Romaricus qui le conduisit à Lérins. Dans la vie de saint Lambert, évêque de Liège († 703), l'auteur nous informe que celui-ci pratiqua sept ans de vie monastique à Stavelot, où il s'était réfugié après la mort de Childéric et après la prise du pouvoir par Ébroïn qui l'avait chassé de Liège. Ces deux *uitæ*, comme la plupart des autres *uitæ* du haut Moyen Âge, sont remplies d'épisodes qui mettent le saint en rapport avec les grands de leur siècle, rois et évêques, et qui les replacent dans le contexte historique de leur épiscopat.

De ce point de vue, le cas de la *Vita prima Apri* est plutôt surprenant, en ce sens qu'elle semble être constituée exclusivement par une succession de *topoi* sans que l'on y perçoive des traits spécifiques à saint Èvre. La seule information originale fournie par le texte se trouve dans l'évocation — d'ailleurs très rapide — de la construction d'une église entreprise par le saint. Cette économie de détails a déjà été relevée plus haut, lorsque nous avons tenté de déterminer l'époque de rédaction de la *Vita prima*. Elle constituait alors un argument favorable à l'hypothèse d'une rédaction au moins postérieure d'une ou deux générations à la mort du saint. Ici, elle semble indiquer que la préoccupation majeure de l'auteur résidait dans une disposition méthodique des actes de l'évêque, réalisée en vue de sa canonisation et de l'instauration de son culte. Nous reviendrons plus en détails sur les fonctions de la *Vita prima*. Dans l'immédiat, il s'agit d'examiner les composantes de la structure du texte.

²⁹⁴ On pourrait, par analogie aux sources diplomatiques, parler d'un « formulaire » imaginaire.

C. COMMENTAIRE GÉNÉRAL

1. PROLOGUE

Nous avons indiqué plus haut comment l’auteur de la *Vita prima* s’est inspiré du prologue de la *Vita Hilarionis*, écrite par saint Jérôme. Il ne s’agit cependant pas d’un simple plagiat, car le document comporte quelques modifications que nous avons jugées significatives pour la « conscience linguistique » de l’auteur. Elles se sont révélées en outre aptes à faciliter une datation plus précise de la rédaction du texte²⁹⁵. Les remarques formulées à ce sujet portaient toutefois plus sur la deuxième partie de la phrase liminaire que sur la première :

« Scripturus uitam sancti ac beatissimi apri habitorem eius inuoco spiritum sanctum, ut qui illi uirtutes patrandi largitus est gratiam mihi quoque ad easdem narrandas sufficientem eloquii tribuat uenustatem, ne sanctæ conuersationis eius optata cognitio auditorum, ut assolet, animis impolita uerborum iunctura uilescat. »

Or la première partie de la phrase mérite également qu’on s’y arrête. En effet, quand le biographe invoque l’assistance de l’Esprit Saint, pour mener à bien sa tâche, cette prière donne une idée de la façon dont il conçoit son travail. Par analogie avec ce qui a été affirmé sur « conscience linguistique » de l’auteur, on pourrait parler en l’occurrence de sa « conscience professionnelle ». En effet, ce passage indique qu’il situe l’œuvre à accomplir dans le champ du sacré. C’est un travail qui requiert une « sainte inspiration », au même titre que la vie du saint elle-même. Il y a corrélation entre la vie du saint et la rédaction de sa *uita*, dans la mesure où toutes deux participent d’un effort commun qui trouve son origine dans la même foi. Ainsi, la *uita* et les *miracula ante morte* doivent manifester aux auditeurs l’amour et la puissance de Dieu, de la même manière que la vie et les miracles du saint l’avaient fait pour ses contemporains. De ce point de vue, il est logique que la solidarité des deux actes soit marquée dans l’achèvement parfait de la *Vita* : la vie admirable d’un saint ne peut être relatée que dans un récit empreint d’élévation, qui se traduit dans un style « inspiré ». La *Vita prima Apri* est donc bien conçue comme une œuvre sacrée, dont la réalisation ne dépend pas des forces humaines mais de la seule grâce divine, qui agit à la fois durant la vie du saint et pendant la rédaction de sa *uita* (*gratiam mihi quoque tribuat*).

²⁹⁵ Cf. *supra*, p. 42 et s.

2. NAISSANCE ET POSITION SOCIALE DU SAINT

Les seules informations fournies par l'auteur de la *Vita prima* sur la naissance d'Aper est le lieu de celle-ci et l'adoption quasi immédiate de la religion chrétienne du fait qu'il est né de parents chrétiens. C'est une caractéristique qui place le saint dès le début du récit dans une position d'exception, lorsque l'on connaît le faible avancement de l'évangélisation dans les contrées du nord et de l'est de la Gaule à cette époque.

Dans ce récit de la naissance, il y a un autre facteur qui ne manque pas d'étonner le lecteur avisé, à savoir l'absence de toute indication du rang social des parents du saint. En effet, celle-ci est une composante presque obligatoire d'une *uita* de cette époque. Que le saint soit d'origine noble ou non, l'auteur ne manque pas de le signaler. Car même dans le cas où cette noblesse du sang fait défaut, l'hagiographe saisit souvent l'occasion pour réaffirmer la priorité de la noblesse de l'âme et du cœur. Cette priorité trouve son origine dans l'hagiographie ancienne, où la seule naissance digne d'être relevée était la *natiuitas cælestis*, à savoir le baptême ou la conversion²⁹⁶. La noblesse sociale n'était évoquée que dans le but d'augmenter les mérites du saint qui y renonçait, car plus les valeurs auxquelles il devait renoncer étaient nombreuses, plus ses mérites étaient appréciables. On pourrait presque parler à ce propos de *contemptus nobilitatis*, comme application du *contemptus mundi*.

Toutefois, dès l'Antiquité tardive, deux contre-courants sont apparus²⁹⁷. Le premier, à l'imitation de la généalogie du Christ, avait tendance à mentionner l'ascendance noble du saint pour en faire un homme à tout point de vue hors du commun. Cette tendance présentait de fait une revalorisation de la noblesse, même si celle-ci contribuait à accroître le mérite imputé au renoncement ultérieur. Le deuxième contre-courant, qui se manifeste à partir des IV^e-V^e siècles, est la conséquence du fait que la charge épiscopale devient progressivement le monopole de l'aristocratie, qui y voit la relève des carrières honorables du Bas-Empire²⁹⁸. Cette attitude est encore accentuée par le poids accordé à la *Sippe* par les coutumes germaniques. L'épiscopat devient ainsi le sommet de la hiérarchie sociale et est dès lors réservé à la noblesse romano-germanique.

Il y a donc eu concurrence entre deux conceptions divergentes de la noblesse comme valeur de la sainteté. Elle ne fait d'ailleurs que refléter le conflit entre ceux qui

²⁹⁶ Les premiers hagiographes se sont d'ailleurs posé la question de savoir s'ils devaient faire rapport des événements de la vie du saint qui précédaient cette naissance céleste : « Unde igitur incipiam ? Unde exordium bonorum eius adgrediar, nisi a principio fidei et nativitate cælesti ? Siquidem hominis Dei facta non debent aliunde numerari nisi ex quo Deo natus est » (*Vita Cypriani*, c. 2, § 1). Bien entendu, cela n'empêche pas ces hagiographes de rapporter les événements des premières années du saint, mais leur questionnement souligne suffisamment l'importance qu'ils accordent à cette naissance céleste.

²⁹⁷ Cf. VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 167.

²⁹⁸ Voir à ce sujet ROUSSELLE, *Aspects*, p. 333-370 et PRINZ, *Stadtherrschaft*, p. 135 et s.

privilégient les qualités spirituelles, considérées comme un don de la grâce divine, et ceux qui y opposent celles issues du monde terrestre et de l'hérédité. On retrouve le même débat lorsqu'il s'agit de valoriser tel ou tel type d'éducation, qui, comme nous le verrons, constitue un problème indissociable de celui de l'échelle sociale. Néanmoins, quel que soit le parti pris par l'hagiographe, celui-ci n'a jamais remis en cause la priorité de la noblesse de cœur sur la noblesse sociale. L'indication progressive de l'appartenance des saints (surtout évêques) à l'aristocratie a dès lors favorisé un *topos* repris à saint Jérôme : *nobilis genere, sed multo nobilior sanctitate*²⁹⁹. Et lorsqu'un auteur ne trouvait vraiment aucune trace de noblesse dans l'ascendance du saint, il utilisait des formules nuancées destinées à masquer ce qui était désormais considéré comme une condition de la sainteté³⁰⁰.

L'auteur de la *Vita prima* n'a cependant pas cru utile de combler cette lacune, attitude qui prouve sans doute qu'il ne la considérait pas comme telle. Sur ce point, il se rapproche nettement plus des hagiographes de la basse antiquité que de ses contemporains. D'ailleurs, son ignorance de la concurrence, voire du conflit, entre noblesse de cœur et noblesse sociale, pourrait constituer un argument supplémentaire en faveur de la relative ancienneté de la *Vita prima*. Il en va de même pour son ignorance manifeste du « débat stylistique », qui nous a amené à faire valoir un argument analogue³⁰¹. Cette tendance se trouve du reste confirmée par la place prépondérante qu'il accorde aux vertus dans l'éducation du saint.

3. ÉDUCATION DU SAINT

La section des *studia sanctorum* est une des composantes indispensable de la structure type d'une vie de saint, *a fortiori* s'il s'agit de la vie d'un évêque. Plusieurs biographes émettent des regrets ou présentent des excuses pour ne pas avoir communiqué de renseignements ce sujet³⁰². Remarquons qu'il en allait déjà de même dans les normes de la biographie suétonienne, où cette section portait le nom de *paideia*. À l'origine du genre, les auteurs éprouvaient de nombreuses réticences à faire l'éloge de l'éducation scolaire d'un saint. On trouve cette disposition dans les Vies de saint Cyprien et de saint Honorat. L'auteur de cette dernière oppose l'enseignement dispensé

²⁹⁹ HIERONYMUS, *Epist.* 107, 13 (*PL*, XXII, col. 877) : « Felix virgo, felix Paula Toxotii, quæ per aviæ amitæque virtutes nobilior est sanctitate quam genere » et *Epist.* 108, 1 (*Epitaphium Paula matris*, *PL*, XXII, col. 878) : « Nobilis genere, sed multo nobilior sanctitate, potens quodam divitiis, sed nunc Christi paupertate insignior ». Les exemples de *uitæ* reproduisant ce *topos* sont nombreux. Citons ceux de saint Arnoul qui est dit « altus satis et nobilis parentibus (...), sed nobilior deinceps et sublimior in fide Christi permansit », ou de saint Germain « ex genere senatorum prosapia genitus, sed nobilior sanctitate » ou encore de saint Wandrille « natalibus nobilis, sed religione nobilior ».

³⁰⁰ Cf. VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 169 et POULIN, *Idéal*, p. 45-47.

³⁰¹ Cf. *supra*, *Style et « conscience linguistique »*, p. 42 et s.

³⁰² Cf. HEINZELMANN, *Studia*, p. 108.

par les parents à la présence d'un *diuinum pædagogium*. Toutefois, en Gaule, cette obligation de traiter de l'éducation du saint est, comme pour le niveau social dont il est issu, l'aboutissement d'une longue lutte.

L'enjeu est clair : comme pour l'éducation, on préfère privilégier les valeurs célestes aux valeurs terrestres. Dans le cas de l'éducation, cette inclination est justifiée par l'Écriture, qui déclare clairement que la *sapientia huius mundi stultitia est apud Deum* (1 Cor 3, 19). Elle trouve un autre fondement dans l'exclusion de toute évolution morale ou intellectuelle du saint. Aux yeux de l'Église, la sainteté n'est pas un statut qu'on acquiert progressivement : un saint n'est pas moins saint dans son enfance qu'à sa mort. Comme le rappelle correctement J.-Cl. Poulin, seule change l'étendue de la reconnaissance (la *fama*) de cette sainteté³⁰³. Il n'est dès lors pas étonnant de voir apparaître dans certaines *uitæ* le *topos* du *puer senex*, à savoir la présentation d'un enfant dont la maturité n'a rien à envier aux plus âgés. Théoriquement, l'enfant est mûr dès sa naissance par l'effet de la grâce divine³⁰⁴. On ne pourrait mieux résumer cette façon de penser qu'en citant M. Heinzelmann : « la préférence est donnée aux dons naturels liés à la grâce divine, et non à la culture acquise des hommes »³⁰⁵.

Toutefois, cette tendance va s'estomper plus ou moins en même temps — et pour les mêmes raisons — qu'apparaît la revalorisation de la noblesse sociale du saint. Ainsi, des remaniements dans des versions ultérieures des *uitæ* trahissent on ne peut mieux le changement de conception chez les biographes. J. Fontaine les a relevés dans son commentaire de la Vie de saint Martin, lequel, d'*inlitteratus* renommé qu'il était chez Sulpice Sévère, devient après maintes retouches un *doctor sanctus* sous la plume d'Alcuin³⁰⁶. Il en va de même pour Aper dont la *Vita prima* ne fait allusion à aucun enseignement, tandis que la *Vita secunda* le fait aller régulièrement à l'école³⁰⁷. Mais d'autres hagiographes refusent encore ce parti pris et, à l'imitation des Vies anciennes d'Hilaire et de Césaire d'Arles, ou encore de celles d'Eutrope d'Orange et de Maxime de Riez, suppriment délibérément tout renseignement concernant l'éducation profane du saint, et ce, jusqu'aux VII^e-VIII^e siècles. L'auteur de la *Vita prima* d'Aper est de ceux-là. La seule allusion qu'il fait à l'éducation de saint Èvre ne permet absolument pas de deviner dans quel type d'enseignement ce dernier fut élevé. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il manifesta en ce domaine une sérieuse précocité :

³⁰³ Cf. POULIN, *Idéal*, p. 106-107.

³⁰⁴ Sur le *topos* du *puer senex* et ses antécédents classiques, bibliques et païens ainsi que sur sa présence dans d'autres religions (par exemple, « le nom de Lao-Tse peut se traduire par vieil enfant »), voir CURTIUS, *Littérature*, p. 120-125. Par ailleurs, cette volonté de sortir au plus vite de l'enfance-adolescence, considérée comme un âge ingrat, était aussi présente dans la société germanique (voir RICHÉ, *Éducation*, p. 275).

³⁰⁵ Cf. HEINZELMANN, *Studia*, p. 109.

³⁰⁶ Cf. FONTAINE, *Vie*, t. III, p. 1066 et HEINZELMANN, *Studia*, p. 110.

³⁰⁷ Cf. *infra*, p. 115.

« Qualis autem in pueritia vel adolescentia institutionis fuerit, maturioris procul dubio ætatis profectus ostendit. »

Et c'est pour illustrer cette maturité avancée que l'auteur ouvre le catalogue de vertus du saint : « Erat namque venerandus aspectu, mitis alloquio, ... »³⁰⁸. En matière d'éducation, l'auteur préfère donc manifestement privilégier les vertus du saint à un quelconque type d'enseignement scolaire. De plus, ce sont les vertus « innées » qui sont les premières à être mises en valeur : il était vénérable de par son aspect, doux dans ses paroles, serein de visage, dénué de toute cruauté. Il s'agit là de vertus accordées par la grâce divine dès la naissance. Nous ne sommes donc pas loin du *topos* du *puer senex* (déjà sous-entendu dans le *mature* qui qualifie ses progrès) et les implications conceptuelles qu'il suppose. L'auteur est sans doute partisan de la « conception statique » de la sainteté, excluant, comme nous l'avons dit plus haut, toute évolution morale ou intellectuelle du saint. Il se rapproche aussi des modèles hagiographiques anciens, dans lesquels on donne la préférence aux valeurs issues de la grâce providentielle, plutôt qu'aux valeurs nées de l'action humaine. C'est visible tant dans la présentation que donne l'auteur de la naissance du saint où il passe sous silence son rang social, que dans celle de son éducation où il supprime toute mention de culture séculière.

Dans l'hagiographie mérovingienne, la biographie d'un saint est cependant censée promouvoir un modèle susceptible d'imitation et ne peut donc se borner à souligner pas à pas les signes de la grâce divine dans le développement de la vie de ce saint. Il fallait trouver un compromis entre l'inné et l'acquis, entre les effets de la providence et les mérites personnels du saint. C'est ce compromis que nous allons tenter de dégager dans le reste du texte de la *Vita prima*.

4. LES VERTUS DU SAINT

Lorsqu'on a à traiter des catalogues de vertus dans les vies de saints, il faut bien se garder de généraliser. Il est vrai d'une part que leur étude ne présente qu'une valeur toute relative, comme le souligne J.-Cl. Poulin. En effet, ces qualités stéréotypées transitent d'une *uita* à l'autre, et contribuent plus à promouvoir un *type* de sainteté que de reconstituer des personnalités bien définies du passé³⁰⁹. Pour citer L. Genicot, « ce qui comptait dans le saint n'était pas l'homme, mais Dieu présent et agissant dans l'homme ; or Dieu est un ; plus un saint était authentique, moins il était individualisé »³¹⁰. Mais d'autre part, si ces vertus s'empruntent et s'échangent

³⁰⁸ Les catalogues de vertus s'ouvrent souvent par ce type de lien logique (*erat namque, erat enim*, etc). Voir VON HERTLING, *Heiligentypus*.

³⁰⁹ Cf. POULIN, *Idéal*, p. 99-100.

³¹⁰ L. GENICOT, *Valeur*, p. 7.

régulièrement, force est de noter aussi leur variété relative. Sauf dans des cas de purs plagats, un catalogue est rarement copié tel quel d'une *uita* à une autre³¹¹. Il n'est même pas interdit de penser que ces vertus, bien que stylisées, correspondaient effectivement à l'identité du saint³¹². Il est en effet peu probable que le choix de vertus opéré par un hagiographe ne se soit fait sans considération de la personnalité réelle du saint. Le fait que les catalogues commençaient généralement par des conjonctions logiques du type *erat enim* ou *erat namque*, prouve que ces listes venaient appuyer la description qui les précédait. Bien sûr, il reste difficile de juger de l'authenticité du portrait dressé par un hagiographe, mais ce qui nous intéresse ici, c'est de découvrir la logique qui le guide. Que cette logique soit fondée sur des faits authentiques ou non, ou même que l'auteur soit conscient ou non des interpolations qu'il glisse dans son récit, c'est là un problème que nous traiterons plus tard³¹³. Ici, nous tentons seulement de dégager les principes directeurs du procédé hagiographique et la cohérence interne du récit.

Or, le cas de la *Vita prima Apri* en est un exemple éloquent. Pour illustrer la maturité précoce du saint, l'auteur fournit un catalogue de vertus qui vient confirmer cette caractéristique. Bien qu'à première vue ce catalogue n'offre rien d'authentique, tant il est ordinaire et « passe-partout », force est de constater qu'il correspond parfaitement à ce que l'on attendait. Nous avons dit plus haut que l'auteur de cette *uita* ne tenait pas à évoquer le rang social du saint, ni le type d'enseignement qu'il reçut. Pourtant, pour un saint évêque, on aurait pu s'attendre à ce que l'auteur évoque avec fierté des origines nobles et fournisse une description de la prodigieuse culture (profane) qu'il avait *acquise*. Dans ce cas, on n'aurait pas été étonné de voir figurer parmi ses vertus la *sapientia*, ou l'*eloquentia*.

Au contraire, fidèle à ses principes, l'auteur nous dresse le portrait d'un humble enfant touché par la grâce. Il dit qu'il était *uenerandus aspectu* et *uultu serenus*. Or, nous savons que, selon un trait de pensée de l'époque, l'aspect physique est le reflet de l'âme³¹⁴ et que la beauté est de ce fait le lot commun de tous les saints³¹⁵. À l'inverse, le mal physique est censé résulter de la faute morale et il n'est dès lors pas étonnant de voir les saints, à l'imitation du Christ, devenir des « médecins de corps et d'âme »³¹⁶. L'expression *uultu serenus* exprime à elle seule le lien existant entre le physique et le

³¹¹ Cf. VON HERTLING, *Heiligentypus*.

³¹² M. Heinzelmann a tenté de le vérifier, lorsque c'était possible, pour l'éducation des saints. Il en conclut que les vertus intellectuelles de certains saints correspondent parfaitement à leur biographie et qu'il serait abusif d'affirmer que les catalogues de vertus insérés dans les vies de saints ne présentent aucune authenticité (HEINZELMANN, *Studia*, p. 108).

³¹³ Cf. *infra*, *Valeur historique de la Vita prima*, 81 et s.

³¹⁴ Cette notion était déjà présente dans l'*Ecclésiaste*, 29, 29 : « Ex visu cognoscitur vir, et ab occursu faciei cognoscitur sensatus ».

³¹⁵ Cf. POULIN, *Idéal*, p. 48, n. 51.

³¹⁶ Cf. GRAUS, *Volk*, p. 79, n. 11.

moral : à l'évidence, c'est moins la physionomie du saint qui est sereine, que son âme. Dans le même registre, le saint est dit *mitis alloquio* et *placabilis*. Enfin, la dernière des vertus présentes chez Aper dès l'enfance est la charité envers les pauvres :

« Præcipuam præterea circa pauperes curam ita sanctus puer habebat, ut, in eorum alimenta cuncta quæ possederat, erogaret. »

Cette vertu est un des axes fondamentaux de l'image du saint. Elle est inspirée de l'*omnia relinquere*, précepte proposé par le Christ à ses disciples³¹⁷. Il n'est dès lors pas étonnant qu'on la retrouve dans la presque totalité des vies de saints mérovingiennes. L'épisode du manteau coupé en deux, tel que rapporté par Sulpice Sévère à propos de saint Martin, a sur ce point profondément marqué la production hagiographique du Moyen Âge³¹⁸. Dans la *Vita secunda*, Saint Èvre lui-même se dévêtit pour un pauvre nécessiteux³¹⁹. Cependant, cet exemple se distingue des autres en ce que le saint possède la vertu de charité dès la plus tendre enfance. En effet, en règle générale, les auteurs de vies d'évêques ne font appel à cette vertu qu'au moment où leur personnage accède à l'épiscopat. Un des rares exemples de biographie mérovingienne à signaler cette vertu dès l'enfance se trouve dans la Vie de saint Géry³²⁰. Plus nombreux sont ceux qui, comme saint Arnoul, font œuvre de charité en tant qu'évêque et *defensor ciuitatis*³²¹. En effet, dès le haut Moyen Âge, les évêques créaient des *matricules*, sur lesquelles ils inscrivaient les noms des *pauperes Christi*, ainsi dénommés à partir du moment où ils étaient pris en charge par l'église³²². Certaines *uitæ*, comme la *Vita Leodegari*³²³, font d'ailleurs directement allusion à la fondation de telles matricules par un évêque.

Saint Èvre ne se contente pas cependant de ce que Dieu a daigné lui accorder dès la naissance. Que l'on soit fait pour être saint ou non, le salut ne s'obtient qu'après la démonstration d'un comportement méritoire. Aper va dès lors s'efforcer d'assimiler de nouvelles vertus par l'imitation des autres saints. Cet effort, qui marque précisément ses

³¹⁷ Dans Mt (19, 21) : « vende et da pauperibus ».

³¹⁸ « Quid tamen ageret ? Nihil præter chlamydem, qua indutus erat, habebat : iam enim reliqua simile consumpserat. Arrepto itaque ferro quo accintus erat, mediam dividit partemque eius pauperi tribuit, reliqua rursus induitur. » (*Vita Martini*, 3).

³¹⁹ Voir ci-dessous, p. 72.

³²⁰ « ... cum paris (sic) sui, qui cum ipso ad studium litteratum noscuntur esse sociati, cybum accipere accedunt, ipse diebus singulis ieiunans, cybum quod accipere debet pauperibus adsidue erogatur. » (*Vita Gaugerici*, 2).

³²¹ « Mox autem tanta tamque perfecte munificentia in ælemosinis pauperum adcrevit, ut etiam de longinquis regionibus atque civitatibus, fama currente, innumera caterva pauperum ad sanctum Arnulfum pontificem refocilanda festinari. » (*Vita Arnulfi*, 7). D'autres exemples sont fournis par les Vies de saint Sulpice (§ 7), de saint Ouen (§ 3 et 8), de saint Bonnet (§ 14), ou encore de saint Prix (§ 14 et 16) et de saint Wandrille (§ 6 et 15).

³²² Cf. ROUCHE, *Matricule*, p. 93-110. Sur l'aspect économique de la charge épiscopale, cf. *infra*, p. 89.

³²³ « ... eius testantur opera vel matricula, quæ ab eodem instituta residet ad ecclesiæ ianuam » (*Vita Leodegari*, 2).

mérites, est inscrit dans des termes tels que *pro studio*, *uertebat* ou *industria*. Le contenu de cet apprentissage se rapporte directement à la *conuersatio* d'autres saints, qui ont eux-mêmes adapté celle-ci à l'imitation du Christ. En effet, les modèles de comportement qu'on peut déceler à travers l'hagiographie mérovingienne sont doubles : ils sont soit empruntés aux Écritures, qu'il s'agisse du Christ ou d'autres personnages³²⁴, soit aux saints³²⁵. C'est ainsi que l'auteur de la *Vita prima* établit un nouveau catalogue des vertus imitées d'autres saints, parmi lesquelles on retrouve la chasteté, la pratique des veilles, le jeûne, les lectures assidues, le choix d'une couche inconfortable, la patience ou encore la mansuétude³²⁶. On remarquera que ces vertus sont orientées vers la pratique d'une ascèse rigoureuse. La seule qui pourrait être traitée différemment est l'*industria legendi*. On pourrait s'interroger sur le contenu de ces lectures si elles n'étaient intégrées dans cet ensemble de vertus monastiques. En l'occurrence, il ne peut s'agir que de la lecture du psautier, matière que l'on soumet généralement à la mémoire des jeunes moines³²⁷, ou de lectures extraites de la Bible. Cet ensemble de vertus achève la formation « autodidacte » de saint Èvre. C'est à partir de celle-ci que le saint va guider son comportement durant toute sa vie et elle constitue donc à ce titre un fil conducteur, une clé de lecture de sa *Vita*.

En règle générale, le comportement d'un saint est déterminé par l'observation de deux principes de vie énoncés par le Christ. Le premier est le renoncement au « monde », donc au sol natal, à sa maison, à ses biens, à son métier, à sa famille, à son conjoint, etc. Le second, considéré comme étant encore plus difficile à réaliser, est le renoncement à soi-même, autrement dit, l'abnégation, le don de soi tant à l'égard de son prochain qu'à l'égard de Dieu.

Au fil des siècles, la réalisation de la première de ces exigences est devenue de plus en plus problématique. La première raison en est que, moine ou évêque, un saint ne peut tout quitter du jour au lendemain. Le moine est tenu à vivre dans une retraite fixe et en communauté, tandis que l'évêque se doit de veiller sur sa cité, ce qui implique notamment la possession de certaines richesses³²⁸. C'est pourquoi on va considérer petit à petit que le renoncement pourra se pratiquer plutôt par l'ascèse et le bon usage des richesses, que par la stricte pauvreté. Cette tendance trouve son illustration la plus

³²⁴ Cf. VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 71. L'évangile est loin de constituer la seule source où les hagiographes puisent leurs modèles. Selon VÖGTLE (*Tugendkataloge*, col 399-401), les lettres de saint Paul ont été abondamment utilisées dans ce but.

³²⁵ Ainsi, saint Martin recommandait de son vivant l'imitation de saint Paulin (cf. POULIN, *Idéal*, p. 56, n. 9. Saint Èvre lui-même prêchait les vertus d'autres saints (*Vita prima*, 2 : *Unius patientiam, alterius mansuetudinem prædicabat*).

³²⁶ « Moris etiam erat illi sanctos quosque pro studio imitationis adire. Propriasque singulorum virtutes in uitæ propriæ ornamenta vertebat. Huius continentiam, illius vigilias, alterius legendi emulabatur industriam. Istum ieiunantem, illum in sacco et cinere quiescentem mirabatur. Unius patientiam, alterius mansuetudinem prædicabat. » (*Vita prima*, 2)

³²⁷ Cf. RICHÉ, *Éducation*, p. 515-516 et HEINZELMANN, *Studia*, p. 129 et 135.

³²⁸ Cf. *infra*, p. 89.

courante dans la charité. Or, justement, Aper est doté dès son enfance de cette belle vertu. L’auteur de la *Vita secunda* ajoute même que, lorsque, dans son élan de charité, le jeune Aper rencontrait quelque pauvre dévêtu, il ne pouvait s’empêcher de lui donner ses propres vêtements et s’en retourner chez lui, nu, mais « mieux couvert d’un vêtement de justice et de miséricorde »³²⁹. À ce stade, le saint atteint au sens propre la nudité comme forme de renoncement concrète, et non plus seulement la « nudité spirituelle ou évangélique » que, selon le biographe de saint Bonnet, ce dernier avait obtenue pour s’être trop dépensé en aumônes³³⁰.

5. ÉLECTION À L’ÉPISCOPAT

La charité dans les vies de saints est assurément plus qu’un *topos* dénué d’authenticité. On sait qu’elle était une réalité sociale pour l’Église, qui a toujours rempli une fonction importante dans l’assistance publique. Il n’est donc pas surprenant de la trouver maintes fois évoquées, *a fortiori* dans une vie d’évêque, qui est le successeur du *defensor ciuitatis*, le protecteur de la veuve et de l’orphelin. Il est donc logique aussi de la voir figurer parmi celles attribuées à saint Èvre. Toutefois, comme nous l’avons indiqué, la fonction épiscopale représentait un frein réel à l’application littérale du précepte *omnia relinquere*. Il est dès lors intéressant de voir comment saint Èvre fit face à cette situation.

La première réaction du saint est de refuser l’honneur épiscopal que tous voulaient lui accorder. Il illustre ainsi la seconde vertu capitale, celle du renoncement à soi, exprimée en l’occurrence par l’*humilitas*. Ce renoncement *initial* à l’épiscopat levait le dilemme que représentait pour le saint le choix entre l’imitation du Christ (renoncement) et le service de sa cité (acceptation). Si bien qu’il est devenu un véritable lieu commun de l’hagiographie épiscopale. Le saint est alors contraint — on l’amène parfois de force — à l’ordination. L’auteur de la *Vita prima* précise d’ailleurs *non minus*

³²⁹ « Nam sæpe aut a scholis aut ab ecclesia revertens, si forte nudum quempiam pauperem conspexisset, se tunica exuens, illum Puer sanctus induebat, sicque domum revertebatur nudus, justitiæ potius ac misericordiæ indumento circumdatus » (éd. AA. SS., Sept. t. V, p. 66).

³³⁰ « (...) ei (...) in elemosina, quod tribuere possit, nihil remanserat, et iuxta evangelium nudus erat » (*Vita Boniti*, 28). Comme le signale VAN UYTFANGHE (*Stylisation biblique*, p. 57), « l’auteur peut entendre par là la virtus nudatis que les Pères ont découverte dans la vie du Christ : nudus (eram), et cooperuistis me (Mt 25, 36). Mais il n’est pas exclu que ce soit en même temps une allusion au jeune homme qui s’enfuit après l’arrestation de Jésus (Mc 14, 52), car l’exégèse tropologique en fera le modèle de ceux qui se détachent des choses terrestres pour servir le Seigneur dans un dépouillement total ». Voir aussi l’application de ce *topos* dans les textes du XII^e siècle dans CONSTABLE, *Nudus*, p. 83-91.

raptus quam electus. Ainsi, son humilité s'y trouve illustrée et actualisée par sa décision personnelle³³¹.

Le renoncement de soi passe aussi, nous l'avons dit, par l'amour du prochain. Or Aper prend non seulement à son compte la pauvreté des plus démunis par l'exercice de la charité, mais aussi les souffrances des plus malheureux :

« Omnibus nempe omnia factus est secundum apostolum, ut omnes lucrificeret. Quis enim umquam ad ipsum mestus accessit, et consolatus non rediit ? Omnium ille passiones suas credebat. Et gaudantium prosperitatem, propriam reputabat. »

L'application du renoncement au monde ne pose pas plus de problème à saint Èvre. Une fois de plus, l'auteur de la *Vita prima* n'a pas innové en la matière. Il s'est contenté, comme d'ailleurs la plupart des auteurs de vies épiscopales de l'époque mérovingienne, d'emprunter à Sulpice Sévère la présentation du compromis épiscopat-ascèse :

Vita sancti Martini, 10, 2

Jam vero sumpto episcopatu, qualem se quantumque præstiterit, nostræ non est facultatis evoluere. Idem namque constantissime perseverabat qui prius fuerat. Eadem in corde eius humilitas, eadem et in vestitu eius vilitas erat ; atque plenus auctoritatis et gratiæ, implebat episcopi dignitatem, ut non tamen propositum monachi virtutem desereret.

Vita prima sancti Apri, 4

Iam uero sumpto episcopatu, qualem se quantumque præstiterit, nostræ non est facultatis evoluere. Idem namque constantissime perseuerabat, qui prius fuerat. Eadem in corde humilitas, eadem et in uestitu uilitas erat. Nec deliciores sumebat dapes, quam ante consueuerat. Atque ita plenus auctoritatis et gratiæ, implebat episcopi dignitatem, ut non tamen propositum pristinæ religionis amitteret.

Malgré l'honneur inhérent à la charge qu'il se voit confier, Aper ne change en rien ses habitudes antérieures, vivant toujours selon la même discipline rigoureuse. Au lieu d'adopter un comportement naturel qui consisterait à profiter du faste offert par son

³³¹ Ce refus initial pourrait avoir également une raison économique si l'on considère le poids et les risques financiers que pouvait représenter la charge épiscopale au haut Moyen Âge (cf. *infra*, *Valeur historique*, p. 89).

³³² L'auteur fait manifestement allusion à Mt 5, 5 : « Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur ».

nouveau statut (vêtements précieux³³³, plats raffinés³³⁴), le saint fait preuve d'une ascèse aussi sévère que s'il était un moine³³⁵. Ses vertus de renoncement au monde sortent donc elles aussi renforcées de cette « épreuve », que constitue l'élection à l'épiscopat. On voit ainsi comment l'ascèse, en tant que pratique du *contemptus mundi*, trouve une place particulière dans l'idéal de sainteté épiscopale.

6. DES MIRACLES

Le renoncement de soi passe non seulement par l'*humilitas* mais aussi, nous l'avons dit, par l'abnégation. Le Christ fait prendre à celle-ci une dimension toute particulière en prônant l'amour de son ennemi. On comprend facilement que cette vertu soit encore plus difficile à appliquer que le renoncement aux biens. Dans les vies de saints, elle s'illustre, de manière atténuée il est vrai, à travers la *patientia* et la *misericordia* dont ils font preuve à l'égard des pécheurs. Cela résulte souvent dans la suppression miraculeuse d'un châtiment pourtant mérité³³⁶. Dans la Vie de saint Èvre, on trouve effectivement un épisode de ce type, lorsque le saint parvient miraculeusement, par la force de ses prières, à délivrer trois condamnés de leurs chaînes et de la prison. Dans les *uitæ*, ces prières à caractère utilitaire sont d'ailleurs souvent préférées à la prière contemplative prévue par la vie monastique. Certes, les saints prient aussi Dieu, mais il s'agit alors plus d'une *lectio diuina* que d'une *meditatio* ou d'une *contemplatio*³³⁷.

Ce thème de la délivrance miraculeuse est tout à fait courant pour l'époque de la *Vita prima*. Toutefois, si on le retrouve dans de nombreuses vies de saints contemporaines ou postérieures, ce *miraculum* ne connaît que peu d'antécédents. Certes, on le devine dans les *Dialogues* de Sulpice Sévère, où saint Martin se trouve confronté à un juge cruel et sanguinaire, qui refuse également de relâcher des

³³³ La *vestitus vilitas* est un des thèmes courants de l'hagiographie ancienne mais de plus en plus contestée à l'époque mérovingienne. On retrouve cette conception dans les Vies de saint Cyprien et saint Augustin : « (...) nec tamen prorsus adfectata penuria sordidarat, quia et hoc vestitus genus a iactantia minus non est » (*Vita Cypriani*, 6, 3), « Vestes euis et calciamenta vel lectualia ex moderato et compenti habitu erant, nec nitidia nimium nec obiecta plurimum » (*Vita Augustini*, 22, 1). Les exemples de l'époque mérovingienne sont rares. Outre la *Vita Apri*, qui emprunte ce passage à la Vie de saint Martin, la seule vie d'évêque mérovingienne qui, à notre connaissance, y fasse allusion est la *Vita Germani Grandevallensis* (§ 5) : « Vestitus eius vilitas erat : exemplum humilitatis et caritatis omnibus exhibebat ».

³³⁴ Il s'agit là d'une nouveauté par rapport au récit de Sulpice Sévère : *Nec sumebat delicatiores dapes quam ante consueverat*.

³³⁵ N'oublions pas que ce passage de la Vie de saint Martin était conçu pour démontrer qu'il ne rejetait pas son ancienne « profession » de moine : *ut non tamen propositum monachi virtutem desereret*. L'auteur de la *Vita prima* a bien été obligé de le changer en *non tamen pristinae propositum religionis amitteret*.

³³⁶ Cf. VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 88.

³³⁷ Cf. VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 89-95.

condamnés³³⁸. Toutefois, la structure du récit n'y est pas encore tout à fait identique à celle qu'on retrouve dans les *uitæ* mérovingiennes. Dans la Vie de saint Germain de Lyon, écrite par Constance vers 480 (BHL 3453), le récit commence à prendre la forme qu'on lui connaît dans les *uitæ* postérieures : le saint arrive dans une ville, où il apprend que des prisonniers ont été condamnés au supplice. Ne sachant à qui s'adresser, le saint se tourne vers Dieu et lui demande ce qu'il n'a pu obtenir des hommes. Ses prières ont un effet immédiat, puisque les chaînes et les verrous se défont et les barres de fers se brisent. La foule présente acclame ce miracle de Dieu et « est introduite au sein de l'église en liesse »³³⁹. La *Vita prima sancti Apri* est la première qui, à notre connaissance, réintroduit la présence d'un juge cruel et trop orgueilleux pour revenir sur son jugement. C'est aussi la première qui évoque un véritable renversement de situation. Car c'est ce même juge qui, pour avoir voulu châtier d'humbles prisonniers, se retrouvera condamné à la fin du récit :

« Judex etiam ille nequissimus iustam subito priusquam dei servus surgeret perpessus est ultionem. Nimiis namque vexatus doloribus in terram elisus, nec veniam meruit, nec habere salutem. »

Ce renversement de situation est d'ailleurs doublé d'un renversement de valeurs. Si la justice de ce monde, incarnée par un juge insensé (*insanissimus*), condamne des prisonniers qui se sont rendus coupables d'un forfait (*pro commisso facinore*), elle est contrecarrée par la justice divine. Celle-ci a pour effet que les prisonniers sont libérés (*tenentes manibus nexus qui antea tenebantur*) et que le juge est condamné (*iudex (...) perpessus est ultionem*). Le Christ ne préférerait-il pas le pécheur humble d'esprit à l'homme irréprochable mais vaniteux ? Le véritable enjeu de ce miracle, qui est d'ailleurs clairement illustré par la leçon jointe par l'auteur de la *Vita secunda*, est bien la condamnation de l'orgueil et de la superbe du juge et l'éloge de la démarche miséricordieuse du saint³⁴⁰.

³³⁸ Cf. GANSHOF, *Avitianus*, p. 203-205.

³³⁹ « Quadam die, dum plateam lattissimam turbis angustatus ingreditur, carcerem refertum vinctis supplicia et mortem expectantibus præteribat. Qui, agnito transitu sacerdotis, unum clamorem conlatis vocibus sustulerunt. Causam requirit, agnoscit ; custodes evocat, subtrahuntur. Diversæ enim palati potestates miserorum turbam in ergastuli illius nocte damnaverant. Quo se verteret, misericordia non habebat. Tandem ad nocturnum recurrit auxilium et quod difficile erat ab hominibus impetrari, a maiestate deposcit. Gressum divertit ad carcerem, cernuus in orationem membra prosternit. Tum vero Dominus noster adstantibus populis gratiam quam famulo suo tribuerat, ostendit. Clusura vinculis et sera constricta dissolvitur, repagula ferrata dissiliunt ; divina pietas reserat quod meditato humanæ crudelitatis artaverat. Procedit ad libertatem turba de vinculis exhibens vacua onera catenarum, tenens nexus quibus antea tenebatur. Relinquitur carcer innocens aliquando qui vacuus, et præcedente pietatis triumpho turba miserorum gremio ecclesiæ gaudens infertur. » (*Vita sancti Germani Autisidiorensis*, 36, SC 112, p. 190).

³⁴⁰ Sur le principe du renversement de valeurs, cf. *infra*, *Conclusion*, p. 124.

Nous ignorons si l'auteur de la *Vita prima* a eu directement recours aux *Dialogues* de Sulpice Sévère et/ou au récit de Constance de Lyon, ou s'il recopie une autre *uita* dans laquelle le *topos* mérovingien était déjà institué. Dans le premier cas, on peut lui attribuer la composition du récit tel qu'on le retrouvera dans les *uitæ* mérovingiennes. Mais étant donné que nous ne connaissons pas avec certitude la date de composition de la *Vita prima*, la réserve s'impose sur ce point. En effet, d'autres *uitæ* de la même époque reproduisent cet épisode stéréotypé, comme par exemple la *Vita Albini*³⁴¹ et la *Vita Germani* (évêque d'Auxerre)³⁴² de Venance Fortunat ou la *Vita Nicetii* (évêque de Lyon)³⁴³ de Grégoire de Tours. Dans cette dernière, le thème de la délivrance de prisonniers revient d'ailleurs à plusieurs reprises et Grégoire de Tours n'hésite pas à affirmer que Nizier était réputé pour produire ce genre de miracles. Toutefois, la célébrité de ces deux auteurs ne permet pas de conclure qu'ils sont à l'origine du stéréotype, ni de retirer le bénéfice du doute à l'auteur de la *Vita prima*.

Le second miracle produit par saint Èvre consiste aussi en une libération, puisqu'il s'agit de la guérison d'un possédé. Il n'est pas dit explicitement qu'il s'agit de l'œuvre du diable, dont ce serait d'ailleurs la seule apparition dans cette *uita*³⁴⁴. L'auteur de la *Vita prima* dit simplement qu'il s'agit d'un *immundus spiritus*. Nous avons vu plus haut que le mal physique était souvent considéré comme la conséquence d'une faute morale. C'est encore plus vrai dans le cas d'un possédé, et c'est probablement à ce titre que saint Èvre exorcise ce pauvre, prouvant une fois de plus sa miséricorde. Du reste, le pouvoir de guérir les possédés constitue également une *uirtus* imitée du Christ qui en fit don aux apôtres³⁴⁵.

Notons que la guérison d'un possédé est un des miracles les plus banals de la littérature hagiographique. On le trouve sous de nombreuses formes et variations, tant dans les *uitæ* antiques que dans les *uitæ* du bas Moyen Âge. Toutefois, l'auteur de la *Vita prima* se contente de reproduire un passage de la Vie de saint Martin, qu'il adapte néanmoins assez librement³⁴⁶.

³⁴¹ Voir §. 36 (éd. *MHG Auct. Ant.*, t. IV, vol. 2, p. 31).

³⁴² Voir §. 30, 31 et 61 (éd. *MGH Merov.*, t. VII, p. 390-391 et 409).

³⁴³ Voir §. 6, 7 et 10 (éd. *MGH Merov.*, t. I, p. 690-702).

³⁴⁴ Comme le rappelle M. van Uytenghe, le diable est souvent plus présent dans les *uitæ* de moines que dans celles d'évêques : « En revanche, dans les Vies épiscopales proprement dites, la présence de Satan est plus discrète. S'il y défie le saint, c'est surtout à travers les énergumènes, plus rarement à travers le culte païen ou l'hérésie » (VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 104).

³⁴⁵ Voir *Mat* 9, 38.

³⁴⁶ Cf. *supra*, p. 40.

7. LA MORT

Le récit de la mort de saint Èvre dans la *Vita prima* ne répond pas aux stéréotypes du genre hagiographique. En effet, les hagiographes aiment bien camper le saint dans une position d'attente et conscient de la mort prochaine. Selon ce topos, le saint sait qu'il va mourir, parce que ce fait est inscrit dans le dessein de Dieu. Or bénéficiant d'une communication privilégiée avec le Seigneur, il parvient à deviner le projet de Celui-ci³⁴⁷. Le décès pressenti est pour lui une occasion supplémentaire d'illustrer sa sérénité face à un événement, qui est déroutant pour le commun des mortels, mais que le saint accueille comme un événement heureux. Dans la *Vita prima* au contraire, le saint meurt subitement, au détour d'une phrase qui n'en évoque pas même les raisons. On en retient l'impression qu'il est mort comme un homme ordinaire, sans s'y attendre et sans en prendre conscience, d'une mort dont le Seigneur n'aurait pas daigné l'avertir.

La *Vita prima* constitue de ce point de vue un exemple assez rare. Grâce à une étude bien documentée, M. Lauwers a pu dégager, dans les *uitæ* « belges » d'époques mérovingienne et carolingienne, les composantes du récit de la mort d'un saint, qui sont considérées comme obligatoires³⁴⁸. Il discerne trois étapes constantes dans les récits qu'il a analysés : le temps de l'« annonciation » de la mort, où le saint se prépare au trépas, celui de l'instant de la mort elle-même, et celui qui suit le décès, avec les cérémonies et les miracles *post mortem*³⁴⁹. La mort peut être annoncée au lecteur, mais surtout perçue par le saint, de trois manières différentes. Elle est ou bien explicitement communiquée par Dieu, par ses anges ou par vision, ou bien pressentie par le saint de manière intuitive, ou bien encore, sa proximité est mentionnée dans le récit sans autre précision³⁵⁰. Dans des cas exceptionnels, qui sont extrêmement rares, le décès peut survenir par surprise, lors d'une mort violente où quand le saint est assassiné. Mais même alors, l'auteur joue d'artifices pour permettre au moribond de se préparer à sa fin prochaine³⁵¹. Cette préparation consiste souvent en temps de prières ou d'exercices ascétiques. Le phénomène appelé *commendatio*, par lequel le saint recommande son âme au Seigneur, reste exceptionnel dans les *uitæ* analysée par M. Lauwers. Notons

³⁴⁷ Le don de prophétie, « qui est une manifestation tangible de la grâce sur le saint et qui lui permet de connaître l'avenir ou ce qui se déroule hors de sa présence » est un des trois grands dons spirituels indispensables à tout grand saint (POULIN, *Idéal*, p. 111-112).

³⁴⁸ Il s'agit d'un mémoire inédit, présenté en 1985 à l'Université Catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve.

³⁴⁹ LAUWERS, *Mort*, p. 54.

³⁵⁰ LAUWERS, *Mort*, p. 63-69.

³⁵¹ Ainsi, un serviteur prévient saint Lambert de l'arrivée de ses meurtriers. Cet avertissement lui permet de s'enfermer et de se réserver quelques instants de solitude pour « gérer » sa mort. Ou encore, lorsque Gêrulphe est tué d'un violent coup d'épée par son oncle, son biographe le fait survivre jusqu'à ce que son père arrive sur les lieux et puisse recueillir ses dernières volontés (cf. LAUWERS, *Mort*, p. 72).

cependant dès à présent que l'auteur de la *Vita secunda* ajoutera cette pratique dans la réécriture de la Vie de saint Èvre³⁵². Ce bref exposé de la topique de la mort dans les *uitæ* « belges » permet d'encore mieux mesurer le caractère insolite de la *Vita prima*, sachant que celle-ci ne comporte aucune des composantes que nous venons de passer en revue.

Cependant, l'épisode de la mort véhicule habituellement l'idée que les hagiographes se font de l'au-delà et sur ce point, la *Vita prima* ne fait pas exception à la règle. Dès les ^v^e-^{vi}^e siècles, l'influence du platonisme se généralise et accentue l'opposition entre le monde visible et le monde intelligible. L'âme sort de sa prison corporelle, rompant tous les liens avec elle, et émigre vers le ciel. Saint Èvre en est un exemple éloquent : *uiri Dei anima corporeis nexibus absoluta est*. Cette présentation renforce pour le moins le *contemptus mundi* du saint. Le Seigneur délivre l'âme du saint de ses liens corporels comme le saint avait délivré les trois prisonniers de leurs chaînes. L'image d'un corps-prison n'est donc pas ici abusive. Elle était d'ailleurs déjà présente dans la pensée platonique : « Kai gar shma tinej fasin auto [to swma] einai thj yuxhj » (*Cratyle* 400 B). Et c'est précisément de son tombeau que l'âme d'Aper s'échappera, sous forme de colombe, au moment de ses funérailles, pour naître dans un autre monde.

« Et ab ore sancti antistitis, niue candidior, ad cælum columba uisa est euolare, quæ sancti uiri simplicitatis et innocentiae meritum creditur conprobasse. ».

Notons au passage les deux vertus supplémentaires, la *simplicitas* et l'*innocentia*, qui viennent compléter le catalogue, ainsi que la nouvelle inversion des valeurs opérée par la pensée chrétienne. Le corps vivant est un tombeau et la mort du corps constitue la véritable naissance de l'âme. Le passage matérialisé de ce monde à l'autre est un thème courant. Celui de la colombe s'échappant de la bouche du saint rappelle assez la mort du « vénérable Père Spes », de la bouche duquel on vit une colombe s'envoler, alors qu'il s'était endormi en célébrant une dernière fois l'office³⁵³.

La mort peut être décrite comme une *séparation* mais aussi comme un *voyage*. Cette image, très courante, apparaît aussi à la fin de la *Vita prima* : « (...) confessor

³⁵² Cf. *infra*, p. 118.

³⁵³ « Qui, illi [fratres] psallentibus, orationi intentus animam reddidit. Omnes vero fratres, qui aderant, ex ore eius exisse columbam viderunt, quæ mox aperto tecto oratorii egressa, aspicientibus fratribus, penetravit cælum. Cuius idcirco animam in columbæ specie apparuisse credendum est, ut omnipotens Deus ex hac ipsa specie ostenderet, ei vir ille quam simplici corde seruisset. » (GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, IV, 11, 4).

sanctissimus (...) de hac luce migravit ad Christum »³⁵⁴. Pour le reste du récit de la mort et des obsèques de saint Èvre, la *Vita prima* ne fait que développer bon nombre de lieux communs. Le saint est enterré dans la basilique qu'il a édifiée³⁵⁵, des odeurs suaves se dégagent de son corps³⁵⁶ et le lieu où repose sa dépouille est la scène d'un grand nombre de miracles *post mortem*. Dans l'hagiographie mérovingienne, la mention de ces miracles s'est toujours faite de manière très stéréotypée. Il s'agit d'une ou deux phrases qui comportent généralement les éléments suivants : l'abondance et la fréquence des miracles (*cottidianis (...) non cessant*), la présence de malades de toutes sortes (*egri, muti, leprosi, etc.*, venus dans le but d'obtenir la guérison (*petentibus*) et la démonstration éclatante des *uirtutes et meriti* du saint qui rejaillit sur la foi de l'assistance (*integra fide petentibus (...) coruscare*)³⁵⁷.

8. CONCLUSION

Peut-on, à la lumière de cette lecture, dégager l'idéal de sainteté mis en valeur par l'auteur de la *Vita prima* ? Il semble à ce sujet, que la *Vita prima* participe largement d'un fond commun qu'on retrouve dans les vies épiscopales de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne. On a vu, en effet, que l'image du saint était définie en majeure partie par ses vertus, lesquelles sont fortement influencées par l'exemple du Christ. Or, comme l'indique B. de Gaiffier, « si la sainteté a une source unique [la Bible], il n'est

³⁵⁴ M. Lauwers a relevé dans son corpus de sources tous les termes utilisés par les hagiographes qui décrivent la mort comme une transition et non une fin. Statistiquement, les termes signifiant le passage sont très nettement prédominants (40). Ils sont suivis dans ce classement par les termes neutres (20) et par les termes signifiant l'agonie (3) et une fin (3). Les termes à connotation de transition ou de voyage apparaissent la plupart du temps dans une expression fondée sur deux pôles, du type : *de hac luce ... ad Christum*. On rencontre de nombreuses variantes agencées sur ce modèle, comme *de hoc mundo, a carcere corporeo, a carnis ergastulo* pour le départ, ou comme *ad vitam, ad cælum*, etc, pour la destination. Cf. LAUWERS, *Mort*, p. 170-173 et 196 et s.

³⁵⁵ Par exemple, la *Vita prima Hugeberti* : « basilicam sancti Petri, quam ipse paraverat ». De même dans la *Vita secunda Hugeberti* : « basilicam, quam ipse beatus vir sua construxit munificentia ». Dans ce cas cependant, nous n'en déduisons pas qu'il s'agit d'une information inauthentique. Voir *infra*, *Valeur historique*, p. 92.

³⁵⁶ « Cum hæc dixissem, uenit suauissimus odor, quasi flagrantia unguentorum mixta, redolebat illa cellola, ubi sactum corpus iacebat. Et nos inde degressi, in naribus nostris adhuc illius miri odoris uitatem sentiebamus » (*Vita prima Geretrudis*). « Ex hæc igitur ineffabili cælestis odoris flagrantia ostenditur, cuius sanctitatis in uita extitit, qui post obitum ad ultimum corporis obsequium diuinæ gratiæ uisitationem adesse promeruit » (*Vita Trudonis*). On trouvera encore d'autres exemples dans POULIN, *Idéal*, p. 111, tirés cette fois de l'hagiographie d'Aquitaine carolingienne.

³⁵⁷ Voici quelques exemples tirés du corpus de *uitæ* analysées par M. Lauwers : « Ubi cotidie orationum præstantur beneficia (...) » (*Vita prima Geretrudis*) ; « Deinde cotidie ad illius sancti sepulchro Miracula coruscant celitus (...) » (*Vita prima Hugeberti*) ; « ubi per orationes eius ægri uenientes sanantur, cæci illuminantur, claudi recuperantur, uexati a dæmonio liberantur et fidelium exaudiuntur uota precantium. » (*Passio Piatii*) ; « ubi etiam Dei omnipotentis operante clementia, multi diuersa recipiunt sanitatum remedia, qui cum fide integra eius expetunt beneficia. Cæci, surdi, muti, claudi, dæmoniacy, et quicumque grauantur uariis infirmitatum incommodis, ibi oratum conuenientes recedunt ablatis doloribus incolumes. » (*Vita Gerulfi*). Extraits cités par LAUWERS, *Mort*, p. 122-123.

pas étonnant qu'elle présente un visage dont les traits principaux sont toujours les mêmes ». Ainsi, l'idéal-type de l'évêque concède de plus en plus de terrain à l'ascèse³⁵⁸, celle-ci présentant une forme de compromis vis-à-vis du renoncement total au monde prôné par le Christ.

Mais au-delà de cette uniformité, on peut déceler des tendances divergentes. Ainsi, s'agissant du rang social et de l'éducation d'un saint, un biographe peut délibérément omettre de nous renseigner. Or, on sait qu'au contraire, les épitaphes de saints évêques de l'Antiquité tardive n'hésitaient pas à mettre en avant la noblesse et la culture de leur sujet³⁵⁹. Cette attitude de certains hagiographes est donc révélatrice d'un conflit conceptuel — voire théologique — à propos de la sainteté. On a vu que, de loin en loin, cette lutte a tourné à l'avantage d'une conception plus « humaine » de la sainteté. Mais dans le cas de la *Vita prima Apri*, force est de constater que son auteur a préféré privilégier les aspects providentiels, donc statiques, de la sainteté. Aper est saint dès sa naissance, et cela se manifeste par sa précocité spirituelle et ses nombreuses vertus « innées ». De plus, il n'a pas à se convertir au dogme chrétien, puisqu'il l'« hérite » de ses parents. On note cependant, par la mention du rôle des parents dans l'adhésion immédiate du saint au culte chrétien, un léger infléchissement de la dévalorisation du milieu terrestre dans lequel le saint est formé. Mais nous restons loin des *uitæ* qui glorifient l'appartenance du saint à la classe sénatoriale et qui lui attribuent les mérites d'une *conuersio* plus tardive.

On peut conclure que, d'après le type de sainteté qu'elle véhicule, la *Vita prima Apri* se situe dans un contexte où l'*Heiligentypus* n'est pas encore totalement formé³⁶⁰. Certes, on sent qu'un canon de la sainteté commence déjà à prendre forme et à s'imposer, notamment dans le catalogue de vertus, mais elle présente encore certaines caractéristiques qui la rapprochent plus des modèles de la basse Antiquité, comme la Vie de saint Martin, que des œuvres postérieures. Comme on le voit, une *uita* peut prendre une orientation très différente selon l'idéal de sainteté qui préside chez son auteur. C'est pourquoi les textes hagiographiques sont perpétuellement rajeunis, tant au niveau de la forme qu'à celui du fond. Ils subissent « les contrecoups des transformations de la société chrétienne ». C'est pourquoi leur valeur historique est toute relative : ils représentent une mine d'informations pour celui qui désire y rencontrer les « mentalités » de leur milieu productif, mais peuvent à ce titre présenter un caractère peu fiable pour celui qui y recherche des événements précis de la vie du saint.

³⁵⁸ Cela ressort aussi de l'analyse des épitaphes de la même époque (cf. HEINZELMANN, *Bischofsherrschaft*, p. 191-199 : *Gallischer Episkopat und Askese*).

³⁵⁹ Cf. HEINZELMANN, *Bischofsherrschaft*, p. 233 et suivantes : *Das Bild des gallischen Bischofs nach Epitaphien des 5. und 6. Jahrhunderts*.

³⁶⁰ Selon VON HERTLING, *Heiligentypus*, cet *Heiligentypus* se serait formé en Gaule au VI^e siècle.

³⁶¹ DE GAIFFIER, *Hagiographie*, p. 148.

D. VALEUR HISTORIQUE

1. « SANCTI PATRIA »

Le lieu de naissance du saint dans la *Vita prima* diffère selon le manuscrit auquel on se réfère. Celui de Saint-Gall rapporte que saint Èvre est né « in pago Senonico, uilla Traquillo », tandis que celui de Bruxelles donne une version différente : « in pago Trecassino, uilla Traquillo ». Étant donné que le début du texte fait défaut dans le manuscrit de Lucerne, nous ne pouvons savoir laquelle des deux recensions il comportait. En tout cas, l'auteur de la *Vita secunda* s'est inspiré d'un exemplaire de la *Vita prima* qui citait la deuxième recension, puisqu'il écrit : « Igitur B. Aper in suburbio Augustæ Trecorum, uico, qui Tranquillus dicitur, præsentis uitæ sumpsit exordium ». À vrai dire, la différence de *pagus* constatée d'un manuscrit à l'autre importe peu, puisqu'il s'agit de deux *pagi* voisins. En effet, les villes de Troyes et de Sens ne sont séparées que d'à peu près soixante kilomètres. La différence s'amenuise encore lorsqu'on sait que le diocèse de Troyes faisait partie de l'archevêché de Sens. Il est donc possible sinon probable que la *uilla* dite *Traquillus* ait appartenu au *pagus* de Sens, avant de devenir un *uicus* du *pagus* de Troyes. Ceci expliquerait qu'on ait changé *Senonico* en *Trecassino* dans les manuscrits plus récents³⁶².

Les Bollandistes, quant à eux, identifient ce *uicus qui Tranquillus dicitur* au village actuel de Trancault, situé à une trentaine de kilomètres de Troyes³⁶³. Bien que l'usage des termes *suburbium* et *uicus* pour désigner ce village leur pose certains problèmes, ils émettent une hypothèse intéressante. Mettant en doute l'origine du saint, telle que rapportée par sa *Vita*, ils confrontent les données de celle-ci aux deux lettres de Sidoine Apollinaire adressées à un certain Aper³⁶⁴. Ils en concluent que l'évêque de Toul pourrait être originaire de Clermont³⁶⁵. L'hypothèse selon laquelle le correspondant de Sidoine Apollinaire et l'évêque de Toul ne feraient qu'une seule et même personne reste cependant sujette à caution. C'est la raison pour laquelle, il semble préférable de s'en tenir au lieu dit Trancault comme lieu de naissance de saint Èvre.

³⁶² Rappelons à ce propos que le manuscrit de Bruxelles date du XI^e-XII^e siècle, alors que celui de Saint-Gall est daté de la fin du VIII^e siècle.

³⁶³ C'est aussi l'opinion défendue par l'*Orbis latinus*, t. III, p. 506. Ce village se situe dans le département de l'Aube, plus précisément dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine et le canton de Marcilly-le-Hayer, soit plus ou moins à mi-distance entre Troyes et Sens.

³⁶⁴ Cf. *supra*, Sources relatives à saint Èvre, p. 20.

³⁶⁵ Cf. AA. SS., Sept. t. V, p. 61-62.

2. DATES DE NAISSANCE DU SAINT

La *Vita prima* — ainsi que la *Vita secunda* — ne donne aucune indication sur la date de naissance du saint. Cela s'explique aisément par le fait que, pour les hagiographes, les dates de la « vie présente » du saint³⁶⁶ importent peu. Seul compte le « dies natalis », à savoir le jour de la mort du saint, ou plutôt celui de sa naissance à la vie éternelle, date habituellement choisie pour la fête du saint. L'auteur de la *Vita prima* donne en effet cette date (le XVII des calendes d'octobre, soit le 15 septembre) à la fin de son récit, mais dans un but purement liturgique, donc sans indication du millésime.

La *Vita prima* indique cependant le nom d'un juge (Adrianum) qui, malgré les supplices du saint, refusa de libérer les trois prisonniers de Chalon. Ce nom aurait pu constituer un indice chronologique, s'il avait été connu par ailleurs. Malheureusement, la *Vita prima* est le seul document à le mentionner³⁶⁷. Il faut donc avoir recours à d'autres sources, par exemple les *Gesta episcoporum Tullensium*, pour déterminer l'époque à laquelle a vécu saint Èvre. Comme nous le verrons par la suite³⁶⁸, ces derniers permettent effectivement d'établir une approximation de l'époque où le saint a été évêque, à savoir au tournant des V^e et VI^e siècles. On peut alors, par recoupement ou déduction, situer la naissance du saint vers le milieu du V^e siècle. Cette estimation concorde d'ailleurs avec la façon dont Sidoine Apollinaire parle de son ami Aper — dont il n'est pas impossible qu'il fut l'évêque de Toul³⁶⁹ —, puisqu'à l'époque de la rédaction de ces lettres, il le présente comme un jeune homme. Or Sidoine était déjà évêque de Clermont lorsqu'il rédigea ses deux *epistolæ* à Aper. C'est donc entre 471 et 488 que celui-ci a dû les recevoir. Si l'on prend le milieu du siècle comme date approximative de la naissance de saint Èvre, on peut en déduire qu'à ce moment, l'âge de l'évêque de Toul devait se situer entre 20 et 40 ans, tranche qui correspond encore à l'appellation de « jeune homme ». Le témoignage de Sidoine Apollinaire pourrait donc bien être une indication valable pour la datation indirecte de la naissance de saint Èvre.

3. ASSISE SOCIALE DU SAINT

Le biographe de saint Èvre ne précise pas les origines sociales de ce dernier. Le fait est d'ailleurs suffisamment étonnant pour qu'on s'y attarde. Comme nous l'avons observé plus haut, dans les *uitæ* mérovingiennes le passage concernant l'origine sociale du saint est souvent inspiré d'un *topos*. La noblesse est réellement devenue une « valeur

³⁶⁶ C'est bien l'expression utilisée par l'auteur de la *Vita prima* : « Denique beatus Aper in pago senonico villa Traquillo præsentis uitæ sumpsit exordium ».

³⁶⁷ Cf. HEINZELMANN, *Prosopographie*, p. 544.

³⁶⁸ Cf. *infra*, D. *L'épiscopat de saint Èvre*, p. 85.

³⁶⁹ Cf. *supra*, p. 20.

positive en soi », voire un « préalable à la sainteté »³⁷⁰. Même si la noblesse de cœur et des mœurs reste prioritaire, presque aucun hagiographe de cette époque ne la néglige. Dans la *Vita prima* cependant, il n'en est question à aucun moment. Certes, son auteur vante les vertus naturelles de saint Èvre, mais c'est sans faire quelque allusion que ce soit à la position sociale de celui-ci. Et cette lacune est à ce point surprenante que l'auteur de la *Vita secunda* s'est empressé de pallier cet inconvénient en prêtant aux parents du saint la qualité attendue :

Vita prima, 1

Denique beatus Aper in pago Senonico
villa Traquillo præsentis uitæ sumpsit
exordium, christianis parentibus editus ...

Vita secunda, 1

Igitur B. Aper in suburbio Augustæ
Trecorum, vico, qui Tranquillus dicitur,
præsentis uitæ sumpsit exordium, *nobilibus, et*
quod est excellentius, Christianis parentibus
editus ...

Au-delà du témoignage de la *Vita prima*, on peut néanmoins conjecturer qu'Aper appartenait à l'aristocratie germanique ou gallo-romaine. On a vu, en effet, qu'à cette époque la fonction épiscopale était quasiment réservée à ces groupes sociaux. L'épiscopat était situé au sommet de la hiérarchie sociale et conditionné par d'indispensables richesses matérielles³⁷¹. Il serait donc étonnant que saint Èvre ait échappé à la règle, bien qu'une exception ne soit jamais exclue.

4. L'ÉDUCATION DU SAINT

L'auteur de la *Vita prima* reste très vague en ce qui concerne l'éducation du saint. Il se contente de signaler qu'Aper a adopté très tôt la religion chrétienne, du fait qu'il est né de parents chrétiens. Quant à l'éducation proprement dite, il écrit simplement : « Qualis autem in pueritia uel adolescentia institutionis fuerit, mature procul dubio ætatis profectus ostendit », soulignant ainsi la maturité précoce de l'enfant, qui n'est pas sans faire penser au thème commun du *puer senex*³⁷². Aper se montre aussi autodidacte, s'instruisant lui-même par l'imitation des saints : « ... illius vigilias, alterius legendi emulabatur industriam ». Par ces veillées et ces lectures, il approfondit ses connaissances des Saintes Écritures.

Une fois de plus, ces données peuvent être confrontées aux *epistolæ* de Sidoine Apollinaire. Celui-ci fait allusion à l'étude des *disciplines libérales*, dont la grammaire

³⁷⁰ Cf. VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 167-171.

³⁷¹ Voir ci-dessous, p. 89.

³⁷² Cf. *supra*, p. 67.

et la rhétorique³⁷³. Force est toutefois d'émettre à propos de ce témoignage la même réserve que pour le lieu de naissance, étant donné que nous ne sommes pas certain que l'ami de Sidoine et saint Èvre étaient une seule et même personne.

Si les parents de saint Èvre appartenaient au rang sénatorial, il est probable qu'il reçut une éducation classique, puisque celle-ci faisait encore partie de l'éducation en vigueur à l'époque de Sidoine Apollinaire³⁷⁴. Dans cette hypothèse toutefois, il est étonnant que l'auteur ne signale pas cette formation, même s'il écrit dans la seconde moitié du VI^e siècle, à un moment où le goût pour la culture mondaine a disparu³⁷⁵.

Si par contre Aper appartient, par ses origines, à la noblesse germanique, il a dû recevoir une éducation presque exclusivement militaire et morale. À cette époque en effet, l'aristocratie franque restait fidèle aux principes d'éducation qu'elle avait connus avant l'implantation en Gaule. Pour cette société largement guerrière, la formation militaire constituait la première forme d'éducation. L'éducation morale venait en complément et consistait en l'assimilation des vertus des héros nationaux véhiculées par les vieilles légendes apprises sous forme de chant³⁷⁶. Dans cette hypothèse, il est logique que l'auteur de la *Vita prima* ne mentionne pas la participation de saint Èvre à la culture mondaine. Car, si la noblesse germanique installée en Occident a adopté la langue latine et certaines coutumes juridiques romaines (par exemple, la mise par écrit des *leges*, prévoyant les *cas* de droit), elle marque un dégoût profond pour une culture classique qu'elle perçoit comme artificielle³⁷⁷. Comme le souligne P. Riché, « l'absence de grandes productions littéraires est une preuve de ce manque d'intérêt pour l'étude »³⁷⁸.

³⁷³ « Hic te imbuendum liberalis disciplinis grammatici rhetoriske studia florentia, monitu certante, foverunt » (cité dans *AA. SS.*, Sept t. V, p. 61).

³⁷⁴ Cf. RICHÉ, *Éducation*, p. 87-88.

³⁷⁵ En effet, l'association culture/noblesse (voir HEINZELMANN, *Bischofsherrschaft*) persiste même après les IV^e-V^e siècles (voir HEINZELMANN, *Studia sanctorum*, p. 118), étant entendu que ce fait est encore plus vrai pour le Midi.

³⁷⁶ Cf. RICHÉ, *Éducation*, p. 105.

³⁷⁷ L'auteur de la *Vita prima* insiste d'ailleurs plus fortement sur la pratique des vertus que sur l'étude des lettres, mêmes sacrées. Il ne mentionne pas non plus d'école monastique ou épiscopale où le jeune Aper aurait pu suivre cette formation. Mais il n'y a là rien d'étonnant, puisque les premières écoles de ce type apparaissent seulement au début du VI^e siècle dans le sud de la Gaule. Leur expansion se fera lentement et l'on comprend qu'un hagiographe lorrain du VI^e siècle n'y fasse pas allusion.

³⁷⁸ P. Riché cite d'ailleurs l'exemple du jeune Benoît de Nursie qui, à peine arrivé à Rome, fuit la capitale et ses écoles, « effrayé par ce qu'on veut lui enseigner » (cf. RICHÉ, *Éducation*, p. 88).

5. ÉPISCOPAT DE SAINT ÈVRE

5.1. Chronologie

Saint Èvre, successeur d'Ursus, fut, selon les *Gesta episcoporum Tullensium*, le septième évêque des Leucques. La *Vita prima* ne fournit aucune indication quant à la chronologie de l'épiscopat de saint Èvre, et il faut dès lors se résoudre à établir approximativement l'époque à laquelle il occupa la charge d'après les indices donnés par les *Gesta episcoporum Tullensium*.

La chronologie des évêques toulousains a été autrefois établie par les historiens du diocèse. Dans certains cas, des dates conjecturées à partir d'éléments incertains ont été adoptées par la tradition historiographique sans examen plus approfondi. C'est ainsi que la *Gallia Christiana*³⁷⁹ et Gams³⁸⁰ se fient aux suppositions avancées par Benoît-Picart dans son *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Toul* (1707). On les retrouve par la suite chez Calmet et d'autres historiens des XVII^e et XVIII^e siècles. En 1907, L. Duchesne, qui a pris connaissance du catalogue épiscopal toulousain, estime quant à lui qu'« il n'y a aucune raison de s'en défier » et qu'il n'y a pas lieu de le corriger ni de le compléter³⁸¹. Dans une étude publiée en 1841³⁸², A. D. Thiéry tente de faire le point, sans toutefois convaincre. Enfin, dans un ouvrage récent consacré à l'évangélisation des pays de la Moselle, N. Gauthier a publié pour l'époque qui la concerne (III^e-VIII^e siècles) un tableau critique des repères chronologiques, distinguant nettement entre les dates certaines et les dates probables³⁸³. Malheureusement, aucune des deux classes ne fournit des dates se rapportant à Aper.

La *Gallia Christiana* situe l'épiscopat de saint Èvre entre les années 500 et 507. Sachant ce que de telles estimations ont de conventionnel, on doit en déduire que ces dates n'offrent aucune certitude. La date d'entrée en fonction étant inconnue, on la suppose proche du début du VI^e siècle. Quant au nombre d'années que dura le mandat d'évêque, la tradition se fie à la durée indiquée par les *Gesta*, soit sept ans.

Le seul repère certain doit être cherché en amont. En effet, on a conservé une lettre de Sidoine Apollinaire (mort en 478) adressée à Auspicius, cinquième évêque de la cité des Leucques. Grâce à l'analyse du contenu de celle-ci, A. Loyen est parvenu à

³⁷⁹ *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 960-961.

³⁸⁰ Cf. GAMS, *Series*, t. I, p. 635-636.

³⁸¹ DUCHESNE, *Fastes*, p. 61.

³⁸² THIÉRY, *Toul et ses évêques*.

³⁸³ Cf. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 461.

situer sa rédaction vers 471³⁸⁴. Dans une autre lettre adressée au *comes* Arbogast de Trèves, Sidoine recommande à ce dernier les enseignements d'Auspicius et de Loup de Troyes. Il donne de ces deux évêques l'image d'hommes savants et d'un âge avancé. Or cette lettre semble pouvoir être datée entre 471 et 474³⁸⁵. Si l'on tient pour établi qu'au moment de la rédaction de celle-ci, Auspicius allait sur sa fin et qu'on estime à une vingtaine d'années la durée moyenne d'un épiscopat à cette époque³⁸⁶, on arrive à situer approximativement l'entrée en fonction d'Aper, deuxième successeur d'Auspicius, vers 500.

Un deuxième repère, plus contestable, se situe en 549, date à laquelle un certain Alodius souscrit au concile d'Orléans en tant qu'évêque de Toul. Ce nom n'étant pas repris dans le catalogue épiscopal, certains ont cru bon de l'y insérer entre Dulcitius et Premon³⁸⁷. De son côté, L. Duchesne l'identifie comme étant le successeur d'Aper, alors que son nom varie selon les manuscrits d'Albinus à Albaudus. Il n'est pas exclu en effet, que celui que les fastes et les *Gesta* toulous ont retenu sous les noms d'Albinus et Albaudus se soit en fait appelé Alodius.

Ce deuxième repère n'est cependant pas de nature à préciser davantage la date du décès de saint Èvre. D'après ce qui a été dit plus haut, on estime que celui-ci survint en 507, parce que les *Gesta* toulous retiennent un épiscopat d'une durée de sept ans. Cette indication doit néanmoins être confrontée avec celles de la *Vita prima*, dont personne n'a tenu compte jusqu'à présent. En effet, ce document affirme que saint Èvre dirigea l'église de Toul pendant quinze années, et non sept. Le témoignage de la *Vita prima* étant nettement plus proche des événements que celui des *Gesta*, il est de bonne logique de donner plus d'autorité au premier.

En somme, le manque de sources se fait cruellement sentir lorsque l'on tente de cerner avec précision des événements aussi reculés. En ce qui concerne la datation de l'épiscopat saint Èvre, on retiendra approximativement la fin du v^e siècle et le début du vi^e. Les dates traditionnellement avancées ne peuvent ici être retenues, non seulement parce que la durée de sept ans pour l'épiscopat de saint Èvre est une donnée totalement

³⁸⁴ Cf. LOYEN, *Lettres*, p. 253.

³⁸⁵ Cf. LOYEN, *Lettres*, p. XXIV.

³⁸⁶ Cf. PARISSE, *Histoire*, p. 116.

³⁸⁷ Cf. *Gallia Christiana*, t. XIII et GAMS, *Series*, t. I.

incertaine, mais surtout parce qu'elles ont amené certains historiens à des conjectures plus que hasardeuses³⁸⁸.

5.2. Mode d'élection

La *Vita prima* est plus précise lorsqu'elle évoque la façon dont saint Èvre fut désigné pour remplir la fonction épiscopale. L'auteur rapporte ceci : « Cumque his et aliis uirtutum generibus fama sancti longe lateque crebresceret, ad pontificium Leucorum ciuitatis, concordii sacerdotum uel civium voluntate, non minus raptus quam electus adducitur. Et licet resultaret protenus consecratur ». À en croire ce témoignage, Aper fut élu selon la coutume en usage à l'époque, à savoir « par la volonté commune des prêtres et des citoyens ». Plus qu'une coutume, cette façon de faire était strictement réglementée par de nombreuses instructions énoncées par les plus hautes instances de l'Église. J. Gaudemet et Dom Dubois ont analysé l'évolution des modes de désignation des évêques des origines de l'Église au XVI^e siècle³⁸⁹. Pour la période qui nous concerne (V^e-VI^e siècles), ils disposent de bon nombre de documents, lettres pontificales et actes législatifs conciliaires, qui font état de la législation de cette époque. Tous ces documents découlent plus ou moins directement d'une décrétale du IV^e siècle, attribuée de manière encore contestée à Sirice (384-399)³⁹⁰. Le texte de cette lettre pontificale adressée aux évêques de Gaule est le suivant :

« On accède à cette dignité par ses mérites et en observant la loi, on n'y peut parvenir en s'assurant la faveur populaire grâce à l'argent, dont voulut user Simon ; car ce qui importe, c'est la doctrine évangélique et non pas le désir du peuple ; le témoignage du peuple compte lorsque, s'attachant aux mérites d'une personnalité vraiment digne, il lui accorde l'éclat de sa faveur »³⁹¹.

Si ce texte semble diminuer l'importance de la préférence du peuple dans le choix de l'évêque, les lettres des Pontifes ultérieurs lui accordent une place de moins en moins contestée.

« Qu'aucun évêque ne soit imposé à ceux qui ne le veulent pas. Le consentement et le souhait du clergé, du peuple et de la curie locale sont requis. Qu'un clerc d'une autre église soit

³⁸⁸ Par exemple, il est communément admis qu'Ursus confia saint Vaast à Clovis qui, selon la *Vita Vedasti*, passa par Toul après sa victoire contre les Alamans. Cette opinion est fondée sur le fait que des dates, qui n'étaient au départ que des suppositions, ont fini par s'ancrer dans les esprits comme un fait acquis. En supposant qu'Ursus avait dû remplir la charge épiscopale de 490 à 500, d'aucuns n'ont pas hésité à affirmer qu'il était évêque au moment où Clovis passa à Toul. L'expédition contre les Alamans ayant eu lieu en 496, il aurait tout aussi bien pu s'agir de saint Èvre.

³⁸⁹ Cf. GAUDEMET, *Élections*.

³⁹⁰ Cf. GAUDEMET, *Église*, p. 220.

³⁹¹ Traduction de GAUDEMET, *Élections*, p. 43.

élu, si l'on ne peut trouver dans la cité où il faut ordonner un évêque un clerc digne de l'épiscopat (ce que nous ne pensons pas qu'il puisse advenir).³⁹² »

« Lorsqu'il s'agit d'élections épiscopales, on préférera à tous celui que l'accord du clergé et du peuple a demandé de façon unanime. Si bien que, s'il arrive qu'une partie des votes se soit portée sur une autre personne, on préférera celui qui, au jugement du métropolitain, aura le plus de zèle et de mérites. Toutefois, aucun candidat ne sera ordonné sans avoir été demandé et contre le gré des fidèles ; car il ne faut pas qu'une cité méprise ou ait en aversion un évêque qu'elle n'aurait pas souhaité et qu'elle n'en devienne moins pieuse qu'il convient, parce qu'elle n'aurait pas eu celui qu'elle voulait.³⁹³ »

Cette tendance se trouve confirmée dans la législation conciliaire mérovingienne des VI^e et VII^e siècles. On remarque toutefois le rôle grandissant du métropolitain et du roi dans la ratification de l'élection opérée par le clergé et le peuple. Ces actes conciliaires insistent cependant sur la nécessité que représente une élection unanime, sans l'intervention de « puissants personnages » :

Concile de Clermont, 8 novembre 535, c. 2³⁹⁴

« (...) Que le fleuron d'une très éminente dignité soit dû à une élection unanime, non à la faveur de quelques-uns. (...) Que celui qui désire devenir évêque soit ordonné pontife par élection des clercs et des citoyens avec le consentement du métropolitain de la province. »

V^e Concile d'Orléans, 28 octobre 549, c. 10-11³⁹⁵

« C. 10. Qu'il ne soit permis à personne d'obtenir l'épiscopat à titre de récompense ou à la suite d'arrangements ; mais que ce soit avec la volonté du roi, conformément à l'élection du clergé et du peuple, comme il est écrit dans les anciens canons, que l'évêque soit consacré par le métropolitain, ou celui qui le représentera avec le concours des comprovinciaux. (...) C. 11. De même, comme l'ont prescrit les anciens canons, aucun évêque ne sera donné à ceux qui n'en voudraient pas. Et que, on a honte de le dire, les citoyens et les clercs ne soient pas incités à donner leur assentiment sous la pression de puissants personnages. S'il en allait autrement, l'évêque ordonné par la violence plus que par un décret légitime, serait déposé à jamais de l'honneur du pontificat. »

³⁹² Extrait de la lettre de Célestin I aux évêques de la province Viennoise (26 Juillet 428). Cf. GAUDEMET, *Élections*, p. 44.

³⁹³ Extrait de l'épître 14 de Léon le Grand, à Anastase, évêque de Thessalonique (446). Cf. GAUDEMET, *Élections*, p. 45.

³⁹⁴ Cf. GAUDEMET, *Élections*, p. 51.

³⁹⁵ Cf. GAUDEMET, *Élections*, p. 52. On sait que l'évêque de Toul, Alodius, assista à ce concile, puisqu'il y souscrivit, contrairement au Concile de Clermont, où, malgré la présence de Nicetius de Trèves, Sperus de Metz et Desideratus de Verdun, l'évêque toulousain semblait absent (Cf. GAUTHIER, *Évangélisation*, p. 250).

Il n'est donc pas surprenant de voir l'auteur de la *Vita prima* expliquer l'élection de saint Èvre par la volonté commune des prêtres *et* des citoyens (*uel* en latin d'époque mérovingienne signifiant *et* et non *ou*). Il ajoute cependant une donnée qui, à première vue, pourrait paraître une simple figure de style destinée à confirmer la modestie du saint. Il s'agit de l'expression « non minus raptus quam electus », suivie de la phrase « Et, licet resultaret, protenus consecratur ». Malgré les remarques formulées plus haut, qui posaient comme hypothèse que ce passage n'était qu'un lieu commun inspiré de la vie de saint Martin, il n'est pas inutile de s'interroger sur le sens que pouvait revêtir l'opposition d'Aper à cette élection.

En effet, si l'on étudie de plus près la fonction de l'évêque en Gaule à cette époque, on comprend mieux que d'aucuns aient préféré éviter cette charge qui pouvait être très lourde. On n'ignore pas le rôle administratif qu'a pu remplir l'évêque après les invasions germaniques et la quasi disparition des organes d'administration romains. Si l'on se fie à l'étude récente de J. Durliat, l'évêque aurait même eu un rôle actif dans l'administration des recettes fiscales, ce qui pouvait l'amener à avancer les sommes requises qu'il n'avait pu encaisser en prélevant sur sa cassette personnelle³⁹⁶. C'est pourquoi les évêques auraient été régulièrement choisis parmi les personnes les plus aisées de la cité et que, sans que leur fortune serve directement à s'attirer les faveurs des citoyens — comme le craignait la papauté —, elle pouvait constituer une garantie non négligeable contre d'éventuelles mesures répressives du roi en cas de non acquittement de la charge fiscale.

Cette possibilité du renoncement à l'épiscopat pour des motifs de tranquillité personnelle ne rehausse évidemment pas l'image du saint, mais elle ne reste qu'une hypothèse. Elle pourrait toutefois justifier l'obstination avec laquelle, dans certaines *uitæ*, le saint se refuse à accepter l'« honneur épiscopal ». Parfois il va jusqu'à s'enfuir de la cité et se cache, restant terré dans une retraite. Il arrive même qu'une fois retrouvé, et ne pouvant s'opposer à l'économie divine, il soit emmené de force pour être consacré³⁹⁷. Ceci peut également jeter quelque lumière sur l'expression « non minus raptus quam electus » qu'utilise l'auteur de la *Vita prima Apri*.

³⁹⁶ DURLIAT, *Finances*, p. 159 : « Il ne fait aucun doute que le pouvoir s'en remet entièrement aux cités pour l'exécution de ses décisions et que des magistrats municipaux spécialisés devaient nécessairement se charger d'opérations complexes. Le seul changement notable par rapport à ce que nous avons décrit pour le IV^e et le V^e siècle tient à la place désormais prépondérante de l'évêque comme chef de toute l'administration municipale. » Les évêques sont ainsi amenés à effectuer divers versements tant pour des dépenses militaires (*Finances*, p. 127) que pour des dépenses locales (*ibid*, p. 131-139). Sur les bonnes œuvres des évêques à travers l'hagiographie mérovingienne, voir VAN UYTFANGHE, *Stylisation*, p. 150-152.

³⁹⁷ Voir la *Vita Fulgentii Ruspensis*, 14.

5.3. L'évêque-prédicateur

L'auteur de la *Vita prima* rapporte ensuite qu'une fois élu évêque, Aper se mit à parcourir son diocèse à travers villes et campagnes, pour y porter la parole du Seigneur :

« Cumque in omnibus Christi mandatis feruente semper spiritu anhelaret, consuetudinem fecerat ut omnes circumquaque regiones uel urbes, uerbum sanctæ exortationis adnuntians, perlustraret. Et si qua idolorum, uel superstitionis æthnicæ uestigia comperiret, destruere satagebat. ».

Il n'est pas étonnant de voir l'auteur attribuer au saint cette charge apostolique, quand on sait qu'à son époque, le nord et l'est de la Gaule étaient encore fortement sous l'emprise du paganisme. Pour se convaincre du faible avancement de la christianisation dans ces régions à cette époque, il suffira de se rappeler que le mandat épiscopal d'Aper était à peu près contemporain du moment où Clovis décida de se faire baptiser, lui et ses guerriers. Avant cet épisode clé de l'histoire de France, les tribus franques étaient en effet restées fidèles à leurs divinités anciennes. Et même après, leur conversion ne s'est pas faite spontanément dans le sillage de leur roi. Certes, dans les provinces gauloises, la population gallo-romaine, largement majoritaire, s'était convertie au christianisme, depuis qu'il avait été déclaré religion d'état. Mais il était loin de connaître le même succès dans les contrées reculées de l'ancien empire, où la romanisation n'avait été que superficielle. Saint Vaast lui-même, après avoir mené à bien sa charge de catéchèse auprès de Clovis, se vit confier par celui-ci le diocèse d'Arras, où l'une de ses premières initiatives fut l'évangélisation. Il figure d'ailleurs à ce titre dans le petit ouvrage intitulé *Le siècle des saints*, où L. Van der Essen fait l'éloge des saints « belges », qui contribuèrent à la progression du christianisme dans nos contrées.

5.4. Des miracles ?

Selon l'auteur de la *Vita prima*, les tournées à travers son diocèse amenèrent saint Èvre à produire deux miracles, à travers lesquels s'illustre la puissance du Seigneur. Malheureusement ces épisodes miraculeux sont une fois de plus des lieux communs de l'hagiographie mérovingienne, de sorte qu'on est fondé à mettre en doute leur valeur historique.

Dans le récit du premier miracle, l'auteur rapporte comment saint Èvre arriva un jour à Chalon-sur-Saône et tenta de convaincre un juge infatué et méprisant de relâcher trois prisonniers. Cette démarche s'étant avérée vaine, il s'adressa directement au Seigneur et parvint ainsi, à force de prières, à briser les chaînes des prisonniers et à les faire sortir de leur cachot. Cet épisode miraculeux reprend un thème très courant à

l'époque de la *Vita prima*, si bien qu'il n'est pas étonnant de l'y voir apparaître³⁹⁸. L'historicité de ce miracle est toutefois sujette à caution. Certes, comme le souligne Fr.-L. Ganshof, on ne pourrait déclarer que toutes les *uitæ* qui le répètent, l'utilisent comme un « simple thème littéraire dépourvu de contacts avec la réalité historique »³⁹⁹. Certaines, comme les deux *Vitæ Germani* et *Albini* de Venance Fortunat, sont de peu postérieures au décès des saints et sont visiblement l'œuvre d'un auteur bien informé, dont il n'y a pas de raison de mettre en doute la bonne foi. Il n'en va pas de même pour la *Vita prima Apri*, puisque son auteur semble au contraire peu au fait de son sujet, ce dont il témoigne d'ailleurs tout au long de son récit. Cet épisode peut néanmoins s'interpréter comme une nouvelle illustration d'un conflit latent entre les institutions épiscopale et comtale dans la pratique judiciaire. Certains historiens se sont déjà penchés sur la question, en prenant pour point de départ le récit des *Dialogues* de Sulpice Sévère⁴⁰⁰. L'exemple de la *Vita prima* semble suffisamment éloquent à cet égard pour être versé à leur dossier.

Le second épisode miraculeux vise aussi une délivrance, bien qu'elle soit spirituelle. Il s'agit de la délivrance d'un possédé, réputée encore plus difficile à accomplir que celle de prisonniers⁴⁰¹. Notons une fois de plus que ce genre de miracle est rapporté lui aussi par de nombreux hagiographes, dès l'Antiquité tardive, et l'auteur de la *Vita prima* n'échappe pas à la règle⁴⁰². En outre, on ne pourrait lui reprocher une imagination débordante, puisqu'il se contente d'emprunter à Sulpice Sévère un passage de la Vie de saint Martin. Ce faisant, il se conforme d'ailleurs à la norme de son époque, puisqu'il ne fait qu'emprunter un récit qui avait déjà inspiré d'autres auteurs, comme par exemple Constance de Lyon dans sa Vie de saint Germain⁴⁰³.

Il va de soi qu'un tel emprunt ne prouve en aucune manière que saint Èvre n'a pas réellement guéri un possédé. L'auteur de la *Vita prima* a pu simplement trouver dans le récit de la Vie de saint Martin un événement qui se rapprochait de ce qu'il voulait décrire. Il peut s'en être inspiré sans pour autant avoir inventé de toute pièce un miracle que saint Èvre n'aurait jamais produit. C'est d'ailleurs une règle de critique qui peut être appliquée à tout emprunt littéraire ou à toute reproduction de *topos*, à plus forte raison lorsqu'on constate des variations philologiques ou thématiques entre le modèle et sa reproduction. Or dans notre cas, comme le souligne J. Fontaine⁴⁰⁴, le miracle emprunté est à ce point entouré de merveilleux, que la réalité historique de l'événement en devient

³⁹⁸ Cf. *supra*, p. 74.

³⁹⁹ GANSHOF, *Avitianus*, p. 220.

⁴⁰⁰ LOT, *Naissance*, p. 295-296 et GANSHOF, *Avitianus*, p. 206-216.

⁴⁰¹ L'exorcisme de personnes possédées était en effet considéré comme l'un des trois plus glorieux types de miracles opérés par les plus grands saints (cf. POULIN, *Idéal*, p. 111).

⁴⁰² Cf. *supra*, p. 76.

⁴⁰³ Voir § 9 où Constance décrit ainsi la fuite du mauvais esprit : « Quo interdicto, fœda relinquens vestigia, cum eo quo erat dignus fœtore discessit. »

⁴⁰⁴ FONTAINE, *Vie*, t. III, p. 1066

franchement sujette à caution. De plus, comme on l'a déjà souligné, si l'on considère l'ensemble de la *Vita prima*, on constate que son auteur ne possédait que peu de renseignements concrets sur son sujet. Tout pousse donc à la conclusion à laquelle nous étions déjà parvenu pour le premier miracle, à savoir que l'authenticité de l'épisode miraculeux doit être rejetée.

6. CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE ET DÉDICACE « POST MORTEM » À SAINT ÈVRE

L'entreprise de la construction d'une église par l'évêque Aper est à peu près la seule information de la *Vita prima* dont nous soyons sûr. C'est en effet le seul passage du texte qui, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler⁴⁰⁵, s'écarte de la « structure type » des *uitæ* épiscopales mérovingiennes et ne rappelle pas un lieu commun abondamment reproduit dans les autres *uitæ*. « Post hæc, uir beatissimus extra muros urbis ecclesiam ædificare exorsus ; antequam ad perfectum consurgeret fabrica, uiri dei anima corporeis nexibus absoluta est », rapporte l'auteur de la *Vita prima*. Cette église devint rapidement le siège de l'abbaye Saint-Èvre qui fut détruite lors de la Révolution française. Il ne fait pas de doute non plus que depuis Aper, les évêques toulousains éprouvèrent le désir d'être inhumés auprès du saint. Notons que les évêques des cités gauloises ont adopté très tôt l'habitude de se faire enterrer dans l'église, où reposaient leurs lointains prédécesseurs. Comme le rappelle Y. Duval, cette inclination répond à la croyance commune que la proximité des reliques d'un saint peut agir favorablement sur l'obtention du salut de celui qui se fait enterrer dans ces conditions⁴⁰⁶. Toutefois, dans le cas d'un évêque, un autre facteur doit être pris en compte. En effet, celui-ci est réellement associé à sa cité par un lien spirituel, qui fait de lui le *defensor ciuitatis*. Cette image de l'évêque explique certains épisodes hagiographiques où les citoyens réclament le retour du corps de leur évêque défunt⁴⁰⁷. À Toul, ce fait est attesté à plusieurs reprises dans les *Gesta episcoporum Tullensium*⁴⁰⁸. Par ailleurs, une fouille récente menée à Saint-Èvre a permis de dégager vingt et une sépultures du haut Moyen Âge entassées sur un espace restreint, dont la plus ancienne peut être datée de la fin du VI^e siècle. Selon N. Gauthier, « la présence de murs au nord et à l'ouest du site, ainsi que l'accumulation des sépultures sur un emplacement limité, semblent indiquer que ces tombes se trouvaient sous l'église abbatiale du

⁴⁰⁵ Cf. *supra*, *Structure de la Vita prima*, p. 62.

⁴⁰⁶ Il n'est pas inutile de rappeler que ce désir s'enracine dans des croyances hétérodoxes : « la recherche de sépulture près des saints démontre que, malgré et contre le dogme de l'Église, les fidèles reconnaissent au corps mort un rôle actif dans l'attente de la vie éternelle du défunt, dans la mesure où ce corps n'apparaît pas tout à fait privé de son âme » (DUVAL, *Ad sanctos*, p. 51-52).

⁴⁰⁷ Notamment pour saint Martin et saint Germain (cf. DUVAL, *Ad sanctos*, p. 93-96).

⁴⁰⁸ Notamment dans la notice concernant l'évêque Frothaire. Voir *MGH SS*, t. VIII, p. 637, § 26.

monastère »⁴⁰⁹. L'habitude prise par les évêques toulous de se faire inhumer dans cette église fut rompue par l'évêque Ludelme, en raison des mauvaises relations que celui-ci avait entretenues avec les moines de l'abbaye⁴¹⁰.

Toujours selon l'auteur de la *Vita prima*, cette église, achevée après la mort du saint et où il fut enterré, fut aussitôt dédiée à saint Èvre :

« Postquam uero debita sepulturæ officia sunt peracta, inchoatum illius templi ædificium, cum summa totius populi festinatione peractum est, et in nomine sancti apri placuit dedicari. »

Le patronage de saint Èvre pour l'église, puis pour l'abbaye toulouse, a été remis en question depuis Benoît-Picart, qui signale saint Maurice comme patron officiel au moment où il écrit son histoire de Lorraine, à savoir au début du XVIII^e siècle⁴¹¹. À l'instar de ce dernier, A. Calmet apporte la preuve du patronage de saint Maurice, par le témoignage de deux diplômes. Le premier, émanant de l'empereur Lothaire et daté de 845, mentionne une église dite *in nomine S. Mauricii constructa atque dicata*. Le second, daté de 894, est un diplôme du roi Arnulphe et qualifie l'abbaye de *monasterium sancti Mauricii et sancti Apri*. De plus, Calmet relève dans la Chronique de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon qu'Apollinaire, abbé de Saint-Maurice d'Agaune du temps du roi Gontran (561-592), fut aussi abbé de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Èvre à Toul⁴¹². Il en a conclu qu'Apollinaire avait dû « importer » d'Agaune le culte de saint Maurice, en même temps que la règle monastique. Ainsi, selon Calmet, le premier patronage de l'« abbaye Saint-Èvre » a été saint Maurice, celui de saint Èvre n'ayant été adopté par la suite qu'en raison des nombreux miracles qui s'étaient produits auprès de la dépouille du saint, celui-ci ayant été enterré dans l'église qu'il avait commencé de construire.

Que cet historien ait préféré le témoignage de ces sources (les deux diplômes et la chronique) à celui de la *Vita* n'a rien d'étonnant. La recension de la *Vita* qu'il avait sous les yeux, à savoir la *Vita secunda*, était postérieure de près de cinq siècles à la mort du saint et n'inspirait guère confiance de par son caractère très approximatif. De ce point de vue, on ne peut lui reprocher d'avoir rejeté l'hypothèse de la dédicace originelle de l'église en l'honneur de saint Èvre. Deux objections peuvent cependant être formulées contre l'assertion de Calmet. En premier lieu, l'église ayant été achevée peu de temps après la mort du saint (la *Vita* précise *cum summa totius populi festinatione peractum est*), elle n'a pu l'être en l'honneur de saint Maurice — comme tendrait à le prouver le

⁴⁰⁹ Cf. GAUTHIER, *Topographie*, p. 59.

⁴¹⁰ Cf. *supra*, *Histoire du diocèse de Toul*, p. 15.

⁴¹¹ Cf. BENOÎT-PICART, *Histoire*, p. 228.

⁴¹² « Apollinarem igitur inter reliquos comperimus S. Mauricii atque huius loci (S. Benigni) sanctique Apri apud Tullum fuisse abbatem » (éd. MIGNE, *PL*, 162, col. 769).

diplôme de Lothaire (*in honore et nomine S. Mauritii **constructa atque dicata***) —, dans la mesure où son culte aurait été introduit à Toul par l'abbé d'Agaune, donc dans le dernier tiers du VI^e siècle. La *Chronique de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon* et le diplôme de Lothaire, s'opposeraient donc plus sur ce point qu'ils ne se corroboreraient. Or, le diplôme de Lothaire ne concerne absolument pas l'abbaye Saint-Èvre, mais une abbaye proche dédiée à saint Amand. En effet, Calmet a dû lire *in honore et nomine S. Mauritii* au lieu de *in honore et nomine S. Amantii*⁴¹³, à moins qu'il n'ait eu recours à un manuscrit fautif. Rien ne s'oppose donc à l'hypothèse d'une introduction tardive (fin VI^e siècle) du culte de saint Maurice à Saint-Èvre, ainsi que le suggère la chronique susdite. Deuxièmement, Calmet ignore le grand nombre d'attestations du patronage de saint Èvre dans l'ensemble des autres diplômes carolingiens et post-carolingiens d'où il tire ses deux pièces à conviction. En effet, au moins huit autres diplômes confirment le patronage de saint Èvre⁴¹⁴. En outre, la Chronique du pseudo-Frédégaire, qui contient la plus ancienne mention de cette abbaye, la place sous la protection de saint Èvre. Il n'y a donc plus aucune raison de mettre en doute le témoignage de la *Vita prima* quant à la dédicace originelle de l'église à saint Èvre — témoignage dont, répétons-le, A. Calmet ne disposait pas.

7. MORT ET OBSÈQUES

La mort de saint Èvre semble donc être survenue avant qu'il ait pu achever l'église qu'il avait commencé de construire. L'auteur de la *Vita prima* ne précise cependant pas comment le saint est décédé. Par contre, l'auteur de la *Vita secunda* affirme que le saint contracta une maladie qui, s'aggravant de jour en jour, le conduisit inéluctablement vers la mort :

« Sed cum jam aliquantulum eam (ecclesiam) in altudinem ædificando sublimasset, priusquam supremam manum operi imponeret, cœpit Dei famulus æmula corporis infirmitate stimulari. Qua per dies singulos ingravescente, fœlicem ad Christum, quem vivens toto corde dilexerat, præstolabatur ascensum.⁴¹⁵ »

⁴¹³ Voir le diplôme de Lothaire du 16 juin 845 : « ... ecclesiam nostri iuris, quæ in honore et nomine sancti Amantii constructa atque dicata habetur » (éd *MGH Dipl. Karol.*, t. III, p. 213, n° 88).

⁴¹⁴ À partir des index des diplômes carolingiens et « post-carolingiens » des *MGH Dipl. Karol.* et *Dipl. Germ. Karol.*, nous avons pu trouver huit attestations du patronage de saint Èvre pour l'abbaye toulaise. Par commodité, on se reportera à la liste des actes diplomatiques dressée en début de volume, p. xiii, pour obtenir les références correspondantes aux numéros ici indiqués : (...) *ecclesia S. Apri* (...) [1], (...) *abbatiam S. Apri* (...) [2], (...) *cellulam S. Apri* (...) [5], (...) *monasterium S. Apri* (...) [6], (...) *abbatias SS. Apri et Germani* (...) [7], (...) *cænobitæ S. Apri* (...) [9], (...) *de abbatis ecclesiæ sua, sanctorum scilicet confessorum Christi Apri et Germani* (...) [10], (...) *monastrii S. Apri* (...) *cænobio S. Apri* (...) [11].

⁴¹⁵ Éd. AA. SS., Sept. t. V, p. 68.

Il y a cependant des raisons de croire que l'auteur de la *Vita secunda* a inventé cette information plus qu'il ne la tient de bonne source. Le but poursuivi était apparemment d'étoffer quelque peu un épisode décisif, le décès du saint qui, contrairement à l'usage des récits hagiographiques⁴¹⁶ de l'époque, apparaît de manière extrêmement résumée dans la *Vita prima*.

Quant aux funérailles, nous avons déjà noté que les miracles dont elles s'accompagnent ne font que participer de l'imaginaire de l'époque de l'auteur. Deux éléments cependant peuvent être dégagés de cette supposition. Premièrement, le grand nombre de personnes qui y assistent. On sait que cet afflux est habituel pour les obsèques d'un évêque, à l'inverse de celles d'un moine, qui sont généralement interdites à toute personne extérieure au monastère⁴¹⁷. Deuxièmement, comme nous l'avons déjà fait observer plus haut, il y a le fait que le saint ait été enterré dans sa basilique, ce qui peut être également déduit de la dédicace originelle de l'église à son nom, de l'usage des évêques toulousains à y être enterré et de la présence vérifiée par l'archéologie de vingt-et-une sépultures du haut Moyen Âge découvertes à cet endroit.

E. FONCTIONS DE LA « VITA PRIMA »

Dans son ouvrage de méthode sur l'hagiographie, R. Aigrain distinguait plusieurs types de fonctions auxquelles pouvait répondre la rédaction d'une *uita*⁴¹⁸. Selon qu'elle remplit l'une ou l'autre fonction, elle peut présenter des caractéristiques particulières. Par exemple, une *uita* écrite pour l'homélie se distingue d'une *uita* à simple fonction liturgique par le fait qu'elle implique des développements édifiants que l'histoire du saint à elle seule n'aurait pas justifiés. À ces deux types de *uitæ* viennent s'ajouter celles qui sont rédigées dans un but polémique, par exemple lorsqu'il y a concurrence dans une même région entre deux cultes de saints. Ou encore, lorsqu'il y a conflit entre deux institutions, par exemple entre une abbaye et son évêque, la première peut réaffirmer certains de ses droits en les présentant dans la vie de son saint fondateur comme étant concédés par la seconde de longue date. Enfin, R. Aigrain énonce une quatrième fonction que peut revêtir une *uita*, la fonction que nous appellerons « canonique », car elle présente la particularité de fonder le récit sur une disposition méthodique des éléments reconnus indispensables pour légitimer la canonisation d'un saint.

Une des premières remarques que nous avons formulées en débutant l'étude de cette *uita*, était qu'elle se présentait comme une succession de lieux communs alignés

⁴¹⁶ Cf. *supra*, p. 77 et 118.

⁴¹⁷ Cf. LAUWERS, *Mort*, p. 116.

⁴¹⁸ AIGRAIN, *Hagiographie*, p. 241-246.

d'après une structure-type, sans même qu'on y trouve quelque trait original permettant d'individualiser le personnage. Nous sommes d'évidence confrontés à une *uita* extrêmement brève, qui n'expose que les éléments strictement nécessaires à la reconnaissance d'un saint. Cette caractéristique est à ce point étonnante que, par analogie avec les documents diplomatiques, nous avons parlé plus haut d'une sorte de « formulaire » de la sainteté, à condition de ne pas prendre en considération les noms propres, qui y sont d'ailleurs assez rares. En remplaçant le nom d'Aper par celui d'un autre évêque et celui de Toul par une autre cité épiscopale, on obtiendrait une *uita*, qui n'en paraîtrait pas pour autant moins crédible. S'il est vrai que la plupart des hagiographes se servent fréquemment des « développement interchangeables » et des « récits passe-partout » de miracles⁴¹⁹, ils sont néanmoins peu nombreux à s'en contenter du début à la fin de leur récit. Ceci nous amène à penser que la *Vita prima* constitue un exemple de *uita* à « fonction canonique ». Le seul trait qui lui manquerait pour illustrer cette fonction est l'insistance que prennent habituellement les auteurs de tels récits sur l'affirmation de l'authenticité des faits qu'ils rapportent, trahissant par là-même leur intention première. Mais un exemple tiré du réel ne correspond évidemment que rarement à un idéal-type auquel on tente de l'identifier. La production d'une *uita* ne peut en effet s'expliquer par la seule attribution d'une fonction théorique. Elle répond au contraire à une attente précise et concrète, qui ne peut être perçue qu'en regard du milieu et de l'époque à laquelle elle a été rédigée.

Si l'on se rappelle les conditions dans lesquelles nous pensions pouvoir restituer la rédaction de la *Vita prima*, on pourrait sans doute préciser davantage les raisons de sa production. Nous avons émis l'hypothèse que celle-ci coïncidait avec le développement de la vie régulière à Saint-Èvre. Or, il est courant de constater qu'une réforme monastique s'accompagne d'une production littéraire dans laquelle la Vie du saint fondateur trouve une place prédominante. Rappelons que les *Gesta episcoporum Tullensium* rapportent que l'évêque Autmundus rédigea quelques écrits et répons en l'honneur de saint Èvre et qu'il « augmenta » l'abbaye qui lui était consacrée. Ce témoignage rassemble en une phrase le lien existant entre la réforme de l'abbaye et la production d'écrits en l'honneur de son fondateur. Ceux-ci sont d'ailleurs de deux sortes, à savoir les *nonnulla scripta* et les *responsoria*.

Nous ne pouvons pas affirmer que ces *nonnulla scripta* se rapportent à la *Vita prima*, mais cela reste possible. Quant aux *responsoria*, ils témoignent visiblement du désir d'introduire le culte d'Aper dans l'office. Or, la *Vita prima* elle-même devait être utilisée pour l'office, puisque son auteur décide de raccourcir délibérément le récit des

⁴¹⁹ AIGRAIN, *Hagiographie*, p. 220-221.

miracles sous prétexte de ne pas rendre la célébration de la messe plus éprouvante⁴²⁰. Nous avons donc ici un indice précis de la fonction à laquelle l'auteur destinait sa *Vita*. Celle-ci est écrite au moment où se manifeste le désir de développer le culte de saint Èvre, désir également affiché dans le développement de la vie communautaire et régulière de son abbaye. Il fallait donc nécessairement disposer d'un texte qui puisse attester de la sainteté du fondateur et qui puisse servir à la célébration de sa fête. Ceci expliquerait d'ailleurs la brièveté du texte, qui par sa longueur se rapproche effectivement plus d'une lecture de l'office que d'une *uita* normale.

Nous pouvons donc attribuer à la *Vita prima* deux des fonctions décrites par R. Aigrain. D'une part, elle participe sans aucun doute du développement du culte de saint Èvre et se trouve destinée à être lue comme une pièce de la liturgie. D'autre part, il est évident que son auteur n'a pas connu le saint et qu'il dispose de peu de sources à son sujet. C'est pourquoi, se conformant aux règles du genre, il a rédigé une *uita* sans pouvoir néanmoins se détacher du modèle qui s'imposait à l'époque. Son manque de sources et d'imagination explique dès lors tant la brièveté du texte que son absence d'originalité. L'auteur s'est contenté d'y introduire les composantes considérées comme indispensables en empruntant aux *uitæ* anciennes célèbres, comme la Vie de saint Martin, ou en puisant des expressions stylisées dans la phraséologie du temps.

⁴²⁰ « Sunt plura præterea miraculorum insignia, qu[æ] succinctæ compendio brevitatis omitto, ne sermo prolixior sacris missarum mysteriis vel devotorum obsequiis onerosus existat ». Dès le début de la *Vita*, l'auteur indique déjà qu'il situe son discours au moment de la célébration de la fête du saint : « Beatissimi igitur Apri Tullensis urbis episcopi hodie solemnitas veneranda recolitur ». Notons que les attestations mérovingiennes de lectures hagiographiques à la messe sont extrêmement rares. Il s'agit plutôt d'une pratique antique qui a tendu à disparaître assez vite (cf. PHILIPPART, *Légendiers*, p. 113). À part à Milan, « on s'est partout limité après quelques flottements aux lectures bibliques » (JUNGSMANN, *Missarum*, p. 156). La présence de cette caractéristique dans la *Vita prima* serait donc un nouvel indice de son ancienneté. Il s'agit toutefois d'un indice fragile, puisque le terme *missa* pourrait s'appliquer également à l'office, et plus précisément à la première lecture des vigiles (cf. MARTIMORT, *Lectures*, p. 97) ou des matines (cf. PHILIPPART, *Légendiers*, p. 113).

CHAPITRE QUATRIÈME

LA RÉÉCRITURE DE LA « VITA SANCTI APRI »

Ce chapitre a pour but une meilleure compréhension des raisons qui ont suscité le besoin de récrire la *Vita prima*. À cet effet, nous présentons en premier lieu une notice biographique sur l’auteur supposé de la *Vita secunda*, Adson de Montier-en-Der. Nous tentons également de discerner, à travers un bref compte rendu, les caractéristiques communes des œuvres hagiographiques qui lui sont habituellement attribuées. Pour élargir cette perspective, nous donnons un aperçu des vies de saints, composées à la même époque en Lorraine, en les replaçant dans leur cadre culturel, qui est celui des réformes monastiques inspirées de Gorze et de Saint-Èvre. Fort de cette perspective élargie, nous abordons ensuite l’analyse proprement dite de la *Vita secunda*, en insistant sur les points qu’elle partage avec la *Vita prima* et les différences qui l’en séparent. Cette analyse répond à plusieurs questions : d’abord, *la Vita secunda apporte-t-elle de nouveaux éléments sur l’historicité du saint ?*; ensuite, *témoigne-t-elle de nouvelles conceptions religieuses, et notamment d’une façon particulière de penser la sainteté ?*; et pour conclure, *quelles sont les motivations possibles de la réécriture ?*

A. ADSON DE MONTIER-EN-DER

1. SA VIE

La principale source concernant la vie d’Adson se trouve dans la continuation de sa *Vita Bercharii*, ouvrage qu’il n’a pu achever avant sa mort. En effet, à la demande de l’abbé Bernon, successeur d’Adson à Montier-en-Der, un moine a rédigé le livre des miracles de saint Berchaire⁴²¹. Dans l’introduction de cet ouvrage, il a inséré le récit de la vie de son abbé défunt. Cette biographie comporte également bon nombre de renseignements utiles concernant l’œuvre littéraire d’Adson.

Un doute subsiste néanmoins dans les esprits de certains à propos de l’identité d’Adson. La raison en est qu’on connaît deux Adson ayant vécu tous deux au X^e siècle en Lotharingie. Il n’est d’ailleurs pas exclu que l’un et l’autre homonymes vécurent ensemble à Montier-en-Der, puisque dans une charte de cette abbaye, le nom d’Adson figure à deux reprises parmi les signatures. Une première fois on y trouve le nom près de celui de l’abbé Albéric, et une seconde fois il y apparaît en tant que chancelier de l’abbaye. Or on sait qu’une personne ne peut signer une charte que pour une seule de

⁴²¹ Ce livre a conservé le titre *De diversis casibus Dervensis cænobii et miraculis S. Bercharii abbatis Dervensis* (BHL 1179), et a été édité dans AA. SS., Oct. t. VII, p. 1019-1030.

ses fonction⁴²². D. Verhelst suggère d'ailleurs que c'est pour éviter toute autre confusion que l'un des deux a pris le surnom d'Herméric dans le prologue de la *Vita sancti Waldeberti*. Cette explication nous semble cependant fragile, car c'est le second Adson, devenu abbé de Saint-Basle-de-Verzy, qui pria Adson de Montier-en-Der de rédiger pour lui la Vie de saint Basle, fondateur de l'abbaye qu'il dirigeait. On peut se demander, en effet, pourquoi il aurait eu recours au talent d'Adson de Montier-en-Der s'il avait été lui-même capable de produire une œuvre telle que la *Vita sancti Waldeberti*? Doté du même talent dans l'exercice de l'hagiographie, il n'aurait sûrement pas décliné l'honneur que représentait pour lui la rédaction d'une *vita* pour son saint patron⁴²³. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que deux Adson vécurent en même temps dans le même milieu. Selon le continuateur de la *Vita Bercharii*, dont il n'y pas lieu de mettre en doute la bonne foi, puisqu'il connut très bien Adson qui fut son abbé à Montier-en-Der, ce dernier rédigea une épitaphe en l'honneur de l'autre⁴²⁴.

D'après le moine anonyme, Adson serait né dans le Jura, au début du X^e siècle, probablement vers 910⁴²⁵. Ses parents, qui étaient d'origine noble, l'envoyèrent à Luxeuil où il fit l'apprentissage de la philosophie et des lettres sacrées et profanes. La maîtrise qu'il acquit rapidement dans ce domaine, jointe à la rigueur dont il faisait preuve dans l'exercice des vertus monastiques, lui firent une réputation à la hauteur de ses mérites⁴²⁶. C'est ainsi qu'en 934, l'évêque Gauzelin l'attira à Toul pour y instruire les chanoines de l'école capitulaire. Il résida alors à l'abbaye Saint-Èvre de Toul où il exerça sans doute aussi la fonction d'écolâtre.

En 935, sur l'instance d'Albéric, un compagnon de Saint-Èvre à qui l'abbé Archimbold avait confié la tâche de réformer Montier-en-Der, Adson accepta d'y diriger l'école abbatiale. À la mort d'Albéric, en 967 ou 968, il en devint lui-même l'abbé. Dans cette nouvelle fonction, il déploya une activité débordante pour la réforme de son abbaye qui avait subi de nombreux dommages depuis le début du X^e siècle. Il fit notamment reconstruire l'église abbatiale et le cloître. Il parvint à récupérer les titres de

⁴²² Cf. VERHELST, *Adson*, p. 29, n. 51.

⁴²³ Voir ci-dessous, La « *Vita sancti Waldeberti* ».

⁴²⁴ « O felix Adso [abbas S. Basoli], titulum tibi condidit Adso [abbas Dervensis] » (cf. *infra*, annexes, p. 138).

⁴²⁵ Certains avaient d'abord pensé qu'Adson devait être né vers 920 (MANITIUS, *Geschichte*, t. II, p. 432,) ou même vers 930 (HOCQUARD, *Adson*, col. 164 et STEIN, *Adson*, col. 643), mais il a fallu faire reculer ce terme lorsqu'on s'est aperçu qu'Adson était déjà écolâtre à Toul en 934. Malgré la précocité spirituelle d'Adson, on ne peut croire sans conteste qu'il dirigea les écoles capitulaire et abbatiale à l'âge de 14 ans. Il faut donc envisager sa date de naissance vers 910 au plus tard (VERHELST, *Adson*, p. 25 et WERNER, *Adso*, col. 169).

⁴²⁶ La reine Gerberge, ayant eu vent de ses capacités, le pria de bien vouloir exposer pour elle ce qu'il fallait savoir de l'Antéchrist. Cette supplique fut à l'origine de la rédaction du *De ortu et tempore Antechristi*, texte qui allait assurer à Adson la célébrité à travers les siècles.

propriété que Benzon, prédécesseur d'Albéric, avait emporté à Moutier-la-Celle⁴²⁷, et augmenta même les possessions de l'abbaye. Pourtant, ses efforts ne se limitèrent pas à l'abbaye qu'il dirigeait, puisqu'il exerça également une influence non négligeable sur les églises des diocèses voisins. À Troyes notamment, à la demande de l'évêque Manassé, il régla la psalmodie et l'ordre de l'office divin, tant pour le Carême que pour les autres temps de l'année liturgique. Même son archevêque, Adalbéron, le consulta à plusieurs reprises à cette fin⁴²⁸.

C'est avec le dit Adalbéron qu'il entreprit en 980 un voyage en Italie⁴²⁹. À Ravenne, il assista à la célèbre discussion à propos de la classification des sciences qui opposa le grammairien Otrique⁴³⁰ à Gerbert, ami d'Adson. Adson était également lié d'amitié avec Abbon de Fleury⁴³¹. Ces rencontres et d'autres, de même que de nombreux échanges épistolaires donnèrent naissance à un cercle de lettrés, grâce auquel Adson entra en contact avec d'autres hommes célèbres de son temps. Dans une lettre adressée à Adson, Gerbert rappelle leur désir commun d'enrichir leur bibliothèque personnelle. On a d'ailleurs connaissance des ouvrages que comportait la bibliothèque personnelle d'Adson, grâce à un catalogue qui en fut dressé au moment de son départ pour Jérusalem⁴³². Celui-ci reflète la formation qu'il s'était donnée et les types de lectures qu'il privilégiait. D. Verhelst en donne une description révélatrice :

« Il est frappant de constater que presque tous les ouvrages cités dans le catalogue ont trait aux disciplines du trivium — grammatica, rhetorica, dialectica — avec une prédilection marquée pour l'ars grammatica. Par rapport aux éditions de textes, les commentaires occupent une place privilégiée. Cette préférence accordée aux livres de grammaire et aux commentaires trouve sa source dans le souci d'Adson de donner à ses élèves une formation linguistique soignée, ainsi que dans le souci de posséder lui-même la langue latine le mieux possible. Sa pratique de la poésie métrique explique la présence dans sa bibliothèque de *Cælius Sedulius* et du *De arte metrica* de Bède. »

De 982 à 985, Adson dirigea l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon sur l'instance du nouvel évêque de Langres, le célèbre Brunon. Ce dernier voulait en effet « réordonner »

⁴²⁷ En échange de ces titres, Adson offrit à Odon, successeur de Benzon, une *uita* qu'il rédigea en l'honneur de Frodobert, fondateur de Moutier-la-Celle (cf. *infra*, p. 103).

⁴²⁸ Cf. GERBERT, *epistola* 82.

⁴²⁹ Cf. HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronique*, p. 137-138.

⁴³⁰ Sur Otrique, voir VERHELST, *Adson*, p. 27, n. 22 et JANICKE, *Othrich*, p. 538.

⁴³¹ Né près d'Orléans vers le milieu du X^e siècle, Abbon, encore très jeune, est confié par ses parents à l'abbaye Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury). Une fois sa formation terminée, il y enseigne lui-même mais quitte cette abbaye en 985 pour diriger l'école abbatiale de Ramsay en Angleterre. Il n'y reste néanmoins que deux ans, puisqu'il est rappelé dès 978 à Fleury, dont il devient abbé en 988. Il meurt vers 1004 et laisse derrière lui bon nombre de lettres qui illustrent fort bien ses idées, notamment dans le domaine des réformes religieuses de la fin du X^e siècle. Voir à son sujet les articles dans *D.Sp.*, *LMA* et *DHGE* signé respectivement par HUIJBEN, WERNER et BERLIÂRE.

⁴³² Ce catalogue a été publié notamment par OMONT, *Catalogue*.

ce monastère qui avait sombré dans la décadence sous la conduite insouciante d'un faux abbé. En 992, à l'imitation de saint Berchaire, dont on rapporte qu'il accompagna en pèlerinage à Jérusalem l'un des complices du meurtre de saint Léger qu'il avait converti, Adson entreprit le même projet avec Hilduin, Comte d'Arcy, qui s'était rendu coupable de nombreux excès et cruautés dans l'exercice de la profession des armes. Mais quelques jours après leur départ en mer, Adson contracta une maladie dont il mourut. En vertu de sa grande renommée, on ne le jeta pas à la mer, comme le voulait la coutume, mais il fut dignement enterré dans une petite île des Cyclades nommée Astilia, actuellement Stampalia.

2. SES ŒUVRES HAGIOGRAPHIQUES⁴³³

D'aucuns n'ont pas hésité à qualifier Adson de Montier-en-Der d'hagiographe le plus fécond du X^e siècle⁴³⁴. La paternité de ses œuvres reste pourtant, encore aujourd'hui, un problème irrésolu. Comme nous l'avons rappelé plus haut, le continuateur de la *Vita Bercharii* dresse un inventaire des ouvrages composés par Adson durant son abbatiat. En ce qui concerne les récits hagiographiques de son abbé, il mentionne les Vies des saints Frodobert, Mansuy, Basle et Berchaire, en précisant : « multorum sanctorum gesta scriptis depinxit propriis »⁴³⁵. On ignore si cette note indique qu'Adson rédigea en outre les *uitæ* d'autres saints, ou s'il n'eut le temps que d'en faire les ébauches, comme l'entend D. Verhelst⁴³⁶. Tout dépend de la signification que l'on prête au verbe *depinxit*, qui autorise les deux interprétations. De toute manière, il est courant aujourd'hui d'attribuer à Adson des récits hagiographiques qui ne sont pas repris dans la liste fournie par le continuateur de la *Vita Bercharii*. Il s'agit des Miracles de saint Waldebert et de la Vie et des Miracles de saint Èvre⁴³⁷. Dans le prologue des Miracles de saint Waldebert, l'auteur se présente comme un abbé répondant au nom d'« Adson Herméric ». D'aucuns ont cru devoir le distinguer d'Adson de Montier-en-Der, tandis que d'autres, soutenant la thèse inverse, ont suggéré qu'Herméric devait être un surnom de jeunesse donné à Adson, lors de son séjour à Luxeuil.

⁴³³ Nous ne nous attacherons pas ici à l'analyse des œuvres autres qu'hagiographiques. Il est néanmoins bon de savoir qu'Adson composa également plusieurs pièces de poésie, des hymnes, sans oublier le remarquable *De ortu et tempore Antechristi*.

⁴³⁴ Notamment EBERT, dans son *Histoire générale de la littérature*, p. 511.

⁴³⁵ Cf. *infra*, annexes, p. 140.

⁴³⁶ « À sa mort, il laisse un grand nombre de notes et de textes inachevés » (VERHELST, *Adson*, p. 27, n. 35).

⁴³⁷ Certains, à l'instar de R. Aigrain, continuent toutefois à refuser la paternité d'Adson pour ces deux œuvres (AIGRAIN, *Hagiographie*, p. 308).

Adson serait peut-être aussi l'auteur des *Vie et miracles de saint Èvre*⁴³⁸. Il n'y a pas de doute que l'auteur des *Miracula* soit le même que celui de la *Vita*, puisque dans le prologue il annonce clairement son intention d'écrire les deux livres. Or, l'auteur des *Miracula* se présente comme un moine résidant à Saint-Èvre qui écrit environ 60 ans après les invasions des Hongrois en Lorraine, soit vers 978, époque à laquelle eut lieu la translation des reliques du saint, événement décrit par l'auteur. Mais à ce moment, Adson était déjà abbé à Montier-en-Der depuis une dizaine d'années. Il est donc peu probable qu'il résida à la même époque à Saint-Èvre et qu'il y prit la plume en se présentant comme un simple moine de cette abbaye. Cet argument n'empêche cependant pas M. Manitius d'attribuer les *Miracula* à Adson⁴³⁹. Selon lui, il est d'usage courant que le narrateur s'identifie à ceux pour qui il rédige son récit. M. Manitius relève d'ailleurs cette attitude dans les autres ouvrages hagiographiques d'Adson. Rappelons aussi que la *Vita* n'est que la réécriture d'une *uita* antérieure, comme c'est le cas pour les autres *uitæ* attribuées à Adson. C'est à cet aspect du problème que nous entendons nous attacher dans ce qui suit.

2.1. La « *Vita sancti Frodoberti* »⁴⁴⁰

La Vie de saint Frodobert est la première des œuvres hagiographiques d'Adson qui sont mentionnées dans le catalogue dressé par le continuateur de la *Vita Bercharii*. Adson y décrit dans un premier temps les moments importants de la vie du fondateur de l'abbaye de Moutier-la-Celle, située près de Troyes, jusqu'à sa mort, survenue vers 663⁴⁴¹. Ce récit est en fait la réécriture stylistique d'une *uita* plus ancienne écrite, selon le mot de M. Manitius, « de manière barbare »⁴⁴², par Loupel, disciple du saint. Adson ne dissimule pas cette réécriture, puisqu'il l'évoque lui-même au chapitre 26 de la *Vita*. Il se servit aussi des mémoires de deux poètes anonymes qui lui permirent, avec la *uita* antérieure, de composer un récit bien détaillé et « digne de créance »⁴⁴³, dans un style simple et modeste, quoique plus soigné que celui des œuvres qui lui sont

⁴³⁸ Nous ne faisons ici que rappeler ce qui a déjà été plus amplement exposé dans le chapitre II, p. 56 et s.

⁴³⁹ MANITIUS, *Geschichte*, t. II, p. 436.

⁴⁴⁰ BHL 3178 : le texte de cette *uita* a été édité à plusieurs reprises. Tout d'abord par CAMUSAT, dans son *Promptuaire sacré des antiquités de Troïes*, p. 1-18, puis par BOLLAND, dans les *AA. SS.*, Jan. t. I, p. 506-513 et par MABILLON, *AA. OSB.*, t. II, p. 626-639. La dernière édition en date est celle des *MGH Merov.*, t. V, p. 74-78.

⁴⁴¹ Sa fête est célébrée le 8 janvier, jour de sa mort.

⁴⁴² Cf. MANITIUS, *Geschichte*, t. II, p. 433 : « So hat er also die jedenfalls barbarisch geschriebene alte Vita nur neu bearbeitet und am Ende mit einigen Zusätzen versehen, und zwar in einem einfachen Stile ».

⁴⁴³ Cf. *Histoire littéraire de France*, t. VI, p. 481.

contemporaines. Adson élabore notamment un prologue métrique de vingt-sept distiques, dans lequel il offre un aperçu du contenu de la *Vita*⁴⁴⁴.

Vient ensuite la description d'une série de miracles *post mortem* du saint. Ces miracles étant chronologiquement plus proches du moment de la rédaction que la vie du saint, Adson éprouve plus d'aisance à en faire un exposé précis et détaillé. Il ajoute enfin le récit de la translation des reliques de saint Frodobert⁴⁴⁵ qui eut lieu en 872.

Camusat ne s'est pas prononcé sur la paternité de l'œuvre et Bolland a estimé qu'il s'agit d'un moine anonyme de Moutier-la-Celle ayant vécu vers la fin du IX^e siècle. Il fonde cette opinion sur deux raisons. Il trouve la première dans le fait que l'auteur se présente clairement comme un moine de l'abbaye, puisque, évoquant le privilège accordé par le roi Clotaire au saint, il mentionne une charte conservée dans son monastère, qui ne peut être que celui fondé par le saint, donc Moutier-la-Celle. En second lieu, lorsque l'auteur rappelle la grande taille du saint, il invoque le témoignage de ceux qui avaient vu ses os. Bolland en conclut qu'il s'agit soit d'une personne ayant assisté à la translation de 872, soit de quelqu'un ayant connu des témoins directs et qui a donc vécu vers la fin du IX^e siècle. Ayant pris connaissance de cette double raison, Dom Mabillon estime qu'elle ne suffit pas à réfuter le rapport fait par le continuateur de la *Vita Bercharii*. Selon lui, l'auteur de la *Vita Frodoberti* a très bien pu se faire passer volontairement pour l'un des moines de Moutier-la-Celle à qui l'œuvre était destinée, technique que l'on retrouve couramment chez Adson de Montier-en-Der⁴⁴⁶. Quant au témoignage concernant la dimension des ossements du saint, Mabillon objecte qu'il a pu être rapporté à l'auteur en d'autres occasions que la translation de ses reliques. Ce dernier a pu en avoir écho dans sa jeunesse, ou même plus tard, par témoignage indirect. Rien ne s'oppose donc à ce que l'on reconnaisse en Adson l'auteur de cet ouvrage, et c'est bien cette opinion qui l'emporte encore aujourd'hui.

2.2. La « Vita » et les « Miracula sancti Mansueti »⁴⁴⁷

La Vie de saint Mansuy, premier évêque de Toul († vers 375, fêté le 3 Septembre), est le seul document dans le prologue duquel Adson se nomme⁴⁴⁸. C'est aussi la *Vita* la plus longue et la plus travaillée. En guise de préface, Adson a composé un poème dithyrambique en distiques léonins et un acrostiche du nom de Mansuetus en huit hexamètres léonins commençant par les lettres MANSUETE. Il y montre une adresse

⁴⁴⁴ Ce prologue n'est pas édité dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, mais il l'est dans les *MGH Merov.*, t. V, p. 72-74.

⁴⁴⁵ *Carmen de elevatione corporis an. 872* (BHL 3179), éd. AB, t. V, p. 59-66.

⁴⁴⁶ Cf. *supra*, p. 57.

⁴⁴⁷ BHL 5209 et 5210 : éd. AA. SS., Sept. t. I, p. 637-651.

⁴⁴⁸ Il le fait également dans celui de la *Vita sancti Waldeberti*, mais il y prend le surnom d'Herméric, si bien qu'on a pu parfois contester que cette vie était de sa main (voir *infra*, p. 107).

certaine dans le maniement et l'art de la versification. L'ouvrage est à nouveau divisé en deux parties. Dans la première, il donne une biographie de saint Mansuy à laquelle il ajoute certains éléments concernant saint Amon, son successeur sur le siège épiscopal. Cette biographie comporte malheureusement un grand nombre d'erreurs chronologiques et historiques que l'auteur a parfois hérité des sources sur lesquelles il fonde son travail. La plus importante de ces sources est la notice qu'en donne les *Gesta episcoporum Tullensium*, appelée parfois *Vita breuior Mansueti*⁴⁴⁹. Pour le reste, Adson s'en remettait à la tradition orale (*ut fertur*), qui ne s'avère guère plus digne de confiance.

La seconde partie est destinée à la relation des miracles *post mortem* du saint, qui ont eu lieu pendant les épiscopats de saint Gauzelin et de saint Gérard, à savoir au temps du narrateur. Cette partie est dès lors plus détaillée et contient beaucoup plus d'informations utiles à l'historien.

Adson composa ce travail à la demande de l'évêque saint Gérard (963-994), qui exigeait de lui « un corps d'histoire qu'on pût lire le jour de la fête de notre saint dans toutes les églises de son diocèse »⁴⁵⁰. L'ensemble de l'œuvre est rédigée dans un style développé où Adson se livre à l'édification des masses populaires, à une époque où le diocèse tente de se relever des dommages matériels et de la décadence spirituelle causés par les invasions normandes et hongroises.

2.3. La « Vita » et les « Miracula sancti Basoli »⁴⁵¹

Le troisième récit hagiographique d'Adson est la Vie et les Miracles de saint Basle, confesseur qui a donné son nom à une abbaye du diocèse de Reims († vers 620, fêté le 26 janvier). Selon le continuateur de la *Vita sancti Bercharii*, ce travail a été commandé à Adson par son ami Gerbert, alors archevêque de Reims (991-998), et par un homonyme d'Adson, abbé de Saint-Basle-de-Verzy. Nous ne possédons pas d'autre preuve quant à la paternité d'Adson pour cette œuvre. Il n'y a toutefois pas lieu de mettre en doute le témoignage du continuateur anonyme, puisque ce document présente les mêmes caractéristiques que celles dont la paternité d'Adson n'est plus discutée.

La *Vita sancti Bercharii* comprend elle aussi deux parties distinctes. La première n'est, selon l'aveu d'Adson lui-même, qu'une élaboration stylistique et plus détaillée d'une biographie plus courte et plus ancienne, écrite par un anonyme (BHL 1030)⁴⁵². Il

⁴⁴⁹ Nous avons déjà établi plus haut que c'était Adson qui copiait les *Gesta* et non l'inverse, ainsi que M. Manitius lui-même le pensait (MANITIUS, *Geschichte*, t. II, p. 434).

⁴⁵⁰ BENOÎT-PICART, *Histoire*, p. 188.

⁴⁵¹ BHL 1034 et 1035 : éd. MABILLON, AA. OSB., t. II, p. 65-75 et 137-142, MIGNE, PL, 137, col. 643-668.

⁴⁵² Adson écrit en effet dans sa préface : « Quæ igitur tradita ex Antiquorum memoria copiosius retulimus ».

y ajoute dans un deuxième temps le récit de miracles *post mortem* effectués par le saint du vivant de l'auteur. Dans ce cas, bien qu'il ne le cite pas parmi les *prudenciores historiae* dont il avoue s'être servi, Adson a eu recours à la *Vita* et aux *Miracula sancti Basoli* (BHL 1032), ceux-là mêmes que, quelques années avant lui, Flodoard avait insérés dans son *Historia Remensis ecclesiae*⁴⁵³. Pour le reste, Adson dit se fier à ce qu'il a pu constater de ses propres yeux ou au récit de témoins fidèles. Cette seconde partie s'ouvre sur le résumé de la translation des reliques présidée par Hincmar de Reims. On retrouve effectivement dans cet ouvrage la répartition habituelle de l'auteur, à savoir une courte biographie réécrite à partir d'une *uita* antérieure, suivie du récit de miracles contemporains de l'auteur et de la translation des reliques du saint.

2.4. La « *Vita sancti Bercharii* »⁴⁵⁴

Le dernier travail hagiographique entrepris par Adson fut la Vie de saint Berchaire, fondateur et premier abbé martyr des abbayes de Hautvilliers et de Montier-en-Der († 685, fête le 16 octobre). On sait qu'il n'eut pas le temps de l'achever avant que la mort le surprît en 992. Il s'agit une fois de plus de la réécriture stylistique d'une ancienne *uita*. Celle-ci avait été écrite peu de temps après la mort du saint, mais dans un style si fruste que l'on crut devoir la tenir cachée⁴⁵⁵. Dans le prologue, il annonce qu'il a eu recours aux mémoires rédigés par un moine d'une des deux abbayes susdites, mémoires qu'il qualifie d'« anciens monumenta ». De la même manière que pour les autres œuvres hagiographiques qu'il avait rédigées, il se propose de raconter la vie du saint, avant de présenter quelques-uns des miracles qu'il a produits à l'époque de son biographe. Mais cette intention n'a pas pu se réaliser, puisque la mort l'a emporté après l'achèvement de la première des deux parties, à savoir la *Vita*.

Peu de temps après la mort d'Adson, son successeur demanda à l'un de ses moines d'achever le travail entamé par l'abbé défunt. C'est ce moine qui, avant de composer le livre des miracles, rappelle avec force admiration et respect la vie et l'œuvre d'Adson. En ce qui concerne la production littéraire de son abbé, il ne tarit pas d'éloges pour la Vie de saint Berchaire. Or, s'il est exact qu'elle est d'un style honorable, force est de reconnaître qu'elle comporte aussi de nombreuses erreurs historiques. En somme, si l'analyse des textes hagiographiques d'Adson confirme sa réputation d'écrivain doué et cultivé, elle révèle aussi un historien peu critique. En effet, son souci majeur demeurant l'édification, il n'hésite pas à emprunter aux vieilles légendes des faits dont la véracité reste pour le moins sujette à caution. Peut-on cependant en imputer le tort à sa personne plutôt qu'à son siècle ?

⁴⁵³ Éd. MIGNE, *PL*, 135, col. 97-101 et *MGH SS*, t. XIII, p. 449-451.

⁴⁵⁴ BHL 1178 : éd. AA. SS., Oct. t. VII, p. 1010-1018.

⁴⁵⁵ Cf. MABILLON, AA. OSB., t. II, p. 849.

2.5. La « *Vita sancti Waldeberti* »⁴⁵⁶

Outre les œuvres déjà analysées, que le continuateur anonyme de la *Vita Bercharii* attribue à Adson, celui-ci a peut-être aussi composé la Vie de saint Walbert (ou Valdebert), troisième abbé de Luxeuil († vers le milieu du VII^e s., fêté le 2 mai) et la Vie et les Miracles de saint Èvre, septième évêque de Toul et fondateur présumé de l'abbaye qui portait son nom. Ces ouvrages ont en effet été rédigés à la même époque, dans le même milieu et selon une méthode qui présente de telles similitudes avec les autres travaux d'Adson, que certains les lui attribuent volontiers. D'ailleurs, il n'est pas douteux qu'Adson portait une affection particulière à ces deux abbayes et qu'il vénérât leurs saints patrons, puisqu'il fut éduqué à Luxeuil et dirigea par la suite l'école abbatiale de Saint-Èvre. D'autres font néanmoins valoir certaines critiques contre la paternité d'Adson pour ces œuvres.

Dans le prologue de la Vie de saint Walbert, l'auteur se présente comme un abbé répondant au nom d'« Adson Herméric ». D'aucuns ont cru devoir distinguer cet auteur d'Adson de Montier-en-Der. D'autres ont considéré qu'Herméric devait être un surnom de jeunesse donné à Adson lors de son séjour à Luxeuil. Cela n'aurait rien d'étonnant, puisqu'Adson s'est toujours identifié à ceux pour qui il rédigeait une *uita*. Il serait donc logique de le voir ici reprendre le surnom que ses anciens compagnons de Luxeuil lui avaient prêté, se fondant ainsi dans la communauté de ceux qui vénéraient saint Walbert.

La *Vita sancti Waldeberti* porte mal son titre. En fait, le livre des miracles est beaucoup plus long que celui de la vie. On aurait donc pu l'intituler les *Miracula* ou les *Gesta sancti Waldeberti*. D'autre part, dans le prologue, l'auteur annonce le récit de la vie et des miracles de saint Walbert et de saint Eustache, deuxième abbé de Luxeuil. À l'origine, cette entreprise aurait dû être intitulée *Miracula sanctorum Waldeberti et Eustasii abbatum*, comme le font d'ailleurs les Bollandistes dans leur *Bibliotheca Hagiographica Latina*. Malheureusement, seule la narration de la vie et des miracles de saint Walbert a pu être achevée.

Cet exposé présente la même structure et les mêmes composantes que les autres travaux hagiographiques d'Adson. En effet, après avoir résumé la vie de Walbert d'après une ancienne *uita* aujourd'hui perdue, l'auteur raconte avec plus de détails la façon dont le saint manifestait *post mortem* ses vertus à travers des miracles dont il est contemporain. La seule différence avec les autres récits composés par Adson est qu'il se contente ici de résumer la vie du saint, plutôt que de la recomposer. En effet, les Vies des saints Walbert et Eustache avaient déjà été rédigées et Adson estima qu'il était inutile de les récrire. Il annonce donc dans le prologue son intention de rappeler

⁴⁵⁶ BHL 8775 : éd. AA. SS., Mai. t. I, p. 277-282.

brièvement la vie du saint pour en venir à un sujet qu'il connaît mieux pour en être le témoin direct, les miracles de Walbert. C'est du reste la tendance qui prédomine dans les autres ouvrages d'Adson, puisque il y accorde une place prépondérante aux *Miracula*.

2.6. La « Vita » et les « Miracula sancti Apri »⁴⁵⁷

Il nous paraît inutile de reprendre ici une à une les raisons pour lesquelles il est permis d'attribuer ces deux livres à Adson. Rappelons toutefois que l'argument principal contre la paternité d'Adson est rendu caduque par l'analyse de ses autres ouvrages hagiographiques. En effet, nous avons insisté sur le fait qu'Adson avait pris pour habitude de se faire passer pour un de ceux à qui il destinait son travail. En l'occurrence, avec encore davantage de raisons que pour les quatre premières œuvres décrites⁴⁵⁸, Adson a très bien pu s'identifier aux frères de Saint-Èvre, puisqu'il y a résidé en tant qu'écolâtre, et qu'il devait certainement y être sentimentalement attaché. Il n'est donc pas étonnant qu'il parle d'*apud nos catena* pour évoquer une chaîne appartenant à l'abbaye Saint-Èvre.

Cette œuvre présente en outre les mêmes caractéristiques que celles auxquelles Adson nous a habitués. On peut cependant se demander quelles raisons l'ont poussé à récrire la *Vita prima*, alors que celle-ci, rappelons-le, est écrite dans une langue correcte et n'est pas dépourvue de certaines qualités stylistiques⁴⁵⁹. Comme dans le cas de la Vie de saint Walbert, il aurait pu se contenter de la résumer. Or en l'amplifiant au contraire, il a dû poursuivre un but qu'il s'agira d'éclaircir dans le chapitre suivant.

B. DÉCADENCE ET RÉFORME MONASTIQUES EN LORRAINE

1. LE DIOCÈSE DE TOUL AU X^e SIÈCLE

La fin du IX^e et le début du X^e siècle furent particulièrement mouvementés à Toul. En 887, les Normands venant de l'ouest remontent la Marne et ravagèrent les régions de Toul et de Verdun. La ville se remettait à peine de ce désastre qu'un terrible incendie éclata à l'intérieur de la cité et la détruisit en grande partie. La ville n'était pas encore

⁴⁵⁷ BHL 616 et 618 : éd. AA. SS., Sept., t. V, p. 55-79.

⁴⁵⁸ Nous laissons de côté le cas de la *Vita sancti Waldeberti*, puisque son attribution à Adson reste discutée.

⁴⁵⁹ Cf. *supra*, La Vita prima. Style et conscience linguistique, p. 42.

reconstruite que déjà les Hongrois, ayant franchi les Vosges, pillèrent les abbayes de Saint-Dié et Moyenmoutier et firent fuir les moines de Saint-Èvre vers 918. Conjugués à la sécularisation progressive des abbayes et à la dilapidation des biens d'église par leurs abbés laïcs, ces nouveaux malheurs plongèrent la plupart des institutions ecclésiastiques dans une décadence profonde. En effet, dès le IX^e siècle, de nombreuses abbayes passaient sous l'autorité du roi ou de l'empereur, qui en faisait cadeau à leurs fidèles serviteurs. Ce fut le cas de Saint-Èvre, Étival et Moyenmoutier dans le diocèse de Toul, mais aussi d'Echternach, Saint-Maximin de Trèves et Gorze, à l'extérieur. Certaines de ces abbayes et d'autres encore furent transformées en monastères de chanoines, comme Saint-Vanne de Verdun ou Saint-Arnoul de Metz. Face à tant d'adversités, les moines parvenaient cependant à survivre, grâce, notamment, à la division des menses, qui leur assurait leurs revenus⁴⁶⁰. Elle semble avoir été pratiquée par la plupart des abbayes lorraines dès le milieu du IX^e siècle et on la retrouve abondamment mentionnée dans les règles de ces abbayes⁴⁶¹.

Toutefois, cette situation désolante a été parfois exagérée dans certains documents, dans le but inavoué d'exalter la réforme qui allait s'ensuivre. Ainsi, selon l'auteur de la Vie de Jean de Gorze, aucun monastère « de ce côté des Alpes » ne vivait dans la régularité. L'auteur des *Miracula sancti Apri* n'écrit-il pas que l'évêque Gauzelin fut obligé d'aller chercher fort loin la règle bénédictine, qui n'était plus observée dans la région ? Si ces hyperboles sont donc à prendre *cum grano salis*, il ne faut pas qu'elles amoindrissent les mérites de la réforme monastique, qui se manifesta en Lorraine dès 933-934⁴⁶².

Cette réforme part de Gorze en 933. Elle naît du regroupement de nombreuses personnalités désireuses d'une « vie plus parfaite »⁴⁶³. Le centre du mouvement spirituel qui en découle paraît bien avoir été Toul et l'inspirateur, voire la cheville ouvrière, son évêque Gauzelin. Mais c'est à Gorze que l'archevêque Adalbéron propose à ces hommes de s'installer⁴⁶⁴. Toutefois, alors que Einold, princier du chapitre et premier archidiacre, et Jean de Vandières rejoignent Gorze, Gauzelin entreprend lui-même sans délais la réforme de l'abbaye Saint-Èvre. Dès 934, il y fait venir des chanoines de Verdun, pour pallier la disparition d'un grand nombre de moines, suite à une épidémie survenue en 932⁴⁶⁵. Il place à la tête de cette communauté un certain Archambaud,

⁴⁶⁰ Cf. CHOUX, *Décadence*, p. 209.

⁴⁶¹ Cf. CHOUX, *Décadence*, p. 210-212.

⁴⁶² Il ne peut être question de refaire ici l'histoire de la réforme de Gorze, d'autant qu'elle a déjà été retracée de très belle manière par K. HALLINGER, dans son ouvrage en deux volumes, *Gorze-Kluny*. Nous nous contenterons donc de dessiner le cadre de cette réforme dans la perspective qui nous concerne, à savoir celle d'un renouveau spirituel à Saint-Èvre.

⁴⁶³ Cf. *Vita Johannis Gorzensis* (éd. MGH SS, t. IV, p. 340).

⁴⁶⁴ La chartre est donnée le 16 décembre 933 par Adalbéron (D'HERBOMEZ, *Cartulaire de Gorze*, p. 169-173).

⁴⁶⁵ HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronique de Verdun* (éd. MGH SS, t. VIII, p. 359).

auquel succéda plus tard un ancien de Gorze, Humbert. Gauzelin fait également venir le jeune Adson pour assurer la direction de l'école abbatiale. Le nombre de moines et d'élèves extérieurs ne tarde d'ailleurs pas à s'accroître. Saint-Èvre devient ainsi un foyer de la nouvelle réforme. Gauzelin l'étend à d'autres abbayes : Montier-en-Der dès 935, Saint-Bertin en 944 et Saint-Vanne en 951 emboîtent le pas à Saint-Èvre. Le renouveau spirituel que Gauzelin entend insuffler à son diocèse ne s'arrête pas aux réformes d'abbayes décadentes. Celui-ci décide résolument d'en fonder de nouvelles, l'abbaye pour moniales de Bouxières dès avant 941, Saint-Mansuy avant 947, le prieuré de Bainville-aux-Miroirs en 947 et celui de Flavigny avant 959.

2. UNE PRODUCTION HAGIOGRAPHIQUE ABONDANTE

Les trois diocèses lorrains (Toul, Metz et Verdun) ont connu un siècle de création littéraire intense, étalée environ entre 950 et 1050. On y retrouve quatre types d'écrits : des annales, des *gesta episcoporum*, des œuvres hagiographiques (*uitæ*, translation de reliques, *miracula*) et des chroniques. Nous avons déjà eu l'occasion de parler des *Gesta episcoporum* toullois, dont les premières notices furent peut-être rédigées dès la fin du IX^e siècle. Cette tradition se poursuit sous forme de véritables annales, d'épiscopat en épiscopat, pendant tout le X^e et tout le XI^e siècle, jusqu'à l'épiscopat de Pibon († 1107). Mais le dossier le plus étoffé, à Toul comme dans les diocèses voisins, est sans nul doute celui des textes hagiographiques. Dès le début de la seconde moitié du X^e siècle, on compose à Gorze les vies des saints Chrodegang, Gorgon et Glossinde. Un peu plus tard, on rédige à Metz les vies de Jean de Gorze et d'Einold, premier abbé de Gorze, celles des saints Cadroë et Clément, ou encore les vies de Thierry I^{er}, Adalbéron II et saint Livier. Une vie de saint Firmin voit le jour à Hornbach, tandis qu'à Verdun, c'est au tour de saint Paul et saint Maldavée d'être honorés d'une *uita*. Les saints du diocèse de Toul n'échappent pas à cette vague : Adson rédige une vie pour le premier évêque de Toul, saint Mansuy, et peut-être une seconde pour le fondateur de l'abbaye Saint-Èvre. Le même auteur écrit les vies des saints Frodobert, Basle, Berchaire et peut-être aussi Walbert. À Remiremont, on fait de même pour saint Romaric et saint Adelphe.

Les exemples ne manquent donc pas pour illustrer le véritable renouveau littéraire que connaissent ces diocèses à cette époque. Toutes ces œuvres reflètent le désir profond de relever la vie religieuse de la décadence dans laquelle elle a sombré. Pour donner un nouveau souffle aux abbayes, on y place des abbés entreprenants qui se chargent de les reconduire dans la vie régulière. Ces abbayes sont dotées de reliques de saints extérieurs ou de saints fondateurs, et, pour attirer un nombre croissant de pèlerins, source de nouvelles richesses, on compose des récits de translations de leurs reliques et de leurs miracles. On remarque à ce sujet une nette prédominance de récits concernant des saints fondateurs ou éponymes du lieu où on les rédige. Pour reprendre un exemple que l'on connaît, Adson compose les vies et miracles de saint Mansuy, premier évêque

de Toul et de saint Èvre, fondateur présumé de l'abbaye Saint-Èvre. Il rédige en outre, pour les abbayes de diocèses voisins, des écrits en l'honneur de saint Frodobert, fondateur de Moutier-la-Celle, de saint Basle, fondateur de Saint-Basle-de-Verzy, et de saint Berchaire, fondateur de Montier-en-Der. Il serait néanmoins excessif de prétendre que ces saints des temps anciens sont les seuls à être honorés. On s'attache aussi à rédiger les vies de quelques grands personnages contemporains, réformateurs d'abbayes ou évêques éminents. Nous avons déjà mentionné les vies de Jean et Einold de Gorze, saint Cadroë, Thierry I^{er} et Adalbéron II. Nous pouvons y ajouter la rédaction plus tardive des vies des évêques de Toul, saint Gérard et saint Léon.

On peut se poser la question de savoir quelles furent les raisons qui poussèrent en particulier ces auteurs à produire tout à coup tant de documents. Nous en avons déjà évoqué quelques-unes, comme la diffusion d'un culte, par le récit de la translation de reliques d'un saint et de ses miracles *post mortem*. Ou bien, la propagande des idées réformatrices de certains contemporains, comme Jean de Gorze ou saint Gérard. Ces récits sont en effet parfois marqués par l'exagération des mérites des réformateurs⁴⁶⁶. On ne peut pas non plus écarter l'aspect polémique de certains documents, suscités en défense du lieu où ils ont été rédigés⁴⁶⁷. D'autres entendent faire œuvre d'historien, du moins selon la conception qu'ils s'en font, c'est-à-dire donner des exemples utiles aux générations futures. Nous aimerions reprendre à ce sujet des extraits significatifs de ces textes choisis par H. Flammарion⁴⁶⁸ :

« Nous avons retenu les bonnes choses pour qu'elles servent d'exemples à nos successeurs, mais aussi les mauvaises pour qu'ils s'en préservent (...) La mémoire du passé est essentielle pour encourager les bons et corriger les méchants. » (*Gesta episcoporum Virdunensium*)

« Quiconque parcourt d'une lecture rapide les actes glorieux des saints ne doit pas tant chercher le vain décor des mots que les exemples à imiter qui peuvent y figurer et l'aider à corriger ses mœurs (...) Les hauts faits admirables que nous connaissons de lui avec certitude, nous souhaitons les écrire pour le profit et l'exemple de ceux qui viendront après nous. » (*Vita sancti Gerardi*)

« De là est née en moi une grande peine, quand j'ai constaté que ses louanges (...) ont subi un grand dommage chez les hommes. Il a réalisé des actes magnifiques qui ont été, nous le savons, effacés par le brouillard de

⁴⁶⁶ Voir ci-dessus, les exemples de la Vie de Jean de Gorze et des Miracles de saint Èvre, p. 109.

⁴⁶⁷ Cf. FLAMMARION, *Sources*, p. 306.

⁴⁶⁸ Cf. FLAMMARION, *Sources*, p. 306.

l'oubli, ses familiers et ses intimes ayant quitté ce monde. Pourtant tout ce que j'ai pu apprendre auprès de frères d'un bon témoignage (...), j'ai décidé de l'insérer dans cet ouvrage, en sauvegardant la vérité (...) Je pense qu'il vaut mieux se taire que de rapporter des histoires fardées de mensonges. »
(*Vita sancti Gerardi*)

On le voit, ces extraits éclairent assez le sens que les auteurs donnent à leur travail et la méthode qu'ils ont choisi d'adopter. Ils ont indéniablement le souci de préserver la vérité, mais non sans être attentifs à son aspect utilitaire. Nous ne sommes d'ailleurs pas loin des préfaces des grands historiens antiques, qui avaient déjà été confrontés au problème du « merveilleux » et du « véridique » :

« À l'audition, l'absence de merveilleux dans les faits rapportés paraîtra sans doute en diminuer le charme ; mais si l'on veut voir clair dans les événements passés et dans ceux qui, à l'avenir, en vertu de leur caractère humain qui est le leur, présenteront des similitudes ou des analogies, qu'alors, on les juge utiles, et cela suffira : ils constituent un trésor pour toujours, plutôt qu'une production d'apparat pour un auditoire du moment. » (THUCYDIDE, I, 22)⁴⁶⁹

« Ils ont souligné que l'étude de l'histoire constitue l'éducation politique la plus efficace et le meilleur entraînement à l'action, et que d'autre part, pour apprendre à supporter dignement les renversements de fortune, l'enseignement qui produit en nous la plus vive impression ou plutôt le seul valable, c'est celui que nous apporte le récit des tribulations d'autrui. » (POLYBE, Préface, 1)⁴⁷⁰

En somme, l'enjeu pourrait être pour ces auteurs médiévaux l'édification religieuse — en fait, l'héritière de l'éducation politique tant prisée par Polybe. Cela ressort d'ailleurs très bien de l'œuvre d'Adson de Montier-en-Der, en particulier de la *Vita secunda Apri*, que nous pouvons facilement analyser grâce à la comparaison avec son antécédent, la *Vita prima*. C'est ce à quoi nous allons nous attacher dans les pages qui suivent.

⁴⁶⁹ Traduit par J. de ROMILLY, *La guerre du Péloponèse*, Paris, 1953 (Collection des universités de France).

⁴⁷⁰ Traduit par D. ROUSSEL, *Histoire*, Paris, 1970 (Bibliothèque de la Pléiade, 219).

C. LA « VITA SECUNDA SANCTI APRI »

1. VALEUR HISTORIQUE

Au sens strict, la *Vita secunda* ne présente guère plus de valeur historique que la *Vita prima*. Elle ne consiste en effet qu'en une longue paraphrase de cette première vie. Il paraît même difficile de parler de réécriture, tant le texte primitif s'y retrouve copié. De plus, son auteur n'a manifestement pas eu recours à d'autres sources, si bien que les rajouts effectués sont plus stylistiques et moraux qu'historiques. Néanmoins, le texte de cette nouvelle vie est d'une longueur suffisamment différente de celui de son devancier pour qu'on soit fondé à parler d'une *Vita* « *secunda* ». L'auteur apporte en effet quantité de digressions bibliques et autres, qui changent sensiblement la perspective de la *Vita prima*, même si la structure du récit reste identique. Toutefois, ces parenthèses bibliques ou moralisantes, disposées à la manière des « leçons » d'un *exemplum*, à savoir à chaque fin d'épisode, représentent une valeur considérable pour ceux qui s'attachent à ce qu'on appelle désormais les « mentalités » du milieu dans lequel l'œuvre a été produite.

La *Vita secunda* se présente donc de la même manière que les autres *vita* écrites — réécrites, devrait-on dire — par Adson de Montier-en-Der. Le parallèle est encore plus étonnant lorsque ces vies sont considérées ensemble avec les récits de miracles qui les suivent. Dans tous les cas, la biographie du saint est imprécise et semble peu digne de confiance, alors que les récits de miracles sont considérablement plus longs, plus détaillés et offrent en outre un grand nombre de renseignements historiques sur l'époque à laquelle ils ont été écrits.

2. ÉLÉMENTS NOUVEAUX PAR RAPPORT À LA « VITA PRIMA »

Dans ce qui suit nous entendons passer en revue les modifications apportées par la *Vita secunda* à la *Vita prima*. Elles sont de deux ordres, historiques et conceptuelles, mais la frontière entre les deux est fragile, car il n'est pas exclu que l'auteur fasse passer ses concepts ou croyances à travers des événements historiques de la vie du saint. En effet, une assertion délibérée de l'auteur concernant un épisode de la vie du saint — donc, *a priori* d'ordre « historique » — constitue souvent un indice de l'idée que se fait l'auteur de la sainteté, surtout lorsqu'il s'agit de réécriture. C'est pourquoi nous les traitons ensemble, quitte à revenir ultérieurement sur l'idéal de sainteté tel qu'illustré directement ou indirectement par l'auteur.

2.1. Prologue

On entre dans le vif du sujet, à savoir la conception de la sainteté, dès la préface, puisque celle-ci s'ouvre sur une phrase qui résume un long débat sur les saints et la prédestination :

« Beatissimi viri et **ante omne sæculum præordinati ac præelecti, suo vero tempore nobis manifestati ac destinati** pontificis, Apri hodierna die solemnitas veneranda recolitur, in qua de terris assumptus, cælos petiit, et tamquam miles emeritus post longa huius uitæ certamina cæleste Capitolum a Christo coronandus intravit. »

Cette notion de prédestination était totalement absente dans la *Vita prima*. L'opposition entre **ante omne sæculum præordianti ac præelecti** et **suo vero tempore nobis manifestati ac destinati** n'est pas sans rappeler le prologue de la *Vita Augustini*, dans lequel Pontius présente Augustin comme *prædestinatus*, et *suo tempore præsentatus*. L'idée de la prédestination du saint était déjà sous-jacente dans le texte de la *Vita prima*, mais elle n'était pas affirmée comme telle⁴⁷¹. On constate d'ailleurs que la question de l'*immobilis ueritas prædestinationis et gratiæ*⁴⁷² n'est explicitement abordée dans les *uitæ* qu'à partir du IX^e siècle. Son absence dans la *Vita prima* tend à confirmer le sentiment de G. Philippart, selon lequel « la littérature hagiographique antérieure est beaucoup plus discrète à ce sujet, même lorsque l'idée de prédestination est formulée »⁴⁷³.

L'image du saint en tant que « héros militaire » constitue également une nouveauté par rapport au récit de la *Vita prima*. Si saint Èvre y remplissait déjà la fonction de *patronus*⁴⁷⁴, il s'agissait cependant plus d'un patron spirituel de l'âme et du cœur que d'un protecteur armé. Bien entendu, le combat de saint Èvre dans la *Vita secunda* se situe aussi au niveau spirituel, puisque ses armes sont le *clypeus prouidæ circumspectionis* et le *scutum fidei* et son ennemi, le diable⁴⁷⁵. Mais ces métaphores guerrières traduisent assez l'évolution d'un monde en mutation. Nous avons évoqué plus haut quelques-unes des nombreuses péripéties, qu'ont dû affronter les monastères lorrains aux IX^e et X^e siècles. Les invasions normandes et hongroises représentent alors un danger de guerre permanent. De leur côté, les princes laïques profitent de cette situation pour imposer par la force leur autorité sur ces institutions religieuses. Le

⁴⁷¹ On la retrouve plutôt dans le caractère providentiel de l'enfance du saint ou dans des expressions telles que *divino nutu*, etc (voir *supra*, p. 67).

⁴⁷² Cf. AUGUSTIN, *De prædestinatione* § 34, *PL*, XLIV, col. 985.

⁴⁷³ PHILIPPART, *Saint*, p. 127, n. 10, avec une petite bibliographie sur le sujet.

⁴⁷⁴ Par exemple, pour intercéder favorablement auprès du Seigneur au moment du jugement de l'âme des fidèles : « (...) ut, cum in futuro examine bonus pastor oves ab hædis suprema sorte dividet, sancti Apri suffragio, in dextera parte mereamur adscisci » (*Vita prima*, 11). Ou encore, pour consoler les plus malheureux : « Quis enim umquam ad ipsum mestus accessit, et consolatus non rediit ? Omnium ille passiones suas credebatur. Et gaudentium prosperitatem, propriam reputabat » (*Vita prima*, 4).

⁴⁷⁵ Voir ci-dessous, *Épilogue*.

pouvoir de l'évêque lui-même est menacé⁴⁷⁶. Aussi ne doit-on pas s'étonner, dans ces circonstances, de voir le biographe d'Aper ériger celui-ci au rang de héros guerrier.

À la fin de la préface, l'auteur cite un passage du prophète Isaïe (45, 2), dont il tire l'espoir que le Seigneur l'assistera dans sa tâche. Cette citation va d'ailleurs dans le même sens que l'invocation de la préface de la *Vita prima*, où l'auteur s'adresse pour les mêmes motifs à l'Esprit Saint (*habitatorem eius inuoco Spiritum Sanctum*).

2.2. La naissance

L'auteur de la *Vita secunda* fait naître saint Èvre dans un *uicus* des faubourgs de Troyes nommé *Tranquillus*. Le plus ancien manuscrit conservé de la *Vita prima* indiquait plutôt que le saint était né dans une *uilla* du *pagus* de Sens, nommée *Traquillus*. Toutefois, comme nous l'avons déjà relevé plus haut, cette différence importe peu étant donné que les deux *pagi* étaient voisins et qu'il devait sans aucun doute s'agir du même lieu.

Une différence à plus longue portée concerne l'ascendance du saint. Alors que les parents de saint Èvre étaient simplement appelés chrétiens dans la *Vita prima*, l'auteur de la *Vita secunda* leur attribue en plus la noblesse. Comme il s'agit de la vie d'un évêque, cette assertion n'a rien de surprenant. C'est au contraire son absence dans la *Vita prima* qui aurait de quoi nous étonner⁴⁷⁷.

2.3. L'éducation

Le passage accordé aux *studia sancti* dans la *Vita prima* était très bref et passablement flou. Dans la *Vita secunda*, il est un peu plus développé, et surtout plus précis, si bien qu'on apprend que le saint, qui avait reçu dès son enfance des *cælestis tyrocinii rudimenta*, se rendait régulièrement à l'école. Le texte semble d'ailleurs associer l'église et l'école, ce qui pourrait indiquer que le saint allait à l'église pour d'autres raisons que l'office, peut-être pour y suivre également des leçons :

« Nam sæpe aut a scholis aut ab ecclesia revertens, si forte nudum quempiam pauperem conspexisset (...) illum Puer sanctus induebat ... »

Aux vertus multiples et variées du saint, l'auteur de la *Vita secunda* ajoute la *iocunditas* ou *iucunditas*, qualité qui n'est pas de nature à bouleverser le catalogue complaisant dressé par l'auteur de la *Vita prima*. Notons qu'il s'agit d'un terme plus

⁴⁷⁶ Les conflits qui opposent sans cesse l'évêque Frothaire à l'empereur et ses comtes en sont un bel exemple (cf. *supra*, *Histoire du diocèse de Toul*, p. 13).

⁴⁷⁷ Cf. *supra*, p. 65.

« récent » en hagiographie, puisqu'on ne le rencontre pas avant le IX^e siècle⁴⁷⁸. La qualité manifeste d'ailleurs une vision un peu plus humaniste de la sainteté. Sa vertu de charité est en outre illustrée au moyen d'une citation tirée du livre de Job (31, 18). Une autre addition est la façon dont le jeune Aper se préservait du mal :

« Memor semper Evangelici præcepti, cum simplicitate columbæ astutiam serpentis satagebat habere, et velut undique oculatum animal, sic bona desiderabiliter providebat, ut mala solerter caveret. »

Ce passage présente un double intérêt, d'abord parce qu'il donne un exemple supplémentaire de la culture biblique de l'auteur⁴⁷⁹, ensuite parce qu'il contient comme présumée sa conviction que le saint avait acquis cette culture (*memor semper*), autrement dit, qu'il avait bel et bien été éduqué d'après les préceptes des évangiles, ainsi que l'impliquaient les *cælestis tyrocinii rudimenta* précités.

2.4. L'élection à l'épiscopat

L'auteur ne trouve rien à ajouter à la façon dont Aper fut élu évêque de sa cité. Il garde exactement les mêmes composantes : le rôle joué par ses vertus dans l'extension de sa *fama*, la volonté commune des prêtres et du peuple de le voir accéder à la charge et le refus du saint de l'accepter, avant d'y être contraint. L'auteur insère dans cette description la *communis omnium acclamatio*, mais sans que l'on voie si cela implique autre chose que la *concordis sacerdotum ac ciuium uoluntas*⁴⁸⁰.

2.5. L'épiscopat

L'attitude inchangée du saint après son accession à la charge épiscopale, confirme la modestie qu'il avait déjà illustrée en la refusant. C'est là un *topos* repris textuellement de la *Vita prima*, qui l'avait elle-même copié de la Vie de saint Martin⁴⁸¹. Le saint ne

⁴⁷⁸ Le terme *iucunditas* compte 20 occurrences dans les sources « médiolatines belges », toutes issues d'œuvres des IX^e et X^e siècles. Le terme *iucundus* apparaît, lui, à 21 reprises, dans des œuvres de la même époque, sauf pour deux occurrences dans les *Virtutes Geretrudis Nivialis* (*Continuatio*), et la *Vita prima Trudonis*, qui sont toutes deux composées au VIII^e siècle (cf. TOMBEUR, *Thesaurus*, p. 270).

Le terme est également absent des tableaux de vertus et comportements de saints dressés par POULIN (*Idéal*, p. 79-80) à partir des *uitæ* d'Aquitaine d'époque carolingienne (750-950).

⁴⁷⁹ Il fait probablement référence à Mt 10 : « (16) Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum, estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ. (17) Cavete ab hominibus (...) ».

⁴⁸⁰ Ainsi que le remarque J. Gaudemet, la terminologie est assez fluctuante à cette époque. Par exemple, les termes *electio* et *ordinatio* sont souvent utilisés l'un pour l'autre. D'autre part, il est évident que l'*electio* de l'évêque par les citoyens et des prêtres ne se traduisait pas par les résultats d'un scrutin organisé mais par une acclamation générale (cf. GAUDEMET, *Élections*, p. 50-55).

⁴⁸¹ Cf. *infra*, p. 40.

change donc en rien ses habitudes et continue, en particulier, à vivre selon l'ascèse qu'il s'était imposée. Cependant, la *Vita secunda* insiste davantage sur la fonction pastorale de l'évêque, grâce à laquelle il parvenait à assurer le salut de ses ouailles :

« Verbi vero divini doctrinam quotidie, immo omni hora, cunctis adnuntians, nullum tempus a salutari prædicatione vacuum esse sinebat ; omnes secum ad cælestem patriam trahere gaudens. »

Cette nouvelle insistance sur la charge pastorale de l'évêque trouve probablement son origine dans les dispositions prises à ce sujet dans les réformes carolingiennes. Le souci de la bonne conduite de la prédication par les prêtres et surtout par les évêques est illustré notamment dans la correspondance d'Alcuin⁴⁸². Celui-ci exerça d'ailleurs une influence considérable sur Charlemagne dans ce domaine⁴⁸³. C'est ainsi qu'on retrouve les préceptes d'Alcuin dans plusieurs capitulaires promulgués par Charlemagne⁴⁸⁴.

2.6. Les miracles

La *Vita secunda* présente les deux miracles déjà présents dans la *Vita* antérieure. Toutefois, ceux-ci sont désormais précédés d'une introduction à caractère polémique, où il est question de leur authenticité. L'auteur n'hésite d'ailleurs pas à assimiler aux Juifs ceux qui refusent d'y voir la manifestation de la puissance divine et qui déplorent le manque de preuve (*signa requirentes*). En outre, chaque miracle est suivi d'une sorte de « leçon morale », où, à l'instar de l'*exemplum*, une interprétation édifiante est fournie par l'auteur à ceux qui l'écoutent⁴⁸⁵.

Le récit du premier miracle est quelque peu remanié du point de vue stylistique, mais il reste identique quant au fond. En effet, Aper arrive un jour à Chalon où il supplie un juge « bouffi d'orgueil » de libérer trois prisonniers. Le juge ayant refusé, Aper parvient néanmoins à faire délivrer les trois condamnés à force de prières. Enfin, en guise de punition, le juge est possédé par l'esprit du Malin, si bien qu'au lieu du salut, il aura droit aux tourments de l'enfer. La morale est assez simple : on doit se garder d'afficher du mépris vis-à-vis des hommes de Dieu, sinon on doit s'attendre à la

⁴⁸² C'est ainsi que, dans une lettre qu'il adresse à son ami Arnon, Alcuin s'exprime comme suit : « Ad exemplum domini Dei tui recurre, quomodo per civitates, castella, vicos etiam et domos singulas prædicando cucurrisset, immo convivia publicanorum et peccatorum non abhorruit, quatenus ex familiaritatis communione prædicationis occasionem haberet » (éd. E. DÜMMERLO, *MGH Ep.*, t. IV, p. 425). Il fait allusion au même épisode évangélique (*Mt* 5, 5) dans une lettre qu'il destine à Paulin d'Aquilée (*ibid*, p. 70).

⁴⁸³ Cf. CHÉLINI, *Aube*, p. 86-90.

⁴⁸⁴ Notamment dans l'*Admonitio generalis* (*MGH Capit.*, t. I, p. 32).

⁴⁸⁵ Cf. BREMOND, *Exemplum*, p. 113-119 (*L'anecdote et la leçon*).

punition du juge. Cette leçon se termine très logiquement par une justification tirée des évangiles : « Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit » (Luc, 10, 16).

Le récit du second miracle est copié textuellement sur celui de la *Vita prima*. Il est vrai que l'auteur de celle-ci l'avait déjà en partie recopié de la Vie de saint Martin, écrite de belle manière par Sulpice Sévère et qu'il n'y avait donc pas besoin de l'améliorer ou de le corriger. Il s'agit de la guérison d'un possédé qu'Aper délivre de l'esprit du diable en enfonçant la croix du Seigneur dans la bouche de l'homme, forçant ainsi le mauvais esprit à sortir par le ventre. Le passage qui suit et qui ne se trouvait pas dans la *Vita prima*, ressemble plus à une interprétation théologique du miracle qu'à une leçon édifiante. Le recours aux Saintes Écritures est cette fois moins explicite, mais toujours aussi présent. L'auteur attribue le miracle au Christ (*Tua sunt hæc, Christe, opera, tua Miracula*) et se plaît à souligner le renversement de situation que celui-ci opère : autrefois, le diable se réjouissait d'avoir fait expulser l'homme du paradis ; cette fois, c'est un homme — certes, pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit d'un saint — qui expulse de l'humble corps d'un pauvre individu celui-là même qui ambitionnait de trôner au-dessus du Seigneur. Bien entendu, cette conclusion fait aussi office de leçon, dans la mesure où elle sanctionne la perversité et la prétention « incarnées » dans la figure du diable.

2.7. La mort et les obsèques du saint

On se souvient que le récit de la mort du saint était particulièrement bref dans la *Vita prima*. Il tenait en une demi-phrase, indiquant simplement qu'il était mort avant d'avoir pu achever la construction d'une église en dehors des murs de la ville. Ici, les circonstances de la mort sont identiques, mais on trouve une indication supplémentaire. Le saint aurait contracté une maladie, dont il aurait souffert pendant plusieurs jours avant de mourir. Cette présentation convient mieux à la tradition hagiographique, qui aime bien présenter le saint comme conscient de sa mort imminente⁴⁸⁶.

L'auteur de la *Vita secunda* n'apporte aucun renseignement neuf à propos des funérailles du saint. Il interprète cependant la présence de parfums dans l'air au moment de l'inhumation. À son avis, ce phénomène manifeste les mérites du saint, qui s'était toujours « efforcé d'être la bonne odeur du Christ alors qu'il vivait »⁴⁸⁷. De même, il attribue à la bonne grâce du Seigneur l'apparition d'une colonne de nuée lors des funérailles. Il va jusqu'à affirmer qu'il s'agit d'une réplique du miracle connu par le

⁴⁸⁶ Cf. *infra*, p. 77 et s.

⁴⁸⁷ « Merito namque post mortem a Christo taliter honoratur, qui, dum viveret, bonus odor Christi semper esse studuerat. »

peuple hébreu alors que celui-ci s'enfuyait d'Égypte⁴⁸⁸. Bien qu'il ne cite pas le livre de l'Exode, il s'agit bel et bien d'un recours explicite à la Bible. Si l'on s'en réfère à la typologie proposée par M. Van Uytfanghe, on pourrait même le classer dans le groupe le plus explicite, celui de l'*adnomitio*⁴⁸⁹.

2.8. Épilogue

La *Vita secunda* se termine par une conclusion très intéressante où son auteur fait l'éloge de la sainteté d'Aper. Elle s'accompagne de plusieurs citations ou allusions bibliques, tirées de Jérémie, des livres des Rois ou des Proverbes. Elle présente une image de la sainteté assez particulière, que l'on ne trouvait pas dans la *Vita prima*, mais, comme cette dernière, elle invite à s'en faire un exemple de vie. Le saint apparaît en effet comme celui qui tient fermement le bouclier qui protège des tentations rusées du diable. Nous avons déjà évoqué plus haut la façon dont l'image du saint s'était adaptée à la société féodale. Ce nouveau portrait cadre d'ailleurs très bien avec la fonction de *defensor ciuitatis*, qui n'est pas non plus étrangère au texte :

« (...) contra insidias antiqui hostis clypeum indefesse tenuit providæ circumspectionis, et civitatis suæ portas, quinque videlicet sui corporis sensus, **omni custodia munivit**, ne callido insidiatori in aliquo **pateret ingressus**. »

L'épilogue se referme sur la mention de la date du *dies natalis* du saint, mais contrairement à celui de la *Vita prima*, il ne mentionne pas celle de la dédicace de la basilique.

3. UN AUTRE TYPE DE SAINTETÉ ?

Il serait intéressant de mesurer l'écart idéologique qui sépare la *Vita secunda* de la *Vita prima*. Ce sujet pourrait à lui seul faire l'objet d'une nouvelle étude, que nous n'aurons pas l'occasion de développer ici. Il suffira de relever les traits majeurs de différenciation entre les deux textes. Nous venons de voir que sur le plan de la valeur historique, la *Vita secunda* ne représentait pas une plus-value pour la vie du saint. Toutefois, elle effectue certains ajouts qui ne sont pas anodins.

⁴⁸⁸ Ex. 13, 21 : « Dominus autem præcedebat eos ad ostendendam viam per diem in columna nubis et per noctem ad columna ignis et dux esset itineris utroque tempore (22) numquam defuit columna nubis per diem nec columna ignis per noctem ».

⁴⁸⁹ L'exemple d'*adnomitio* donné par Van Uytfanghe concerne précisément l'exode des Hébreux, puisqu'il s'agit de la mort de saint Ouen où l'âme s'échappe du corps pour gagner la patrie céleste. Cette libération est interprétée comme la réplique de l'exode d'Israël vers la terre promise (VAN UYTFANGHE, *Stylisation biblique*, p. 18).

C'est le cas pour la noblesse et l'éducation du saint. L'auteur de la *Vita prima*, nous l'avons vu, omettait de fournir tout commentaire sur l'échelle sociale des parents du saint et de son éducation profane, afin de mieux valoriser la foi de ceux-là et les vertus de celui-ci. Cette attitude de l'auteur était en désaccord avec l'évolution générale de son époque, qui tendait à mettre en évidence la noblesse et au moins une certaine culture du saint. L'auteur de la *Vita secunda* corrige ce qu'il considère probablement à son époque comme une lacune et précise que saint Èvre est né de parents nobles et fut formé dans une école, peut-être aussi à l'église⁴⁹⁰. Ces corrections auraient tendance à diminuer le poids de la grâce divine, mais elles sont nuancées par une remarque en début du prologue, où l'auteur affirme clairement que le saint est *ante omne sæculum præordinatus ac præelectus*.

Un autre endroit du texte de la *Vita prima* n'était pas accordé aux règles qui s'imposaient de proche en proche à son époque, mais qui étaient communément respectées au X^e siècle. Il s'agit de l'épisode de la mort du saint, qui présente celui-ci comme un homme ordinaire, mourant sans en être averti. Dans la *Vita secunda*, par contre, il contracte une maladie qui s'aggrave de jour en jour, si bien qu'il sent venir la mort : *Qua [infirmirate] per dies singulos ingrauescente, fælicem ad Christum, quem uiuens toto corde dilixerat, **præstolabatur ascensum***. Au lieu de mourir de manière passive — dans la *Vita prima*, sa mort est en effet décrite au mode passif : *uiri dei anima corporeis nexibus **absoluta est*** —, il se prépare à ce qu'il sait maintenant inéluctable, confiant au Seigneur son église et lui rendant grâce. Alors seulement, il *restitue* — cette fois, le verbe est conjugué au mode actif : *refudit* — son âme immaculée au Créateur et rejoint la patrie céleste.

Enfin, dans l'épilogue, le saint incarne une image totalement neuve par rapport à la *Vita prima*. Cette idée était déjà sous-jacente dans le prologue, où saint Èvre était décrit comme un *miles emeritus post longa huius uitæ certamina cæleste Capitolium a Christo coronandus*. Dans l'épilogue, cette image prend toute sa force, lorsque le saint est présenté comme le défenseur de la cité contre les ruses de l'Ennemi. Cette fois, il est armé du *clypeus proudæ circumspeditionis* et du *scutum fidei* et l'adversité qu'il combat est la séduction qu'opère le diable à travers les cinq sens. Car celui-ci « se cache derrière les formes, se confond dans les sons, s'infiltré dans les saveurs et les odeurs ». C'est pourquoi le saint méprise le monde dans lequel il ne trouve qu'à aimer le Christ (*contempsit mundum, quo solum diligeret Christum*). Et c'est là l'exemple que l'auteur de la *Vita secunda* invite le lecteur à suivre, autant que faire se peut. C'est donc sur l'image d'une sainteté détachée du monde terrestre que s'achève le récit de la *Vita secunda*.

⁴⁹⁰ Cela dépend de l'interprétation que l'on donne au texte *sæpe aut ab scholis aut ab ecclesia revertens*. Ce passage permet-il en effet de penser que le saint enfant passait ses journées à l'école ou à l'église dans un même but ? Nous laissons à chacun le loisir d'en juger. Quoiqu'il en soit, l'auteur de la *Vita secunda* présuppose qu'Aper avait eu une formation religieuse lorsqu'il dit *memor semper Evangelici præcepti*.

4. FONCTIONS DE LA « VITA SECUNDA »

Les raisons qui ont conduit l'auteur de la *Vita secunda* à récrire la Vie de saint Èvre ne sont certainement pas d'ordre liturgique. En effet, la *Vita prima* satisfaisait pleinement à cet égard et la *Vita secunda* n'y apporte rien. De plus, la *Vita prima* était rédigée dans un style correct et ce n'est pas non plus à ce point de vue que la nécessité d'une réécriture a dû se faire sentir. La *Vita secunda* n'a pas dû remplir non plus de fonction « canonique », Aper étant reconnu saint depuis longtemps. L'aspect polémique ne ressort pas non plus de ce texte. Par contre, celui-ci revêt à plusieurs niveaux une fonction édifiante. Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il est produit à un moment où la Lorraine connaît un mouvement de réforme monastique généralisé. Les textes hagiographiques sont l'occasion de communiquer au plus grand nombre les usages et les valeurs qui se sont perdus. Le saint promeut un exemple invitant à l'imitation⁴⁹¹ et ses adversaires, un comportement dont il convient de se garder. C'est pourquoi l'auteur de la *Vita secunda* insère des « leçons » après les miracles du saint : elle met celui-ci en valeur, tandis qu'elle condamne l'attitude de ses opposants. On remarque également que la *Vita secunda* contient beaucoup plus de citations bibliques et d'interprétations des passages cités que la *Vita prima*. Enfin, la *Vita secunda* témoigne, comme toutes les réécritures de récits hagiographiques, des transformations de la société chrétienne, qui exprime de nouvelles conceptions à travers un nouvel idéal de sainteté.

⁴⁹¹ Cette fonction du saint ressort très clairement du texte : « Ut tamen hoc, quod dicimus [intercessio sancti viri], adipisci mereamur, satagemus sanctitatis illius, quantum possimus, vestigia sequi ».

Conclusions

La découverte et l'analyse d'une recension de la *Vita sancti Apri*, antérieure à celle éditée par les Bollandistes, a permis de jeter un regard nouveau sur le dossier de ce saint. Après avoir constaté que le texte jusqu'alors connu n'était que la réécriture d'une *uita* du VI^e siècle, on a pu mesurer l'ascendant exercé par celle-ci sur l'auteur de la réécriture. C'est dû au fait que la *Vita prima* était elle-même pratiquement conforme au *Heiligentypus* qui s'était formé en Gaule au VI^e siècle et qui allait fortement influencer, voire conditionner, tout hagiographe postérieur.

Toutefois, l'analyse plus précise de la structure de la *Vita prima* et du type de sainteté qui s'en dégageait, a permis de relever certains écarts par rapport à l'« idéal type » d'un saint évêque. Or ce sont précisément les corrections de ces écarts qui constituent l'originalité principale de la *Vita secunda* concernant la vie du saint. Ainsi, la jeunesse de saint Èvre est décrite au X^e siècle comme celle d'un enfant noble et instruit, alors qu'au VI^e siècle on ignorait tout de ces caractéristiques. Ou plutôt, on ignorait que celles-ci étaient à ce point indispensables à la sainteté, qu'il convenait de les affirmer, voire de les ajouter, si nécessaire. Dans ce cas, on pourrait en déduire qu'elles ne devaient pas représenter non plus, ou pas encore, des prérequis pour l'élection à l'épiscopat. De même, s'agissant de sa mort, dont on ne savait rien de particulier au VI^e siècle, l'auteur de la *Vita secunda* précise qu'elle survint à la suite d'une longue maladie. Cette précision répond à une nouvelle conception du profil de la vie du saint, dans la mesure où l'on considère désormais comme inconvenant qu'il puisse mourir sans en avoir au préalable pris conscience ou sans en avoir été averti par l'effet de la grâce divine. De telles modifications thématiques sur la vie d'un saint sont chose courante et se constatent même pour les plus célèbres d'entre eux, comme saint Martin.

La *Vita secunda* présente également d'autres caractéristiques qui lui sont propres. Ainsi, la façon dont l'auteur profite de la relation d'un miracle pour en tirer une conclusion moralisante révèle d'incontestables talents d'hagiographe. Sa familiarité avec les Écritures est d'autant plus manifeste, que les recours à la Bible étaient rares dans la *Vita prima*. Dans la réécriture au contraire, ils se multiplient, de manière explicite ou en filigrane. Enfin, dans le prologue et l'épilogue, l'auteur met en scène une image nouvelle d'Aper. Celui-ci n'est plus seulement l'évêque qui, oubliant sa position sociale, tente de suivre un mode de vie aussi proche que possible de l'ascétisme monastique, caractéristiques qui se retrouvent effectivement dans la *Vita secunda*. Il est aussi, si l'on en croit le début et la fin du texte, où l'auteur prend plus de liberté par rapport à son modèle, un « héros militaire », véritable *ciuitatis defensor* et *patronus*, dont le profil est évoqué au moyen d'éloquentes métaphores guerrières. Celles-ci

témoignent sans conteste de l'évolution intervenue dans les manières de penser la sainteté, en dépit de la persistance d'un modèle inchangé.

La découverte de la *Vita prima* remet également en cause les liens qu'on entrevoyait jadis entre la *Vita secunda* et d'autres sources. Par exemple, il était communément admis que l'auteur de la notice d'Aper dans les *Gesta episcoporum Tullensium*, citant parmi ses sources le *liber eius [Aperi] uitæ*, avait eu recours à la seconde, puisque celle-ci était jusqu'alors la seule connue. S'ensuivait une déduction logique — mais de ce fait erronée — soutenant que les *Gesta* avaient été rédigés après la *Vita secunda*. Nous avons pu établir que le noyau primitif des *Gesta* a pu être rédigé dès la fin du IX^e siècle et que c'est au contraire l'auteur de la *Vita secunda* qui s'est servi de ceux-ci.

La *Vita prima* contient aussi des éléments susceptibles de remettre en cause, ou de préciser davantage, certaines données chronologiques touchant à la vie du saint et à son abbaye. C'est ainsi qu'on pensait que la durée de l'épiscopat d'Aper avait été de sept ans, comme le prétendaient les *Gesta* susdits. Or la *Vita prima* lui en attribuait pas moins de quinze. Étant donné que l'écart qui sépare la rédaction de la *Vita prima* de l'époque du saint (moins d'un siècle) est nettement moins important que l'écart entre celle-ci et le moment de la rédaction des *Gesta* (au minimum deux siècles et demi), il n'y pas de raison suffisante pour accorder la préférence au témoignage des *Gesta* plutôt qu'à celui de la *Vita prima*. D'autant que les *Gesta* comportent en outre d'autres erreurs grossières de chronologie, affirmant par exemple qu'Aper, que l'on sait être un contemporain de Clovis, vécut au temps de l'empereur Hadrien, ce qui revient à avancer de quatre siècles la vie du saint.

La *Vita secunda* rapporte que la basilique, que le saint avait commencé d'édifier avant de mourir, fut rapidement achevée par la communauté toulouise et que celle-ci décida de la dédier le 9 septembre (de l'année suivante ?) à son évêque défunt. Nonobstant cette attestation, considérée comme non fiable, étant donné la distance qui la sépare des faits, la tradition historiographique affirme avec Benoît-Picart qu'elle était originellement placée sous le patronage de saint Maurice. Pourtant, la *Vita secunda* ne faisait en cela que recopier ce qu'en disait la *Vita prima*, à laquelle on ne pourrait adresser la même critique. Il n'y a donc plus de raison valable pour réfuter l'affirmation de la *Vita secunda*, puisque sur ce point, elle dépend directement d'un témoignage de peu postérieur à la mort du saint.

Enfin, la datation de la *Vita prima*, que nous avons tenté de réaliser, s'est conclue par une hypothèse qui pourrait éclaircir quelque peu les origines énigmatiques de l'abbaye de Saint-Èvre. En effet, l'hypothèse d'un développement de l'abbaye et celle de la rédaction d'une *uita* en l'honneur de son saint patron se renforcent mutuellement. Or, selon les *Gesta*, Autmundus, évêque de Toul vers la fin du VI^e siècle, aurait réformé

cette abbaye et aurait composé en son honneur quelques écrits. Il n'est donc pas interdit de penser que l'abbaye a connu vers la fin du VI^e siècle simultanément l'adoption de la vie régulière et la composition de la Vie de son fondateur. Cette hypothèse est appuyée par deux autres indications. Premièrement, les *Gesta* rapportent dans une autre notice qu'une fois que le successeur de saint Èvre eut fait achever la construction de sa basilique, il y plaça une communauté d'hommes qui y menèrent une vie sur le mode des premiers chrétiens, ce qui semble écarter l'observance d'une règle explicite. Deuxièmement, la chronique de Saint-Bénigne de Dijon nous apprend d'après d'anciennes sources, qu'Apollinaire, abbé de Saint-Maurice d'Agaune et contemporain du roi Gontran (seconde moitié du VI^e siècle), dirigea également l'abbaye Saint-Èvre. Or l'on sait que l'arrivée d'un abbé extérieur à la communauté était une des mesures traditionnelles en vue des réformes d'abbayes. En effet, l'*extraneus* intervenait alors afin de redonner un nouveau souffle à la spiritualité et pour y faire respecter la vie régulière, soit qu'elle y était encore ignorée, soit qu'elle était tombée en désuétude.

Cette réflexion peut être transposée à l'époque de la rédaction de la *Vita secunda*. Celle-ci est en effet écrite au moment où les trois évêchés lorrains connaissent un renouveau monastique, notamment sous l'influence des abbayes de Gorze et de Saint-Èvre. La réforme généralisée de ces diocèses s'est accompagnée d'une production accrue de récits hagiographiques, parmi lesquels se trouvent la *Vita secunda* et les œuvres de son auteur potentiel, Adson de Montier-en-Der. Et si, à l'époque de l'évêque Autmundus, la rédaction de la *Vita prima* trahissait le souci de donner une base au culte de saint Èvre et revêtait dès lors une fonction liturgique et « canonique », à l'époque d'Adson, on ressent plutôt la préoccupation de donner un nouvel élan à la spiritualité, perceptible dans les commentaires édifiants de la *Vita secunda*. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les fonctions de ces *uitæ* transparaissent dans leur récit, puisque, comme le rappelle M. Sot, « une société produit les textes dont elle a besoin et l'imaginaire n'est pas un lieu vacant, mais celui où s'opèrent les réconciliations entre culture et société. L'une et l'autre peuvent être approchées à travers l'hagiographie ».

Nous avons souligné plus haut que l'étude des deux Vies de saint Èvre avait permis de déceler, à travers l'évolution de l'image d'Aper, un changement dans la conception chrétienne de la sainteté. Toutefois, nous aimerions terminer ce travail en soulignant plutôt le fond commun dont elles participent toutes deux. Que ce soit dans la *Vita prima* ou la *Vita secunda*, leurs auteurs aiment à relever l'opposition de deux mondes d'une façon qui n'est pas sans rappeler la pensée de Platon ou des néo-platoniciens. Déjà pour Platon, le monde sensible n'était qu'un reflet pervers du monde intelligible, reflet dont il fallait se détourner. Tel est le sens du mythe de la caverne : « Je craignis, disait Socrate, de devenir complètement aveugle de l'âme en braquant mes yeux sur les choses et en m'efforçant par chacun de mes sens d'entrer en contact avec elles. Il me sembla, dès lors, indispensable de me réfugier du côté des Idées et de chercher en elles la vérité des choses ».

L'origine de ces deux mondes et la dissémination de l'Être à travers tous les êtres sensibles n'est que la conséquence d'une chute originelle de « là-haut » vers l'« ici-bas » : « auparavant nous étions un ; mais aujourd'hui, conséquence de notre méchanceté, nous avons été par le Dieu dissociés d'avec nous-mêmes ». On comprend dès lors que la vie soit une mort et que le corps soit le tombeau de l'âme : *Και γαρ σημα τινες φασιν αυτο (το σωμα) ειναι της ψυχης* (Cratyle 400 B). Nous avons déjà souligné combien cette façon de penser était présente dans la description de la mort des saints. Dans la Vie de saint Èvre aussi, Dieu délie celui-ci de toute servitude corporelle en l'appelant à Lui. Il est intéressant de noter que la conception des « deux mondes » est à l'origine de figures de style paradoxales dont fourmille l'hagiographie. Ainsi, la mort du saint devient le jour de sa naissance et ce *dies natalis* devient le jour de sa fête dans le calendrier liturgique.

Mais le corps vivant est aussi le reflet de l'âme (Platon joue sur la double acception du terme *σημα* — tombeau et signe — qui s'explique précisément par le fait que le tombeau était le signe du corps mort). Ce trait est d'ailleurs souligné chez saint Èvre par l'expression *uultu serenus*, qui indique que le saint manifestait la sérénité de son âme par son visage. Toutefois, la dualité platonicienne aboutit assez souvent au conflit, qui amène le saint au mépris des valeurs d'« ici-bas ». Même dans notre monde, la véritable naissance est la *natiuitas cælestis*, la conversion ou le baptême, et non celle qui provient d'un acte charnel. Le même principe vaut pour le problème de la noblesse, que l'auteur de la *Vita prima* passe sous silence et que celui de la *Vita secunda* minimise par l'affirmation *et quod est excellentius, Christianis parentibus editus et a puero cælestis tyrocinii rudimenta suscipiens*. Cette façon de penser est encore mieux exprimée dans d'autres *uitæ*, où l'on oppose littéralement la noblesse sociale à la noblesse du cœur et des mœurs : *nobilis genere sed multo nobilior sanctitate*.

L'empreinte de l'idéalisme platonicien dans la spiritualité chrétienne en général et dans l'hagiographie médiévale en particulier est indéniable chaque fois que la préséance est accordée à l'Idée aux dépens du monde sensible. Ainsi, quand saint Èvre s'est dévêtu au profit d'un pauvre, il en est sorti — malgré les apparences — mieux couvert par un vêtement de justice et de miséricorde. Dans le même registre, même si la métaphore porte en l'occurrence sur la nudité plutôt que sur le vêtement, saint Bonnet atteint la nudité spirituelle pour s'être dépouillé de tous ses biens matériels, suivant en cela le précepte du Christ. De même, les odeurs agréables qui accompagnent les funérailles de saint Èvre, comme de bien d'autres saints, ne font que témoigner de la bonne odeur — spirituelle — qu'il s'était toujours efforcé de répandre de son vivant. Cette inclination à déceler dans le monde sensible l'illustration d'une idée surnaturelle aboutit à une véritable obsession chez certains hagiographes, qui voient partout la manifestation de la volonté divine. Ainsi, c'est par la volonté du Seigneur (*diuino nutu*) que saint Èvre arrive un beau jour à Chalon, et c'est encore par la grâce de Dieu qu'il délivre les prisonniers (*ilico diuinæ miserationis non tardauit auxilium*).

Cette méthode de l'interprétation du réel observable est donc utilisée de manière différente, suivant l'intérêt qu'elle présente pour l'image du saint. D'une part, il peut y avoir rapport de conjonction : le corps est alors le reflet de l'âme et la beauté d'un saint témoigne de la « beauté » de son âme. D'autre part, il peut y avoir relation d'opposition : le corps est alors le tombeau de l'âme, la vie terrestre est une mort et la mort devient la seule véritable naissance. Cette dernière relation implique souvent un *contemptus mundi*. Puisque la vie n'est qu'une préparation de la mort, il faut dès que possible se défaire des choses terrestres. Il s'agit de l'application littérale du *renoncement*. Mais dans certaines circonstances, ce renoncement ne peut être accompli concrètement. On se contente alors de satisfaire au principe plutôt qu'à la réalité, à l'intention plutôt qu'à l'acte. C'est la logique de la métaphore. Un évêque ne pouvant tout quitter, il suffira qu'il en illustre la volonté par la charité. Ainsi encore saint Bonnet, plutôt que d'atteindre la nudité des plus humbles (qui ne l'ont pas choisie), se pare d'une nudité spirituelle. Plutôt que de renoncer à sa noblesse, il en illustre une plus belle encore, la noblesse de l'âme.

Malgré les accents différents que nous avons soulignés dans l'une et l'autre *uita*, et qui révèlent un glissement certain dans la conception de la sainteté à quatre siècles de distance, nous sommes donc bel et bien en présence d'un commun dénominateur idéologique, qui n'est démenti dans aucun des deux documents.

ANNEXES

SYNOPSIS DES VITÆ SANCTI APRI

(d'après le manuscrit de Saint-Gall et l'édition des Bollandistes)

Vita prima (BHL 617)

Vita secunda (BHL 616)

AVCTORIS PRÆFATIO

Scripturus uitam sancti ac beatissimi apri habitatorem eius inuoco spiritum sanctum, ut qui illi uirtutes patrandi largitus est gratiam mihi quoque ad easdem narrandas sufficientem eloquii tribuat uenustatem, ne sanctæ conuersationis eius optata cognitio auditorum, ut assolet, animis impolita uerborum iunctura uilescat.

Beatissimi viri et ante omne sæculum præordinati ac præelecti, suo vero tempore nobis manifesti ac destinati pontificis, Apri hodierna *die solemnitas veneranda recolitur*, in qua de terris assumptus, cælos petiit, et tamquam miles emeritus post longa hujus vitæ certamina cæleste Capitolium a Christo coronandus intravit. Hæc *quotiens reuolutis annorum circulis innovatur, totiens Christianis populi annuæ exultationis deuotio cumulatur, et sanctorum gaudiorum quædam quasi porta posteris aperitur, cum proprii Patroni festiuitas instauratur, Gregis quippe animos Pastoris triumphus attollit, et discipulorum corda lætificat ueneratio impensa Magistro*. Huius igitur talis ac tam egregii Viri Dei *vitam* et miracula *descripturus, habitatorem ejus inuoco Spiritum sanctum, [ut,] qui illi uirtutes patrandi largitus est gratiam, mihi quoque ad easdem narrandas sufficientem eloquii tribuat uenustatem*.

2. Beatissimi igitur apri tullensis urbis episcopi hodie sollempnitas ueneranda recolitur. Quæ quotiens reuolutis annorum circulis innouatur totiens christianis populis annuæ exultationis deuotio cumulatur. Et sanctorum gaudiorum porta posteris aperitur cum proprii patroni festiuitas instauratur. Gregis quippe animos pastoris triumphus attollit. Et discipulorum corda lætificat ueneratio impensa magistro.

2. Et quidem ad hoc me imparem, minusque idoneum recognosco; verum ejus suffragiis, cujus merita ad utilitatem præsentium, præsidiumque futurorum publicare gestio, spero mihi diuinam gratiam affuturam, auditurus cum propheta Dominum mihi dicentem : « Ego ante te ibo, et potentes terræ humiliabo, portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam, et aperiam tibi thesauros absconditos et arcana secretorum ». Tunc enim securus narrationem aggrediar, si præcurrente diuina gratia, et terræ potentes hoc [est,] terrenorum sensuum vitia humiliante, ac ardua quæque et difficilia complanante, thesauros sapientiæ et scientiæ et arcana mysteriorum cælestium penetrare valuero. His breuiter prælibatis, ad narrationis seriem, adjuuante Domino, accedamus.

CAPVT VNICVM

Denique beatus aper in pago senonico uilla tranquillo præsenti uitæ sumpsit exordium, christianis parentibus editus mox et ipse factus est christianus. Qualis autem in pueritia uel adolescentia institutionis fuerit, maturioris procul dubio ætatis profectus ostendit. Erat namque uenerandus aspectu, mitis alloquio, uultu serenus. Et ut genialis cespitis uocabulum morum suorum sinceritate monstraret, expers feritate cognominis, tranquilla cunctis extiterat lenitate placabilis. Præcipuam præterea circa pauperes curam ita sanctus puer habebat, ut in eorum alimenta cuncta quæ possederat erogaret.

2. Moris etiam erat illi sanctos quosque pro studio imitationis adire. Propriasque singulorum uirtutes in uitæ propriæ ornamenta uertebat. Huius continentiam illius sectabatur iocunditatem. Istius lenitate, illius uigilias, alterius legendi emulabatur industriam. Istum ieiunantem, illum in sacco et cinere quiescentem mirabatur. Vnius patientiam, alterius mansuetudinem prædicabat. Omnium quoque uicariam erga se retinens caritatem, atque uniuersis uirtutum generibus irrigatus ad sedem pristinam remeabat, ibique secum uniuersa retractans, omnium in se bona, uelut apud prudentissima nitebatur exprimere.

Igitur B. Aper in suburbio Augustæ Trecorum, vico, qui Tranquillus dicitur, præsenti uitæ sumpsit exordium, nobilius, et quod est excellentius, Christianis parentibus editus, et a puero cælestis tyrocinii rudimenta suscipiens, Christianæ religionis venerator ac præcipuus semper exstitit cultor; adeo ut qualis iuuenili ætate futurus esset, adhuc in tenera indole præmonstraret. Neque enim, ut illa fert ætas, puerili lascivia relaxabatur; sed totus circa ecclesias et loca sancta semper intentus, perfectissimis quibusque studebat arctius inhærere, quo mox futurus pontifex Catholicæ fidei dogmata per illos et bonorum operum exempla combiberet. Sectabatur præterea ultra vires etiam misericordiæ opera, ut, quantum posset, indigentibus subveniret : ubi vero facultate subueniendi deserebatur, quod solum poterat, totis misericordiæ visceribus egentium inopiæ compatiebatur. Nam sæpe aut a scholis aut ab ecclesia revertens, si forte nudum quempiam pauperem conspexisset, se tunica exuens, illum Puer sanctus induebat, sicque domum reuertebatur nudus, iustitiæ potius ac misericordiæ indumento circumdatus.

2. Jam autem adolescentiæ annos ingressus, cum rerum suarum potestatem habere cœpisset, tantam circa pauperes curam habebat, ut in eorum alimenta cuncta, quæ possederat, erogaret. Nimirum beati Job verbis Sanctus iste uti poterat, quibus ait : « Ab infantia crevit mecum miseratio, et de utero matris meæ egressa est mecum ». His et talibus scilicet sanctæ conversationis studiis omnes in admirationem sui amoremque conuerterat. Erat enim venerabilis aspectu, mitis alloquio, vultu serenus, et ut genialis cespitis uocabulum morum sinceritate monstraret, expers feritate cognominis, tranquilla cunctis existerat lenitate placabilis. Moris etiam erat illi Sanctos quosque præ studio imitationis adire, propriasque singulorum uirtutes in uitæ propriæ ornamenta uertebat. Huius continentiam, illius sectabatur iocunditatem; istius lenitatem, illius uigilias, alterius legendi æmulabatur industriam. Istum ieiunantem, illum in sacco et cinere quiescentem mirabatur; unius patientiam,

alterius mansuetudinem prædicabat; omnium quoque vicariam erga se retinens charitatem, atque universis virtutum generibus irrigatus, ad sedem propriam remeabat, ibique secum universa retractans, omnium in se bona, velut apud prudentissima nitebatur exprimere.

3. Cumque his et aliis uirtutum generibus fama sancti longe lateque crebresceret, ad pontificium Leucorum ciuitatis concordi sacerdotum uel ciuium uoluntate, non minus raptus quam electus adducitur. Et licet resultaret protinus consecratur.

3. Ante omnia provida semet circumspectione semper agebat, sollicita cura intendens, ne hæreticorum vel quorumlibet pravorum malesuada deciperetur astutia. Memor semper Euangelici præcepti, cum simplicitate columbæ astutiam serpentis satagebat habere, et velut undique oculatum animal, sic bona desiderabiliter providebat, ut mala solerter caveret. Cumque his et aliis virtutum insignibus fama Sancti longe lateque crebresceret, ad pontificium Leuchorum civitatis concordi sacerdotum ac civium voluntate et communi omnium acclamatione, non minus raptus, quam electus abducitur; et licet omni conamine resultaret, sciens profecto, sicut nullum ad sacerdotii culmen electum oportere pertinaciter refugere, ita neminem ad hoc se debere importune ingerere; vicit tamen pium devotæ plebis desiderium, atque inexplebili cunctorum gaudio pontificali sublimatur cathedra. Erat enim lucerna veri luminis accensa gratia, atque ideo super candelabrum dignissime constituenda, ut omnibus in domo Dei, quod est Ecclesia, constitutis verbo simul et exemplo veritatis lumen infunderet.

4. Jam uero sumpto episcopatu, qualem se quantumque præstiterit, nostræ non est facultatis euoluere. Idem namque constantissime perseuerabat, qui prius fuerat. Eadem in corde humilitas, eadem et in uestitu uilitas erat. Nec delicatiores sumebat dapes, quam ante consueuerat. Atque ita plenus auctoritatis et gratiæ, implebat episcopi dignitatem, ut non tamen propositum pristinæ religionis amitteret, quin potius tantum augebantur lucra uirtutum, quantum erat sublimior dignitas sacerdotis. Omnibus nempe omnia factus est, secundum apostolum ut omnes lucrificeret. Quis enim umquam ad ipsum mestus accessit, et consolatus non rediit?

4. Jam vero sumpto episcopatu, qualem se quantumque præstiterit, nostræ non est facultatis evolvere. Idem namque constantissime perseverabat, qui prius fuerat; eadem in corde ejus humilitas, eadem et in vestitu vilitas erat; abstinentiæ propositum rigorem infatigabiliter conservabat, numquam alia hora cibum sumens, quam antea consueverat. Atque ita plenus auctoritate et gratia, implebat episcopi dignitatem, ut tamen religionis pristinæ propositum non amitteret; quin potius tantum augebantur lucra virtutis, quantum erat sublimior dignitas sacerdotis. Omnibus nempe secundum Apostolum omnia factus, ut omnes lucrificeret. Quis enim

Omnium ille passiones suas credebat. Et gaudentium prosperitatem, propriam reputabat.

umquam ad eum mœstus accessit, et consolatus non rediit? Omnium ille passiones, suas credebat, et gaudentium prosperitatem, propriam reputabat. Verbi vero divini doctrinam quotidie, immo omni hora, cunctis adnuntians, nullum tempus a salutarī prædicatione vacuum esse sinebat; omnes secum ad cælestem patriam trahere gaudens; semper in ejus ore Christus, semper æternæ vitæ monita resonabant. Fidelis namque ac prudens Dispensator in magni Patris-familias domo constitutus erat, ut conservis suis in tempore mensuram tritici erogaret.

5. Geminio itaque modo subjectis consulens, verbo videlicet prædicationis, et exemplo boni operis informans, pro salute et augmento gregis sibi commissi cura pervigili sollicitus erat. Hujusmodi virtutum exercitiis sanctus Dei Sacerdos vitam suam decorare, et pontificalem gratiam adimplere studebat. Propter quod eum dignissime in Christi corpore, quod est Ecclesia, velut membrum præcipuum universitas fidelium honorat, amplecitur, veneratur. Sed forte sunt aliqui, qui cum Judæis signa requirentes, hæc sanctitatis testimonia minus sibi sufficere deputant, miracula pro maximo suscipientes, nullumque magnum esse arbitantes, nisi eum, quem signorum ostentatio declaravit. Illi vero, qui non solum cum turbis Dominum parabolice loquentem audiunt, sed etiam cum domesticis ejus Apostolis secretiore ipsius doctrina perfruuntur, satis evidenter agnoscunt, omnibus signis et prodigiis ea, quæ in Famulo Domini descripsimus, esse majora; quia numquam ista possunt facere, nisi boni, cum illa plerumque soleant ostendere et mali. Verum ne tales fortasse parvi pendere aut negligere videamur, addamus aliquid de his, quæ per Famulum suum divina virtus mirabiliter operari digna est.

5. Cumque in omnibus Christi mandatis feruente semper spiritu anhelaret, consuetudinem fecerat ut omnes circumquaque regiones uel urbes, uerbum sanctæ exhortationis adnuntians, perlustraret. Et si qua idolorum, uel superstitionis æthnicæ uestigia comperiret, destruere satagebat. Quodam itaque tempore,

6. Familiare erat beatissimo viro Apro, ut omnes circumquaque regiones vel urbes, verbum sanctæ exhortationis adnuntians, perlustraret. Sicubi etiam idolorum sana vel ethnica superstitionis comperisset, continuo fervore spiritus illuc accebat, et destructa diaboli officina, animas a creature servitute

dum talia gereret, ad cauillonensium urbem beatissimus Dei famulus diuino nutu peruenit, ubi tunc forte pro commisso facinore, tres reos repperit, uinctos ac detentos in carcere. Pro quorum absolutione, solita pietate permotus, cucurrit ad iudicem qui per id temporis erat nomine Adrianum, eiusque pedibus solo prostratus reis indulgentiam precabatur. Qui crudelitatis ingenitæ stimulis et tumore inflatus superbiæ, uirum Dei despiciens, maiora acriorque tormenta carcere trusis se illaturum promisit. Sed inter hæc ilico diuinæ miserationis non tardauit auxilium.

6. Nam uniuersa damnatorum uincula et carceris claustra, uelut putrescentia fila, simul disrupta sunt. Nulloque prohibente, soluti, concito cursu, secum uincula portantes, ad locum ubi uir dei iacebat absque ulla trepidatione concurrunt. Tunc pariter ab omnibus qui ad hoc spectaculum aderant, gratiæ multiplices domino referuntur. Iudex etiam ille nequissimus, iustam, subito priusquam dei seruus surgeret, perpessus est ultionem. Nimiis namque uexatus doloribus, in terram elisus nec ueniam meruit, nec habere salutem.

7. His ita peractis, beatus aper ad propria

liberans, Creatori proprio reformabat. Quodam itaque tempore, dum talia ageret, ad Cabillonensium urbem diuinitatis nutu peruenit, ubi tunc forte pro commisso facinore tres reos uinctos, et carceralibus tenebris traditos reperit. Quorum necessitate comperta, solita sibi pietate permotus, ad Adrianum, qui per id temporis in præfata urbe iudicis officium exhibebat, festinus accurrit; nec dedignatus est magnus Domini Antistes ejus pedibus prosterni, et reis indulgentiam atque absolutionem suppliciter deprecari. Qui crudelitatis ingenitæ stimulis et tumore superbiæ inflatus, Viri Dei verba despexit; nec solum, quod petebat, concedere noluit, verum etiam maiora atque acriora tormenta miseris se illaturum minatus est. Sanctus autem Domini se ita repulsum aspiciens, ad notum recurrit auxilium, et quod ab homine non poterat impetrare, ab omnipotentissima expetit Majestate.

7. Mox Diuinitas affuit; claustra omnia carceris repente dissiliunt, uincula, quibus nexi tenebantur, tamquam fila, odore ignis accepto, summa celeritate rumpuntur. Procedunt, nullo prohibente, de carcere, cursuque perpeti ad locum, ubi Vir Dei orabat, perueniunt, tenentes manibus nexus, quibus antea tenebantur. Fit populi magnum stupentis spectaculum : gratiæ multiplices Deo referuntur; B. Apri merita in commune ab omnibus prædicantur. Iudex quoque insanissimus, qui primus Virum Dei precantem audire noluerat, dignam pro sua superbia e vestigio expertus est ultionem. Acerrimo enim dæmone correptus, et in terram elisus, ac nimiis doloribus vexatus, priusquam Sanctus ab oratione consurgeret, spiritum violenter amisit, nec salutem corporis, nec ueniam sceleris consecutus est. Nos profecto in tam districta hominis animadversione monemur, ne servis Dei, præcipue quos Apostolicæ auctoritatis privilegium exornat, temerario ausu contemptum ingerere præsumamus, sub oculis habentes, quia talium injuras confestim comes ultio subsequetur; his etenim a Domino dictum est : « Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit. »

8. Huic tam ingenti miraculo aliud non

remeans uidit eminus iuuenem spiritu immundo correptum. E cuius ore et naribus, instar fornacis, flamma sulphurea prorumpibat. Cumque uirum dei procul aspexisset, seuire et frendere et obuios quosque laniare dentibus coepit. Tunc uniuerso populo in fugam uerso, ad beatum antistitem præpeti cursu uexatus aduenit. Ille uero intrepidus, uexilloque sanctæ crucis armatus, sese furenti obiecit. Eleuataque obuiam dextera, stare statim iussit obsesso. Sed cum spuma flammea sancti uiri uultus aspergeret, hiantique ore morsum minaretur, statim opposita manu, cum ei per os sanctæ crucis uexillo signatum minime liceret exire, poenis et cruciatibus coactus excedere, congruo suis meritis exitu, immundus spiritus foeda relinquens uestigia, fluxu uentris egestus est.

minus clarum consequenter additum est. Cum enim Vir Dei a loco, in quo hæc gesta sunt, ad propria remearet, uidit eminus iuuentem spiritu immundo pervasum, ex cuius ore et naribus, quod est dictu mirabile, velut ex fornace, flamma sulphurea prorumpibat. Is, cum procul Virum Dei conspexit, sæuire miser et fremere, ac obuios quosque laniare dentibus coepit. Tunc universo populo in fugam uerso, ad beatum Præsulem rapido cursu energumenus aduenit. Ille uero intrepidus, vexilloque sanctæ Crucis armatus, sese furenti objecit, elevataque obuiam dextera, stare præcepit obsessum : sed cum spuma ignea sancti Viri vultum aspergeret, hiantique ore morsum minaretur, statim opposita manu, cum ei per os sanctæ Crucis vexillo signatum minime liceret exire, poenis et cruciatibus coactus excedere, congruo suis meritis exitu, immundus spiritus foeda relinquens vestigia, fluxu ventris egressus est. Tua sunt hæc, Christe opera, tua miracula, qui vere mirabilis es in Sanctis tuis, quos ita dignaris glorificare, ut eos de hoste humani generis mirabiliter facias triumphare. Aliquando lætebatur diabolus, se hominem de paradiso ejecisse, nunc mirabili commercio, imperio Hominis ab obsessis corporibus exire compellitur; et qui se superbia tumidus, in cælum consensurum, et super astra Dei suum solium exaltaturum gloriabatur, nunc confusus atque dejectus, humilium servorum Dei vestigiis substernitur.

8. Sunt plura præterea miraculorum insignia, quæ succinctæ compendio breuitatis omitto, ne sermo prolixior sacris missarum mysteriis uel deuotorum obsequiis onerosus existat. Post hæc uir beatissimus extra muros urbis ecclesiam ædificare exorsus, antequam ad perfectum consurgeret fabrica, uiri dei anima corporeis nexibus absoluta est.

9. Hæc breuiter de innumeris, quæ per sanctum suum Aprum divina gratia operari dignata est, miracula collegisse sufficiat : verum nemo umquam sani capitis dubitaverit, eum pluribus aliis signis effulsisse. Instante autem jam tempore, quo Electum suum Dominus post vitæ hujus excursa stadia remunerare decreuerat, coepit idem Sanctus Dei quandam extra muros urbis, cui gloriose præsidebat, ædificare basilicam, quo ibi fidelium plebe conveniente, quotidiana Ecclesiæ accrescerent lucra, et assidua diabolo fierent detrimenta. Sed cum jam aliquantulum eam in altitudinem ædificando sublimasset, priusquam supremam manum operi imponeret, coepit Dei Famulus æmula corporis infirmitate stimulari. Qua per dies singulos ingravescente, foelicem ad Christum, quem vivens toto corde

dilexerat, præstolabatur ascensum. Omnes igitur, quos Christo acquisierat, universamque ecclesiam suam commendans Domino, eique gratias agens, quem semper habuerat protectorem in prosperis, immaculatum spiritum Conditori refudit; sicque relinquens terrena, cælestis patriæ adeptus est præmia.

9. Tunc uniuersorum communi consilio in eodem loco quem struere coeperat, uenerabile corpus traditur sepulturæ. Quo illuc cum magna totius populi frequentia relato, tanta miri odoris flagrantia ibidem est aspersa, ut omnium florum genera crederentur esse delata. Cumque sancta membra tumulo conderentur, celum a pluribus uisum est aperiri, et duæ columnæ nubis ad sancti exequias uisæ sunt descendisse. Et ab ore sancti antistitis, niue candidior, ad cælum columba uisa est euolare, quæ sancti uiri simplicitatis et innocentiae meritum creditur conprobasse.

10. Extemplo civitas certatim universa convenit : omnis sexus, omnisque condito dignis lamentationibus afficiebatur; quia talem ac tantum amittebat Pastorem. Factis igitur ex more Ecclesiastico officiis, uniuersorum communi consilio ad eundem locum, in quo basilicam ædificare cœperat, corpus ejus tumulandum defertur. Nec divina defuere miracula, quæ sancti Viri merita post mortem quoque testarentur. Cum enim, ut dictum est, ad præfatum locum sub magna populi frequentia Sancti gleba ferretur, tantus odor miræ suavitatis omnium se naribus gratanter infudit, ut cunctorum florum gratiam omniumque aromatum fragrantiam superare crederetur. Merito namque post mortem a Christo taliter honoratur, qui, dum viveret, bonus odor Chrismi semper esse studuerat. Cum vero beata membra tumulo conderentur, fertur cælum a pluribus conspicientibus apertum fuisse, et duæ columnæ nubis ad ejus obsequias visæ sunt descendisse, atque ab ore sancti Pontificis columba niue candidior ad cælum visa est subvolasse; quæ nimirum simplicitatis et innocentiae ejus meritum creditur comprobasse.

10. Postquam uero debita sepulturæ officia sunt peracta, inchoatum illius templi ædificium, cum summa totius populi festinatione peractum est, et in nomine sancti apri placuit dedicari. Vbi cottidianis uirtutum

11. Magnum profecto mysterium, magnumque sacramentum, quod ad declarandam Famuli sui gratiam Dominus antiqua dignatus est replicare miracula. Columnam enim nubis ad ejus sepulchrum ostendit, ut evidentissime pateret mysticum tunc Israël ab Ægypti hujus ærumnis ad beatam repromissionis terram, cælestem videlicet patriam festinare. Columbam vero ex ore ejus procedere jussit, ut illum pacis et sanctimonie sectatorem fuisse constaret, ac jucundum Spiritus sancti templum, qui supra Dominum baptizatum in columba apparuit. Facta igitur sancti Viri officiosissime sepulchra, inchoatum illius templi ædificium summa populi devotione completum est, quodque ex nomine S. Apri placuit dedicari, ubi quotidianis virtutum

miraculis integra fide petentibus, sancti confessoris merita coruscare non cessant. Sæpe namque egri ueniunt et sanantur. Mutorum linguæ in usum loquendi laxantur. Leprosi mundantur, ab obsessis corporibus immundi spiritus effugantur. Cecis restituitur uisus et surdis auditus et diuersis uinculorum generibus uincti soluuntur.

11. Quapropter, me quoque peccatorum nexibus alligatum, ipso inter cedente credo esse soluendum. Quia et si ipse non ita uiuo, ut meo exemplo alios ad melioris uitæ studia ualeam inuitare. Dedi tamen operam, ne omnino lateret, qui uitæ exemplo esset a cunctis imitandus. Concordet ergo mecum totius populi communis oratio, ut, cum in futuro examine bonus pastor oues ab hædis suprema sorte diuidet, sancti apri suffragio in dextera parte mereamur adscisci. Egit autem confessor sanctissimus episcopatum annis circiter XV et die XVII kalendarum octobrium, de hac luce migravit ad christum, cui est honor et gloria cum patre et spiritu sancto per omnia secula seculorum. Amen. Nonis septembris dedicatio basilice sancti apri.

miraculis ejus merita coruscare non cessant. Præstantur ibi infirmis sanitatum plurima beneficia, omnibusque cum fide accedentibus optata Christus dignatur conferre levamina. Quapropter venerandi hujus Patris sedulo suffragia imploremus, ad ejus auxilium securi confugiamus. Habemus nimirum eundem strenuum apud Deum intercessorem, quem specialem meruimus habere pastorem.

12. Ut tamen hoc, quod dicimus, adipisci mereamur, satagamus sanctitatis illius, quantum possimus, vestigia sequi. Sanctus enim iste, cujus solemnitatem debitis frequentamus officiis, contempsit mundum, quo solum diligeret Christum, contra insidias antiqui hostis clypeum indefense tenuit providæ circumspectionis, et civitatis suæ portas, quinque videlicet sui corporis sensus, omni custodia munivit, ne callido insidiatori in aliquo pateret ingressus. Versutus namque adversarius mille nocendi artibus præditus, applicat se formis, permiscet sonis, ingerit odoribus, infundit saporibus; sicque per introitum delectationis ingrediens, incestat animæ sanctitatem. Hinc propheta ingemiscit, dicens : « Intravit mors per fenestras nostras : ingressa est domos nostras ». Libri Regum historia indicat, quem Isboseth, Saulis regis filius, exitum habuerit; qui idcirco latus feriendum præbuit, quia ostiaria domus, purgans triticum, obdormivit. Nam si previgilem, non somnolentam habere studuisset ostiariam, nequaquam insidiantium actibus patuisset. Virili ergo custodia circumvallandus est animus, virilibus armis inimici est jaculis resistendum. Hinc Salomon admonet, dicens : « Omni custodia conserva cor tuum, quia ex ipso vita procedit ».

13 Hoc Sanctus iste, cujus festivæ solemnitatis celebramus obitum, vigilantissime semper implere curavit, nobisque implendum ostendit, qui in spirituali agone scutum fidei infatigabiliter tenuit, totusque vitæ ejus excursus jugis fuit cum principe mundi conflictus; et quia fidenter vincere, pugnante in se et pro se Domino, studuit, idcirco manna candidum accipere, et columna in templo Dei fieri meruit; jamque laureatus Christo assistit, et de sacrario divinitatis exposcit nobis supernæ

benefica pietatis, præstante Domino et Deo præsentissimo ac sacratissimo, qui numquam non fuit, numquam non erit, numquam aliter fuit, numquam aliter erit; qui difficile invenitur, ubi sit, difficilius, ubi non sit, cum quo non omnes esse possumus, sine quo nullus nostrum esse potest. Discessit autem a corpore idem Pater et venerandus Pastor noster, et migravit ad Dominum septimo decimo Calendarum Octobrium, regnante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et potestas cum Patre et Spiritu sancto in *sæcula sæculorum. Amen.*

GESTA EPISCOPORUM TULLENSIUM

(Éd. WAITZ, *MGH SS*, t. VIII, p. 634)

8. His ita transactis, largiflua omnipotentis Dei miseratione disponente ac locum ipsum misericorditer respiciente, sanctissimus vir et ammirandæ uitæ confessor domnus Aper ad culmen eiusdem pontificii, sicut in libro vitæ eius legitur, raptus fuisse dinoscitur potius quam electus. Qui primi prædecessoris sui domni Mansueti imitatus exempla, non solum doctrinæ copia, sed et mirabilium virtutum effulsit efficatia. Quod si quis nosse desiderat, libre vitæ eius perlegat ; et illic pleniter inveniet. His septem annis pontificali sede functus est, eiusque sacratissimi coporis deposito 17. Kal. Octobris celebratur in eiusdem civitatis suburbio, in eccelsia quam ipse cepit construere a fundamento. Quique, ut in libris auctoralibus reperitur, temporibus Adriani crudelissimi imperatoris fuisse cognoscitur. Qui omnes totius urbis sub se iudicem suo nomine uocari censuit. Cuius quarto anno beatus Aper episcopus ordinatus, undecimo hominem exiit.

Cedulæ cujuslibet episcopi Tullensi

Seu

Epitaphia episcoporum Tullensium

(Éd. CALMET, *Histoire*, t. I, col. ccxiiij)

Sanctus Aper, septimus hujus Sedi Episcopus, Vir sanctissimus, et admirandæ vitæ Confessor, in suburbio Augustæ Treorum vico, qui Tranquillus dicitur, præsentis vitæ sumpsit exordium, Christianis et nobilibus parentibus editus, raptus in Episcopatum dignoscitur potius quam electus ; qui primi prædecessoris sui sancti Mansueti exempla imitatus, non solum doctrina copia, sed et mirabilium virtutum effulsit efficacia. Familiare erat huic beato viro, ut omnes circumquaque regiones uel urbes, verbum sanctæ exhortationis annuntians perlustraret. Quodam namque tempore ad Cabilonensium urbem divinitatis nutu peruenit, ubi tres reos liberavit, et Adrianum impium Judicem, operante Majestate diuina, humiliter devicit, et miraculose reis indulgentiam impetravit. Cum autem Sacerdos Domini a loco in quo hæc gesta sunt, ad propria remearet, vidit juvenem spiritu immundo pervasum : Vir sanctus intrepidus stare præcepit obsessum, et cum ei per os sanctæ Crucis vexillo signatum, minime liceret exire, immundus spiritus, fœda relinquens vestigia, fluxu ventris ejectus est. Instante autem jam tempore quo electum suum Dominus post vitæ hujus excursa stadia remunerare decreverat, cœpit idem Sacntus Dei quamdam Basilicam extra muros hujus urbis ædificare : sed cum jam edificando eam aliquantulum in altitudinem sublimasset, cœpit Dei famulus æmula corporis infirmitate stimulari. Amicos et subitos suos in Christo confortatos de desolatione sui corporis deferens, omnibus pacem reliquit, et immaculum spiritum suo Creatori refudit ; et dum ejus sancta membra tumulo traderentur in Ecclesia quam ipse incœperat, a pluribus visum est Cœlum aperiri, et duæ columnæ nubis visæ sunt ad ejus obsequia descendisse, et columba nive candidior ab ejus ore visa est evolare. Hic septem annis functus est Pontificali Sede, et ut in Libris auctoralibus reperitur, temporibus Adriani crudelissimi Imperatoris fuisse cognoscitur ; qui omnes totius orbis sub se Judices suo nomine vocari censuit, cujus quarto anno beatus Aper Episcopus ordinatus, undecimo hominem exuit.

DE DIVERSIS CASIBUS DERVENSIS CŒNOBI

(éd. AA. SS. Oct. t. VII, p. 1019-1030)

12. Primus igitur eorum dominus claruit Albericus, nobilissimis natalibus ortus, indigena Remensis, monachusque S. Apri Tullensis, qui post supradictum Benzonem, conpetens suæ bonitati, cum regimine pastoralis suscepit nomen abbatis, adoptato sibi ad supplementum omnis auxilii, domino Assone jam dicto ac frequentius memorando, doctrina philosophica ac vitæ probitate spectabili. Hic dictissimis nobilibusque parentibus Jurensi tellure satus, Luxovio diversis studiis literatoræ artis plenissime imbutus, quem in primævo flore juventutis affluentem verbo sanctæ eruditionis cum puritate vitæ innocentis, perspicue agnoscens pontifex clerusque Tullensis, multis supplicationibus eductum a Vosago, substituerunt urbi Tullensis ad magisterium sacri ordinis, ut lumen lucernæ super statuam candelabri. Ibi per aliquanta temporum volumina variis insudans divinæ præceptionis exercitiis, post maximam multorum instructionem, iterum claritas divini splendoris, videlicet Asso, opponitur effugandis Dervensibus nebulis, ad inseranda plantaria superni obsequii. Ibi postmodum, excedente vita domino Alberico, abbas effectus basilicam SS. Apostolorum a B. Berchario quondam extructam parvissimam reputans, maximi quod nunc frequentamus templi fundamenta jecit amplissima. Villas duas Dreiam, et eam, quæ vocatur Puellare monasterium, priorum incuria amissas, rusticis earundem agresti rabie, ut sunt adhuc pessimæ institutionis, familiæ Sancti sibi vicinæ multas inferentibus injurias, cooperante Heriberto Trecassino comite, expenso precio quantitatis non modicæ, propriæ restituit ecclesie, deponens ab ipsis et a pluribus aliis exactiones impotunissimas, tyrannica vi superpositas.

Ippo etiam comite amminiculante, privilegia ejusdem loci, quæ supra retulimus a domno Bensone insidiose deportata ad locum Insulæ Germanicæ, cuncta recuperavit munificentia domni Odonis illius loci abbatis, cujus precibus his famosissimus Asso Vitam Confessoris Christi Frodoberti, primi ipsius monasterii instauratoris et abbatis, sermone veracissimo, simplici exaravit stilo. Hic etiam precibus ac jussione S. Gerardi, Tullensis urbis episcopi, Vitam B. Mansueti, primi dirigente Petro apostolo ipsius urbis pontificis, disertissime composuit. Gesta quoque S. Confessoris Basoli, præfationibus facundis antepositis, cum subsequencia miraculorum lepide edita digessit ad liquidum, hocque non præsumptive, sed interpellatus a sapiente Gerberto tunc Remensis archiepiscopo, atque a sibi cognomine præclarissimo scilicet Assone abbate monasterii prædicti Confessoris. Cujus, defuncti haud post multum temporis, tumulum gratia specialis dilectionis versibus honoravit propriis, inquiens inter alia : « O felix Asso, titulum tibi condidit Asso ». Opuscula præterea plura versifice composuit, hymnorum etiam aliquanta cantica, Ambrosianos hymnos elucidans glossulis. Sed et secundum librum dialogorum S. Papæ Gregorii, videlicet gesta SS. monachorum patris Benedicti carmine nobilitavit heroico, priscorum poetarum carminibus excellentiori omni modo, devictus supplicatione sibi familiarissimi Abbonis, abbatis supra scripti monasterii Floriacensis, qui vir maxime prudentiæ ferro insons noscitur occubuisse. Gesta vero hujus sancti piissimi protectoris nostri Bercharii ad extremum quoad potuit, comens lepore facundiæ spectabilis, sparsit totius Galliæ oris, quæ eatenus inculte exarata habebantur abdita.

14. Nec vero tantummodo proderat monachalibus cœnobiis, verum plurimis celricalibus ecclesiis ; inter alia commoda tradidit modos et horas orationum ac multiplicis psalmodiæ, tam

æstatis quam hyemis quadragesimæ tempore, ut hactenus palam testatur verbis et affectu clerus Trecassinæ Ecclesiæ. Hujus tunc temporis Manasses præsul parochiæ actus ejus committens industriæ. Istius pontificis frater, Hiduinus nomine, eo tempore comes Arceiacensis Campaniæ, militari audacia multa crudelia commiserat facinora. Hunc Asso piissimus adeo est insequutus, quorum erat affluentissimus verbis sanctæ sanctæ prædicationis, ut eum in se reversum cogeret cuncta relinquere, et profiteri laborem Hierosolymitani itineris, sese ei dans comitem subeundi tanti laboris gratia piissimæ consolationis, referens actus B. Bercharii : quiadiens Hierosolymam fertur duxisse secum Wamierum tormentorum S. Leodegarii reum. Itaque hujusmodi opinionis promulgatione, multis viris illustribus excitis, determinatione istius patris dies decernitur, loca cunctis congrua ordinantur subsequendi, aut opperiendi Assonem doctissimus, operis paucis attentati famosum signiferum. Igitur anno verbi incarnati DCCCCXCII pius pater vale dicens charissimi filiis ac fratribus ob hoc inibi plurimis congregatis, largiter flendo, deosculatis omnibus, ipse prosequutus cunctorum ingenti ululatu et gemitu, ingreditur iter viæ Hierusalem mundanæ, jam sibi pactis valvis matris nostræ Syon cœlestis.

15. Secuti sunt autem eum a cœnobio frater quidam et famuli usque ad ingressum maris, inde deportaturi cæteris consolatoria verba patris. Ipse vero non tantum verba, verum manu propria conscriptas inde direxit literas, intimans se die datarum literarum intrasse mare, ducens ad portum urbis Babylonicæ. Sed festinantem ad majora certamina dignatio Omnipotentis evocat ad bravium cœlestis remunerationis : nam in ipso mari correptus languore ultimi exitus, cœpit urgeri extremi angoris singultibus, lingua tamen inrecuperabilis mansit, a sociorum consolatione inflexibilis, minime vacans laudibus piissimi Redemptoris, cujus flentes socios commendans custodiæ, beatam animam a puppi exultationis transmisit ad gaudia patraie cœlestis ; Hujus corpus defuncti, comites illustres viri ipsius sanctitatis conscii, nequaquam passi, ut mos est, pelagi fluctibus dari, sed maximo cum honore secum quadriduo devehentes, quinto die prospero cursu ad portum insulæ, quæ fertur Astilia, appulsi, decentissimo, ut par erat, condiderunt inibi mausoleo. Inde plurimis ejusdem comitatus perpetuum voluntarie subeuntibus exilium, aliquanti optati itineris labore peracto, remeantes, diem obitus locumque sepulturæ ac extrema mandata diu expectati patris mœstissimis detulere discipulis.

16. Præcedentibus succinte transcursis, libuit paulisper immorari laudibus istius beati viri, quia hic omni felicitate felix multorum Sanctorum gesta scriptis depinxit propriis, atque ab ejus in hunc locum cum domno Alberico ingressu, omni infelicitate supradicta hæc cruit ecclesia, nec dicam caruit solummodo, verum, quod fausto utinam proferam omine, testor augmentatam omnis decoris honore usque ad exitum domni Brunonis, septimi a venerando Alberico abbatis, septem annorum lustris hanc honorifice gubernantis. (...)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	III
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	VI
<i>Sigles et abréviations</i>	vi
<i>Les sources manuscrites</i>	vii
<i>Les sources éditées</i>	xi
Éditions de sources	xi
Correspondances	xii
Annales, chroniques, catalogues et gesta episcoporum	xiii
Actes diplomatiques	xiii
Sources hagiographiques	xiv
<i>Bibliographie</i>	xvii
CHAPITRE PREMIER : HISTORIOGRAPHIE ET CADRE HISTORIQUE	1
A. L'HISTORIOGRAPHIE	2
1. <i>Histoire de Toul</i>	2
2. <i>Saint Èvre et les « Vitæ sancti apri »</i>	5
B. HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE TOUL DU IV ^e AU X ^e SIÈCLES	7
1. <i>Les origines de l'Église de Toul</i>	7
2. <i>L'Église de Toul du vi^e au viii^e siècles</i>	9
3. <i>L'Église de Toul sous l'empire carolingien</i>	13
4. <i>Le x^e siècle : entre deux royaumes</i>	15
CHAPITRE DEUXIÈME : SOURCES RELATIVES À SAINT ÈVRE	18
A. LES SOURCES MINEURES	19
1. <i>Les « Fastes » de l'Église de Toul</i>	19
2. <i>Les « Epistolæ » de Paulin de Nole</i>	19
3. <i>Les « Epistolæ » de Sidoine Apollinaire</i>	20
4. <i>Les écrits liturgiques</i>	20
B. LES SOURCES MAJEURES	21
1. <i>Les « Gesta episcoporum Tullensium »</i>	21
2. <i>La « Vita prima »</i>	26
2.1. Édition	26
2.1.1. Les manuscrits	26

2.1.2. Le stemme	28
2.1.3 Le texte	33
2.2 Datation et milieu de production	39
2.2.1. Terminus post quem et terminus ante quem	39
2.2.2. État des connaissances de l'auteur	39
2.2.3. Étude des noms propres	39
2.2.4. Modèles patristiques et hagiographiques	40
2.2.5. Style et « conscience linguistique »	42
2.2.6. Une spiritualité empreinte d'archaïsmes	45
2.2.7. Fonction de la « Vita prima » dans la célébration de la messe	46
2.2.8. Un silence étrange : les origines de l'abbaye Saint-Èvre	47
2.2.9. Milieu de production	49
2.2.10. Conclusion	50
3. La « Vita secunda »	51
3.1. Les manuscrits	52
3.2. Les éditions	52
3.3. Datation de la « Vita secunda »	53
3.4. Lien avec les « Gesta episcoporum Tullensium »	54
3.5. Auteur de la « Vita secunda »	56
CHAPITRE TROISIÈME : ANALYSE DE LA « VITA PRIMA »	60
A. RÉSUMÉ DE LA « VITA PRIMA »	61
B. STRUCTURE DE LA « VITA PRIMA »	62
C. COMMENTAIRE GÉNÉRAL	64
1. Prologue	64
2. Naissance et position sociale du saint	65
3. Éducation du saint	66
4. Les vertus du saint	68
5. Élection à l'épiscopat	72
6. Des miracles	74
7. La mort	77
8. Conclusion	79
D. VALEUR HISTORIQUE	81
1. « Sancti patria »	81
2. Dates de naissance du saint	82
3. Assise sociale du saint	82
4. L'éducation du saint	83

5. <i>Épiscopat de saint Èvre</i>	85
5.1. Chronologie	85
5.2. Mode d'élection	87
5.3. L'évêque-prédicateur	90
5.4. Des miracles ?	90
6. <i>Construction d'une église et dédicace « post mortem » à saint Èvre</i>	92
7. <i>Mort et obsèques</i>	94
E. FONCTIONS DE LA « VITA PRIMA »	95
CHAPITRE QUATRIÈME : LA RÉÉCRITURE DE LA « VITA SANCTI APRI »	98
A. ADSON DE MONTIER-EN-DER	99
1. <i>Sa vie</i>	99
2. <i>Ses œuvres hagiographiques</i>	102
2.1. La « Vita sancti Frodoberti »	103
2.2. La « Vita » et les « Miracula sancti Mansueti »	104
2.3. La « Vita » et les « Miracula sancti Basoli »	105
2.4. La « Vita sancti Bercharii »	106
2.5. La « Vita sancti Waldeberti »	107
2.6. La « Vita » et les « Miracula sancti Apri »	108
B. DÉCADENCE ET RÉFORME MONASTIQUES EN LORRAINE	108
1. <i>Le diocèse de Toul au x^e siècle</i>	108
2. <i>Une production hagiographique abondante</i>	110
C. LA « VITA SECUNDA SANCTI APRI »	113
1. <i>Valeur historique</i>	113
2. <i>Éléments nouveaux par rapport à la « Vita prima »</i>	113
2.1. Prologue	114
2.2. La naissance	115
2.3. L'éducation	115
2.4. L'élection à l'épiscopat	116
2.5. L'épiscopat	116
2.6. Les miracles	117
2.7. La mort et les obsèques du saint	118
3. <i>Un autre type de sainteté ?</i>	119
4. <i>Fonctions de la « Vita secunda »</i>	121

CONCLUSIONS	122
ANNEXES	127
SYNOPSIS DES <i>VITÆ SANCTI APRI</i>	128
GESTA EPISCOPORUM TULLENSIUM	137
CEDULÆ CUJUSLIBET EPISCOPI TULLENSI	138
DE DIVERSIS CASIBUS DERVENSIS CŒNOBI	139
TABLE DES MATIÈRES	141